



Chantiers de l'intervention

VOL. 4
DÉC. 2014

en sciences humaines

INTERDISCIPLINARITÉ PRATIQUE ET ACTION PROFESSIONNELLE

Les chantiers de l'intervention en sciences humaines
Interdisciplinarité pratique et action professionnelle

Revue des doctorants du séminaire sur l'intervention,
programme de Doctorat en sciences humaines appliquées
de l'Université de Montréal

VOLUME 4 / NOVEMBRE 2014

FONDATRICE &
DIRECTRICE DE LA REVUE

Violaine Lemay

RÉDACTRICE-EN-CHEF

Christine Paré

MAQUETTE ET MISE EN PAGE
Florian Martin-Bariteau, *illiX.net*

IMPRESSION
SIUM

ISSN
1925-4261

AVERTISSEMENT

Les textes publiés dans la revue sont soumis par les chercheurs doctorants au programme du Doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal et ces derniers supportent l'entière responsabilité des opinions qui y sont émises. Ces textes ne sont assujettis à aucune clause d'exclusivité. Le générique masculin y est utilisé pour en alléger la lecture, sans intention de discrimination. Les auteurs sont responsables du contenu et de la qualité linguistique.

COMITÉ DE LECTURE

Isabelle Mahy
Présidente d'honneur
Yves Couturier
Président d'honneur

Abdoulaye Anne
Marie-Ève Blackburn
Danièle Champoux
Diana Gagnon
Audrey Quintane
Annie Lambert
Violaine Lemay
Mariola Misorowska
Olivier NKulu Kapamba
Jacinthe Rivard
Michelle Salesse
José Carlos Suárez Herrera

Table des matières

Mot de la fondatrice et directrice de la revue
PAR **Violaine Lemay**

4

Mot de la rédactrice-en-chef
PAR **Christine Paré**

5

CONTRIBUTION SPÉCIALE

N. Ines Dossa & Marie Hatem

SANTÉ | INTERDISCIPLINARITÉ | 8

« Pratiques de recherche en santé de la reproduction : un plaidoyer pour l'adoption d'une approche interdisciplinaire »

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Vanessa Alarie

RÔLE DES MUSÉES | 20

« Le rôle émergent des musées de science naturelle : le musée comme acteur social de l'environnement? »

Bénédicte Thérien

MARKETING SOCIAL | 30

« Le marketing social comme outil d'intervention environnemental »

INTERVENTION ET SCIENCES DE L'ACTION

RÉFLÉCHIR AU CONCEPT D'INTERVENTION

Loïc Malhaire

TRAVAIL DE RUE | 44

« La professionnalité des travailleurs sociaux de rue au regard des théories critiques de l'intervention. Des cas empruntés au Brésil et au Viêt Nam »

SOUTENIR L'INTERVENTION PROFESSIONNELLE

Mélissa Sokoloff

ART | THÉRAPIE | RÉFLEXIVITÉ | 90

« L'intervention réflexive en art-thérapie. Le cas de l'exposition artistique »

Albert Saraga

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL | 56

« L'intervention interdisciplinaire comme facteur de protection contre l'épuisement professionnel dans le milieu communautaire »

Estelle Bernier

IMMIGRATION | 100

« Les facteurs qui influencent la dynamique de couple chez les immigrants et réfugiés au Canada. Un état des lieux »

Wael Saleh

SCIENCE APPLIQUÉE | 66

« En quoi une thèse en sciences humaines appliquées peut-elle constituer une intervention? Cas d'une thèse interdisciplinaire sur un mouvement islamiste »

Raymonde Gagnon

PRATIQUE SAGE-FEMME | 108

« Le choix éclairé en pratique sage-femme. Défis et enjeux pour l'intervention »

Daniel Campeau

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL | 76

« Le phénomène des interventions de développement des capacités en coopération internationale. Légitimation externe des institutions et processus heuristique vers une efficacité ayant du sens »

Mot de la fondatrice et directrice de la revue

Violaine Lemay



Soutenir les *Chantiers* est devenue une vaste entreprise, mobilisant maintenant des dizaines de personnes. Depuis quelques années, les numéros se chevauchent, les stages de rédaction en chef se multiplient et, surtout, les initiatives doctorantes se font créatives, nombreuses et heureuses. Les lancements se font de façon toujours plus professionnelle et festive, ils sont occasion de réjouissances, d'heureuses retrouvailles tout autant que de réseautage utile. De toute évidence, ce qui, au départ, était artisanal et local, le devient doucement beaucoup moins à l'occasion du succès...

L'initiative des *Chantiers* a été récemment l'objet d'une invitation à l'ACFAS, attirant l'attention de professeurs de diverses universités et écoles désireux d'en reproduire chez eux l'expérience éditoriale. C'est dire, comme le souligne son infatigable et fidèle rédactrice en chef Christine Paré, que les *Chantiers* gagnent en notoriété. On se doit d'ajouter qu'ils gagnent en soutien solidaire et en estime auprès des professeurs. Ainsi des collègues souhaitent maintenant participer à leur façon à cet effort de mise en valeur des travaux doctorants, qu'ils estiment digne d'attention. À ce titre, la contribution solidaire de notre collègue Marie Hatem, professeure à l'École de santé publique de l'Université de Montréal, en dit beaucoup. Défenseuse convaincue de l'approche inter et transdisciplinaire depuis plusieurs années, elle nous offre le cadeau, en ce numéro, d'un article écrit de concert avec Madame Ines Dossou, dont elle dirige la recherche doctorale. Au nom de toute l'équipe des *Chantiers*, nous vous disons donc haut et fort : « Merci, professeur Hatem! »

Comme toujours, nous remercions le Centre de recherche en droit public, partenaire et soutien officiel des *Chantiers* depuis leur début. Nous soulignons l'arrivée de son nouveau directeur, le professeur Vincent Gautrais, et nous le remercions d'avoir d'entrée de jeu réitéré cet heureux partenariat qui unit, tout naturellement, une revue de soutien aux doctorats interdisciplinaires en cours à l'Université de Montréal et un centre de recherche renommé qui, depuis plus de 50 ans, fait place à la recherche interdisciplinaire.

Enfin et couronnant le tout, il convient de souligner l'effort des chercheuses et chercheurs doctorant(e)s, qu'ils soient rédactrices et rédacteurs, graphistes ou auteur(e)s. Il va sans dire que cette belle aventure des *Chantiers* demande beaucoup d'efforts à toutes et à tous. C'est en consentant à ces actions solidaires, qui s'ajoutent à un quotidien surchargé, qu'il nous est aujourd'hui loisible d'en partager collectivement les fruits. Merci à tous et toutes, et tout particulièrement à notre rédactrice en chef, Madame Christine Paré.

Violaine Lemay
Fondatrice et directrice de la revue

Mot de la rédactrice-en-chef

Christine Paré



Ce quatrième numéro des *Chantiers de l'intervention* débute par la contribution spéciale de la professeure Marie Hatem, de l'École de santé publique de l'Université de Montréal ainsi que de la chercheuse doctorante Ines Dossou, qui travaille sous sa direction. C'est dire que notre revue gagne en notoriété et en crédibilité. Nous ne pouvons que nous en réjouir. L'article de Mesdames Dossou et Hatem fait l'éloge d'une approche transdisciplinaire aussi

bien dans la conception des projets de recherche en santé de la reproduction que dans les problématiques sanitaires de façon générale. Elles se montrent toutes deux convaincues que cette approche permet de rassembler les expertises de différentes disciplines autour d'un même projet, ce qui a pour avantage d'étudier un problème sous ses différents angles et de favoriser la quête de solutions plus holistiques.

La deuxième partie de ce numéro est constituée de neuf articles de chercheurs doctoraux. Ces articles ont été regroupés en deux thèmes.

Le premier sous-thème est la protection de l'environnement, il comporte deux articles : le texte de Vanessa Alarie intitulé « Le rôle émergent des musées de science naturelle : le musée comme acteur social de l'environnement? » dans ce article, elle fait le lien entre le rôle des musées de sciences naturelles et l'éducation à la responsabilité sociales des individus. Le deuxième article est celui de Bénédicte Thérien intitulé « Marketing social, outil d'intervention orienté vers l'adoption de comportements plus environnementaux ». Elle présente le marketing social comme un mécanisme d'intervention qui vise à faire changer les comportements des individus, particulièrement dans le domaine de l'environnement. Comme nous pouvons le voir, ces deux articles insistent sur le rôle de l'éducation en matière de la préservation de l'environnement. Les deux auteures font le lien entre éducation et environnement.

En ce qui concerne le deuxième sous-thème, il est intitulé Intervention et science de l'action qui est subdivisé en deux sous-thèmes. Le premier sous-thème « Réfléchir au concept d'intervention » est composé de quatre articles, soit celui de Loïc Malhaire, « La professionnalité de travailleurs/euses sociaux de rue au regard des théories critiques de l'intervention: des tensions éthiques aux nouvelles formes d'autorité contractuelle. Des cas empruntés au Brésil et au Vietnam ». Dans cet article, l'auteur explore les concepts d'intervention dans les milieux défavorisés dans deux pays émergents touchés par la mondialisation économique, qui a eu pour conséquence d'engendrer une grande pauvreté chez des populations vulnérables. Le deuxième article qui est celui de Albert Saraga intitulé « L'intervention interdis-

ciplinaire comme facteur de protection contre l'épuisement professionnel dans le milieu communautaire», l'auteur aborde le traitement de l'épuisement professionnel sous l'angle de la perspective interdisciplinaire. Selon lui cette façon de voir permet de faire de la prévention et de la protection dans le milieu communautaire. Le troisième article est de Wael Saleh El Zabbal qui s'intitule «En quoi une thèse en sciences humaines appliquées peut-elle constituer une intervention? Cas d'une thèse interdisciplinaire sur un mouvement islamiste ». Pour lui, faire une recherche doctorale dans une perspective multidisciplinaire constitue en soi une intervention sur un sujet assez délicat qui est celui des mouvements islamiques. Quant au quatrième article qui est de Daniel Campeau, qui aborde la question de la coopération internationale. Il est intitulé « Le phénomène des interventions de développement des capacités en coopération internationale : légitimation externe des institutions et processus heuristique vers une efficacité ayant du sens ». Dans ce article, l'auteur souligne la pression des bailleurs des fonds sur les intervenants quant à l'efficacité de l'aide, ce qui constitue un modèle importé des pays donateurs vers les pays recevant l'aide. L'auteur s'inspire de son expérience personnelle dans le domaine de la coopération internationale pour s'interroger sur les modes d'intervention.

Le deuxième sous-thème « Soutenir l'intervention professionnelle » est composé de trois articles. Le premier article qui est celui de Mélissa Sokoloff intitulé « L'intervention réflexive en art-thérapie : le cas de l'exposition artistique pour des art-thérapeutes aveugles ». À travers cet écrit, l'auteure explore l'art-thérapie comme une méthode d'intervention et elle constate qu'il est sous étudié dans les formations universitaires. Le deuxième article est de Estelle Bernier intitulé «Les facteurs qui influencent la dynamique de couple chez les immigrants au Canada. Un état des lieux » L'auteur fait une recension des difficultés tant économiques, professionnelles, psychosociales, ces difficultés ont des conséquences sur la dynamique de couple d'immigrants. Dans cet exercice, elle a identifié des facteurs qui peuvent influencer la dynamique conjugale de ces couples et enfin le troisième article est Raymonde Gagnon qui examine dans son article intitulé « Le choix éclairé en pratique sage-femme : défis et enjeux pour l'intervention » les différents aspects de l'intervention dans les pratiques sage-femme et elle tente de situer les enjeux à travers trois applications soit le choix d'accoucher à domicile, le dépistage prénatal, et la vaccination.

Christine Paré
Rédactrice-en-chef

Contribution spéciale

en santé de la reproduction



N. Ines Dossa

Marie Hatem

NOTES BIOGRAPHIQUES

N. Ines Dossa est étudiante au doctorat en Santé Publique à l'Université de Montréal. Avant de commencer son doctorat elle a complété une Maîtrise en Pathologie Humaine à la Faculté de Médecine de l'Université Aix-Marseille II. Ses intérêts de recherche incluent les problématiques telles que la santé de la mère et de l'enfant et la violence faite aux femmes.

nissou.ines.dossa@umontreal.ca

Marie Hatem est professeure agrégée au Département de médecine sociale et préventive-École de Santé Publique de l'Université de Montréal (UdeM). Infirmière et sage-femme du Liban. Elle détient une maîtrise en administration de la santé et un doctorat en santé publique de l'UdeM. Son principal domaine de recherche porte sur l'organisation des services de santé reproductive via la gestion des ressources humaines en conformité avec les besoins du système de santé et de la population.

marie.hatem@umontreal.ca

SANTÉ | INTERDISCIPLINARITÉ

Pratiques de recherche en santé de la reproduction : un plaidoyer pour l'adoption d'une approche interdisciplinaire

RÉSUMÉ

Il existe un consensus sur le fait que les problèmes auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines sont complexes. Pour intégrer cette complexité, certains groupes de chercheurs s'intéressant à des problématiques telles que le réchauffement climatique ont adopté une approche de recherche interdisciplinaire voire transdisciplinaire. Ces approches qui permettent de rassembler les expertises de différentes disciplines autour d'un même sujet ont l'avantage d'étudier un problème donné sous ses différents angles et de proposer des solutions plus holistiques. Malheureusement, elles sont encore très peu utilisées dans la recherche en santé et plus spécifiquement celle en santé de la reproduction. Cet article présente les avantages à adopter de telles approches et un cas de recherche conçu selon une approche transdisciplinaire. Un plaidoyer est également fait pour l'adoption de ces approches dans la conception des projets de recherche en santé de la reproduction et pourquoi pas pour les problématiques sanitaires de façon générale.

ABSTRACT

There is a consensus that the problems faced by contemporary societies are complex. To take into account this complexity, some groups of researchers concerned with issues such as global warming have adopted an interdisciplinary or transdisciplinary approach to research. These approaches, bring together expertise from different disciplines around a single subject, and have the advantage of studying a specific problematic under various angles in order to provide holistic solutions. Unfortunately, they are still rarely used in health research and more specifically in the field of reproductive health research. This article discusses the benefits of adopting such approaches and a research case designed according to a transdisciplinary approach. A plea is made for the adoption of these approaches in the design of projects in reproductive health and why not in health research in general.

INTRODUCTION

Pour résoudre ou tout au moins amoindrir les maux du 21^e siècle, de nouvelles capacités de recherche sont requises. De même, les pratiques de recherche, d'éducation dans les institutions de recherche ou encore les conceptions sur la manière dont la connaissance peut être acquise (épistémologie) doivent être transformées (Bruce A Wilcox & Kasuya, 2004). Pour ces raisons, il est question depuis quelques années des concepts d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité, expressions qui témoignent des tentatives de différents chercheurs de prendre en compte la complexité des problématiques du 21^e siècle.

En effet, depuis toujours, les civilisations puis les sociétés sont confrontées à des problèmes d'envergure populationnelle. Parmi ces problèmes figure celui de la santé qui reste encore au cœur des préoccupations de chaque gouvernement. Même si leurs investissements ont dans un premier temps résolu les problèmes liés aux maladies infectieuses, avec le temps l'apparition de nouvelles habitudes de vie et la modification de l'environnement ont occasionné de nouvelles maladies dites chroniques qui mobilisent une bonne partie des ressources des pays en raison de leur caractère incurable (R. G. Evans, Barer, & Marmor, 1996). Depuis quelques décennies, les gouvernements doivent aussi faire face au phénomène de la globalisation qui a des effets indéniables sur la santé des populations. Nous entendons par globalisation : « le processus d'intégration au sein de l'économie mondiale à travers les mouvements de biens, de services, de capital, de technologies et de la main d'œuvre qui conduit à une influence croissante des conditions globales sur les décisions économiques » (Jenkins, 2004). La globalisation est à l'origine de l'émergence d'infections mais aussi de leur rapide propagation (ex : HIV, tuberculose) en raison d'une augmentation de la densité des villes, des échanges de biens ainsi que de la facilité de voyager d'un continent à un autre (T. Evans, 2001; McMichael, 2000). La globalisation aurait également occasionné l'urba-

nisation accélérée de certaines régions occasionnant parfois des problématiques environnementales telles que la pollution, la diminution des ressources naturelles, la production et consommation non-sécuritaires, etc. (T. Evans, 2001; McMichael, 2000). Elle entraîne également des pathologies socio-comportementales telles que les maladies mentales, l'abus de substances et bouleverse le fonctionnement économique et social des sociétés, autant d'éléments qui ont un impact sur la santé des populations (T. Evans, 2001; Huynen, Martens, & Hilderink, 2005; Lee, 2001; Woodward, Drager, Beaglehole, & Lipson, 2001). Par ailleurs, la globalisation a été identifiée comme un élément exacerbant les iniquités (T. Evans, 2001), ce qui pourrait jouer un rôle dans l'initiation des conflits ethniques et des rebellions contre les pouvoirs publics à l'origine de la plupart des guerres civiles qui ont cours de nos jours.

Dans ce monde de plus en plus globalisé, la recherche de nouvelles connaissances entre autres pour améliorer la santé et le bien-être des populations se heurte à de nouveaux défis pour deux raisons. Dans un premier temps, il est désormais évident que les problématiques de santé sont complexes et que l'étude des facteurs de risques de façon isolée sans intégrer l'ensemble des aspects du problème en question ne suffira pas à les résoudre (Goy & Waltner-Toews, 2005). Par ailleurs, la recherche est de plus en plus considérée comme un composant intégral de l'innovation et l'identification de stratégies de résolution de problèmes affectant autant le secteur privé que les agences publiques, les sociétés civiles et la vie personnelle (Hirsch Hadorn, Hoffmann-Riem, Bieber-Klemm, Grossenbacher-Mansuy, Joye, Pohl, Wiesmann, & Zemp, 2008). Ainsi, la nécessité pour les différents acteurs d'avoir les connaissances pour résoudre des problèmes tels que la pauvreté, la maladie, le crime et la dégradation de l'environnement à l'échelle locale comme globale a conduit à des appels pour un « nouveau contrat pour la science » ou encore un « nouvel engagement de la science » pour s'attaquer aux maux du 21^e siècle (Hirsch Hadorn et al., 2008; Lubchenco, 1998).

Ces appels ont largement contribué à l'élaboration de plusieurs approches dont l'objectif sera de favoriser l'interaction voire l'intégration de différentes disciplines, chacune ayant une pratique qui lui est propre (épistémologie, théories, méthodologies, etc.). Ainsi, le concept d'interdisciplinarité a été mentionné pour la première fois dans les années 1940 dans les domaines de la psychologie et de l'épidémiologie (Annerstedt, 2010). L'interdisciplinarité désigne la synthèse de deux ou plusieurs disciplines de façon à établir un nouveau niveau de discours et une intégration des connaissances (Choi & Pak, 2006). Une recherche interdisciplinaire doit également insister sur l'intégration méthodologique et/ou théorique des composants des différentes disciplines (Albrecht, Freeman, & Higginbotham, 1998; Annerstedt, 2010), ce qui favoriserait donc l'émergence de nouvelles assomptions. Même si cette méthode de travail n'a pas pour objectif de rompre les barrières propres à chaque discipline les collaborateurs sont tout de même appelés à réfléchir de façon conjointe sur un problème donné ce qui permet de voir la même problématique sous différents angles.

Quant au terme de « transdisciplinarité », il est apparu beaucoup plus tard dans les années 1970 (Annerstedt, 2010). Il permet de concevoir des cadres plus holistiques qui font disparaître les barrières disciplinaires et permettent ainsi d'étudier les dynamiques des systèmes entiers (Choi & Pak, 2006). Selon Leavy, P., une recherche transdisciplinaire doit également consister à considérer et étudier l'objet de recherche ou la problématique de manière holistique (Leavy, 2011). D'autres estiment qu'une recherche transdisciplinaire a pour objectif d'identifier, de structurer, d'analyser et de gérer les problèmes d'un domaine donné dans l'intention de : i) saisir la complexité du problème ; ii) prendre en compte la diversité de l'environnement (« life-world ») et la perception des problèmes dans le domaine scientifique; iii) développer des connaissances et pratiques qui font la promotion de ce qui est perçu comme bien commun (Hirsch Hadorn et al., 2008). Si l'approche transdisciplinaire semble être la plus adéquate, il est évident qu'elle est également la plus difficile à adopter surtout dans les milieux de recherche académiques où les chercheurs sont forcés à adopter une discipline avec ses méthodes de production de connaissances.

Si ces concepts sont déjà largement adoptés et intégrés pour certaines problématiques et dans certains domaines de recherche, dans d'autres ils sont loin de faire l'unanimité, ce qui limite leur application. Pour citer quelques exemples, l'approche transdisciplinaire est utilisée dans la recherche en Environnement sur le changement climatique (Gosselin, Belanger, Lapaige, & Labbe, 2011; Pohl, 2005), la réduction du tabagisme (Provan, Clark, & Huerta, 2008), l'amélioration de la santé des populations indigènes (Goy & Waltner-Toews, 2005) et sur les problématiques liées au développement durable - entre autres dans l'élaboration de saines méthodes dans l'agro-alimentation - (Orozco & Cole, 2008). Même s'il existe un éventail de domaines où ces approches peuvent être utilisées, cet article portera uniquement sur leur adoption dans le domaine de la recherche en santé de la reproduction.

Après avoir brièvement décrit en quoi consiste la recherche en santé de la reproduction, nous présenterons les pratiques actuelles dans ce domaine. Nous poursuivrons en présentant les arguments qui soutiennent l'adoption d'une des approches proposées plus haut tout en discutant de celle qui serait la plus appropriée. Par la suite, un exemple sera utilisé pour montrer qu'il est possible d'adopter ces approches dans la conception d'un projet recherche en santé de la reproduction. Nous terminerons en discutant des bénéfices que pourraient apporter une vision interdisciplinaire ou transdisciplinaire à l'amélioration de la santé des populations.

LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION : DESCRIPTION DU CONCEPT, PRATIQUES ACTUELLES EN RECHERCHE ET ARGUMENTS POUR L'ADOPTION D'UNE APPROCHE INTER VOIRE TRANSDISCIPLINAIRE DANS LE DOMAINE

Le concept de santé de la reproduction (SR) a vu le jour récemment en réponse à la fragmentation des services actuels et à leur orientation dans ce domaine (Cook, Dickens, & Fathalla, 2005). Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé reproductive est la discipline qui s'intéresse aux mécanismes de la procréation et au fonctionnement de l'appareil reproducteur à tous les stades de la vie. Elle implique la possibilité d'avoir une sexualité responsable, satisfaisante et sûre ainsi que la liberté pour les personnes de choisir d'avoir des enfants si elles le souhaitent et quand elles désirent (OMS, 2012).

Depuis la création du concept de SR, sa définition a été modifiée pour mieux refléter l'étendue des problématiques couvertes et peut-être bien sa complexité. En 1988, suite à la proposition d'une définition plus positive qui présente « la santé comme un état de bien-être physique, mental et social qui ne consiste pas non seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité », Fathalla propose une définition de la SR qui réunit plusieurs éléments considérés comme fondamentaux (Cook et al., 2005). Cette définition suppose que les gens ont la capacité de se reproduire et de réguler leur fertilité, que les femmes ont la possibilité de vivre une grossesse et un accouchement en toute sécurité, que la conception donne lieu à la survie et au bien-être de l'enfant et enfin que les individus ont la capacité de mener une vie sexuelle sûre et satisfaisante (Fathalla, 1988). Cette définition a par la suite été étoffée, lors de la conférence internationale sur la population et le développement et de la conférence mondiale pour les femmes tenues respectivement au Caire en 1994 et à Beijing en 1995, pour être énoncée comme suit :

« La santé en matière de procréation est un état de bien-être total, tant physique que mental et social, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladies ou d'infirmités. Elle suppose le droit de mener

une vie sexuelle satisfaisante en toute sécurité, et la liberté et la possibilité de décider si et quand on veut avoir des enfants. Cela implique qu'hommes et femmes ont le droit d'être informés sur les méthodes sûres, efficaces, abordables et acceptables de planification familiale et d'utiliser celle qui leur convient ou toute autre méthode de régulation des naissances qui ne soit pas illégale, ainsi que le droit à des services de santé assurant un bon déroulement de la grossesse et de l'accouchement et donnant aux couples toutes les chances d'avoir un enfant en bonne santé» (Cook et al., 2005; ONU, 1995).

Cette définition du concept englobe la santé en matière de sexualité en ce sens que les conseils et les soins ne doivent pas être limités au seul domaine de la procréation et des Infections Transmises Sexuellement (ITS) mais doivent aussi aider à améliorer la qualité et les relations interpersonnelles (ONU, 1995). Bien que la santé reproductive représente un aspect crucial de la santé des hommes comme des femmes, elle a une grande importance pour ces dernières. En effet, une bonne partie de la morbidité mais aussi de la mortalité chez la femme est associée à la fonction reproductive et à son statut dans la société (Cook et al., 2005). Pour cette raison, une bonne partie des recherches effectuées dans le domaine portent sur les sujets féminins. Cependant, les commentaires que nous ferons peuvent autant être appliqués à la recherche en matière de SR des sujets féminins comme masculins. Le but ici n'est pas de critiquer la recherche en SR mais de souligner des faiblesses potentielles dans la pratique courante.

Dans un premier temps, nous pensons que la recherche en SR adopte souvent un point de vue réductionniste, selon lequel l'objectif de la science est de reconstruire la réalité à partir de ses différentes portions (Hoffmann, 2003). En effet, il est courant de trouver des études qui portent sur un seul problème de SR à la fois alors que certains sont reliés entre eux (Ex : la santé mentale peut influencer sur la SR mais la plupart des travaux vont étudier les facteurs de risque de ces problèmes séparément). Par ailleurs, les études vont souvent se concentrer sur quelques facteurs de risques à la fois au lieu d'inclure tous ceux qui sont pertinents au problème de SR. Prenons l'exemple fictif d'une étude qui s'intéresse aux effets de l'alimentation sur les malformations. Dans une logique réductionniste, certains s'intéresseront à l'effet d'une telle vitamine ou tel nutriment alors qu'il serait en plus intéressant d'analyser l'effet de l'alimentation sur toutes ses facettes (catégorie et types d'aliments consommés, fréquence de consommation, etc.) puisque l'interaction entre différents nutriments présents de façon simultanée dans les aliments peut créer des effets plus bénéfiques ou néfastes. De plus, l'alimentation n'étant pas le seul facteur qui intervient dans l'issue de la grossesse il serait encore mieux de considérer simultanément les facteurs sociaux tels que l'environnement de vie, les conditions socio-économiques, les caractéristiques familiales et tous les autres facteurs pouvant influencer la grossesse (caractéristiques personnelles, parcours de vie de la femme, état de santé mentale, etc.). Dans cet esprit, nous avons identifié

une étude basée sur une approche transdisciplinaire qui a permis de conclure que pour améliorer la santé de la population d'Ucayali (Pérou), il fallait : améliorer la gestion des ressources naturelles, éduquer et autonomiser les femmes, intégrer les méthodes de soins modernes et traditionnelles, améliorer l'information relative à la santé et mobiliser les communautés (Goy & Waltner-Toews, 2005).

Dans un second temps, même si l'intégration de plusieurs disciplines dans un projet de recherche commence à être considérée dans le domaine de la santé, la majorité des projets sont encore conçus dans une logique uni-disciplinaire (Choi & Pak, 2007; Flinterman, Teclemariam-Mesbah, Broerse, & Bunders, 2001). La même chose se passe en recherche en SR puisque, selon le rapport publié par l'OMS en 2009, la santé mentale et les besoins émotionnels des femmes sont considérés comme externes aux services offerts en SR (Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour la population, & Key Centre for Women's Health in Society, 2009). Plus surprenant encore, dans le programme «Safe Motherhood Initiatives», le mot *safety* désigne uniquement la sécurité physique et le lien entre les pratiques sécuritaires de SR et la santé mentale des mères est rarement fait (Organisation mondiale de la santé et al., 2009).

Par ailleurs, on observe dans les projets de recherche une prédominance d'une méthodologie de recherche positiviste, qui selon notre point de vue ne peut adéquatement prendre en compte le contexte social dans lequel vivent les populations. Même si l'on retrouve de plus en plus des études en SR qui utilisent une méthodologie qualitative, il faut souligner qu'une bonne partie des travaux effectués dans le domaine utilise des questionnaires qui permettent de quantifier les variables et d'étudier les relations statistiques qui existent entre elles. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie des équipes de recherche sont issues du milieu médical dans lequel la validité des méthodologies qualitatives est encore remise en cause. Il se peut également que ce type de méthodologie soit systématiquement adopté parce qu'il produit des résultats chiffrables, facilement interprétables et appréciés également par les décideurs/praticiens qui s'inspirent des résultats pour proposer des mesures d'intervention. En effet, les contraintes institutionnelles et les difficultés de communication entre chercheurs de différentes disciplines ont été identifiées comme barrières à la réalisation de projets selon une approche transdisciplinaire (Choi & Pak, 2007). Pour finir, la SR des femmes n'est pas étudiée en considérant celle de leurs conjoints/partenaires et encore moins en considérant les interrelations entre la SR des femmes et des hommes (Organisation mondiale de la santé et al., 2009).

Plusieurs raisons nous ont amené à conclure qu'il est important qu'une approche impliquant plusieurs disciplines soit adoptée lors de la conception des projets de recherche en SR.

La première est reliée à la nature multidimensionnelle et complexe des problèmes de SR qui ne peuvent donc être adéquatement adressés par des disciplines isolées (Bruce Wilcox &

Kueffer, 2008). Prenons l'exemple de la problématique d'accès aux soins prénataux par les femmes enceintes. Une sage-femme ou un gynécologue devant cette problématique pourrait spontanément proposer une question de recherche qui étudiera l'influence de l'accès aux soins (nature et fréquence) sur le bien-être de la mère et de l'enfant, un épidémiologiste rechercherait les effets de cette problématique sur la santé des mères et des enfants. Mais un chercheur en organisation des soins de santé s'interrogerait sur l'effet de l'accessibilité rapide aux services d'un professionnel, l'influence des barrières tant physiques que financières et l'influence de la qualité des soins prénataux fournis. Un anthropologue devant la même problématique chercherait à savoir comment les réalités sociales et culturelles des femmes influencent leur décision de faire appel ou non aux services d'un tel type de professionnel de santé. Un expert en politiques publiques de santé quant à lui étudierait comment les programmes gouvernementaux vont faciliter ou au contraire compliquer l'accès aux soins prénataux. Chacune de ces questions est intéressante mais n'aborde la problématique de l'accès aux soins prénataux que sous un seul angle. En réunissant tous les professionnels sur un même projet on a donc l'avantage de conduire une recherche qui, éventuellement, abordera le problème sous toutes ses facettes, intégrera les différentes perspectives possibles et proposera des solutions plus globales.

Nous encourageons également l'intégration de plusieurs disciplines dans un projet de recherche en SR à cause de la définition la plus récente du concept qui a été proposée. Cette définition reconnaît que la santé en matière de procréation ne doit pas se résumer à un bien-être physique (bon fonctionnement des organes de reproduction) mais doit également consister en un bien-être mental (désir de procréer, perception de l'utilité de la grossesse, etc.) et social (statut accordé dans la société aux mères, présence d'un conjoint, ressources financières, etc.). Cette définition souligne donc l'importance de considérer les différentes dimensions qui caractérisent la personne et attire notre attention sur le fait que ces dimensions n'opèrent pas toutes seules de façon isolées mais interagissent bien entre elles. Qu'il soit seul ou en groupe, l'homme vit dans un milieu naturel ; est en contact avec d'autres sociétés ; vit dans un environnement économique nécessaire pour assurer la survie du groupe ; possède une dimension sociale, politique et symbolique (culturelle). Tous ces éléments contribuent à façonner les êtres que nous étudions en recherche en SR et en persistant dans les projets uni-disciplinaires nous manquons de révéler que ces dimensions s'influencent mutuellement.

La nécessité d'adopter une vision holistique de l'être humain a permis d'identifier le dernier point qui encourage l'intégration de différentes disciplines dans la conception d'un projet de recherche en SR. Chaque discipline possède une méthodologie de recherche qui lui est propre. Dans certains domaines les méthodes quantitatives sont préférées alors que dans d'autres ce sont les méthodes qualitatives qui ont la cote. L'intégration des disciplines a l'avantage d'inclure dans un même projet ces différentes méthodes qui, au lieu d'être en compétition, devraient être complémentaires. En effet, certains aspects de

la SR peuvent être quantifiés et ce de façon valide (IST, mortalité maternelle, utilisation de la contraception, etc.), alors que d'autres tels que le désir de grossesse, les fondements des comportements de santé (et les raisons pour lesquelles ils sont adoptés) ne peuvent être mesurés ou chiffrés. Ces derniers seront donc mieux étudiés avec des méthodes qualitatives qui ont l'avantage de permettre au sujet de la recherche de décrire la situation qui lui est propre.

Nous avons présenté quelques raisons qui supportent l'intégration des différentes disciplines, mais une question persiste toujours : quelle est la meilleure approche à adopter entre l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité dans la recherche en SR ? Même si les termes sont parfois utilisés de façon interchangeable, les approches sont différentes et leur adoption nécessite des moyens différents. Pour un début, l'approche interdisciplinaire serait tout à fait convenable. L'analyse de cette approche (comparée à la transdisciplinarité) dans un milieu de chercheurs impliqués dans la réduction du tabagisme a révélé qu'elle leur permet d'établir un plus grand nombre de relations avec les autres chercheurs même si les liens établis sont plus faibles (Provan et al., 2008). Cette approche a aussi l'avantage d'établir des liens qui sont moins centralisés autour de quelques acteurs (Provan et al., 2008). Par ailleurs, la transdisciplinarité implique une dissolution des cadres qui définissent chaque discipline et une recherche basée sur un cadre commun, ce qui implique plus d'efforts de la part de chacun des acteurs pour travailler sur cette base commune. Elle a l'avantage de favoriser la création de relations plus solides entre les acteurs mais elles sont en contrepartie moins nombreuses et moins répandues dans le réseau de chercheurs (Provan et al., 2008). Ces liens ont également tendance à être plus centralisés autour de quelques acteurs ce qui fait que certains chercheurs sont plus isolés parce qu'ils ne possèdent qu'une seule connexion avec les autres membres du réseau de recherche (Provan et al., 2008).

En somme, chacune de ces approches a des contraintes et des avantages. Pour des néophytes dans le travail multidisciplinaire, il serait certainement plus intéressant de commencer par une approche interdisciplinaire puis évoluer vers une approche transdisciplinaire, centrée sur le problème. Cependant, il est important de souligner que ces approches ne peuvent être adoptées que si l'on s'intéresse à étudier une problématique de façon holistique, donc selon tous ses facettes.

APPLICATION DE L'APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE EN RECHERCHE EN SANTÉ DE LA REPRODUCTION: ÉTUDE DES EFFETS DE LA VIOLENCE SEXUELLE EN TEMPS DE CONFLIT SUR LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Dans cette section, nous présenterons un projet de thèse en développement, conçu selon une approche transdisciplinaire. Ce projet vise à comprendre les effets de la violence sexuelle

perpétrée en temps de conflit sur la santé de la femme en termes de bien-être physique, mental et social. Il cherche tout d'abord à identifier les effets de la violence sexuelle subie par les femmes en temps de conflit armé sur la SR et la santé mentale (SM) de même que les facteurs qui influencent cette relation (ex : violence sexuelle subie pendant le parcours de vie). D'autre part, ce projet étudie le vécu des femmes victimes de violence sexuelle en temps de conflit armé, pour documenter son impact tant au niveau personnel que social - dans la famille et la communauté -. Un intérêt est également porté sur les facteurs ayant contribué à la survie des femmes victimes de violence et leurs besoins de prise en charge sanitaire.

Dans le développement de l'objet/sujet de la recherche, l'étude proposée rallie la définition de l'approche transdisciplinaire à celle de la SR qui regarde les aspects physiques des effets de la violence sexuelle en temps de conflit en considérant les participants comme des objets mais étudie également le vécu des personnes qui en souffrent en les voyant comme des sujets. En effet, la violence sexuelle affecte l'intégrité physique des victimes en occasionnant des symptômes somatiques, des troubles musculo-squelettiques, des problèmes de l'appareil génito-urinaire et des troubles respiratoires (Campbell, Lichty, Sturza, & Raja, 2006; L. L. Heise, Pitanguy, & Germain, 1994; Leserman, Li, Drossman, & Hu, 1998). Elle affecte aussi l'intégrité psychique des victimes en occasionnant des problèmes de panique, de dépression, d'anxiété, d'abus ou mauvaise utilisation de substances (prescriptions et drogues) et de tentative de suicide (L. Heise, Ellsberg, & Gottmoeller, 2002; L. L. Heise et al., 1994; Ishida, Stupp, Melian, Serbanescu, & Goodwin; McCauley, Kern, Kolodner, Dill, Schroeder, DeChant, Ryden, Derogatis, & Bass, 1997). Par ailleurs, l'acte de violence sexuelle une fois perpétré entraîne des effets sociaux négatifs en affectant à la fois l'estime de soi des victimes et leur représentation sociale au sein de la communauté (IANSa, 2010) ce qui pourrait influencer sur leur capacité/désir à former un couple et avoir des enfants. L'impact social pourrait être encore plus lourd lorsque les victimes appartiennent à des communautés qui les insultent, les associent à des personnes qui n'ont droit à aucune considération sociale (Kippenberg, 2002). Enfin, la violence sexuelle a un effet sur la qualité de vie des victimes mais également un impact immense sur le développement des communautés et des pays (Krantz, 2002). L'impact sur le développement est lié au fait qu'elle contribue à perpétuer la pauvreté en limitant la capacité des femmes à travailler en dehors de la maison, leur mobilité et leur accès à l'information (Krantz, 2002).

Comment aider les femmes, ces victimes directes de ces violences ainsi que leurs sociétés et communautés, en ignorant leur situation de victime dans cette problématique ? Comment couvrir tout le tableau de la problématique et lui rendre justice sans avoir à attendre que chaque discipline concernée par un de ses aspects prenne le temps de s'y intéresser et ce, en évitant de porter atteinte à l'objet ou au sujet de recherche concerné ? La transdisciplinarité serait-elle la réponse ?

Pour identifier le type d'approche auquel correspond le projet de recherche en question, nous nous sommes basés sur les critères et principes de transdisciplinarité décrit par Leavy P. dans le chapitre 1 de son livre. Le premier critère est l'élaboration d'une recherche basée sur le problème et non la discipline. Selon cet auteur, au lieu de poser une question du type «Quel serait un sujet de recherche acceptable dans ma discipline ?» il faudrait plutôt poser une question du genre «Quels sont les problèmes qui doivent être étudiés ou résolus dans le monde réel et comment pouvons-nous les adresser ?» (Leavy, 2011). En effet, pour construire le cadre conceptuel et émettre les éventuelles hypothèses de recherche, nous nous sommes basés sur la problématique de la violence sexuelle et de ses effets tant au niveau physique (ex. plusieurs aspects physiques de la SR sont étudiés dont les fistules, les fausses couches, etc.), mental (ex. dépression, stress post-traumatique) que social (ex. conséquences au niveau personnel, familial et communautaire, influence de la culture et de l'environnement de vie). En d'autres termes, les conséquences de la violence sexuelle sont étudiées en intégrant toutes les dimensions d'un être humain et en examinant les relations qui existent entre elles. S'il s'agissait d'un projet de plus grande envergure, avec le financement nécessaire il aurait été bien entendu intéressant de compléter par une analyse des circonstances qui conduisent à l'utilisation du viol comme une arme de guerre et la problématique de sécurité des populations (dimensions sociopolitiques). En dehors des conséquences de la violence sexuelle, il serait également possible d'examiner la question du droit des victimes (protection, compensation, réparation des dommages subis, justice, etc.) et de l'impunité qui règne dans les temps de conflits ce qui permet à la majorité des responsables de ces crimes contre l'humanité de s'en tirer sans aucune sanction juridique. Il serait aussi très intéressant de s'interroger, entre autres, sur les dynamiques qui expliquent l'apparition des conflits ethniques à l'origine des guerres civiles qui favorisent l'utilisation du viol et d'autres formes de violence sexuelle comme arme de guerre.

Malgré l'envergure sanitaire du projet, il répond également aux critères d'une étude transdisciplinaire parce qu'il utilise des concepts qui ont été définis de manière holistique (SR, violence sexuelle et ses effets), intègre différents corps de connaissance (épidémiologie, sciences sociales, médecine, recherche clinique, intervention, etc.), utilise différents types de méthodologies/outils de recherche (outils quantitatifs tels que les questionnaires et outils qualitatifs tels que les entretiens individuelles ou de groupe suivie d'une analyse thématique) et rassemble des chercheurs ayant des formations et expertises différentes (Leavy, 2011). En effet, l'aspect social des conséquences de la violence sexuelle étant plus difficile à mesurer, il a été décidé de l'explorer avec une étude de cas qui permettra de donner du sens au vécu des victimes et ainsi comprendre comment le volet social peut également influencer les aspects physique et mental de la santé.

Un cadre conceptuel basé sur la littérature a pu être mis au point pour regrouper tous les aspects qui seront considérés dans la recherche. Ce cadre intègre les théories associatives

et/ou causales - entre certains facteurs de risque ou des déterminants de la violence sexuelle et leurs conséquences sur la santé des femmes - aux dimensions à considérer dans l'approfondissement et la compréhension du vécu et des perceptions qu'ont ces victimes de l'agression subie. Ainsi, le cadre est une amalgame de conceptualisation de l'objet et du sujet de la recherche ; un amalgame de théories et de conceptualisations du construit de la violence sexuelle, reflet de l'approche néo-positiviste et constructiviste de cette réalité. Par ailleurs, le cadre conceptuel a été construit de manière à faire apparaître à la fois les hypothèses de relations causales entre différents facteurs (représentées par des flèches, méthode de représentation utilisée en épidémiologie) et les hypothèses plus liées aux effets du contexte et des caractéristiques propres à la personne ou à la société (croyances, normes, etc.) qui ne sont pas représentés par des flèches mais seront néanmoins étudiées (Ex : effet de la perception de la violence sexuelle sur la dimension physique ou psychologique de la santé).

Dans ce cadre (voir schéma 1), les cercles vert, bleu et orange désignent respectivement les dimensions physique, psychologique et sociale qui pourraient être affectées lorsqu'une femme subit un acte de violence sexuelle dans le cadre d'un conflit (utilisation du viol comme arme de guerre). À l'intérieur de chacun de ces cercles sont inscrits divers aspects relevant de ces dimensions de la femme. Certains aspects relèvent de deux dimensions. Par exemple, le désir d'enfant se trouve à l'intersection des dimensions sociale et psychologique associant ainsi l'état mental de la femme (se sentir assez bien pour vouloir des enfants) au statut social (présence d'un partenaire, règles sociétales implicites qui déterminent ceux qui peuvent avoir des enfants, statut social accordé aux femmes victimes de violences sexuelles, revenu, etc.). Ces relations ne sont pas nécessairement explorées jusque-là donnant lieu à des hypothèses d'associations à explorer et non des associations vérifiables fondées sur des théories confirmées. Les flèches unidirectionnelles désignent des relations annoncées dans la littérature alors que les bidirectionnelles désignent des hypothèses qui seront vérifiées dans le cadre du présent projet. Les flèches qui vont d'un cercle à un autre désignent les relations qui « pourraient exister » entre les différentes dimensions qui caractérisent la femme. Ainsi, selon notre cadre conceptuel, une femme qui a eu une fistule après avoir été victime d'une violence sexuelle pendant un conflit a plus de chance d'être rejetée par son conjoint ou sa communauté. Cette même femme qui a subi un rejet a plus de chance de présenter des troubles de SM tels que la détresse psychologique. Cette détresse psychologique peut à son tour rendre la femme plus susceptible de présenter des problèmes physiques tels que les douleurs pelviennes chroniques. Inversement, les douleurs pelviennes à cause de l'inconfort qu'elles causent peuvent aussi entraîner une détresse psychologique en raison de leur caractère chronique. Pour finir, les concepts aucunement reliés entre eux (ex : caractéristiques individuelles de la femme et les dimensions de la femme) sont à explorer et à comprendre selon les perspectives des sujets de l'étude.

En dehors des dimensions physiques, psychologiques et sociales des conséquences de la violence sexuelle, ce cadre inclut les différentes caractéristiques de la femme et de son environnement qui vont conditionner les conséquences. Par exemple, dans un pays en conflit, une femme qui est victime de viol dans une ville qui possède les structures sanitaires adéquates, pourrait être prise en charge alors qu'une autre qui réside dans un village n'aura pas la même possibilité d'accéder aux soins adéquats et pourrait développer des complications. Le cercle le plus large, externe, englobe tout l'univers de la femme victime de violence et permet donc d'étudier les effets du contexte, des perceptions personnelles comme communautaires de la violence sexuelle sur les différentes dimensions de la santé.

L'INTERDISCIPLINARITÉ/TRANSDISCIPLINARITÉ, EN QUOI EST-CE UTILE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES POPULATIONS?

En somme, les projets de recherche en SR surtout ceux qui s'intéressent aux effets de la violence sexuelle ou encore de la violence faite aux femmes doivent être conçus de façon à intégrer plusieurs disciplines que ce soit selon une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire. Au-delà des aspects biomédicaux qui sont souvent recherchés, de tels projets doivent s'efforcer d'intégrer théories et méthodes des disciplines telles que la psychologie, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, etc. (Flinterman et al., 2001; Galtung, 2010). Selon Galtung, la psychologie en se concentrant sur les individus permet de comprendre ou d'explorer les relations entre les concepts/facteurs/variables au niveau micro - intra-personnel et interpersonnel - (Galtung, 2010). La sociologie permet d'étudier les interactions et les structures et donc les dynamiques entre les personnes et les groupes alors que l'anthropologie, de par son intérêt pour le sens des cultures permet d'étudier une variété de sociétés et de comprendre leurs fondements et la façon dont elles évoluent (Galtung, 2010; Lambert & McKeivitt, 2002). L'économie quant à elle permet une analyse plus systémique et structurelle puisqu'elle se concentre sur la croissance durable de l'ensemble d'un système au lieu des besoins individuels (Galtung, 2010). À ces disciplines pourraient s'ajouter d'autres dépendamment des éléments qui font partie, constituent ou donnent lieu à une problématique de SR en particulier.

Enfin, une recherche interdisciplinaire ou transdisciplinaire permet de cerner simultanément plusieurs facettes d'une problématique ce qui ne peut qu'être bénéfique (Bruce Wilcox & Kueffer, 2008). Le résultat d'une telle approche serait de trouver des pistes de solutions qui agissent sur un bon nombre sinon de toutes les facettes pour réduire voire éliminer le problème en question. Ce type de recherche a aussi l'avantage de concentrer les efforts et donc d'éviter les duplicata de recherches inutiles, ce qui à long terme permettrait d'économiser et de mieux gérer les ressources. Elle permet aussi

d'intégrer le contexte, un aspect qui est parfois oublié dans la recherche uni-disciplinaire.

CONCLUSION

La recherche en SR s'intéresse aux facteurs qui vont permettre aux mères d'avoir une grossesse plus sécuritaire, dans les conditions idéales et aux enfants de naître et de grandir en bonne santé. Par contre, un élément qui n'est pas toujours considéré est l'ensemble des dimensions qui caractérisent un être humain en général, la femme en particulier. Plus spécifiquement en termes de SR, chaque femme a une dimension physique (fonctionnement de l'appareil génital et reproductif) mais aussi une dimension psychologique (santé mentale), une dimension sociale (relation avec soi-même et la société) et certains peuvent même ajouter une dimension spirituelle. Ses dimensions ne sont pas simultanément considérées dans les projets même si elles figurent clairement dans la définition la plus récente et que nous estimons la plus complète du concept de SR. Cet article a tenté de dresser un tableau des pratiques actuelles et de faire un plaidoyer pour l'adoption d'une approche interdisciplinaire ou transdisciplinaire dans

la recherche en SR. Un exemple de projet a été aussi donné pour montrer qu'il est possible voir nécessaire d'adopter ce genre d'approche.

Même si les avantages de ces approches sont clairs, il n'est pas toujours évident de les appliquer. En effet, on assiste encore de nos jours à ce que plusieurs auteurs appellent la fragmentation de la connaissance scientifique. Les milieux universitaires qui sont responsables de conduire la majorité de la recherche sont souvent fragmentés en départements ce qui est un frein à l'intégration des disciplines qui ont chacune leur propre façon de faire. Ceci fait qu'il est souvent difficile de justifier le choix d'une méthodologie ou d'un cadre qui ne relève pas de ceux qui sont adoptés dans sa propre discipline. À cela s'ajoute souvent l'instinct de conservation qui anime les chercheurs issus de différentes disciplines. Même si les initiatives de formation multidisciplinaires commencent à naître, cette façon de procéder continue à rencontrer encore de la résistance. Mais à l'heure où l'effet de globalisation nous fait de plus en plus réaliser qu'il est temps de voir les problématiques sur toutes leurs facettes, ne serait-il pas temps de s'ouvrir à une interdisciplinarité voire à une transdisciplinarité ?

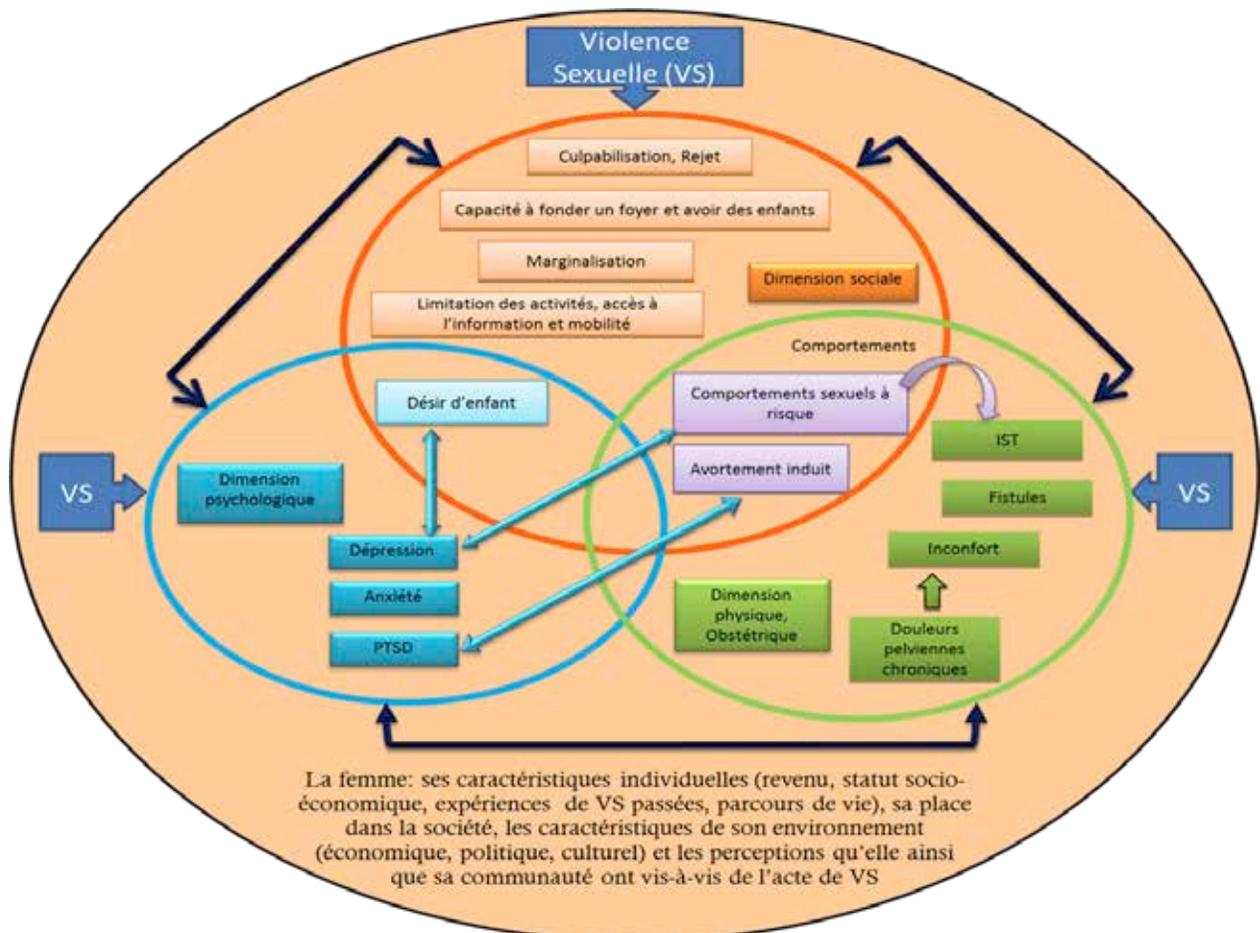


SCHÉMA 1 Cadre conceptuel sur lequel est basé le projet de recherche des effets de la violence sexuelle en temps de conflit.

RÉFÉRENCES

- Albrecht, G., Freeman, S., & Higginbotham, N. (1998). *Complexity and human health: the case for a transdisciplinary paradigm*. *Cult Med Psychiatry*, 22(1), 55-92.
- Annerstedt, M. (2010). *Transdisciplinarity as an inference technique to achieve a better understanding in the health and environmental sciences*. *Int J Environ Res Public Health*, 7(6), 2692-2707.
- Campbell, R., Lichty, L. F., Sturza, M., & Raja, S. (2006). *Gynecological health impact of sexual assault*. *Research in Nursing and Health*, 29(5), 399-413.
- Choi, B. C., & Pak, A. W. (2006). *Multidisciplinarity, interdisciplinarity and transdisciplinarity in health research, services, education and policy: 1. Definitions, objectives, and evidence of effectiveness*. *Clinical & Investigative Medicine - Medecine Clinique et Experimentale*, 29(6), 351-364.
- Choi, B. C., & Pak, A. W. (2007). *Multidisciplinarity, interdisciplinarity, and transdisciplinarity in health research, services, education and policy: 2. Promotors, barriers, and strategies of enhancement*. *Clinical & Investigative Medicine - Medecine Clinique et Experimentale*, 30(6), E224-232.
- Cook, R.J., Dickens, B. M., & Fathalla, M.F. (2005). *Santé de la reproduction et droits humains: Intégrer la médecine, l'éthique et le droit*: Elsevier Masson.
- Evans, R.G., Barer, M.L., & Marmor, T.R. (1996). *Etre ou ne pas être en bonne santé : biologie et déterminants sociaux de la maladie*. Paris Montréal: J. Libbey Eurotext; Presses de l'Université de Montréal.
- Evans, Timothy. (2001). *Challenging inequities in health : from ethics to action*. Oxford ; Toronto: Oxford University Press.
- Fathalla, M. F. (1988). *Promotion of research in human reproduction: global needs and perspectives*. *Hum Reprod*, 3(1), 7-10.
- Flinterman, J. Francisca, Teclerianam-Mesbah, Rebecca, Broerse, Jacqueline E. W., & Bunders, Joske F. G. (2001). *Transdisciplinarity: The New Challenge for Biomedical Research*. *Bulletin of Science, Technology & Society*, 21(4), 253-266.
- Galtung, J. (2010). *Peace studies and conflict resolution: the need for transdisciplinarity*. *Transcultural Psychiatry*, 47(1), 20-32.
- Gosselin, P., Belanger, D., Lapaige, V., & Labbe, Y. (2011). *The burgeoning field of transdisciplinary adaptation research in Quebec (1998-): a climate change-related public health narrative*. *J Multidiscip Healthc*, 4, 337-348.
- Goy, Jennifer, & Waltner-Toews, David. (2005). *Improving Health in Ucayali, Peru: A Multisector and Multilevel Analysis*. *EcoHealth*, 2(1), 47-57.
- Heise, L., Ellsberg, M., & Gottmoeller, M. (2002). *A global overview of gender-based violence*. *International Journal of Gynaecology & Obstetrics*, 78 Suppl 1, S5-14.
- Heise, L.L. , Pitanguy, J. , & Germain, A. . (1994). *Violence against women: the hidden health burden*. Washington, DC: The World Bank, 1994, (World Bank discussion paper no. 255).
- Hirsch Hadorn, G., Hoffmann-Riem, H., Bieber-Klemm, S., Grossenbacher-Mansuy, W., Joye, D., Pohl, C., Wiesmann, U., & Zemp, E. (2008). *Handbook of transdisciplinary research*. London: Springer.
- Hoffmann, I. (2003). *Transcending reductionism in nutrition research*. *Am J Clin Nutr*, 78(3 Suppl), 514S-516S.
- Huynen, M. M., Martens, P., & Hilderink, H. B. (2005). *The health impacts of globalization: a conceptual framework*. *Global Health*, 1, 14.
- IANSA. (2010). «Now, the world is without me»: *Investigation of sexual violence in Eastern DRC*: Harvard Humanitarian Initiative With Support from Oxfam America.
- Ishida, K., Stupp, P., Melian, M., Serbanescu, F., & Goodwin, M. *Exploring the associations between intimate partner violence and women's mental health: evidence from a population-based study in Paraguay*. *Social Science & Medicine*, 71(9), 1653-1661.
- Jenkins, Rhys. (2004). *Globalization, production, employment and poverty: debates and evidence*. *Journal of International Development*, 16(1), 1-12.
- Kippenberg, J. (2002). *The war within the war: Sexual Violence Against Women and Girls in Eastern Congo*: Human Right Watch.
- Krantz, G. (2002). *Violence against women: a global public health issue!* *J Epidemiol Community Health*, 56(4), 242-243.
- Lambert, Helen, & McKeivitt, Christopher. (2002). *Anthropology in health research: from qualitative methods to multidisciplinary*. *BMJ*, 325(7357), 210-213.
- Leavy, P. (2011). *Essentials of transdisciplinary research*. Walnut Creek, CA: Left Coast Press Inc.
- Lee, K. (2001). *A dialogue of the deaf? The health impacts of globalisation*. *J Epidemiol Community Health*, 55(9), 619.
- Leserman, J., Li, Z., Drossman, D. A., & Hu, Y. J. (1998). *Selected symptoms associated with sexual and physical abuse history among female patients with gastrointestinal disorders: the impact on subsequent health care visits*. *Psychol Med*, 28(2), 417-425.
- Lubchenco, J. (1998). *Entering the century of the environment: A new social contract for science*. *Science*, 279(5350), 491-497.

McCauley, J., Kern, D. E., Kolodner, K., Dill, L., Schroeder, A. F., DeChant, H. K., Ryden, J., Derogatis, L. R., & Bass, E. B. (1997). *Clinical characteristics of women with a history of childhood abuse: unhealed wounds*. JAMA, 277(17), 1362-1368.

McMichael, Anthony J. (2000). *The urban environment and health in a world of increasing globalization: issues for developing countries*. Bulletin of the World Health Organization, 78, 1117-1126.

OMS. (2012). *Thèmes de santé: Santé reproductive*. Page web: http://www.who.int/topics/reproductive_health/fr/index.html, visitée le 01 Août 2013

ONU. (1995). *Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995*. New York: Organisation des Nations Unies.

Organisation mondiale de la santé, Fonds des Nations Unies pour la population, & Key Centre for Women's Health in Society. (2009). *Mental health aspects of women's reproductive health : a global review of the literature*. Geneva: World Health Organization.

Orozco, F., & Cole, D. C. (2008). *Development of transdisciplinarity among students placed with a sustainability for health research project*. Ecohealth, 5(4), 491-503.

Pohl, Christian. (2005). *Transdisciplinary collaboration in environmental research*. Futures, 37(10), 1159-1178.

Provan, K. G., Clark, P. I., & Huerta, T. (2008). *Transdisciplinarity among tobacco harm-reduction researchers: a network analytic approach*. Am J Prev Med, 35(2 Suppl), S173-181.

Wilcox, Bruce, & Kueffer, Christoph. (2008). *Transdisciplinarity in EcoHealth: Status and Future Prospects*. EcoHealth, 5(1), 1-3.

Wilcox, BruceA, & Kasuya, RichardT. (2004). *Integrating Ecohealth into a Medical School Curriculum: A Vision of the Future at the University of Hawaii John A. Burns School of Medicine*. EcoHealth, 1(1), S34-S42.

Woodward, David, Drager, Nick, Beaglehole, Robert, & Lipson, Debra. (2001). *Globalization and health: a framework for analysis and action*. Bulletin of the World Health Organization, 79, 875-881.



Protection

de l'environnement



Vanessa Alarie

NOTE BIOGRAPHIQUE

Native de Sherbrooke et muséologue de formation, Vanessa Alarie est présentement au doctorat en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse à la muséologie scientifique, aux collections de recherche et au rôle social de ces institutions.

vanessa_alarie@hotmail.com

RÔLE DES MUSÉES

Le rôle émergeant des musées de science naturelle : le musée comme acteur social de l'environnement?

RÉSUMÉ

Depuis les dernières années, il semblerait que le musée de sciences naturelles s'avère une clé essentielle pour parvenir à responsabiliser les citoyens, inciter les gens à changer leurs habitudes de vie, éveiller le public à la biodiversité et au développement durable, etc. (Sandell & Nightingdale, 2012). Ce lien, peut-être nouveau, entre musée et responsabilité sociale, permet de réfléchir l'évolution du rôle social des musées de sciences naturelles. Cet article propose une réflexion sur le rôle du musée de sciences naturelles, son incarnation dans la réalité et sa place dans la société actuelle. Il tentera d'apporter des pistes et des éléments de réponses à cette question.

ABSTRACT

In recent years, it would seem that natural history museums have begun to play a key role in raising public awareness about issues such as ecology, sustainable development and biodiversity; while seeking to encourage visitors to change their lifestyle habits in order to become more environmentally responsible citizens (Sandell & Nightingdale, 2012). This somewhat novel function for museums, as institutions that not only seek to educate the public but also aim to increase social responsibility among citizens, lends itself to a deeper investigation of the role that natural history museums play in society in general. This article presents a reflection on the issue, by exploring the evolution of the social role of natural history museums, their embodiment in reality and their place in the current society.

INTRODUCTION

Les musées de sciences naturelles, comme tout autre aspect de la culture, sont les produits de la société qui les engendre (Poulot, 2005). Toutefois, l'identité de ce type de musée, son mode de fonctionnement et son ancrage social, bref, ses finalités, sont des sujets rarement étudiés en profondeur. Or, il nous semble intéressant, d'un point de vue réflexif sur l'inscription de cette institution dans la réalité sociale, de dégager les visions dominantes du musée de sciences naturelles à travers le temps et l'espace. Quelle est la fonction et la place attribuée au musée de science naturelle dans la société actuelle et quelles en sont les perspectives? Autrement dit, quelles fonctions du musée de sciences naturelles sont privilégiées aujourd'hui et quelles sont les dimensions qui résistent au temps? Pour cet article, nous avons choisi d'effectuer un travail d'analyse à partir d'une revue de publications sur les différents rôles et fonctions de ces institutions à travers le temps en observant leurs activités et leurs préoccupations, du 18^e siècle à aujourd'hui. Nous commencerons par définir les termes utilisés et faire un bref historique des musées de sciences naturelles afin de mettre en place la problématique de cet article. Nous inscrirons cette recherche dans le cadre de notre projet doctoral et expliquerons la méthodologie effectuée. Nous présenterons et discuterons de nos réflexions suite à cette recension des écrits et terminerons par proposer des pistes de réflexion sur l'avenir de ces institutions.

DÉFINITION ET HISTORIQUE DES MUSÉES DE SCIENCES NATURELLES

Un musée, selon le Conseil International des Musées (ICOM), est une institution permanente sans but lucratif au service de la société et de son développement ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement

à des fins d'études, d'éducation et de délectation (ICOM, 2012).¹ En effet, le musée est une institution complexe, multi-forme et multifonctionnelle (Gob & Drouguet, 2006). La définition de l'ICOM est encore aujourd'hui questionnée quant à l'importance qu'y prend chaque élément de définition selon les types de musées et qui les légitime, d'autant plus qu'il y a, depuis les dernières décennies, une croissance marquée du nombre d'institutions culturelles (Association des musées canadiens, 2011). Pour compléter cette définition, l'UNESCO ajoute que les collections, étant présentes dans la plupart des cultures humaines, « traduisent un rapport au passé qui privilégie les traces matérielles laissées par nos ancêtres, qui tend à les protéger et même, parfois, à les rendre essentielles au fonctionnement des sociétés humaines » (2011). Ces collections, à la fois acteur et instrument de la place du dialogue entre les nations pour le développement culturel, constituent aujourd'hui la partie principale de ce que l'on désigne globalement par le terme de patrimoine culturel. Le musée est l'instrument de la sauvegarde et de la préservation du patrimoine dans son ensemble et il est « au service du développement endogène des communautés sociales dont il conserve les témoignages et dont il permet l'expression des aspirations culturelles » (UNESCO, 2011). De plus, la très grande diversité des musées s'apprécie selon de nombreux critères : thématiques, taille, statut, forme, lieux, collections, etc. (Gob & Drouguet, 2006).

Toutefois, chaque musée a une spécialité patrimoniale. En ce qui concerne le musée de sciences naturelles, selon l'Association des musées d'histoire naturelle du Canada (AMHNC), ils concernent le patrimoine naturel, le développement environnemental et le développement d'un mieux-vivre entre l'homme et son environnement (2010). Les collections

1. Définition adoptée en 2007 lors de la 21^e Conférence générale à Vienne, Autriche.

de sciences naturelles sont des ensembles structurés d'objets physiques rassemblés pour répondre à des questions de nature scientifique, fournissant de l'information de haute qualité basée sur les ressources originales et de première source (OECD, 2008). Il peut s'agir de collections de fossiles, de minéraux, de plantes, d'animaux, d'artéfacts humains, etc. Les spécimens peuvent également prendre plusieurs formes selon leur composition : empaillé, épingle, en fluide, rembourré, etc. Souvent, ces collections sont le résultat de plusieurs centaines d'années d'acquisitions que l'on a ensuite classées, investiguées et documentées (OECD, 2008).

Le musée a, traditionnellement, trois principales fonctions : la fonction de conservation (ou de collection), la fonction de recherche (ou d'étude) et la fonction d'éducation (de diffusion ou de communication) (Gob & Drouguet, 2006). De plus, au début des années 1970, son rôle social s'est affirmé avec l'apparition des écomusées nés de la vague de la nouvelle muséologie. Souhaitant placer l'homme au milieu du projet muséal et être « au service de la société et de son développement » (Maïresse, 2000, p. 34), les écomusées associent « l'écologie naturelle et l'écologie sociale » (Rivière, 1992, p. 441). En plus de ces fonctions, le musée possède des caractéristiques fondamentales : une mission fournissant le cadre intellectuel des ambitions muséales, une structure administrative et professionnelle qui « impose un code éthique et une pratique d'organisation », la nature des collections permanentes qui témoigne des valeurs régnautes à l'époque de la création du musée et qui pèse sur toutes les tentatives de réorganisations de l'institution et finalement, le bâtiment qui « manifeste par son architecture les desseins initiaux » et impose une certaine disposition ou un parcours faisant écho aux intentions muséales du moment (Poulot, 2005, p. 20-21). Nous ajouterions à ces caractéristiques le financement, le contexte historique, économique et la mouvance des préoccupations sociales qui influencent les projets en cours et à venir dans l'enceinte de l'institution.

Pour continuer, afin de bien saisir le contexte d'évolution des rôles des musées de sciences naturelles, il nous semble essentiel d'en retracer les moments marquants à travers l'histoire depuis leur création en Europe à la fin du 18^e siècle.¹ Pour commencer, l'origine des collections d'écofacts remonte au 15^e et au 16^e siècle avec la découverte et l'exploration de nouveaux mondes permettant ainsi aux bourgeois, aux scientifiques et aux curieux d'agrémenter leur « cabinet de curiosités » (Key, 1973, p. 35). Les « naturalia », ces microcosmes du monde animal, végétal et minéral, rassemblaient des spécimens bizarres, exotiques et fabuleux qui étaient destinés à l'élite et aux connaisseurs. À cette époque se mélangeaient à ces spécimens des artéfacts ethnographiques (Somé, 2003). Ils étaient généralement conservés et présentés sur des tables et dans des

bibliothèques-vitrines (Koster & Schiele, 1988). Il se dégageait de ces cabinets une grande volonté d'organisation qui se matérialisa au 18^e siècle avec le projet encyclopédique de Diderot et d'Alembert et le projet de nomenclature binominale, c'est-à-dire en genre et en espèce, de Carl Von Linné (Encyclopaedia Universalis, 2012).

Il faudra attendre le siècle des Lumières pour ancrer dans les esprits l'idée de démocratisation des connaissances, notamment avec l'ouverture des collections privées au grand public suite à la nationalisation du patrimoine, c'est-à-dire la prise en charge de celui-ci par les pouvoirs publics. Naissent alors les premiers musées d'histoire naturelle² pris en charge par l'État. Ces derniers deviennent progressivement accessibles au grand public (Gob & Drouguet, 2006). De ce spectacle de « collections de curiosités », on passe à la découverte des ensembles de classification systématiques et à une présentation plus raisonnée des spécimens. Assembler les collections les plus complètes possible et faire des ensembles raisonnés dans le respect d'une clarté didactique est le rêve de l'époque (Poulot, 2005). Le musée de sciences naturelles devient l'un des moteurs de l'âge d'or positiviste où la classification permet d'énoncer les lois. Les mêmes changements se font dans les collections universitaires qui se développent en parallèle au musée. Ces dernières, enrichies par les projets sur le terrain, servent avant tout à la recherche et à l'enseignement des étudiants (Choffel-Mailfert & Rollet, 2006). Parallèlement à cela, les ménageries et les jardins publics prennent aussi un grand essor (Britannica Online Encyclopedia, 2008).

Apparaissent ensuite les premiers musées nationaux suite aux Révolutions du 19^e siècle. En effet, cette période marque la fin de l'ancien régime et le début de la mise en place de nouvelles valeurs, notamment l'appropriation des biens culturels déclarés nationaux et la construction du prestige de la nation à travers les collections. L'État se responsabilise et se doit de conserver le patrimoine national au nom de l'institution muséale, et ce, pour le peuple, le bien public et son héritage. Majoritairement, les sociétés savantes des musées de sciences naturelles entreprennent la mise en place d'inventaires exhaustifs et visent à instruire le peuple à travers la constitution de collections complètes et la recherche sur ces dernières. Suite à une dissociation entre la collection et l'exposition, on voit apparaître les premiers dioramas qui représentent des animaux dans les scènes de leurs habitats particuliers « préparées aux seules fins artistiques et didactiques » (Koster & Schiele, 1998, p. 367-368). Ensuite sont développées les vitrines avec des cartels explicatifs et une muséologie de plus en plus épurée (Murray, 1904). Le 19^e siècle, considéré comme l'âge d'or des musées, représente un temps glorieux pour ce type d'institution qui émerge et se multiplie avec l'industrialisation, la montée du nationalisme, le positivisme scientifique et les expositions universelles (Hudson, 1975). Aussi, les zoos et les jardins se séparent du musée et deviennent des enti-

1. Le plus vieux musée de sciences naturelles ou d'histoire naturelle serait le Muséum à Paris, fondé en 1793 (Muséum national d'Histoire naturelle, 2012).

2. Voir l'annexe « Changements dans la typologie des musées de sciences naturelles ».

tés à part entière tout en conservant leur vocation éducative (Conway, 2011; Hudson, 1987).

Pour continuer, au 20^e siècle, il y a une explosion du champ d'activité du musée à vocation savante qui doit à tout prix se démarquer des autres, d'où l'apparition des premières initiatives d'éducation extra-muséale avec, par exemple, les activités pour les écoles et les camps de jour qui naissent entre 1960 et 1980. Vient alors une deuxième vague de démocratisation du savoir vers le milieu des années 1990 grâce au développement des nouvelles technologies et du multimédia avec les « pages Web et groupes de discussions sur Internet, activités scolaires, ateliers pour les enseignants, jeux et simulations pour les groupes communautaires, etc. » (Koster & Schiele, 1998, p. 69). À cette même époque, on remarque que certaines expositions sont de plus en plus commerciales et sont caractérisées par une « muséologie du divertissement » (Schiele, 2001, p. 139). En même temps, les expositions deviennent « engagées » et visent généralement à rendre les citoyens responsables envers les espèces en voie de disparition (Miller dans Koster & Schiele, 1998). À l'heure de la conscientisation de nos actions sur la biodiversité et l'environnement, ce mouvement s'est décuplé et il s'agit dorénavant de sauver la planète et ses ressources (Freedman, 2000). Le Biodôme de Montréal incarne parfaitement cette évolution.

LE MUSÉE ET LA RESPONSABILITÉ SOCIALE

Suite à ces définitions et ce bref aperçu historique des musées de sciences naturelles, il est possible de voir que le rôle de ces institutions semble avoir changé au cours des années, et ce, en lien avec les paysages sociaux et politiques dominants. En adoptant une posture interdisciplinaire de type « inter » ou « trans » au sens de Develay (2009), il nous est possible de mieux comprendre les différents rôles et fonctions de cette institution eu égard à la question de la responsabilité sociale. Nous constatons que les fonctions muséales évoluent en fonction de l'inscription des musées dans leur société. Il sera ici question de réfléchir sur ces fonctions et l'évolution de leurs rapports dans le temps pour mieux comprendre le mouvement actuel de responsabilisation sociale.

De plus, en comprenant mieux le rôle actuel des musées de sciences naturelles et leurs tendances, il nous sera plus facile d'étudier comment les collections peuvent contribuer à ce mouvement, et ce, à travers une réflexion sur l'incarnation réelle des musées de leur société d'appartenance. C'est ainsi la relation entre le musée de sciences naturelles et les communautés qu'il sert dans un contexte spécifique qu'il sera possible d'éclaircir.

Le questionnement principal de cette recherche est le suivant : l'évolution du rôle du musée de sciences naturelles à travers le temps est-elle à la base de la tendance à la responsabilisation sociale actuelle? Les objectifs d'une telle étude sont multiples. En premier lieu, il s'agit de comprendre l'évolution des fonctions et du rôle du musée de sciences naturelles à travers le

temps. En deuxième lieu, il s'agit de déterminer quelle est la place attribuée à cette institution dans la société actuelle. En troisième lieu, il s'agit d'examiner s'il y a une correspondance entre le rôle du musée de sciences naturelles et le rapport au savoir des sociétés dans le temps. En quatrième lieu, il s'agit de déterminer dans quelles mesures les musées de sciences naturelles peuvent être des acteurs sociaux de l'environnement et ainsi être responsables socialement. En dernier lieu, il s'agit d'amorcer des pistes de réflexion sur le rôle du musée de sciences naturelles dans les années à venir. Nous croyons que le rôle actuel du musée de sciences naturelles est celui d'être à la fois informatif et transformatif, c'est-à-dire pour une mobilisation sociale par rapport à certains sujets environnementaux.

MÉTHODOLOGIE

D'un point de vue méthodologique, cette recherche théorique s'appuie sur l'analyse des publications concernant l'histoire et les différents rôles des musées de sciences naturelles depuis leur création. Elle s'intègre dans le domaine des sciences humaines et sociales, puisqu'elle traite d'intervention au niveau de l'action du musée sur les visiteurs et la société.

Pour commencer, un travail de « débroussaillage » a été effectué pour bien cerner la problématique de l'article, les définitions et l'histoire générale des musées de sciences naturelles afin de comprendre le contexte dans lequel s'inscrit cette institution. Ensuite, une revue des publications a été réalisée afin de comprendre les différents rôles de ce type de musée à travers le temps.¹ Finalement, une analyse de ces écrits a été faite afin d'en dégager des éléments de réponses qui seront présentés dans la prochaine partie.

LES DIFFÉRENTS RÔLES DU MUSÉE DE SCIENCES NATURELLES DEPUIS LEUR CRÉATION

Comme mentionné précédemment, les musées de sciences naturelles voient le jour en Europe avec le siècle des Lumières, où l'État prend en charge les collections, pour ensuite se multiplier en Amérique et un peu partout dans le monde (Gob & Drouguet, 2006). Si les collections s'ouvrent au public à cette époque et que le musée prend une forme qui émerge

1. Les sources consultées ont été la bibliothèque de l'Université de Montréal (livres, périodiques électroniques : La lettre de l'OCIM, Museum Management and Curatorship, Muse, Museum and Society, Curator, etc., ressources électroniques, encyclopédies, banques de données : Art Full Text, Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP/CHIN), BMuse, Conservation Online CoOI, Francis, Web of Science, etc.), la Bibliothèque et archives nationale du Québec, Internet (Google Scholar et sites officiels des musées et des associations de science naturelle), Observatoire SMQ (Dossiers professionnels), ICOM (producteurs de normes nationales et internationales) / NATHIST, Anciens travaux d'étudiants en muséologie de l'UdeM et de l'UQAM et les rapports annuels de certains musées de sciences naturelles.

de cette volonté, ce n'est pas par hasard. En effet, cela répond à une nécessité sociale où des richesses privées deviennent publiques et constituent les premiers fondements d'un patrimoine collectif et national. Le musée de sciences naturelles s'inscrit alors dans « l'espace public en cours de création » (Poulot, 2005, p. 39). Les musées de la fin du 18^e et du début du 19^e siècle, attribuent aux notions de démocratisation du savoir, de public et aux fonctions de conservation et de diffusion une place importante.¹ Durant cette période, l'éducation est confinée dans les salles des musées qui laissent plus à deviner qu'à comprendre. Il s'agit davantage de classer, de montrer et de nommer le plus de spécimens possible dans le but de formuler des lois de la nature que de leur donner un sens culturel (Kadanoff, 2002). De nombreux legs, dons et acquisitions sont faits, ainsi qu'un immense travail sur les collections. Le musée joue alors un **rôle de monstration ou d'exhibition** de ces spécimens précieux appartenant dorénavant à la nation (Genoways & Andrei, 2008).

Au milieu du 19^e siècle, la fonction d'éducation commence à prendre plus d'ampleur avec le souci d'interprétation des savoirs et des spécimens présentés. Les mots d'ordre étant « éclectisme, romantisme, nationalisme », il y aura une frénésie de création de nouveaux musées et une diversification de leur thématique, et ce, un peu partout dans le monde (Van Praet, 1989). Les musées de sciences naturelles exposeront, avec un goût prononcé pour l'accumulation, des spécimens naturalisés, des fossiles, des minéraux, des herbiers et des illustrations à l'intérieur de leurs murs. Les muséums, quant à eux, exposeront des plantes et des animaux vivants dans des jardins botaniques et des ménageries (Gob & Drouguet, 2006).

Ensuite, vers la fin du 19^e siècle, ce sont les principes de classification et d'exposition évolutionnistes qui règnent : la fonction d'étude prend davantage de place. Ces principes sont importants pour rendre les collections claires, visibles et connues. Le musée de sciences naturelles possède alors un **rôle autoritaire et de construction des savoirs**. Deux principaux aspects sont alors présents. Le premier aspect est que le musée est considéré comme un « laboratoire » pour les disciplines scientifiques, fournissant les différents contextes dans lesquels les éléments du passé qu'ils organisaient peuvent être rendus pensables et perçus en tant que nouvelles réalités pour les disciplines. Ce qui est présenté est vrai et absolu. Le deuxième aspect porte sur les expositions et l'expertise. Les connaissances montrées sont des composantes significatives de la culture de la fin du 19^e siècle, enrôlant les musées de sciences naturelles dans des nouvelles stratégies de gouvernance culturelle (Bennet, 2004). Ces institutions culturelles donnent alors de l'importance au développement de programmes éducatifs qui incluent des espaces d'exposition différents des collections de recherche à l'intérieur des musées de sciences naturelles. Deux grandes séparations s'effectuent alors : les professionnels des musées commencent à séparer les collections de recherche, les collec-

tions universitaires et les collections exposées et choisissent les spécimens qui seront montrés au public, et les collections vivantes sont transférées dans des zoos et des jardins botaniques qui deviennent des entités à part entière différentes du musée (Genoways & Andrei, 2008). Les musées de sciences naturelles sont alors source de grande fierté nationale et de conciliation des communautés savantes. Ils ont un **rôle de plus en plus fort d'éducation du grand public et se spécialisent** (Genoways & Andrei, 2008).

Pour continuer, les découvertes successives qui arrivèrent dans la première moitié du 20^e siècle permirent aux musées de mieux conserver et préserver leurs collections de manière sérieuse et scientifique. Le rôle du musée s'est transformé en **protecteur du patrimoine et détenteur de l'expertise**, et les fonctions de conservation et de recherche y sont dominantes. Les collections, ayant connu une expansion fulgurante à la fin du siècle précédent, sont devenues davantage permanentes pour les générations futures « grâce au perfectionnement de la science » (August, 1876, p. 40). Des laboratoires sont créés dans les musées pour effectuer de la recherche et restaurer les collections : les activités scientifiques du musée se développent de plus en plus.

Ensuite, un certain renouveau se met en place dans les années 1970 lorsque les différentes nationalités souhaitent se doter d'institutions muséales valorisant leur identité. On parle alors de « décolonisation muséale » et du **rôle de construction d'identité** par le musée (Harrison & O'Donnell, 2010). Les collections ethnographiques sont majoritairement restituées ou transférées dans des musées d'ethnographie, de civilisation ou d'histoire (Somé, 2003). C'est aussi à ce moment que les enfants commencent à être considérés et que certaines institutions vont même leur consacrer des espaces d'exposition particuliers (Gob & Drouguet, 2006). Vers cette époque, la « nouvelle muséologie » marque un approfondissement considérable de la recherche sur les musées et de la prise de conscience de son **rôle sociétal et économique** (Dibley, 2011). De plus, le développement du tourisme culturel dans la deuxième moitié du 20^e siècle permet de débloquer les budgets publics nécessaires au renouvellement et à la création de nouveaux complexes muséaux, notamment avec les écomusées, ce système mixte d'entreprise-musée (Cousin, 2000), mais aussi à de nouvelles formes de muséographies davantage diversifiées. On passe des dioramas aux expositions utilisant des nouvelles technologies interactives (Insley, 2008). À cette époque, le rôle du musée devient de plus en plus un **rôle de relance économique et d'interprétation du patrimoine** selon les thèmes choisis.

Au cours des dernières décennies, le rôle du musée a été marqué par de nombreuses mutations et innovations en ce qui a trait à sa responsabilité sociale. La fonction d'éducation, axée sur l'accessibilité intellectuelle, physique et sociale, est principalement mise en place à travers les expositions, l'interprétation et les nouvelles techniques en muséographie. Aujourd'hui, le Comité international pour les musées et collections de sciences naturelles (NATHIST) s'intéresse à la

1. Tel est le cas avec la très célèbre collection de l'Ashmolean Museum à Oxford (Sicard, 1999).

conservation de la diversité biologique (tant dans les collections que dans la nature), à l'étude scientifique de l'ensemble du patrimoine naturel et à la transmission au grand public de ces connaissances par l'intermédiaire de la muséographie, de conférences et de travaux de terrain, etc. (ICOM, *NATHIST*). En raison de la prise de conscience des communautés de l'environnement et de la biodiversité (Silvertown, 2011), ainsi que d'un développement exponentiel des technologies dans l'analyse et la recherche effectuée sur les collections (Suarez & Tsutsui, 2004), on assiste à une transformation dans la transmission du savoir et du rapport au savoir dans plusieurs sphères de la société (Lemay dans Darbellay & Paulsen, 2011). Il ne s'agit plus seulement d'exposer les différents savoirs au public, mais plutôt d'inclure les communautés sociales auxquelles le musée de sciences naturelles s'adresse afin de changer les comportements et les habitudes de vie du public au bénéfice de la nature et de l'environnement (Mairesse, 2000; Porcedda, 2009). Différentes initiatives sont d'ailleurs mises en place pour sensibiliser les visiteurs aux sujets environnementaux, notamment la participation citoyenne et les « expositions engagées » (Janes, 2009, p. 127). Cette volonté de devenir un acteur social de la part des musées de sciences naturelles est présente de différentes manières. Par exemple, l'éducation du grand public, avant réservée aux professionnels des institutions muséales, est maintenant parfois réalisée par les chercheurs (Sandell & Nightingdale, 2012). Puis il y a une volonté de transformer les institutions en « musées verts », des spécifications concernant le développement durable se retrouvant dans les valeurs des institutions, etc. (Porcedda, 2009). Cette évolution du rôle social de l'institution semble être provoquée par une profonde réflexion et une remise en question des fonctions du musée de sciences naturelles dans notre société actuelle, mais également d'un changement progressif de vision des projets savants (Rader & Cain, 2008). Finalement, le rôle émergent du musée de sciences naturelles serait alors un **rôle participatif et transformatif** à travers les différentes expositions et initiatives mises en place, mais aussi de **divertissement** (Fortin-Debart, 2003; Fortin-Debart & Girault, 2009).

En outre, il est possible de dire que les fonctions des musées de sciences naturelles ont évolué au fil des années, et ce, afin d'être « à la grandeur de l'homme qu'il veut servir » (Arpin, 1997, p. 34). En effet, « conservation, recherche et éducation sont comme les maillons d'une même chaîne et tous doivent être également solides » (Godwin, 1953, p. 220). Dans tout musée moderne, le service pédagogique « complète ou diversifie les autres missions premières [...] qui fondent l'institution muséale ». Certains musées, soit à cause des demandes sociales dont ils sont l'objet, soit à cause des buts que les institutions sous tutelle leur assignent, « font même de leurs préoccupations éducatives une priorité » (Coppéy & Jacobi, 1995, p. 10-11). Cette tendance est également présente dans les musées de sciences naturelles. Toutefois, serions-nous les témoins de l'apparition d'une autre forme de musée et d'une nouvelle fonction au sein de cette institution, c'est-à-dire la fonction morale de responsabilité sociale?

LA FONCTION MORALE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

Selon une vision traditionnelle, les professionnels et les chercheurs s'entendent pour définir le musée comme un « espace public » qui permet de mettre des objets, des spécimens et des connaissances à la disposition des visiteurs (Meunier, 2012). Au tournant du 20^e siècle, l'autorité scientifique et sociale que possédaient ces institutions a graduellement diminué en raison de la baisse d'intérêt et de la négligence du musée et de ses collections. En effet, ces dernières ont créé le stéréotype que les musées scientifiques étaient des entrepôts sales et poussiéreux d'animaux empaillés et d'insectes sans intérêt (Fisher Ramsey, 1938). Toutefois, le renouveau social et économique de ces institutions à la fin du 20^e et au début du 21^e siècle a redonné de la crédibilité et de la popularité aux musées de sciences naturelles, qui sont, selon une vision contemporaine, maintenant davantage perçus comme représentatifs des préoccupations sociales actuelles (Porcedda, 2009). En effet, en se réconciliant et en travaillant pour et avec les communautés qui composent leurs publics, les musées de sciences naturelles pourront continuer à être des institutions actuelles, actives et pertinentes.

D'ailleurs, Bennett suggère que les musées de sciences naturelles doivent être compris à la fois en et à l'intérieur de la modernité, appartenant et aidant à former son organisation des relations entre le passé et le présent et, en plus, fonctionnant à l'intérieur de celles-ci pour initier et réguler un mouvement « progressiste » entre le passé et le présent (2004, p. 187). Auparavant, à l'intérieur des musées de sciences naturelles, l'emphase était mise sur la propagation des savoirs à travers une temporalité distincte. Maintenant, il s'agit encore de diffuser les différents savoirs potentiels des collections, mais également à chacun d'entre nous de pouvoir construire certains savoirs selon nos propres intérêts. Aujourd'hui, plusieurs institutions culturelles tirent leur origine ou empruntent des fonctions au musée de sciences naturelles et se spécialisent tout en étant distinctes du musée, par exemple les zoos, les jardins botaniques, les universités, les collections scientifiques, les parcs nationaux, les refuges, les aires de conservations, les organismes de protection de la faune et de la flore, les gouvernements, etc. Le nouveau modèle mis en place est un modèle de connaissance en partenariat avec d'autres institutions travaillant sur un même projet ou ayant un but semblable (Hennes, 2007). De plus, Internet permet la création de réseaux dynamiques et augmente exponentiellement l'accessibilité des collections, des savoirs et des connaissances reliées au domaine des sciences naturelles (Commission biologique du Canada, 2003). Ce partage de connaissances et la meilleure compréhension de la complexité du monde dans lequel nous vivons permettront de travailler plus efficacement sur des projets aux objectifs partagés qui émergeront de cette compréhension. Ces derniers seront bénéfiques pour différentes communautés qui pourront ainsi s'exprimer dans des institutions reflétant cette mouvance : les musées de sciences naturelles (Cameron, 2011a). Le défi est d'arriver à

trouver une harmonie entre l'humanité et la nature. Ce dernier doit être pris en compte non seulement par les musées, mais par toutes les composantes de la société (Yuqin, 2008). Une conséquence de cela sera de repenser le musée comme une institution non linéaire ou close qui peut s'organiser de manière adaptée à son environnement et à ses acteurs. Il est aussi nécessaire de reconsidérer les liens qui unissent l'institution et les communautés pour trouver l'identité propre de chaque musée. Finalement, la présence du même point de vue épistémologique est requise. En effet, il faut retravailler et mettre au clair les préoccupations dominantes du moment avec des objectifs précis, impartiaux et avoir la certitude que tous les acteurs des différents projets sont au même diapason (Cameron, 2011b). Le processus gouvernant cette émergence doit être large, démocratique et dirigé par des savoirs et des analyses concrètes laissant place aux compétences de chaque acteur (Freedman, 2000).

CONCLUSION

Comme nous avons pu le voir, il semble que l'évolution du rôle du musée de sciences naturelles à travers le temps est à la base de la tendance à la responsabilisation sociale actuelle. De plus, l'évolution des rôles et les fonctions mises de l'avant à une époque sont influencées par le rapport au savoir dominant, un renouvellement épistémologique étant nécessaire dans la conceptualisation et les opérations des institutions dans de telles circonstances. À la lumière de toutes ces informations, il nous sera possible de continuer notre recherche afin de déterminer de quelle manière les collections de sciences naturelles peuvent contribuer à ce mouvement de responsabilité sociale de ces institutions patrimoniales. D'ailleurs, la valeur des collections de sciences naturelles est immense, puisqu'elles permettent de reconstruire l'histoire du vivant, d'analyser le présent et de faire des projections en ce qui concerne l'avenir (Pyke & Ehrlich, 2009).

Les musées de sciences naturelles ne rendent pas seulement le passé visible, ils interprètent ce passé à travers des spécimens pour des finalités sociales et civiques précises. Ils présentent non seulement la nature, mais la société et aussi notre rapport à celles-ci (Bennet, 2004). Les circonstances historiques, scientifiques, sociales et économiques qui ont donné naissance aux plus grands musées du monde n'existent désormais plus. À leur place, on retrouve un nouveau contexte public qui transforme les musées anciennement centrés sur les objets en des organisations centrées sur l'information (Freedman, 2000). En même temps, les mécanismes de survie économique des musées sont en train de changer de grande philanthropie à des programmes d'innovation en développement et des comportements attentifs aux marchés. Répondre aux besoins des futures générations de visiteur et cultiver la prochaine génération de financeurs ne sera pas facile. Des changements massifs dans la toile sociale de notre nation vont rapidement demander de nouveaux genres d'institutions jouant un nouveau rôle dans la société. Les musées qui vont arriver à

remonter ce défi seront non seulement en compétition avec les autres secteurs de la société, notamment touristique, mais aussi pour l'attention du public et le financement. Le succès futur des musées va nécessiter la réinvention de l'institution pour que leur raison d'être soit évidente et leur mission clairement alignée avec les besoins des générations futures (Dubuc, 2012). Comme le souligne l'UNESCO, les musées « permettent la présentation de notre identité et de notre diversité dans un monde en perpétuelle mutation » (2011). Une institution inscrite dans cette mouvance et mouvante elle-même est donc une institution qui pourra survivre à travers les années et qui saura s'adapter à son environnement et répondre adéquatement aux préoccupations sociales de ses visiteurs (Freedman, 2000). Nous pensons que ce nouveau rôle est un rôle d'acteur social engagé, flexible, dynamique et proactif envers la conservation de l'environnement et la compréhension de la biodiversité.

RÉFÉRENCES

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Allen, G. (1978). *Life Science in the Twentieth Century*. Cambridge : Cambridge University Press.

Arpin, R. (1997). *Plaidoyer pour des musées au service de la société*. Des musées pour aujourd'hui. Québec : Musée de la civilisation.

Bennet, T. (2004). *Past Beyond Memory, Evolutions, Museums, Colonialism*. New York : Routledge.

Choffel-Mailfert, M.-J. & Rollet, L. (2006). Introduction. Dans Gerard, P.-A. (dir). *Les collections scientifiques des universités* (p. 9-11). Nancy : Presses Universitaires de Nancy, Collection Histoire des Institutions Scientifiques.

Coleman, L. V. (1939). *The Museum in America : A Critical Study*, (3 volumes). Washington : The American Association of Museums.

Dubuc, E. (2012). Les mutations muséales, pour une compréhension élargie de la fonction des musées. Dans Meunier, A (dir). *La muséologie, champ de théories et de pratiques* (p. 151-164). Collection Publics et Culture, Presses de l'Université du Québec.

Key, A. F. (1973). *Beyond four walls: the origins and development of Canadian museums*. Toronto : McClelland and Stewart.

Fisher Ramsey, G. (1938). *Education Work in Museums in the United States*. American Museum of Natural History (AMNH).

Genoways, H.H. & M. A. Andrei. (2008). *Museum Origins*. Californie : Left Coast Press.

Gob, A. & N. Drouguet. (2006). *La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels*, (2^e édition). Paris : Armand Colin, Collection U.

Harrison, R. & D. O'Donnell. (2010). Natural Heritage. Dans West, S. (dir.). *Understanding heritage in practice* (p. 88-126). Manchester : Manchester University Press, The Open University.

Janes, R. R. (2009). *Museums in a Troubled World, Renewal, Irrelevance or Collapse?* Londres : Routledge.

Koster E. H. & B. Shiele. (1998). *La révolution de la muséologie des sciences : Vers les musées du XXI^e siècle?* Presses Universitaires de Lyon : MultiMondes.

Hudson, K. (1975). *A Social History of Museums*. Londres : MacMillan Press.

Hudson, K. (1987). *Museums of Influence*. Cambridge : Cambridge University Press.

Lemay, V. (2011). La propension à se soucier de l'Autre : promouvoir l'interdisciplinarité comme identité savante nouvelle : complémentaire et utile. Dans Darbellay, F. et Paulsen, T. (dir.), *Au miroir des disciplines. Réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter- et transdisciplinaires* (p. 25-47). New York : Peter Lang.

Meunier, A. (2012). L'éducation muséale, Fragment d'une muséologie inachevée? Dans Meunier, A (dir). *La muséologie, champ de théories et de pratiques* (p. 101-119). Collection Publics et Culture, Presses de l'Université du Québec.

Murray, D. (1904). *Museums. Their History and their Use*. Glasgow. James MacLehose and Sons, Publishers to the University.

Porcedda, A. (2009). *Musée & Développement Durable, Les Muséums nature de Montréal*. Paris : L'Harmattan, Édition Patrimoines et Sociétés.

Poulot, D. (2005). *Musée et muséologie*. Paris : La Découverte.

Rivière, G. H. (1992). L'écomusée, un modèle évolutif. Dans Desvallées, A. (dir.), *Vagues : une anthologie de la nouvelle muséologie, Volume 1*. Paris : Éditions W.

Sandell, R. & Nightingdale, E. (2012). *Museums, equality and social justice*. New York : Routledge.

Schiele, B. (2001). *Le musée des sciences, Montée du modèle communicationnel et recomposition du champ muséal*. Paris : L'Harmattan, Collection Communication et Civilisation.

Silvertown, J. (2011). *Fragile Web, what next for nature?* Londres : National History Museum, The Open University.

Somé, R. (2003). *Le musée à l'ère de la mondialisation, pour une anthropologie de l'altérité*. Paris : L'Harmattan, Collection Esthétiques.

Van Praet M. (1989). *Faire voir /Faire savoir, la muséologie scientifique au présent*. Sous la direction de Schiele, B. Contradictions des musées d'histoire naturelle et évolution de leurs expositions. Québec : Musée de la civilisation.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

OECD Global Science Forum. (2008). *Second Activity on Policy Issues Related to Scientific Research Collections*. Washington.

ARTICLES DE PÉRIODIQUES

August, H. A. (1876). The History of the Origin and Development of Museums. *The American Naturalist*, 10, 80-89. Dans Genoways, H.H. & M. A. Andrei. (2008). *Museum Origins*. Californie : Left Coast Press.

- Cameron, F. (2011a). From mitigation to creativity : the agency of museums and science centres and the means to govern climate change. *Museum and society*, 9(2), 90-106.
- Cameron, F. (2011b). Guest editorial : Climate change as a complex phenomenon and the problem of cultural governance. *Museum and society*, 9(2), 84-89.
- Conway, W. G. (2011). Buying Time for Wild Animals With Zoos. *Zoo Biology*, 30, 1-8.
- Coppey, O. & D. Jacobi. (1995). Introduction, Musée et éducation : au-delà du consensus la recherche du partenariat. *Publics et Musées*, 7(7), 10-22.
- Cousin, S. (2000). Un brin de culture, une once d'économie : écomusée & écomusée. *Publics & Musées*, 17(17-18), 115-137.
- Develay, M. (2009). « La science et le problème » La discipline simplifie l'enseignement de la Science, mais c'est la transdisciplinarité qui permet d'enseigner la résolution des problèmes. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 15(37), 53-68.
- Dibley, B. (2011). Museums and a common world : climate change, cosmopolitics, museum practice. *Museum and society*, 9(2), 154-165.
- Fortin-Debart, C. (2003). Le musée de sciences naturelles, un partenaire de l'école pour une éducation relative à l'environnement : du message scientifique au débat de société. *VertigO*, 4(2), 1-10.
- Fortin-Debart, C. & Girault, Y. (2009). De l'analyse des pratiques de participation citoyenne à des propositions pour une éducation à l'environnement. *Éducation relative à l'environnement*, 8, 129-145.
- Freedman, G. (2000). The Changing Nature of Museums. *Curator*, 43(4), 295-306.
- Godwin, M. W. (1953). Ressources éducatives des musées. *Museum International*, 6(4), 220-227.
- Hennes, T. (2007). Hyperconnection : Natural History Museums, Knowledge, and the Evolving Ecology of Community. *Curator* 50(1), p. 87-108.
- Insley, J. (2008). Little landscapes : dioramas in museum displays. *Endeavour*, 32(1), 27-31.
- Kadanoff, L. P. (2002). Sue's Several Heads, the évolution of natural history museum, *Perspective in Biology and Medicine*, 45(2), 272-280.
- Maïresse, F. (2000). La belle histoire, aux origines de la nouvelle muséologie. *Publics & Musées*, 17(17-18), 33-56.
- Nélisse, C. (1993). L'intervention : une surcharge de sens de l'action professionnelle. *Revue internationale d'action communautaire*, 29(69), 167-181.
- Pyke, G. H. & Ehrlich, P. R. (2009). Biological collections and ecological / environmental research : a review, some observations and a look to the future. *Biological Reviews*, 85, 247-266.
- Rader, K. A. & Cain, V. E. M. (2008). From natural history to science : display and the transformation of American museums of science and nature. *Museums and Society*, 6(2), 152-171.
- Sicard, M. (1999). Ce que fait le musée... Science et art, les chemins du regard. *Publics et Musées*, 16(16), 41-53.
- Suarez, A. V. & Tsutsui, N. D. (2004). The Value of Museum Collections for Research and Society. *BioScience*, 54(1), 66-74.
- Yuqin, D. (2008). The Role of Natural History Museums in the Promotion of Sustainable Development. *Museum International*, 237-238(1-2), 20-28.

SITES INTERNET

AMHNC, Alliance des musées d'histoire naturelle du Canada. (2010). Repéré à http://www.naturalhistorymuseums.ca/index_f.htm

Association des musées canadiens. (2011). Rapport annuel. Repéré à http://www.museums.ca/A_propos/Rapport_annuel/?n=12-263

Britannica Online Encyclopedia. (2008). London Zoo. Repéré à <http://www.britannica.com/EBchecked/topic/347146/London-Zoo>

Commission biologique du Canada (2003). Le rôle des spécimens de référence pour valider les recherches faunistiques et écologiques, Document n° 9. Repéré à <http://www.biology.ualberta.ca/bsc/briefs/brfvouchers.htm>

Encyclopaedia Universalis. (2012). Linné Carl Von (1707-1778). Repéré à <http://www.universalis.fr/encyclopedie/carl-von-linne/>

International Council of Museums, Committee for Museums and Collections of Natural History. (2012). ICOM NATHIST. Repéré à <http://www.icomnathist.org/>

International Council Of Museums, La Communauté Muséale Mondiale (2012). Définition du musée. Repéré à <http://icom.museum/la-vision/definition-du-musee/L/2/>

Muséum national d'Histoire naturelle. (2012). Histoire. Repéré à http://www.mnhn.fr/museum/office/national/national/presentation/rub-connaître/ss-connaître/fiche-connaître.xsp?ARTICLE_ARTICLE_ID=199&idx=0&nav=liste

UNESCO, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (2011). Musées. Repéré à http://portal.unesco.org/culture/fr/ev.php-URL_ID=35032&URL_DO=-DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

ANNEXE I

CHANGEMENTS DANS LA TYPOLOGIE DES MUSÉES DE SCIENCES NATURELLES

Au début du 14^e siècle, la discipline étudiant la nature et les organismes vivants se basait principalement sur Darwin. On parlait alors « d'histoire naturelle », puisque s'intéresser au monde vivant, c'était s'intéresser à l'histoire. Les musées étudiant ce type de collection étaient appelés des muséums ou des musées d'histoire naturelle. Puis, il y a eu l'influence de Claude Bernard, où la physiologie et l'homéostasie dominent. On parlait alors de sciences naturelles, le terme « science » donnant plus de prestige, de crédibilité et étant plus populaire. Après Monod, Jacob et Lwoff, trois Nobels français, on parla alors de « biologie ». Aujourd'hui, on parle plutôt de « sciences de la vie et de la terre » et « sciences de l'environnement ». Pourtant, les musées possédant des collections d'organismes vivants se dénomment encore musées d'histoire naturelle ou musées de sciences naturelles, le terme muséums étant réservé à ce type de musée en Europe (Develay, 2009).

D'ailleurs, Coleman, dans une étude effectuée en 1939 sur les musées américains, a remarqué que quelques musées nationaux commençaient à changer de nom en résonance avec les changements dans le paysage scientifique et culturel de l'époque. Il argumente que le terme « sciences naturelles » est devenu plus populaire qu'« histoire naturelle » puisque le terme « science » décrivait mieux « la portée de ce champ muséal et était mieux perçu ». Par ailleurs, pour les fondateurs, les directeurs et les visiteurs de l'époque, musée de « sciences naturelles » convenait davantage que musée « d'histoire naturelle » au triomphe des méthodes scientifiques sur les méthodes historiques pour étudier la nature (Allen, 1978).

Il est intéressant de remarquer que la typologie des musées de sciences naturelles semble faire écho à son rôle ou sa perception qui change au rythme de l'épistémologie dominante (de positiviste à constructiviste).



Bénédicte Thérien

NOTE BIOGRAPHIQUE

Ingénieure de formation, Bénédicte Thérien possède une maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke. Elle cumule plus de 20 ans d'expérience en gestion de projets techniques et en gestion d'un programme de formation universitaire en environnement. Elle a commencé un doctorat interdisciplinaire afin de protéger l'environnement par l'incitation de changements de comportements individuels comme moyen d'améliorer l'état de la planète par le « penser global et l'agir local ».

b.therien@hotmail.com

MARKETING SOCIAL

Le marketing social comme outil d'interven- tion environnemental

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est de présenter le marketing social comme outil d'intervention visant un changement de comportements, particulièrement dans le domaine de l'environnement. Pour ce faire, l'on commencera par situer le marketing social par rapport aux autres interventions sociales, ensuite, les différents champs d'action et les particularités du marketing social seront présentés avec des exemples d'application dans le domaine de l'environnement. Nous poursuivrons avec un survol du cadre théorique pour terminer avec une compilation de ses principales critiques et des pistes de développements futurs.

ABSTRACT

The objective of this paper is to present social marketing as an intervention tool aiming the adoption of pro-environmental behaviors. To do so, we begin by situating social marketing with regards to other social interventions. Then, the various range of action and the characteristics of social marketing will be presented with examples of application in the field of the environment. We continue with an overview of the theoretical framework to finish with a compilation of his main criticisms and possible future developments.

STRATÉGIES D'INTERVENTION DIVERSES EN ENVIRONNEMENT: UN BUT COMMUN

Il existe différentes stratégies d'intervention visant une protection accrue de l'environnement et un changement en faveur de comportements plus écoresponsables, par exemple les politiques et réglementations environnementales, les incitatifs économiques (ex. bonus-malus), l'éducation relative à l'environnement et les campagnes de sensibilisation et d'information du public, pour ne nommer que celles-ci. Le marketing social est donc une stratégie parmi d'autres visant une amélioration de pratiques sociales et environnementales. Il partage d'ailleurs certaines caractéristiques avec plusieurs stratégies mentionnées ci-haut, notamment d'être à l'écoute de la clientèle plutôt que d'adopter une attitude paternaliste d'experts, de segmenter la clientèle afin d'en cibler une tranche pour augmenter l'efficacité des mesures, de mettre l'accent sur le changement de comportements (et non simplement sur le changement d'attitude), d'évaluer les résultats et considérer les individus ou l'organisation en amont (politiques publiques) et autour de la clientèle cible (amis, familles) (Hasting & Angus, 2011). Il se distingue également sur d'autres aspects, que nous approfondirons plus loin.

Bien que l'on parle de marketing, le marketing social ne fait pas référence à la promotion d'une marque associée à une cause sociale, ni au marketing par réseau social, non plus au marketing de produits verts. Alors qu'est-ce que le marketing social?

MARKETING SOCIAL : DÉFINITION ET PERTINENCE

Au début des années 1970, Kotler et Zaltman furent les premiers à utiliser le terme « marketing social » pour décrire les

outils et concepts de marketing¹ utilisés à des fins non commerciales, c'est-à-dire qui ne visaient pas vendre des produits et services afin d'en faire un profit. Ils utilisèrent le terme « social » pour le différencier du marketing « commercial » et pour démontrer que le marketing pouvait aussi être utilisé pour la promotion de causes sociales. Leur définition s'énonce comme suit : « *Social marketing is the design, implementation, and control of programs calculated to influence the acceptability of social ideas and involving considerations of product planning, pricing, communication, distribution, and marketing research.* » (Kotler & Zaltman, 1971, page 5). Une définition plus récente illustre bien l'évolution du concept vers des interventions visant un changement volontaire de comportements pour créer des bénéfices nets à l'individu, la communauté et la société en général : « *Social Marketing is the use of marketing principles and techniques to influence a target audience to voluntarily accept, reject, modify, or abandon a behavior for the benefit of individuals, groups, or society as a whole* » (Kotler, Roberto, & Lee, 2002, p. 5).

Le marketing social est principalement utilisé pour inciter un changement de comportements dans le domaine de la santé publique (Catriona M F Bonfiglioli, 2008; Hoek & Jones, 2011; Hirji & Marsden, 2012), par exemple pour combattre l'obésité chez les enfants (Henley & al., 2011), pour inciter le port du condom ou des pratiques sexuelles à moindre risque (Sewak & Singh, 2012; Longfield & al., 2011), pour cesser de fumer (de Meyrick, 2007; Diehr et al., 2011)) ou encore pour la promotion des filets contre la malaria (Omona, 2009; Mathanga & al. 2005). Plus récemment, ces techniques ont aussi été utilisées dans d'autres domaines tels que la lutte au racisme (Madill & Abele, 2007), la conduite automobile sécuritaire, le port de la ceinture de sécurité (Beall & al., 2012)

1. Notamment le modèle des quatre « P » aussi appelé *marketing mix* : produit (*product*), prix (*price*), distribution (*place*), publicité (*promotion*). Un auteur en rajoute deux : *partnership* et *positionning* (Saini & Mukul, 2012).

et la protection de l'environnement (McKenzie-Mohr & al., 2012; Alhroot, 2012; Haq & al., 2008; McKenzie-Mohr, 1994; Shahram & Bahram, 2011; Peattie & Peattie, 2009).

3 500 participants et invités de la 2e édition du *World Non-Profit and Social Marketing Conference* en Irlande en 2011 ont été invités à répondre à un sondage, notamment à une question leur demandant d'identifier les domaines ayant le plus progressé grâce au marketing social. De ces chercheurs et experts en communication et en marketing provenant de partout dans le monde, 280 ont répondu au sondage et ont placé l'environnement à l'avant-dernier rang avec 34% des choix (figure 1).

Par contre, les mêmes répondants ont placé l'environnement au 3e rang des domaines ayant le plus grand besoin de la contribution du marketing social, avec 50% des votes (figure 2).

Généralement, lorsqu'un changement de comportements est visé dans la sphère sociale, le moyen principalement utilisé se limite à une campagne d'information et d'éducation sur un problème particulier ou sur le comportement à adopter. Bien que ces campagnes puissent être utiles pour augmenter la conscience et changer l'attitude, plusieurs études ont démontré une piètre corrélation entre les attitudes et les comportements (Arbuthnott, 2009) ou qu'un changement de comportement se produit rarement simplement en fournissant l'information manquante (McKenzie-Mohr et al., 2012). Pour illustrer ce fait, prenons l'exemple du don de sang. Bien que la plupart des gens reconnaissent les bienfaits d'un don de sang et peuvent même énumérer plusieurs bonnes raisons pour le faire, seulement 3,5% des Canadiens éligibles en font un, selon le site de la Société canadienne du sang. Penser que la connaissance est suffisante pour agir se base sur l'hypothèse que c'est le manque d'information qui fait que l'individu ne pose pas le bon geste, c'est-à-dire que si les gens savaient quels gestes poser et leur importance, ils agiraient en conséquence. Mais les campagnes de sensibilisation unidirectionnelle et non interactive qui visent uniquement à informer font abstraction des conditions internes et externes du passage de l'attitude au comportement, par exemple les raisons financières, les pressions sociales ou simplement la facilité ou la paresse de certaines personnes.

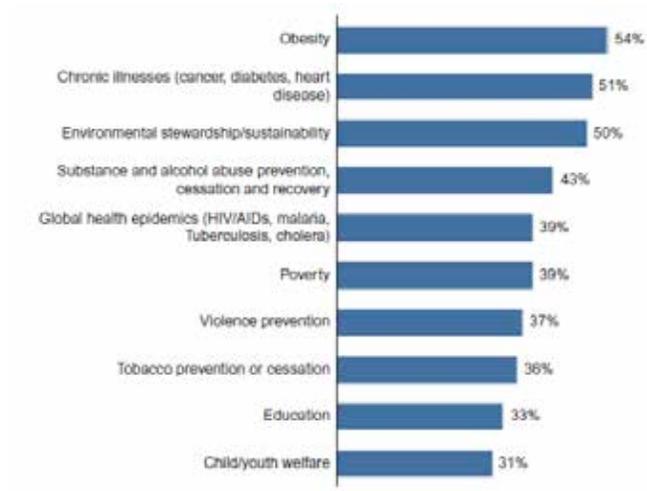
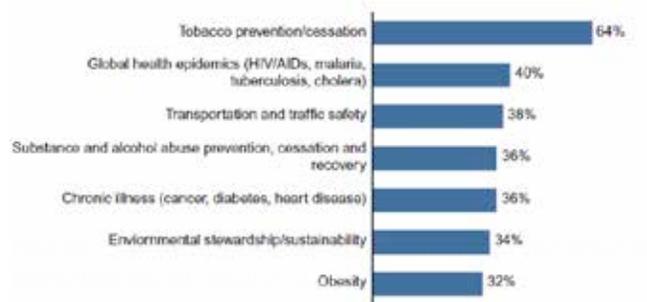
Si savoir quoi faire n'est pas une raison suffisante pour passer à l'action, la connaissance constitue généralement un préalable à l'action, surtout dans les cas où une nouvelle initiative est mise en place ou un changement est apporté à un programme existant et que les utilisateurs ne sont pas informés (Tabanico & Schultz, 2007), ou lorsque les informations sur les choix appropriés sont méconnues (ex. quel produit est le moins dommageable pour l'environnement, est-ce qu'un arbre de Noël artificiel est plus écologique qu'un arbre synthétique, etc.). Pour pallier à ce manque d'information, les campagnes d'information ont alors un rôle à jouer, de même que l'éducation relative à l'environnement (ERE) qui se définit comme « *a permanent process in which individuals and the*

community gain awareness of their environment and acquire the knowledge, values, skills, experiences and also the determination which will enable them to act - individually and collectively - to solve present and future environmental problems. » (UNESCO-PNUE 1987, p.6). En ce qui a trait aux connaissances, Kaiser & Fuhrer (2003) font la distinction entre différents types de connaissances, c'est-à-dire les connaissances déclaratives (connaître un fait concernant l'environnement), les connaissances des liens et impacts de nos actions (efficacité des connaissances), les connaissances procédurales (savoir comment agir) et finalement les connaissances sociales (liées aux motivations et comportements des autres).

PARTICULARITÉS DU MARKETING SOCIAL

Plusieurs professionnels ou organisations mettent en œuvre partiellement ou complètement les principes ou méthodes du marketing social, sans savoir qu'ils le font, alors que d'autres disent en faire alors qu'en réalité ils ne font que des campagnes de sensibilisation (Stead & al, 2007; McDermott & al, 2005). Mais quels sont les éléments constitutifs essentiels d'une stratégie complète de marketing social ? Andreasen (2002) en définit six, présentés au tableau 1, soit le changement de comportement, la recherche sur la clientèle cible, la segmentation, le *marketing mix*, l'échange et la compétition. Kotler et al., (2011) font plutôt la distinction entre ce qui constitue du marketing social (1- volonté d'influencer le comportement et 2- pour le bien de la société) et ce qui constitue les bonnes pratiques de marketing social (essentiellement les critères d'Andreasen). Ils considèrent même qu'une campagne basée uniquement sur la communication pourrait être du marketing social si elle vise les deux aspects constitutifs. Cependant, cette réduction du marketing social à une simple campagne de communication ne fait pas l'unanimité parmi les experts du domaine, notamment Andreasen, Mackenzie-Mohr et Hastings. C'est dire le niveau d'ambiguïté qui règne parmi les experts et le besoin d'une définition claire sur ce qu'est une intervention en marketing social et ses éléments constitutifs essentiels. Plusieurs reconnaissent que le marketing social est à un tournant critique (Beall et al., 2012), notamment concernant son devenir, et qu'il est nécessaire de promouvoir cette approche, autant à l'interne qu'en dehors du cercle des experts, comme en témoigne l'expression « *social marketing* » dans au moins deux titres d'articles (Andreasen, 2002; Wood, 2012).

D'autres approches de changement social font aussi appel à certaines des caractéristiques mentionnées au tableau 1, mais trois caractéristiques sont uniques au marketing social et en font sa particularité : soit le souci de faire plus que d'informer, l'utilisation du marketing mix (4 « P »), les notions d'échange et de compétition et le souci du maintien du comportement souhaité de façon durable dans le temps (Hastings & Angus, 2011 ; Kotler et al. 2011).



EFFICACITÉ DU MARKETING SOCIAL

Mais est-ce que cela fonctionne? En 2007, une des rares études à recenser de façon exhaustive et systématique les interventions en marketing social dans les domaines de l'activité physique et de l'utilisation de l'alcool, du tabac et de la drogue, conclut que le marketing social a bel et bien démontré son efficacité sur plusieurs comportements à changer, et ce, pour des groupes et environnements variés (Stead et al., 2007). Leur critère de sélection principal était que, peu importe leurs appellations, les interventions devaient obligatoirement inclure les six éléments présentés au tableau 1. Cette étude permet également de confirmer que le marketing social peut influencer un changement de comportement non seulement au niveau des individus ciblés, mais aussi en amont au niveau des professionnels, des organisations et des décideurs publics.

Certains exemples d'application dans le domaine de l'environnement présentés dans la prochaine section n'ont pas été réalisés en incluant systématiquement les six éléments du

tableau 1, ni en respectant complètement les étapes clés du marketing social (tableau 2). Pourtant, ils ont été sélectionnés comme des exemples de cas réussis, soit pour l'ensemble du programme mis en place, soit pour un aspect précis illustrant particulièrement bien un principe clé du marketing social. Il se peut que le marketing social soit encore trop récent dans le domaine de la protection de l'environnement pour que se soit constitué un corpus décrit scientifique aussi riche que dans le domaine de la promotion des saines habitudes de vie. De plus, il appert que le marketing social est mis en pratique de façon moins complète et rigoureuse pour le domaine de l'environnement car celui-ci semble privilégier la stratégie des campagnes de sensibilisation et d'éducation. Enfin, il appert également que certaines initiatives n'ont pas été mises en place avec l'intention claire de faire du marketing social, même si elles ont été analysées a posteriori comme une telle démarche.

EXEMPLES D'APPLICATION DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les initiatives¹ suivantes n'ont pas toutes été réalisées avec le souci de faire une démarche complète de marketing social respectant les critères du tableau 1. Pourtant toutes permettent de montrer l'importance de la clientèle cible et la multitude des stratégies mises en place pour changer le comportement, qui dépassent la simple transmission d'information.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

1. La Municipalité régionale de Halifax (MRH), en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, a mis en place une stratégie innovatrice pour le tri à la source des déchets humides, secs et recyclables de sources résidentielles et commerciales. En vigueur depuis 1999, la méthode de Halifax offre une alternative écologique à l'incinération et à l'enfouissement de déchets bruts, et continue de susciter de l'intérêt à l'échelle nationale et internationale. Les citoyens ont été intégrés en amont, notamment par un test pilote de divers bacs de recyclage afin de sélectionner celui qui répondait le mieux à leurs besoins (maniabilité, fermeture adéquate du couvercle, clarté des instructions sur l'étiquette, etc.). Une consultation publique a été tenue, un programme d'information créé et un comité de surveillance communautaire indépendant a été constitué en société.

Au milieu de la première année, la MRH a commencé à prendre contact avec des entreprises pour obtenir leur aide en ce qui concerne le matériel éducatif sur la mise en oeuvre

1. Les exemples proviennent principalement du site web de *Tools of change* (Kassirer, 2009) où des extraits ont été retranscrits presque textuellement pour les cas 1, 2 et 4, et accessoirement du livre *Social Marketing influencing behavior for good* (Kotler et al. 2011) pour les cas 5 et 6, finalement les informations du cas 3 proviennent du site web de *Tools of change* et de celui de la municipalité de Palo Alto.

Critères	Explications
1. Changement de comportement	L'intervention doit viser un changement de comportements (non uniquement un changement d'attitude ou une sensibilisation) et avoir des objectifs mesurables.
2. Recherche sur la clientèle cible	L'intervention doit être basée sur la compréhension de la clientèle cible (besoins, valeurs, expériences) obtenue par le biais d'une évaluation préalable et tenir compte de son degré de sensibilisation selon les étapes de développement du modèle transthéorique (<i>stages of change theory</i> de Prochaska & DiClemente, 1983). L'intervention doit être prétestée (pilote) et un suivi doit être effectué.
3. Segmentation et détermination de la cible	Lors de la sélection du groupe ciblé, une segmentation de la population selon certaines variables clés est effectuée et la stratégie d'intervention est adaptée au segment sélectionné (ex. conditions socioéconomiques, démographiques, etc.)
4. Marketing mix	L'intervention prévoit une application stratégique des 4 « P » (<i>price, product, promotion, place</i>). Si seul le P de « publicité » est mis en œuvre, il s'agit de campagne de sensibilisation et non de marketing social.
5. Échange	L'intervention porte une attention particulière sur ce qui motive les individus à adopter volontairement un comportement et offre en retour un élément jugé bénéfique par le groupe ou l'individu (satisfaction personnelle, récompense, gain financier, amélioration du bien-être, approbation sociale, etc.)
6. Compétition	L'intervention doit tenir compte des forces en présence qui font compétition au comportement à changer (ex. le comportement préféré, le comportement actuel à changer, etc.) et inclure des stratégies cherchant à éliminer ou diminuer cette compétition

TABLEAU 1 Critères essentiels d'une intervention en marketing social selon Andreasen (adapté de McDermott et al., 2005 et de Stead et al., 2007).

1. Détermination des objectifs (sélection des comportements désirés, etc.)
2. Analyse de la situation (identification des obstacles, segmentation de la clientèle cible)
3. Sélection des moyens et élaboration des stratégies
4. Mise en œuvre de ces stratégies
5. Évaluation de l'efficacité des stratégies

TABLEAU 2 Principales étapes du marketing social (inspiré des écrits de Andreasen, 2002, Kotler, 2011, et Mackenzie-Mohr, 2011).

d'un programme de tri à la source. La MRH a d'abord contacté les épiceries et les restaurants, dont la plupart ont accepté de collaborer. La municipalité s'est alors centrée sur les propriétaires d'immeubles à logements. Elle leur a fourni de l'information et une expertise en ce qui a trait à la mise en œuvre de la stratégie de gestion des déchets dans leurs immeubles, laissant ainsi le soin aux propriétaires d'éduquer leurs locataires et d'encourager leur participation. Les employés de la MRH ont installé des kiosques d'information dans les centres commerciaux, lors d'activités communautaires, lors de foires régionales et d'événements de l'industrie comme la rencontre annuelle de l'Association des restaurants. Les chariots verts se sont révélés être de véritables sources d'attraction pour attirer le public vers les kiosques. Les membres du comité d'intérêt communautaire et les employés de la MRH présents dans ces kiosques ont été d'inestimables ambassadeurs de la stratégie.

Clean Nova Scotia a produit des émissions de télévision sur le réseau de câblodistribution local, dans le cadre de son travail pour la province, afin de renforcer les messages portant sur la nouvelle loi provinciale sur le tri des déchets à la source.

STRATÉGIES UTILISÉES

- Soutenir la motivation au fil du temps
- Rétroaction
- Surmonter des obstacles spécifiques
- Présence de motivateurs
- Communications personnalisées percutantes
- Visites à domicile
- Médias
- Animateurs de quartier/ meneurs populaires
- Programmes scolaires qui engagent la famille

RÉSULTATS

Les résidents et les entreprises de la MRH ont détourné 43 % des déchets qui auraient jadis été acheminés au site d'enfouissement, totalisant ainsi 36 000 tonnes de déchets organiques et 22 000 tonnes de matières recyclables. La stratégie a permis de réduire le taux annuel d'émissions de gaz à effet de serre (surtout du méthane) d'environ 1,4 tonne par résident. Les taux de participation ont été d'environ 90 %.

2. Quinte Waste Solutions (Ontario) : En vue d'encourager les gens à réduire la quantité de déchets mis aux poubelles, une gamme de mesures de détournement des déchets des sites d'enfouissement ont été introduites dans la région de *Centre and South Hastings*, en Ontario, dont le compostage des déchets de jardin, un recyclage élargi au niveau des bacs bleus, la réduction et l'élimination sécuritaire des déchets domestiques dangereux et un système d'utilisateur-payeur.

Au niveau du compostage des déchets de jardin, plusieurs initiatives ont été mises en place, comme tout d'abord créer une marque en intitulant le programme YIMBY (*Yes, In My Back Yard*) au lieu du traditionnel NIMBY (*Not In My Back Yard*). Lancé en 1992, il favorisait une approche en trois étapes. Les responsables ont d'abord mené une importante campagne de promotion pour informer les résidents du programme et le

rendre plus acceptable à leurs yeux. La deuxième étape consistait à distribuer des composteurs gratuits de porte-à-porte (mesures financières incitatives) pour éviter aux résidents un achat coûteux et leur épargner des tracas (surmonter des obstacles spécifiques). Finalement, on plaçait sur les bacs bleus des propriétaires des collants indiquant « *We compost too* », ce qui permettait d'identifier clairement qui s'adonnait au compostage au sein de la collectivité (attirait des normes). Il fallait également contrer un autre obstacle, soit le facteur « *yeuck!* », en expliquant aux gens que le compostage était une activité propre et facile. De fait, plusieurs semblaient croire que le composteur serait sale, qu'il sentirait mauvais et qu'il attirerait des insectes et animaux nuisibles. Pour alléger leurs craintes, les responsables distribuèrent des brochures, établirent une ligne d'information téléphonique et un site de démonstration du compostage, et organisaient la tenue d'ateliers. En outre, ils plaçaient, chez un épicier participant, de petits « repères » près des fruits et légumes pour rappeler aux clients qu'il fallait composter (motivateurs). Des repères apparaissaient aussi sur divers rayons pour identifier les produits et les emballages qui étaient recyclables ou faits de produits recyclés.

STRATÉGIES UTILISÉES

- Mesures financières incitatives
- Attirait des normes
- Surmonter des obstacles spécifiques
- Présence de motivateurs
- Médias

RÉSULTATS

Un retour sur l'investissement de 50 % dans le cas du programme de compostage a été constaté. De plus, le tonnage des déchets détournés des sites d'enfouissement a presque doublé entre 1989 et 1994, alors que les coûts du programme de recyclage ont diminué de plus de la moitié entre 1991 et 1995 car moins de produits non recyclables furent mis dans les bacs. En 1996, les taux de détournement des déchets s'établissaient à 66 %.

3. BYOBag (*Bring your own bag*) de Palo Alto, Californie : Suite à une réglementation interdisant la distribution de sacs de plastique à usage unique, la municipalité a obtenu l'adhésion des commerçants comme partenaires dans la démarche, notamment par la promotion du sac par des affiches dans les commerces et dans les stationnements et par la vente de sacs réutilisables. De plus, des articles promotionnels avec le nom du programme BYOBag (calqué sur le fameux BYOB dont le B = beer) furent distribués pour en faire la promotion et le rappel (motivateurs) tels des aimants pour le réfrigérateur, des collants pour le véhicule (*Don't leave me behind*).

OUTILS UTILISÉS

- Présence de motivateurs
- Attirait des normes
- Communications percutantes

RÉSULTATS

Dans les deux premières années du programme, une augmentation de l'utilisation des sacs en papier et réutilisables (les deux alternatives ciblées) suivi d'une stabilisation pour les deux années subséquentes ont été constatés (City of Palo Alto, 2012).

RÉDUCTION DE L'UTILISATION DE L'EAU

4. La Municipalité régionale de Durham (Ontario) a trouvé un moyen relativement peu coûteux et remarquablement efficace d'empêcher les propriétaires de trop arroser leur pelouse. En un an, les employés municipaux ont convaincu les résidents de signer un engagement écrit à respecter les directives municipales en matière d'arrosage des pelouses. Afin de déterminer les barrières à l'arrosage efficient des pelouses, une étude pilote fut réalisée par le biais de sondages et d'observations directes. Une fois les barrières identifiées, les ménages furent séparés en deux groupes : le premier reçut la visite d'étudiants en vélo leur présentant de l'information sur le bon arrosage et le second reçut seulement de la documentation sur la conservation de l'eau produite par le gouvernement régional.

Les étudiants ont été sélectionnés pour leur entregent, leur sociabilité, leur intelligence et leurs aptitudes pour les relations interpersonnelles. L'observation directe permit de constater une diminution de 54% de la consommation des ménages ayant reçu la visite des cyclistes, tandis que celle de ceux ayant reçu la documentation augmenta de 15%, illustrant l'importance d'une approche communautaire et relationnelle (McKenzie-Mohr, 2000).

OUTILS UTILISÉS

- Soutenir la motivation au fil du temps
- Obtenir un engagement
- Communications personnalisées percutantes
- Visites à domicile
- Médias
- Animateurs de quartier/ meneurs populaires
- De bouche à oreille

RÉSULTATS

En 2000, les secteurs d'étude ont réduit la consommation d'eau de 32 % par rapport au secteur de contrôle. La durabilité de ces comportements a été testée 12 mois suite aux résultats obtenus l'été précédent (mesure générale des compteurs des résidences des secteurs d'étude et de contrôle de l'année 2000 sans contacter les propriétaires des secteurs visés). Les résultats obtenus ont démontré que la réduction de 32 % de l'année 2000 avait été maintenue, mais les fins de semaine seulement.

5. Le Seattle Public Utilities a conçu un programme d'économie d'eau dans les foyers visant à rendre simple, accessible et extrêmement commode la conservation de l'eau aux propriétaires de maison. Pendant l'été de 1992, 300 000 pom-

meaux de douche ont été distribués de porte-à-porte chez environ 90% des foyers dans le secteur du promoteur. Un colis fut laissé devant la porte contenant un pommeau de douche de très haute qualité et un manuel d'instruction des plus simples pour son installation. Des recherches préalables sur la clientèle avaient permis de tester différentes stratégies pour influencer les résidents à adopter les deux comportements ciblés : installer le modèle de haute efficacité et mettre le vieux pommeau sur le perron de la porte pour être collecté quelques jours plus tard (étape importante pour mesurer le taux d'installation). Les messages des usagers potentiels ayant participé au sondage étaient clairs : assurez-vous que les pommeaux soient de haute qualité et que le processus soit simple, facile et très commode.

OUTILS UTILISÉS

- Mesures financières incitatives
- Visites à domicile
- Surmonter des obstacles spécifiques

RÉSULTATS

La mise en place du programme respectant ces recommandations a permis d'atteindre le plus haut taux d'installation de pommeau à haute efficacité du pays, soit 66%, le double des attentes visées nationalement (Kotler & Lee, 2011). Des effets positifs additionnels découlant de l'adoption du comportement furent rapportés par le tiers des utilisateurs sondés par téléphone, soit la diminution de la durée des douches et l'utilisation d'eau moins chaude.

Il a en effet été constaté dans quel que soit le domaine, que l'adoption d'un premier geste dans la direction souhaitée en amenait souvent un autre, notamment par un changement dans la perception de soi (Mackenzie-Mohr, s.d).

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (GES)

6. Feet first, Seattle Washington¹ : en 2008, un groupe militant piétonnier a lancé un programme pilote dans un petit quartier de Seattle visant à augmenter l'activité physique en faisant la promotion de l'utilisation d'un charriot individuel d'épicerie, comme la norme socialement acceptable, en rendant son utilisation visible par tous. Deux modèles furent retenus en fonction des besoins émis.

1. Cet exemple montre une initiative visant à promouvoir l'exercice physique par la marche, mais il a tout de même été retenu car un effet secondaire du programme est la diminution de l'utilisation de l'automobile (consommation de pétrole), comme quoi la santé et l'environnement sont souvent reliés. Dans ce cas particulier, il était probablement plus efficient d'utiliser comme moyen de persuasion la promotion de la marche plutôt que la protection de l'environnement, surtout si le niveau de sensibilisation environnementale des résidents était peu élevé. Cet exemple illustre bien l'importance de connaître la clientèle cible et la prise en compte des barrières et motivations.

Grâce à la bourse reçue d'une Fondation, le groupe a fait l'acquisition de 90 charriots qu'ils ont vendus à prix modique à des utilisateurs, ou distribués dans les unités multilogements pour un partage entre résidents, sous la marque promotionnelle de « *Go! Cart for Groceries* ». Le choix du quartier fut fait stratégiquement en raison de sa densité de population, de la proximité de deux épiceries et de trottoirs très visibles qui permettaient facilement de voir les autres résidents promener leur charriot (influence des pairs, norme sociale). La stratégie des 4P mise en place fut inspirée des *focus groups* et entrevues préalables ayant identifié les barrières (sacs trop lourds qui rendent la marche peu commode, la crainte d'avoir l'air de clochards émis par les résidents des logements unifamiliaux), les bénéfices potentiels (la possibilité de transporter le charriot dans l'autobus pour aller au marché local) ainsi que la sélection des modèles de charriot selon les besoins (look tendance pour les résidents des maisons unifamiliales et charriot pratique, large et stable pour les personnes plus âgées et à faible revenu qui se déplacent souvent à pied ou en transport en commun).

OUTILS UTILISÉS

- Mesures financières incitatives
- Surmonter des obstacles spécifiques
- Attrait des normes et diffusion de l'innovation

RÉSULTATS

En 5 mois, les 90 charriots furent vendus dans les commerces locaux ou à des kiosques d'information tenus par *Feet First*, d'autres furent distribués dans les multilogements. Cet exemple illustre bien l'importance de considérer l'influence de la norme sociale dans l'adoption du comportement souhaité et de se servir de cette force naturelle en créant un programme qui supporte cette tendance de diffusion sociale.

Suite à ces exemples concrets, il est maintenant possible d'aborder le cadre théorique sur lequel repose le marketing social.

CADRES THÉORIQUES DU MARKETING SOCIAL

En plus des principes propres au marketing mentionnés plus haut (les « 4P », la théorie de l'échange et la théorie de la compétition), le marketing social puise parmi de nombreux modèles et théories du changement de comportements pour comprendre comment influencer les comportements. Nous avons identifié deux groupes de théories. Le principal regroupe les modèles dont l'accent porte sur l'influence des croyances et des attitudes sur la prise de décision et le changement de comportements, soient des modèles cognitifs de prise de décision ou des modèles de connaissance-attitude-comportement (*cognitive decision / knowledge-attitude-behaviour (KAB) models / social cognition models*). Le second groupe est constitué de modèles qui mettent l'accent sur le changement évolutif des attitudes et croyances de l'individu ou du groupe en fonction

du temps, soit les modèles des étapes du changement (*stage of change models*).

MODÈLES COGNITIFS DE PRISE DE DÉCISION

Modèle de décision cognitive (KAB). La plupart des modèles de ce groupe se basent sur l'hypothèse que les croyances d'un individu par rapport à un objet, groupe, comportement ou sujet vont déterminer son attitude par rapport à celui-ci. Influencées par les normes sociales et son sentiment d'efficacité personnelle (*self-efficacy* de Bandura, 1977a), ces attitudes sont de bons indicateurs d'intention d'action. En résumé, si une personne a une croyance positive par rapport à l'environnement, il est présumé que son attitude le sera également et que son comportement sera en cohérence avec son attitude. Ce raisonnement est la base de l'éducation relative à l'environnement et des campagnes de sensibilisation.

Théorie de l'apprentissage social de Bandura. Un des postulats les plus connus dans le processus d'apprentissage concerne le renforcement positif, qui consiste à récompenser le comportement souhaité, ce qui engendre une augmentation de la fréquence du comportement. Dans sa théorie de l'apprentissage social, Bandura (1977b) croit en l'influence du renforcement social (pression des pairs, normes sociales, etc.) sur le comportement et dans le fait que les nouveaux comportements peuvent aussi être engendrés par l'observation directe des autres, par observation et imitation (*modeling*). L'exemple de cas #6 précédent misait particulièrement sur le principe d'imitation.

Théorie de l'action raisonnée / de l'action planifiée (Fishbein & Ajzen, 1975). Comme la relation attitudes-comportement n'est pas aussi causale que le suppose le modèle KAB, la théorie de l'action raisonnée (TAR ou *theory of reasoned action*) fut développée par Fishbein et Ajzen qui proposent que le comportement peut être prédit par l'intention d'effectuer le comportement en question, qui lui-même est fonction de l'attitude par rapport à ce comportement, elle-même fonction des croyances de l'individu. Donc la différence avec le modèle KAB est que la TAR postule que l'intention d'agir est un meilleur indicateur de comportement que l'attitude. Ce modèle estime donc que les normes subjectives interagissent avec les attitudes pour influencer l'intention d'agir. Ainsi, même si un individu a une attitude positive envers le recyclage, il pourrait ne pas recycler, parce que ce comportement est jugé négativement par ses pairs, et vice-versa. Une extension de la TAR (Ajzen, 1991) mena à la théorie de l'action planifiée (*theory of planned behavior*) par l'ajout du concept de contrôle perçu par l'individu sur le comportement (tâche jugée facile ou difficile), concept similaire à celui de sentiment d'efficacité personnelle de Bandura présentée plus haut.

MODÈLES DES ÉTAPES DU CHANGEMENT

Modèles des changements de comportement (ou modèle transthéorique). Le modèle transthéorique développé par Prochaska & DiClemente (1983) est un élément fondamental du marketing social et fait l'objet de nombreuses recherches, pas seulement dans le domaine du marketing. Il permet de catégoriser les individus selon leur disposition au changement de comportement et de développer une approche très ciblée en fonction de cette disposition. Ce changement s'effectue au cours d'une démarche constituée de cinq différentes phases, ordonnées de façon chronologique, soit la précontemplation, la contemplation, la préparation, l'action et le maintien du comportement.

Théorie de la diffusion, adoption de l'innovation. La courbe d'adoption de l'innovation aussi appelée courbe de Rogers (2003), très répandue en marketing commercial, s'inscrit dans la théorie de la diffusion et consiste à présenter le niveau de pénétration d'une innovation (dans notre cas un comportement) au sein d'un groupe en décrivant la dynamique de cette diffusion selon la personnalité des utilisateurs: les innovateurs (3 %), les adopteurs précoces (13 %), la majorité précoce (34 %), la majorité tardive (34 %) et les réfractaires (16 %). D'autres théories provenant de la *psychologie environnementale* sont également utilisées par certains auteurs et spécialistes du marketing social, tels que la dissonance cognitive, l'inertie, la rétroaction et les motivateurs (*prompts*).

Voilà qui compléterait le survol des modèles théoriques des changements de comportements, ce qui nous amène à la conclusion de l'article, soit une critique du marketing social et un regard vers ses développements futurs.

QUELQUES DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES

Tout d'abord, il est peut-être utile de revoir l'appellation de « marketing social », qui porte à confusion et ne traduit pas clairement son objectif et sa cible. Est-ce du marketing vert? Du marketing plus socialement responsable? Du marketing sur réseau social? De même, il manque une définition opérationnelle qui fasse consensus sur ce qu'est une véritable intervention en marketing social. Certains ont tenté de combler cette lacune, mais il manque un réel débat à ce propos ainsi qu'une dissémination de ce débat dans le milieu (McDermott et al., 2005). Certains considèrent qu'en fin de compte le marketing social n'est rien de plus que de la communication persuasive, voire même une manipulation justifiée (Kotler & Lee, 2008). En effet, le marketing social se définit comme contribuant au bien-être de l'individu et de la société, mais qui définit ce bien-être et n'est-il pas relié à une époque spécifique? L'absence de prise en considération de l'aspect imprévisible, irrationnel et surtout inconscient du comportement humain doit selon l'auteur être compensée par le développement d'un marketing social plus attentif aux dimensions subjectives des comportements. La difficile application de la théorie de l'échange (point 5 du tableau 1) dans le domaine « altruiste »

qu'est l'environnement pose un défi. Pour faire cesser l'usage de la cigarette, on peut penser à la méthadone, aux cigarettes légères avec filtres, mais que peut-on offrir comme alternative de remplacement pour compenser l'effort de recycler, ou de prendre trois fois plus de temps dans les transports en commun, si ceux-ci ne sont pas optimisés en amont par la municipalité?

La pertinence de certains modèles théoriques est aussi remise en question, par exemple, la pertinence de considérer la disposition au changement du modèle transthéorique pour sélectionner l'intervention à effectuer. De façon plus précise, doit-on l'appliquer à la lettre ou les mesures d'intervention prévues à une des étapes de changement ne pourraient-elles pas être les mêmes qu'à tout autre étape du modèle avec un résultat tout aussi efficace (Parsons & Aveyard, 2009)?

Il existe peu d'écrits sur l'utilisation des réseaux sociaux comme moteur de changement de comportements dans une stratégie de marketing social, ainsi que peu d'exemples récents d'interventions de marketing social en environnement. De même, ceux déjà présentés ne respectent pas toutes les caractéristiques fondamentales du marketing social.

Le rôle des entreprises dans la résolution des problèmes sociaux et environnementaux les plus criants reste à définir, ainsi que les partenariats possibles entre les secteurs publics, privés et les ONG (Beall *et al.*, 2012) ;

Le devenir du marketing social est également en questionnement, dans un contexte où justement plusieurs de ses interventions visent des comportements « nocifs » créés par le marketing commercial (cigarette, surconsommation, etc.) ;

De façon plus cruciale, les réalisations mêmes du marketing social et les données probantes justifient-elles l'investissement requis pour réaliser de façon aussi exhaustive les laborieuses et coûteuses étapes de recherche, de segmentation et de mise en œuvre mentionnées au tableau 2?

Finalement, une incursion dans le domaine de la psychologie environnementale, donne un certain éclairage sur l'écart tout de même présent entre les dispositions positives envers l'environnement et la persistance de comportements négatifs, et ce, malgré les interventions en marketing social, les campagnes d'éducation et de sensibilisation, les films, rapports, et articles rapportant la piètre qualité environnementale de la planète. Gifford (2011) résume très bien les freins et barrières psychologiques à l'adaptation aux changements climatiques, qu'il classe en sept catégories de barrières psychologiques :

1. la cognition limitée (sentiment de contrôle (ou d'impuissance) et d'efficacité personnelle, ignorance, torpeur environnementale, incertitude) ;
2. l'idéologie (paradigme, le salut par la technologie, superpouvoir des humains) ;
3. la comparaison avec autrui (comparaisons et normes sociales, perception d'iniquité) ;

4. les coûts irrécupérables (conflits de valeurs, objectifs et buts, momentum comportemental, investissement financier)
5. discrédit (manque de confiance, déni, méfiance) ;
6. risques perçus (physiques, sociaux, psychologiques, financier, temporels) ;
7. limites des comportements Bien qu'il les ait développées dans le contexte de l'adaptation et la mitigation aux changements climatiques, ces barrières s'appliquent à toute situation impliquant l'adoption de comportements pro-environnement.

À ces barrières j'ajouterais que l'environnement et un bon exemple de dilemme social (conflit entre les besoins individuels et collectifs) (Komorita & Parks, 1996) et que sa protection implique souvent une gratification retardée (Arbuthnott, 2010) voire même supprimée, et ce, pour le bien d'inconnus qui vivent souvent ailleurs ou ne sont même pas encore nés (générations futures).

Pour des campagnes de marketing social efficaces, ces barrières interreliées devront être de plus en plus prises en considération pour éviter des investissements dont les impacts sont négligeables si les interventions ne font qu'effleurer les réticences profondes des citoyens.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons vu que le marketing social s'appuie sur un cadre théorique éprouvé et peut contribuer de façon positive à l'adoption d'un comportement souhaitable pour la protection de l'environnement. Il demeure toutefois incertain si l'ensemble des coûteuses étapes et stratégies à mettre en place sont absolument nécessaires pour obtenir les mêmes résultats. Dit autrement, peut-on faire mieux ou du moins également, avec moins de démarches, en moins de temps et de l'argent.

RÉFÉRENCES

- Arbuthnott, K. D. (2009). Education for sustainable development beyond attitude change. *International Journal of Sustainability in Higher Education*, 10(2), 152-163.
- Arbuthnott, K. D. (2010). Taking the long view: Environmental sustainability and delay of gratification. *Analyses of Social Issues and Public Policy : ASAP*, 10(1), 4-22.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179-211.
- Alhroot, H. (2012). An evaluation of social marketing in humanitarian tourism requirements by using social networking sites. *International Journal of Marketing Studies*, 4(4), 130.
- Andreasen, A. R. (2002). Marketing social marketing in the social change marketplace. *Journal of Public Policy & Marketing*, 21(1), 3-13.
- Bandura, A. (1977a). Self-efficacy: Toward a unifying theory of behavioral change. *Psychological Review*, 84(2), 191-215.
- Bandura, A. (1977b). *Social learning theory* Prentice Hall.
- Beall, T., Wayman, J., D'Agostino, H., Liang, A., & Perellis, C. (2012). Social marketing at a critical turning point. *Journal of Social Marketing*, 2(2), 103-117.
- Catriona M F Bonfiglioli. (2008). Social marketing can promote good health. *Medical Journal of Australia*, 188(9), 541.
- City of Palo Alto. (jul 2012). BYOBag. Retrieved december, 2012, from <http://www.cityofpaloalto.org/gov/depts/pwd/zerowaste/resources/byobag.asp>
- de Meyrick, J. (2007). The internet in social marketing research. *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*, 17(1-2), 103-120.
- Diehr, P., Hannon, P., Pizacani, B., Forehand, M., Meischke, H., Curry, S., . . . Harris, J. (2011). Social marketing, stages of change, and public health smoking interventions. *Health Education & Behavior : The Official Publication of the Society for Public Health Education*, 38(2), 123-131.
- Fishbein, M., & Ajzen, I. (1975). *Belief, attitude, intention and behavior* Reading, MA: Addison-Wesley.
- Gifford, R. (2011). The dragons of inaction: Psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation. *American Psychologist*, 66(4), 290-302
- Haq, G., Whitelegg, J., Cinderby, S., & Owen, A. (2008). The use of personalised social marketing to foster voluntary behavioural change for sustainable travel and lifestyles. *Local Environment*, 13(7), 549-569.
- Hastings, G., & Angus, K. (2011). *The SAGE handbook of social marketing*. Thousand Oaks, Calif: SAGE.
- Henley, N., Raffin, S., & Caemmerer, B. (2011). The application of marketing principles to a social marketing campaign. (No. 29). Bradford: Emerald Group Publishing, Limited.
- Hirji, N. K., & Marsden, R. (2012). Social marketing - better vision for better health. *The Optician*, 243(6358), 24.
- Hoek, J., & Jones, S. C. (2011). Regulation, public health and social marketing: A behaviour change trinity. *Journal of Social Marketing*, 1(1), 32-44.
- Kaiser, F. & Fuhrer, U. (2003). Ecological Behavior's Dependency on Different Forms of Knowledge. *Applied Psychology: An International Review*, 52(4), 598-613.
- Kassirer, J. (2009). Tools of change : Proven methods for promoting health, safety and environmental citizenship. Retrieved december 2012, 2012, from <http://www.toolsofchange.com/fr/etudes-de-cas/>
- Komorita, S. S. & Parks, C. D. (1996). *Social Dilemmas*. Boulder, CO: Westview.
- Kotler, P., & Lee, N. (2008). *Social marketing: Influencing behaviors for good* (Third Edition ed.). Los Angeles: Sage Publications.
- Kotler, P., & Lee, N. (2011). *Social marketing: Influencing behaviors for good* (Fourth Edition ed.). Los Angeles: Sage Publications.
- Kotler, P., & Zaltman, G. (1971). Social marketing: An approach to planned social change. *The Journal of Marketing*, 35(3), 3-12.
- Longfield, K., Panyanouvong, X., Chen, J., & Kays, M. B. (2011). Increasing safer sexual behavior among lao kathoy through an integrated social marketing approach. *BMC Public Health*, 11(1), 872-872.
- Madill, J., & Abele, F. (2007). From public education to social marketing: The evolution of the canadian heritage anti-racism social marketing. *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*, 17(1/2), 27.
- Mathanga, D. P., Campbell, C. H., Taylor, T. E., Barlow, R., & Wilson, M. L. (2005). Reduction of childhood malaria by social marketing of insecticide-treated nets: A case-control study of effectiveness in malawi. *The American Journal of Tropical Medicine and Hygiene*, 73(3), 622.
- McDermott, L., Stead, M., & Hastings, G. (2005). What is and what is not social marketing: The challenge of reviewing the evidence. *Journal of Marketing Management*, 21(5,6), 545-553.
- McKenzie-Mohr, D. (1994). Social marketing for sustainability: The case of residential energy conservation. *Futures*, 26(2), 224-233.

McKenzie-Mohr, D. (2000). Fostering sustainable behavior through community-based social marketing. *American Psychologist*, 55(5), 531-537.

Mackenzie-Mohr, D. (s.d). Quick reference community-based social marketing. Retrieved oct 14, 2012, from http://learningforsustainability.net/tools/social_marketing.php

McKenzie-Mohr, D., Lee, N. R., Schultz, P. W., & Kotler, P. (2011). *Social marketing to protect the environment: What works*. London: SAGE.

Omona, J. (2009). Social marketing and the fight against malaria in africa: Population services international (PSI) and insecticide treated nets (ITNS). *East African Journal of Public Health*, 6(3), 317.

Parsons, A., & Aveyard, P. (2009). What is transtheoretical therapy? A response to prochaska. *Social Science & Medicine*, 68(3), 407-409.

Peattie, K., & Peattie, S. (2009). Social marketing: A pathway to consumption reduction? *Journal of Business Research*, 62(2), 260-268.

Prochaska, J. O., & DiClemente, C. C. (1983). Stages and processes of self-change of smoking: Toward an integrative model of change. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 51(3), 390-395.

Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations*, 5th edition Free Press.

Saini, G. K., & Mukul, K. (2012). What do social marketing programmes reveal about social marketing? evidence from south asia. *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 17(4), 303-324.

Sewak, A., & Singh, G. (2012). Assessment of the fiji-based condom social marketing (CSM) program. *Sexuality & Culture*, 16(4), 389-407.

Shahram, G., & Bahram, S. (2011). Impact of social marketing on consumption reduction. *The Journal of Applied Business and Economics*, 12(5), 111.

Stead, M., Gordon, R., Angus, K., & McDermott, L. (2007). A systematic review of social marketing effectiveness. *Health Education*, 107(2), 126-191.

Tabanico, J., & Schultz, P. W. (2007). Community-based social marketing. *Biocycle*, 48(8), 41.

UNESCO-PNUE. (1987). *Congress environmental education and training. International Strategies for Action in the Field of Environmental Education and Training for the 1990s*, Nairobi

Wood, M. (2012). Marketing social marketing. *Journal of Social Marketing*, 2(2), 94-102.



Intervention

et science de l'action

Réfléchir au concept

d'intervention



Loïc Malhaire

NOTE BIOGRAPHIQUE

Après son engagement en coopération internationale et en travail social, Loïc Malhaire a réalisé des premiers travaux de recherche sur l'intervention de rue au Brésil et au Viêt Nam. Candidat au doctorat en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal et membre du GIREPS, ses intérêts actuels de recherche portent sur le phénomène des travailleuses et travailleurs pauvres au Québec et au Canada, considéré à travers les situations en emploi d'immigrant-e-s permanent-e-s et de migrant-e-s temporaires, analysées comme de nouvelles figures de l'exploitation au travail.

TRAVAIL DE RUE

La professionnalité des travailleurs* sociaux de rue au regard des théories critiques de l'intervention

Des cas empruntés au Brésil et au Viêt Nam

RÉSUMÉ

Cet article traite de deux exemples d'interventions auprès d'enfants en situation de rue réalisées dans le cadre d'organisations de la société civile et ayant fait l'objet d'une observation sur le terrain – le premier se situe au Brésil et l'autre, au Viêt Nam. Sur quels modèles se construisent ces interventions professionnelles? Quelles logiques servent-elles? Dans un premier temps, un survol de l'intervention comme champ théorique est réalisé. Dans un deuxième temps, à travers les questions éthiques émergeant d'une étude plus approfondie du concept d'intervention (nécessité pratique de l'interdisciplinarité, pouvoirs cachés, etc.), la piste des formes normatives et montantes de l'intervention contractuelle est explorée.

ABSTRACT

This article discusses two examples of interventions for children living on the streets made within civil society, and having been a field observation – the first is in Brasil and the other one in Viêt Nam. On which models these professional interventions are built upon? On what logics are they based in? At first, an overview of the intervention as a theoretical field is achieved. Secondly, through the ethical issues emerging from further study of the concept of intervention (i.e. practical necessity of interdisciplinarity, hidden powers, etc.), the runway of rising normative forms of contractual intervention are explored.

* Le terme « travailleur » inclut également les travailleuses dans le texte.

INTRODUCTION

Ces trente dernières années, le contexte associant l'accélération de la mondialisation économique (Sassen 2009) aux transformations des États en matière de gouvernance (Graz 2010) et aux évolutions démographiques a fait apparaître de nouveaux enjeux sociaux et éducatifs dans les pays dits émergents. Pendant cette période, le modèle de développement capitaliste néolibéral est devenu hégémonique à l'échelle mondiale, incitant les États à réorienter leurs politiques économiques et sociales et fragilisant leur capacité à garantir la cohésion sociale (Cerny 2007, Supiot 2010). Les nombreuses difficultés à réguler une économie devenue globalisée ont creusé les inégalités socio-économiques (OCDE 2012) et ont engendré une urbanisation massive ainsi que de nouvelles formes de pauvreté (PNUD 2009). Ce contexte a laissé de nombreuses populations extrêmement vulnérables en termes de sécurité alimentaire et sanitaire ainsi que pour l'accès à l'éducation et au travail décent. Issus de familles touchées par la grande pauvreté, les enfants et adolescents en situation de risque psychosocial ont ainsi vu leur nombre augmenter considérablement au niveau mondial (UNICEF 2005). Conséquemment, sur tous les continents, de nombreux pays ont vu naître et/ou s'accroître le phénomène d'enfants et d'adolescents en situation de rue dans les grands centres urbains (Tessier 2005, UNICEF 2006).

Ce contexte donne à voir une recrudescence de l'engagement des organisations de la société civile¹ intervenant dans le champ du travail social (Ryfman 2004) palliant au recul de nombreux États en la matière (Tebib 2007), brouillant la distinction entre les formes publiques et privées de la solida-

rité (Dauvin et Siméant 2002) et introduisant de nouveaux modes de gestion inspirés d'un référentiel de marché (Muller 2010). Comment alors ces nouveaux acteurs contemporains de la société civile interviennent dans le champ des solidarités sociales ? De quelle manière ont-ils construit leurs méthodes d'interventions ? Comment ces acteurs privés gagnent-ils leur légitimité pour intervenir sur des questions sociales dévolues historiquement aux pouvoirs publics ? Comment assument-ils l'autorité qu'ils détiennent face à des populations vulnérabilisées par l'exclusion socio-économique ? C'est à partir de deux recherches ethnographiques menées au Brésil et au Viêt Nam, dans deux ONG intervenant auprès « d'enfants de rue », que je tenterai de répondre à ces questions. Par delà les aspects historiques, culturels et politiques spécifiques aux deux pays, j'essaierai de montrer en quoi l'intervention sociale – telle qu'elle s'est constituée sous l'influence des acteurs de la société civile – montre des enjeux comparables en termes d'éthique de l'intervention, d'objectifs socio-éducatifs et de pratiques de terrain.

Dans un premier temps, une exploration théorique de la notion d'intervention permettra d'aborder la complexité de ses enjeux au regard de son usage croissant dans le champ des métiers de l'humain et du social. Réfléchir aux enjeux de l'intervention en tant que lieu des pratiques professionnelles qui initient des transformations individuelles ou collectives chez les « intervenus »², amènera à questionner alternativement avec plusieurs auteurs, l'utilité des savoirs en sciences humaines pour les « métiers sur autrui »³, les tensions plurielles inhérentes à la notion d'intervention, la pratique de l'interdisciplinarité dont elle témoigne, les dimensions éthiques qu'elle

1. La société civile est entendue ici comme l'ensemble des organisations sociales plus ou moins formelles et plus ou moins institutionnalisées se situant en dehors du cadre étatique ou du cadre lucratif et qui anime la vie publique et défend des intérêts et des valeurs spécifiques basés sur des considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique.

2. Terme emprunté à Y. Couturier (2004) qui désigne les « client-objets » des métiers cliniques, dont l'auteur remarque qu'on en fait rarement mention dans les théories de l'intervention, alors que les occurrences aux intervenants sont très nombreuses.

3. Terme emprunté à M. Tardif et C. Lessard (1999) pour désigner les métiers de l'intervention.

soulève et la nouvelle forme d'autorité contractuelle qu'elle fait émerger, selon Lemay. La seconde section du texte est une tentative pour relier cette exploration théorique aux enjeux émanant de l'analyse des modes d'interventions de travailleurs sociaux brésiliens et vietnamiens œuvrant auprès d'enfants de rue. Les théories de l'intervention serviront à questionner les pratiques de terrain des intervenants à travers la manière dont s'est constituée leur professionnalité parfois au risque d'une contradiction éthique et/ou identitaire. Seront analysés leur façon d'assumer l'asymétrie de pouvoir inhérente à la relation aux bénéficiaires, la nécessité de faire dialoguer des mondes et des systèmes de valeurs irréductibles, leur objectif annoncé de coconstruire l'intervention avec les bénéficiaires, ainsi que leur capacité à travailler dans une nécessaire interdisciplinarité.

Dans cet article, c'est un dialogue entre la théorie et la pratique qui est visé pour tenter de comprendre sous quelles conditions les productions de connaissance sont susceptibles de nourrir, d'inspirer et d'orienter les pratiques sociales dont elles traitent. En ce sens, l'applicabilité des savoirs produits par les sciences humaines est implicitement questionnée, au regard de la complexité d'enjeux sociaux qui demandent une compréhension dynamique et utile pour l'action.

LES THÉORIES DE L'INTERVENTION : INTERDISCIPLINARITÉ, POUVOIR ET FORMES D'AUTORITÉ CONTRACTUELLE

DE L'AGIR PROFESSIONNEL À UNE SCIENCE CO- CONSTRUCTIVISTE

Si la notion d'intervention connaît un usage croissant dans une grande diversité d'activités, il reste difficile d'en donner une définition claire. En interrogeant avec Schön (1994) le modèle sur lequel fut bâtie la notion de *profession*, on comprend mieux les enjeux épistémologiques liés à la recrudescence de l'intervention. Premièrement, dans une conception positiviste, *l'activité professionnelle* fut conçue comme « une façon de résoudre des problèmes pratiques en leur appliquant des théories et des techniques scientifiques » (:45). Or, le risque qui en découle est de réduire l'agir professionnel à la simple application de techniques. En effet, ce modèle de la *science appliquée* implique une prédominance des théories au détriment des savoirs pratiques. Il induit ainsi une hiérarchie entre les professions de *hauts savoirs* (médecine, ingénierie, etc.), disposant de méthodes invariables de production des connaissances et de leur application et les activités de *moindre prestige* (éducation, service social, etc.) qui, « affublées de buts changeants... et intervenant dans un contexte institutionnel instable... sont incapables de développer un savoir professionnel scientifique systématique » (:47). Or, ces activités qui doivent composer avec le complexe et l'incertitude inhérents à la condition humaine, ne montrent-elles pas l'insuffisance d'une science appliquée conçue hors du champ des pratiques ?

Schön montre comment *l'art* déployé par les praticiens pour venir à bout de problèmes concrets fait place aux dimensions herméneutique et intuitive susceptibles de générer des savoirs dans l'action. Introduisant l'idée d'une *épistémologie de l'agir professionnel*, l'auteur réhabilite le *savoir pratique caché* qui émane de l'action et que le praticien produit en réfléchissant *en cours d'action et sur l'action*. Cette réflexion dynamique implique une nécessaire réflexivité, c'est-à-dire l'autocritique et le réajustement des théories selon les besoins de l'action. Autrement dit, « quand quelqu'un réfléchit sur l'action, il devient un chercheur dans un contexte de pratique » (:97). Le praticien est ainsi considéré comme acteur principal de son activité et pourvoyeur de théorie. Il n'est plus l'exécutant de méthodes, mais retrouve ici la maîtrise de sa pratique dans sa capacité à l'orienter.

Cette *science de l'agir professionnel* permet de prendre en compte tous les aspects de la réalité de travail du praticien, faisant du dialogue entre théorie et pratique une base pour une redéfinition du savoir scientifique. Dans cette perspective, les connaissances émanant des acteurs de terrain sont d'une égale légitimité épistémologique que celles produites dans les sphères savantes. La science est alors entendue comme un instrument qui permettrait de coconstruire¹ avec les acteurs des savoirs utiles pour la pratique. Ainsi, tenant compte de la complexité des dynamiques sociales, les solutions peuvent être pléthores selon les acteurs en présence et doivent donc être envisagées dans une perspective constructiviste. Par ailleurs, si le chercheur en sciences humaines doit prendre en compte une pluralité de dimensions inhérentes aux processus sociaux, c'est à travers l'apport de multiples disciplines qu'il pourra y parvenir. Là où le positivisme donne lieu à un cloisonnement des disciplines et une possible pluridisciplinarité dans l'intervention, le constructivisme permet d'envisager une interdisciplinarité au sens d'un dialogue entre les disciplines.

LA NÉCESSITÉ PRATIQUE DE L'INTERDISCIPLI- NARITÉ : TENSIONS PLURIELLES ET CONFRONTA- TIONS DES VALEURS

Nombre d'auteurs insistent sur la nécessité d'une collaboration entre les disciplines. Lemoigne (2002) défend la conception d'une science qui revient à l'idée première d'*ingenium* au sens de la faculté à relier des choses séparées. Or, c'est à travers l'action que la compréhension des choses s'élabore, en construisant des savoirs utiles sur le terrain. Et l'auteur de citer Valéry : « pour comprendre il me faut faire et pour faire il me faut comprendre » (:36). De son côté, Genlot (2002) introduit une dimension éthique en considérant l'interdisciplinarité comme une nécessité pour penser le monde de manière plurielle et responsable. D'après l'auteur, cette *responsabilité* doit nous conduire dans tous les domaines à prendre en compte l'interdépendance des *équilibres biologiques, sociaux,*

1. On entend la coconstruction au sens de Morin qui la décrit comme « la collaboration du monde extérieur et de l'esprit [du chercheur] pour construire la réalité » (2008).

humains, économiques ou écologiques... Considérée comme une responsabilité, l'interdisciplinarité répond donc à un impératif à la fois éthique et politique.

Or, il semble que cette responsabilité soit déjà en acte dans les pratiques professionnelles qui se déclinent de plus en plus sous la notion d'*intervention*, selon Couturier (2005). Ce dernier qui constate la prolifération du terme depuis les années 1970, cherche à faire sens sous ses usages polysémiques et découvre que c'est notamment le recours à l'interdisciplinarité que révèle le phénomène. Selon l'auteur, la *faculté d'adéquation du terme intervention* à une pluralité de situations fait de lui un *translateur* permettant aux praticiens le passage d'un univers sémantique à un autre. C'est cette capacité translatrice qui « se trouve à la source d'une condition du travail » interdisciplinaire car elle permet une langue commune (:11-12). L'interventionnisme est donc avant tout un indicateur du déploiement de l'interdisciplinarité que Couturier considère « comme le métissage quotidien des regards et des langues disciplinaires à la faveur d'une proximité au travail » (:16).

Dans une perspective comparable, Néglise (1997) observe que l'intervention répond à des contextes où doivent « coopérer des professionnels de catégories et de statuts différents » (:29) qui deviennent tous des « intervenants » dès lors qu'une politique vise à placer la personne bénéficiaire au centre des services. De plus, le désengagement de l'État qui « reconfigure les mandats entre organisations productrices de service [oblige à une] concertation intersectorielle » (id.) et alimente la nécessité de l'interdisciplinarité pour traiter des phénomènes qui jadis était réservés à des domaines circonscrits. Enfin, ces mutations induisent un élargissement des compétences du professionnel qui ne peut plus seulement se référer à sa profession pour réguler ses activités, mais doit faire avec « plusieurs mondes concomitants et selon des logiques différentes et souvent contradictoires » (id.).

Selon Couturier, la dimension plurielle et contradictoire de l'intervention – telle qu'elle se dit et se pratique dans les champs des métiers de l'humain et du social – apparaît autour de trois axes principaux : (1) des *systèmes déterminants* assujettissant l'action à des prérogatives sociales, (2) le *vécu de la pratique* impliquant des *invariants praxéologiques* et (3) la *mobilisation du soi professionnel* qui fait apparaître les dimensions existentielles et éthiques de l'intervention. À travers la complexité de l'intervention, l'auteur permet de penser comment coopèrent les différentes forces en présence, à des degrés divers et selon des configurations relatives aux champs dans lesquels elles s'exercent. Et de conclure : « la langue de l'intervention permet le passage d'un monde à l'autre, d'un système de sens à l'autre, dessinant ainsi les contours des possibles interdisciplinaires » (:59).

Ainsi pensée, l'intervention renvoie à la figure de « l'oxymoron qui permet d'assembler des conceptions opposées, voire contradictoires », selon Lemay (2010). S'y réalise la mise en tension de forces irréductibles telles que « l'imposition et le volontariat, l'efficace et le juste, le scientifique et le politique

ou la société civile et les pouvoirs publics... » (id.). Or, dans ce dialogue où se confrontent divers intérêts, ce sont aussi les valeurs des acteurs en présence qui émergent. Si l'intervention est cet *espace des possibles interdisciplinaires*, l'efficacité de l'action qui y est visée invite chaque discipline à « questionner ses attaches aux valeurs épistémologiques » (id.), nous dit l'auteur. Par conséquent, si tout projet scientifique orienté vers l'action est particulièrement propice à l'interdisciplinarité, la cohabitation des différents systèmes de valeur rend nécessaire une certaine réflexivité de chacun des acteurs. Si les valeurs ontologiques sont au cœur du projet scientifique, elles sont donc aussi inhérentes à l'intervention. Ainsi, en opposition au positivisme qui prétend échapper à la relativité des valeurs dans une recherche d'objectivité, Lemay invite à prendre en compte et mettre au jour ce qu'elle nomme la *boucle ontologie/politique* qui préside à la pensée autant qu'à l'action. Ainsi, il s'agit d'être conscient qu'une vision ontologique du monde – c'est à dire, un système relativement cohérent de valeurs, croyances et représentations – nourrit les épistémologies scientifiques qui supposent donc des choix implicites dans la résolution des problèmes et dans le champ de l'intervention sociale et politique. Or, cette dernière – mise en œuvre aux fins de répondre à des enjeux praxéologiques – sert aussi en retour à légitimer, alimenter et conforter la vision ontologique qui la sous-tend.

DÉPASSER LES NON-DITS DE L'INTERVENTION : DE L'ACTE D'AUTORITÉ À LA COCONSTRUCTION

Selon Néglise, le recours à l'intervention correspond aussi à « la perte de statut des professions. » (1997 :30) ou en d'autres termes, à la *crise de confiance du savoir professionnel* (Shön 1994). Dans un contexte peu favorable aux institutions publiques et aux professions traditionnelles, la notion d'intervention revêt alors le double intérêt de proposer le service d'aide au client, faisant appel à la *logique du contrat*, tout en assumant le rôle de contrôle social (1997). De ce point de vue, « l'intervention est une perspective d'ensemble, un programme-cadre... qui est moins une "intervention de l'État" dans le secteur des professions, que le résultat contingent, matériel et réglementaire d'une action publique... », selon l'auteur (:30). En ce sens, elle est à la fois normative et partiellement indéfinie, car elle laisse les acteurs en jeux libres de la mettre en œuvre. Ce qui pose question est donc la légitimité de l'autorité inhérente à l'intervention. Si celle-ci vise « une situation irrégulière... pour l'amener à un nouvel état dit normal... elle présuppose donc une autorisation (le plus souvent sous la forme d'un mandat) et une autorité... qui permettra de normaliser la situation » (:39). Ainsi, sans que cela ne soit systématiquement explicité ni annoncé à toutes les parties en présence, « toute intervention est de plein droit acte d'autorité » (id.), conclue Néglise.

Dans le même sens, Enriquez montre que l'intervention se situe toujours entre deux grandes tendances : la dimension normative du *devoir-être* et celle émancipatrice de l'indi-

vidu¹, plaçant les *agents du changement social* que sont les intervenants, sur une ligne de crête difficile à tenir. L'auteur propose de placer trois principes éthiques au centre de l'intervention, à l'aune desquels il est possible de questionner et de réajuster l'action. Premièrement, accepter de *ne pas nuire* peut permettre à l'intervenant une vigilance quant aux conséquences de son action sur les intervenus. Ensuite, *l'implication personnelle de l'intervenant dans le processus engagé* doit lui permettre de partager sa condition d'être humain et ses convictions intimes. Enfin, le *principe du don* de sa parole permettra en retour le contre-don des intervenus (2001 :301). Ce partage semble être l'une des conditions de possibilité de la construction du sens dans l'intervention. De son côté, Ion analyse l'évolution du travail social dans le sens d'une *co-construction* entre l'intervenant et la personne aidée dont le milieu est reconnu « comme un espace de ressource mobilisable pour l'action » (2007 :167). Or, selon Enriquez, ces principes participent aussi d'une dimension politique centrale en cela que l'intervenant peut faire émerger l'aptitude de chacun « à vivre avec les autres dans un effort commun pour construire une véritable démocratie » (id. :301).

C'est aussi à travers la coconstruction que Kutu envisage la conjonction des dimensions différentes qui se rencontrent dans l'intervention. Ainsi, l'intervenant ne cherche plus comme le faisaient jadis les organes d'autorité à imposer le partage de valeurs, mais à faire partager *un nouveau raisonnement* porteur de sens. « Les acteurs sont ici invités à adhérer à l'idée d'un système stratégique » (2001 :138) dans lequel ils ont une place. Ici, l'enjeu pour l'intervenant est de garder son autonomie et de bien distinguer ce qui relève de deux systèmes sociaux qui se côtoient, « le contexte organisationnel originaire et le dispositif d'intervention, car les acteurs jouent en permanence sur les deux registres » (:139). C'est donc à partir d'une rationalité communément partagée que des fins de changement peuvent s'élaborer. En d'autres termes, l'intervention s'actualise ici comme une *communauté de projet* conditionnée par la liberté et l'égalité de chacun des acteurs de la relation. Selon Kutu, c'est l'intervenu qui reste le principal acteur du changement et c'est la recherche d'une dynamique qui est visée, davantage que l'atteinte d'objectifs.

DU POUVOIR CACHÉ DANS L'INTERVENTION À L'AUTORITÉ CONTRACTUELLE

Si les auteurs cités précédemment aident à penser la dimension éthique de l'intervention, n'oublions pas cette ligne de crête qui peut faire basculer l'intervenant dans l'usage d'une autorité qui n'aurait pas besoin d'être justifiée. Néllisse remarque que la notion d'intervention issue de champs exogènes aux métiers de l'humain et du social s'est construite dans le cadre

de l'État-providence comme une « volonté de maîtrise de problèmes sociaux », conférant ainsi à ses acteurs « des rôles de normalisation et de contrôle social » (1993 :178). Ainsi, l'intervention a progressivement trouvé sa légitimité dans la rationalisation de son action, allant de pair avec l'idée selon laquelle la société peut être gérée et régulée de manière systémique. C'est ce que Néllisse nomme le *human engineering* qui consiste à intervenir rationnellement sur des systèmes sociaux circonscrits. L'intervention est peu à peu devenue un *allant de soi* se définissant principalement par l'action et ses procédures et faisant passer les impératifs d'efficacité et d'efficacité avant toute théorie. L'auteur constate qu'à travers le passage de « l'agir professionnel [au] travail professionnel qui n'est plus le propre de l'individu... l'intervention marque l'autonomie et la prééminence de la Méthode » (:179).

Cette forme d'interventionnisme est socialement acceptée comme le moyen de résoudre des problèmes concrets, chacun se voyant obligé d'y participer. Sans plus d'opposition sociale, l'intervention qui était jadis le propre de l'État concerne dans sa forme contemporaine tous les acteurs sociaux. Elle est ainsi « un processus démocratique généralisé de solution de problèmes auquel quiconque peut participer » (id.). Dans ce contexte, on n'interroge plus la légitimation de l'intervention, mais seule importe sa réalisation : « Le pourquoi de l'intervention importe peu. Seul le comment est digne d'intérêt » (id.). En ce sens, l'interventionnisme indique « l'émergence d'une forme d'action publique » dans laquelle l'action n'est plus à justifier. Et Néllisse de conclure : « Parler aujourd'hui d'intervention, c'est tenir un discours pratique et dominant, un discours qui a le pouvoir de faire ce qu'il dit sans avoir à dire d'où il tient le pouvoir de faire ce qu'il fait » (id.).

La critique de la notion d'intervention ainsi formulée rejoint étroitement l'analyse faite par Schön du modèle de la science appliquée (1994). En effet, c'est de la science appliquée que l'intervention tire sa faculté de s'autolégitimer à travers la scientificité de son action. La question de l'autorité n'a finalement pas lieu de se poser dans l'intervention qui se situe dans *l'allant de soi* de la science appliquée favorisée par *l'autonomie de la Méthode*. Cette logique évacue ainsi la dimension critique et politique de l'exercice d'une autorité pourtant inhérente au travail des intervenants auprès des bénéficiaires. L'autorité exercée dans l'intervention n'est donc pas questionnée et ne fait pas non plus l'objet de débat public, car n'a pas la prétention de se réaliser en vue de finalités reflétant un quelconque intérêt collectif. D'ailleurs, cette dimension n'a pas lieu de se poser puisque, conséquemment à la croyance dans le progrès scientifique, le caractère de scientificité suffit à garantir la légitimité et l'intérêt social de l'intervention.

De son côté, Lemay observe que du point de vue du droit positif, l'intervention professionnelle considérée comme un exercice d'autorité privée, n'a pas à échapper à l'interdit de l'arbitraire et au devoir de justification, comme c'est le cas pour un exercice d'autorité publique. Cependant, cette classification de l'autorité professionnelle repose sur des implicites théoriques discutables. En effet, qualifier l'intervenant d'acteur

1. Dans cette tension, les intervenants peuvent choisir soit d'adapter les individus aux structures, soit de transformer les individus afin qu'ils s'y insèrent et qu'ils y soient assujettis, ou alors de « commuer les individus en sujets autonomes capables de critiquer les structures et de les modifier » (Enriquez, 2001:301).

privé, alors qu'il détient de fait une autorité *normative*¹, a pour effet d'occulter son pouvoir potentiel de prendre des décisions susceptibles de violer les droits d'autrui. Or, selon la division classique droit public/droit privé, ce pouvoir qui consiste en l'exercice arbitraire d'autorité, est exclusivement détenu par la puissance publique, seule à être soumise à l'interdiction de cet exercice. Alors que le droit reste aveugle au pouvoir concret des intervenants et fait donc défaut de le réguler adéquatement, un malaise éthique entoure leur action. La question de l'autorité professionnelle reste donc problématique pour les intervenants.

Dans ce contexte, l'auteure observe l'émergence de formes normatives de l'intervention prescrites dans des manuels de pratique issus de champs disciplinaires différents, destinées à entourer les pratiques d'autorité professionnelle et compensant ainsi le silence du droit sur la question. Cette sorte de régulation compensatoire forme une théorie de l'intervention qui viendrait prescrire « une même technique rénovante de l'exercice d'autorité » (2011), en engageant le professionnel à refuser l'arbitraire à travers différents principes. Ainsi, dans la psychanalyse, les sciences politiques et le droit, des points de convergences se dégagent de l'exercice d'une autorité inhérent à l'intervention et procèdent d'une même structure. Celle-ci « ...s'enracine dans une conception de l'autorité qui choisit de partager 1) *l'autonomie*, à travers le refus de tout décider, 2) *l'information*, qui implique de prendre la peine d'expliquer et 3) les *responsabilités* par le fait d'articuler l'action autour d'un but commun » (2011). C'est donc à travers le partage de ces trois éléments que l'autorité – telle qu'elle apparaît chez les prescripteurs de la « bonne intervention » (id.) – se décline sous des formes contractuelles en vue de prévenir de possibles abus de pouvoir sous forme d'arbitraire.

Cette tendance à la prescription de formes contractuelles d'intervention visibles dans des manuels de pratique, semble ainsi réunir le critère du *juste* – conformément aux droits de la personne – permettant à l'intervention de gagner en légitimité et favorisant l'adhésion des intervenus, au critère de *l'efficace* qui en découle directement. Et Lemay de conclure : « On force la conjonction entre deux dimensions qu'on a pris l'habitude de dissocier, à cause de visions positivistes ... qui découpent le monde en catégories, mais qui doivent être réunies à l'intérieur d'un exercice d'autorité regardé à la fois comme étant efficace, mais aussi comme étant juste » (id.).

Dans cette première partie, une brève exploration des débats théoriques portant sur la notion d'intervention telle qu'elle se prescrit et se pratique dans les champs des métiers de l'humain et du social, nous a révélé la complexité des enjeux épistémologique, éthique et politique, qui se cachent derrière son usage généralisé. Avec les auteurs, j'ai tenté de montrer dans quelles mesures l'intervention à travers son obligation à trai-

ter la complexité des situations de terrain, rend nécessaire la conjonction d'approches disciplinaires complémentaires et comment son usage peut révéler de nouvelles formes d'autorité contractuelle. Dans la section suivante, afin de mettre en perspective les enjeux de l'intervention au regard de sa dimension pratique et appliquée, je prendrai l'exemple concret de la construction de l'identité professionnelle de travailleurs sociaux intervenant auprès d'enfants en situation de rue, au Brésil et au Viêt Nam. Après une analyse des contextes dans lesquels ces *agents du changement social* (Enriquez 2001) ont construit leur professionnalité, il sera question de la manière dont ils assument les questions éthiques liées à leur travail.

L'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE AUPRÈS D'ENFANTS EN SITUATION DE RUE AU BRÉSIL ET AU VIÊT NAM : L'AMBIVALENCE D'UNE PROFESSIONNALITÉ EN CONSTRUCTION

DEUX TERRAINS DE RECHERCHE DISTINCTS POUR DES QUESTIONS ANALOGUES

Connaissant des contextes historiques et culturels spécifiques, le Brésil et le Viêt Nam où deux recherches ethnographiques furent réalisées respectivement en 2006 et 2008, connaissent des orientations économiques et des problématiques sociopolitiques comparables. Premièrement, ces pays dits *émergents* ont connu des évolutions économiques et politiques les amenant à s'intégrer à l'économie de marché et à la communauté internationale, la démocratisation des institutions brésiliennes et une tendance à une gouvernance décentralisée au Viêt Nam. Allant de pair avec ces transformations, les deux pays connaissent une montée vertigineuse des inégalités socioéconomiques, l'apparition de nouvelles pauvretés spécifiquement urbaines et une recrudescence de jeunes en situation de rue, phénomène explosant au milieu des années 1980. Enfin, bénéficiant du contexte de la campagne mondiale menée par l'UNICEF pour l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)², des acteurs de la société civile plus ou moins organisés ont progressivement pris le phénomène à bras-le-corps pour devenir incontournables dans le traitement social des « enfants de rues ». Participant ainsi au contexte d'*émergence d'une forme d'action publique* dépassant les compétences des *États* (Nélisse 1993), ces organisations sont devenues expertes de l'extrême pauvre-

1. L'autorité normative selon Lemay, revient à une autorité professionnelle assortie de pouvoirs que ne pourraient pas s'accorder des parties privées par contrat et qui découle des effets qu'une société y attache.

2. Contexte d'autant plus favorable pour les ONG que le Viêt Nam fut le premier pays à adopter la CIDE en février 1990 et le Brésil en septembre de la même année. La convention engage les pays signataires à adopter les transformations nécessaires des institutions vouées à la protection de l'enfance ou de les créer lorsque les pays en sont dépourvus. Le Brésil et le Viêt Nam se sont logiquement tournés vers l'expertise des acteurs de la société civile pour la refonte de leurs systèmes de protection de l'enfance (législation et institutions) ainsi que pour la mise en œuvre de certaines interventions socio-éducatives.

té, auprès des institutions locales et internationales, remplissant aussi un rôle politique et législatif croissant.

Deux recherches de terrain ont été réalisées sous forme d'observation participante dans deux ONG situées à Rio de Janeiro et Hồ Chí Minh-ville. Ces deux organisations se sont révélées comparables sur le plan de leurs pratiques d'intervention auprès des bénéficiaires ainsi que pour leur activisme politique et leur travail de plaidoyer auprès des institutions étatiques. Dans une première recherche (2006), j'ai tenté d'analyser les pratiques d'intervention de l'ONG brésilienne ABTH¹ à la lumière du contexte historique, social, juridique et politique du Brésil et en tentant de mettre les discours de l'institution à l'épreuve des observations de terrain. C'est notamment la complexité des rapports ethniques qui est apparue, les questions liées à l'intervention sociale portant l'héritage complexe des rapports sociaux de domination (racialisés, de classe et genrés) qui traversent l'histoire du pays. Ainsi, bien qu'ayant affaire à des formes de solidarités endogènes, à savoir des actions menées par et pour des Brésiliens, un décalage culturel était néanmoins observable entre intervenants et bénéficiaires. Ce décalage mettait en perspective le rapport asymétrique inhérent à toute relation d'aide, ainsi que la possible violence symbolique dont les familles intervenues pouvaient être l'objet. Enfin, les partenariats de l'ABTH avec d'autres organisations – ONG, groupes religieux ou communautaires et institutions étatiques – faisaient émerger la question récurrente de l'équilibre entre actions publiques et privées, ainsi que le lien entre acteurs locaux et internationaux.

Une seconde observation participante fut menée en 2008 dans l'ONG vietnamienne Thảo Đàn auprès d'un public de « jeunes de rue ». J'ai alors tenté de comprendre comment les modes d'intervention étaient conçus et mis en œuvre par les intervenants, comment ces derniers construisent leur professionnalité et quelles sont les conceptions qui sous-tendent leur travail. Il est apparu que la reconnaissance institutionnelle du travail social en tant que profession et discipline universitaire constitue un enjeu essentiel pour la reconnaissance du travail des ONG qui sont contraintes à des relations à la fois coopératives et antagonistes avec les institutions publiques. Ce contexte qui confère aux organisations ainsi qu'à leurs intervenants un statut administratif et juridique ambigu, aura évolué ces dernières années à la faveur du pragmatisme politique adopté par l'État en matière de questions sociales². Une histoire du travail social au Viêt Nam aura ainsi permis d'éclairer des enjeux rencontrés par les professionnels dans la mise en place

de leurs interventions auprès des bénéficiaires. Par ailleurs, pour des raisons méthodologiques liées au contexte culturel et linguistique, une réflexion fut nécessaire sur les liens entre les notions d'individu et de société, à travers une tentative de compréhension ethnolinguistique des rapports sociaux, mis en perspective par les multiples influences qui ont participé à construire l'identité culturelle et politique du Viêt Nam. Dès lors, c'est le travail social considéré comme culture, dont il m'a intéressé de comprendre les enjeux liés à son émergence et à ses héritages multiples.

LE TRAVAIL SOCIAL AU BRÉSIL ET AU VIÊT NAM : L'HISTOIRE D'UNE PROFESSIONNALITÉ AMBIGUË

En interrogeant les pratiques des intervenants sociaux, c'est la manière dont se constitue leur professionnalité et leur identité professionnelle qui prend sens à la lumière de l'analyse critique développée par Schön à propos du modèle de la science appliquée. L'auteur nous permet ainsi de questionner le processus de professionnalisation d'une activité qui s'est déployée de manière informelle au sein de la société civile et dont les membres luttent pour une reconnaissance institutionnelle. Comment les acteurs dont j'ai pu suivre des activités sur le terrain participent à la définition de l'identité de leur métier ? Quelles questions éthiques ce processus pose-t-il ?

Rappelons premièrement que ces ONG ont construit leur identité et leur légitimité sociale et institutionnelle autour d'une critique des conceptions véhiculées par les solidarités de type informel, confessionnel et surtout étatique. Ces approches consistant à stigmatiser les jeunes de rue considérés tantôt comme victimes irresponsables, tantôt comme criminels à corriger, leur proposent divers modes de prise en charge allant de la charité à la répression. Si ces positions semblent radicalement opposées, elles ont néanmoins en commun le fait de nier à l'intervenu sa capacité à s'autodéterminer. Dans les deux cas, il n'est pas considéré en tant qu'acteur social ou sujet de droit, mais doit être redressé selon les normes sociales en vigueur. Dans cette perspective, l'institutionnalisation, à savoir l'enfermement des enfants de rue est historiquement la solution la plus couramment pratiquée par nombre d'États.

Implicitement, les acteurs de la société civile rencontrés au Brésil et au Viêt Nam qui dénoncent ces pratiques institutionnelles, en critiquent aussi la logique *positiviste*. En effet, dans les deux pays cette conception inspire les politiques sociales, faisant du rapport aux normes dominantes la clef de voute du traitement de la pauvreté. À ce titre, la Constitution explicitement positiviste du Brésil est particulièrement significative. La maxime *Ordem e Progresso*³ lisible sur son drapeau national rappelle les dimensions politiques de la pensée d'Auguste Comte selon laquelle une connaissance scientifique objective permet le progrès social. Or, sur le plan des politiques publiques, une telle conception donne lieu à une dimension prescriptive et normative qui empêche les institu-

1. Associação Brasileira Terra dos Homens, <http://www.terradoshomens.org.br/pt-BR/>.

2. On note la création d'une filière de Travail social à « l'Open University » d'Hồ Chí Minh-ville en 2006 et le lancement en 2010 du programme ministériel de développement du métier de travailleur social visant à « faire du travail social une vraie profession, sensibiliser la population à ce métier, développer tant en nombre qu'en qualité le contingent de travailleurs sociaux, étendre le réseau d'établissements spécialisés et contribuer à édifier un système de bien-être moderne et efficace » (2010, Le Courrier du Vietnam/Linh Thao/CVN).

3. « Ordre et Progrès ».

tions et leurs intervenants de s'adapter aux multiples réalités des intervenus et qui imposent à ces derniers dans une violence au moins symbolique et souvent physique, une vision préétablie d'un *devoir-être*. De son côté, le régime politique du Viêt Nam d'inspiration socialiste entretient l'idéal d'une organisation socioéconomique garantissant une égalité de fait entre les individus. Conséquemment, cette adhésion à l'idéologie exclut d'emblée les inégalités sociales et la pauvreté du champ des possibles, empêchant les institutions de concevoir les problèmes sociaux comme des effets du système socioéconomique et les incitant à les traiter comme des déviances à corriger. Dans les deux cas, les dimensions positivistes et normatives du traitement politique de la pauvreté impliquent une stigmatisation des publics concernés et des intervenants qui travaillent auprès d'eux.

Les membres des ONG qui nourrissent un discours critique à l'égard de ces logiques institutionnelles de criminalisation et d'enfermement des jeunes de rue, ont alors construit leur mode d'intervention autour d'une éthique du respect des droits de la personne bénéficiaire, au premier rang desquels son droit à l'autodétermination. La question éthique est investie par nombre d'organisations qui vont alors vers davantage de professionnalisme et poussent activement à la redéfinition de la professionnalité des travailleurs sociaux. Il est intéressant d'observer que c'est la dimension éthique qui implique une professionnalisation dans l'esprit des acteurs de terrain, tendant à la fois vers plus de *justice* et *d'efficacité*, pour reprendre les mots de Lemay. C'est en quelque sorte pour réaliser un saut qualitatif dans la prise en charge des enfants des rues, que se sont spécialisés les intervenants des ONG. En ce sens, afin d'être en accord avec ses principes éthiques dans l'action, l'intervenant ne peut pas se contenter d'improviser auprès des bénéficiaires, mais doit pouvoir baser ses pratiques sur des savoirs légitimes, à savoir scientifiques et doit pouvoir s'appuyer sur des méthodes d'intervention conçues en amont.

C'est la base du discours des ONG brésiliennes dans les années 1980 et vietnamiennes une décennie plus tard fondant ainsi leur légitimité vis-à-vis des institutions nationales et internationales. Or, connaissances scientifiques et méthodes d'application sont précisément les deux caractéristiques que Schön reconnaît au *modèle de la science appliquée* qui a fondé l'idée dominante de la professionnalité. À la différence du *métier* qui est « *basé sur des activités coutumières et modifié par essai ou par erreur dans la pratique individuelle* », la *profession* permet d'atteindre des finalités claires, à travers un savoir spécialisé et des méthodes invariables de production du savoir et de son application. C'est aussi en lien à ce modèle que l'intervention sociale s'est généralisée selon Nélisse, à travers une volonté de maîtrise rationnelle des problèmes sociaux (1993). Par ailleurs, on peut faire l'hypothèse que cette tendance au *human engineering* (id.) a été accentuée par l'économie des ONG qui implique de présenter des résultats concrets et quantifiables aux bailleurs de fonds, incitant à renforcer la rationalisation des méthodes d'intervention.

En d'autres termes, à partir de la critique des pratiques institutionnelles, les acteurs de la société civile œuvrent pour la constitution d'une identité professionnelle et une rationalisation de leur action. Schön nous rappelle la dimension symbolique de ce passage, dans lequel le professionnel gagne en prestige à la mesure du bagage scientifique qu'il détient. Car c'est bel et bien sur la valeur théorique de ses savoirs que se base la reconnaissance sociale et institutionnelle, accréditant l'idée selon laquelle la production de connaissance passe premièrement par le savoir théorique. Rappelons qu'au Brésil et au Viêt Nam, les travailleurs sociaux bénéficient d'une reconnaissance sociale et institutionnelle encore très relative¹. On comprend ainsi sur quelles bases les métiers de l'humain et du social se sont construits afin de gagner en légitimité. Nous retrouvons ici la conception d'une science pouvant développer un savoir susceptible de fournir un progrès à travers son application. Cette orientation de la professionnalité a visiblement permis davantage de justice pour les intervenus, à travers la possibilité d'une relative transparence des méthodes d'intervention et une nette amélioration de la qualité des prises en charge des enfants des rues. Néanmoins, elle comporte aussi le risque de renforcer « *l'autonomie et la prééminence de la Méthode* » (Nélisse) au détriment de l'agir professionnel et de tendre vers une intervention normative et prescriptive contre laquelle les praticiens rencontrés se positionnent par ailleurs. Dans ce contexte, la *démarche réflexive de l'agir professionnel* élaborée par Schön, nous indique une orientation intéressante pour tenter de dépasser ces apparentes contradictions et envisager une intervention articulée autour des réalités des bénéficiaires ainsi qu'en interaction avec ces derniers.

2.3. ÉTHIQUE DE L'INTERVENTION ET RELATION ASYMÉTRIQUE : LE « FAIRE AVEC » ET L'AUTORITÉ CONTRACTUELLE

L'ambiguïté liée à la manière dont se constitue la professionnalité des travailleurs sociaux résulte de la tension entre d'une part, la position éthique consistant à rompre avec les habitudes déshumanisantes des prises en charge étatiques pour leur préférer l'émancipation des bénéficiaires, et d'autre part, le risque de tomber dans une pratique rationalisée à outrance, quasi procédurale, engendrant l'imposition d'un *devoir-être* (Enriquez 2001) ainsi que la pratique d'une autorité qui ne dit pas son nom (Nélisse 1993). Nous retrouvons ici l'analyse d'Enriquez à propos de la position délicate et inconfortable de l'intervenant qui doit établir sa relation au bénéficiaire entre la normativité impliquant une certaine forme de contrôle social et la visée émancipatrice de l'individu.

1. À ce titre, un intervenant vietnamien nous dit : « Peu de gens, même dans ma famille, comprennent pourquoi j'ai choisi de travailler avec des enfants parfois violents, souvent sales, parfois toxicomanes ou prostitués... On est souvent mal vu par les autres... » (Malhaire 2009).

De ce point de vue, si « *toute intervention est de plein droit acte d'autorité* » (Nélisse 1993), il est particulièrement intéressant d'analyser comment les intervenantes brésiliennes assument la relation *d'autorité* avec les familles auxquelles elles proposent la réintégration des enfants ayant vécu dans la rue. Dans ce cas, l'autorité incarne des dimensions différentes : économique, du fait de l'octroi d'une bourse ; culturelle, eu égard au niveau socioculturel des intervenantes supérieur à celui des familles ; et symbolique, quant aux différences ethniques entre intervenantes et intervenus et aux valeurs implicites qu'elles véhiculent. Or, ce rapport d'autorité qui implique une asymétrie relationnelle est assumé, voire dépassé par les intervenantes en mobilisant un tiers réel ou symbolique extérieur à la relation d'aide (Malhaire 2007). En d'autres termes, il s'agit de déplacer le pôle de l'autorité à l'extérieur de la situation d'intervention, afin qu'elle s'impose à tous « équitablement ». Par exemple, ce tiers peut être alternativement ou simultanément l'ONG, la loi, des principes éthique, éducatif ou sanitaire discutés pour être adoptés, ou bien les règles administrative d'une institution. C'est l'existence d'un référent extérieur commun aux deux parties qui permet de dépasser la dimension individuelle et conjoncturelle de la relation d'aide en la situant dans un espace social élargi et permettant de se rapprocher d'un principe d'équité entre les acteurs en présence. En ce sens, même si la *résolution-normalisation* d'une situation est par définition *partisane* et *arbitraire*, rappelle Nélisse (1997), le recours à un tiers dans la relation permet à l'intervention d'être vécue comme un espace de *transaction*, *négociation*, *éducation* et *intercession*. En ce sens, les intervenus ont aussi leur part de responsabilité dans la construction de la relation où se joue une rencontre multidimensionnelle.

Par ailleurs, la prise en compte des réalités vécues par les bénéficiaires est tout aussi importante. On a pu observer que les intervenantes brésiliennes travaillant au projet de réintégration familiale tentent de respecter les parcours des enfants et des familles bénéficiaires. Ainsi, l'approche psychosociale systémique peut devenir le moyen d'une écoute souhaitée attentive des bénéficiaires : l'enfant est ainsi considéré dans ses réalités familiales et communautaires et à ce titre, on l'invite avec les autres membres de sa famille à participer au repérage des ressources sociales disponibles. Qu'il s'agisse de personnes ou d'institutions publiques et privées, les divers acteurs sociaux constituant l'environnement de l'enfant et de sa famille sont pris en compte et associés à leur réhabilitation sociale. C'est dans la mesure où le travail engagé avec la famille ne peut se réaliser qu'à partir de ses propres réalités, que cette méthodologie implique une véritable écoute de la part des intervenants sociaux. D'où la formule consacrée par l'ABTH à ses conceptions de l'accompagnement psychosocial : « *l'idée est de travailler avec, et non contre ou pour la famille* ». C'est donc théoriquement, à partir de la volonté exprimée par l'enfant et la famille de rompre avec le mode de vie dans la rue, que se trouve engagé le processus d'aide à la « réhabilitation ». Nous retrouvons ici le sens de la *coconstruction* introduite par Enriquez et analysée par Ion entre le travailleur social et la personne aidée dont le milieu est reconnu *comme un espace*

de ressource mobilisable pour l'action (Ion 2007). De leur côté, les intervenants vietnamiens font un état des lieux perpétuellement réactualisé des ressources personnelles, familiales et communautaires dont pouvaient disposer les familles des enfants bénéficiaires. Une rencontre régulière avec chaque famille est ainsi réalisée afin de saisir avec elle l'évolution de son réseau communautaire. C'est en fonction de cet état des lieux que les intervenants peuvent coconstruire avec la famille, des stratégies visant des objectifs liés par exemple à la scolarisation des enfants, au paiement de dettes familiales, à la recherche d'un logement ou aux démarches administratives.

Par ailleurs, le souci revendiqué par les intervenants de tendre vers une relation d'équité avec les bénéficiaires, la volonté de coconstruire avec eux le sens de l'intervention, ainsi que la nécessité exprimée de travailler à partir de leurs réalités de vie et ressources, sont autant de formes contractuelles de l'intervention. Les intervenants vietnamiens et brésiliens visent ainsi l'établissement d'un contrat avec les bénéficiaires, permettant à chacun d'être acteur du changement et autant sujet de droit que de devoirs, donc de responsabilités. Cet espace contractuel se rapproche étroitement de ce que Kuty (2006) nomme la *communauté de projet* qui constitue un préalable à tout changement possible. Or, le partage des responsabilités liées au changement vise l'autonomisation des bénéficiaires et passe par la transmission des savoirs nécessaires. Ainsi, les diverses activités de transmission en direction des bénéficiaires telles que des ateliers de formation et d'informations sur les droits et les services aux personnes, font partie du partage des informations nécessaires à l'accès à l'autonomie. Pour l'ONG brésilienne, l'allocation ponctuelle d'une bourse couvrant le temps de la prise en charge vient théoriquement se substituer aux gains d'argent réalisés par les enfants dans la rue afin de permettre aux familles de les scolariser et d'envisager d'autres stratégies de survie économique. Ce subside donne en quelque sorte les moyens financiers de l'autonomisation visée, tout en associant et en responsabilisant les familles à la construction d'un nouveau projet de vie. Enfin, les intervenants vietnamiens qui adaptent les ateliers scolaires au rythme et à la situation géographique des familles travaillant dans la rue, afin de ne pas opposer la scolarisation des enfants et les activités familiales, visent en fond une efficacité des interventions à travers un certain pragmatisme. On retrouve ici les trois dimensions d'une forme d'autorité contractuelle telle qu'elle se prescrit dans plusieurs disciplines selon Lemay (2011) et qui résident dans le partage de l'autonomie, des informations et des responsabilités. L'auteure nous aide à comprendre comment l'asymétrie relationnelle entre l'intervenant et l'intervenu trouve une issue dans le *partage du pouvoir* qui tente d'associer le juste (à travers l'autonomie et les responsabilités partagées) à l'efficace (à travers les moyens mis en œuvre).

RAPPORT AUX VALEURS, INTERCULTURALITÉ ET INTERDISCIPLINARITÉ

Par ailleurs, la volonté de travailler à partir des réalités de vie des intervenus implique aussi pour les intervenants de mettre à distance leurs valeurs parfois opposées aux modes de vie et aux aspirations des bénéficiaires. À titre d'exemple, les travailleurs sociaux vietnamiens considèrent le travail journalier des enfants comme une base à leur intervention. Mettant à distance les valeurs inhérentes à la critique du travail juvénile, valeurs largement relayées par la CIDE et auxquelles ils adhèrent par ailleurs, les intervenants analysent le travail des enfants de rue, comme un élément essentiel à l'économie des familles. Le condamner par principe risquerait d'être perçu par les familles comme une violence symbolique, eu égard au jugement moral porté sur leur mode de vie et aurait pour conséquence de perdre leur adhésion ainsi que les enfants. Les éducateurs de Thảo Đàn ont compris pragmatiquement qu'il était plus bénéfique pour les enfants de *faire avec* leur rythme et leur mode de vie autour desquels les interventions doivent être articulées.

Mais, comprise comme une rencontre interculturelle, l'intervention révèle un contexte social plus large auquel les personnes ne peuvent échapper. Quelle que soit leur position dans la relation d'aide, tous les acteurs observés sont confrontés à une culture en partie étrangère pour eux, malgré leur nationalité commune. La culture incarnée par les travailleurs sociaux suppose une idée de l'intervention qui implique l'acceptation d'une norme sociale dominante. Or, dans certains cas, malgré les précautions prises par les professionnels afin de respecter l'identité des familles, le travail peut se réduire à montrer les « bonnes pratiques » dominantes susceptibles d'aboutir à une intervention prescriptive. Certaines de ces actions peuvent ainsi faire preuve d'ethnocentrisme et heurter frontalement les cultures propres aux familles. Par exemple, une intervenante brésilienne en santé pouvait prodiguer des conseils basés sur des modes de vie propres aux classes moyennes ou riches, ne tenant pas compte des réalités de vie, ni du peu de moyens dont disposaient les bénéficiaires, rendant ainsi son discours au mieux inutile et au pire potentiellement violent et excluant. De ce point de vue, les intervenantes brésiennes se voient malgré elles rattrapées par les aspirations d'une culture dominante, participant du contexte discriminatoire du Brésil qui trouve ses origines dans l'histoire du pays et reproduisant des rapports sociaux de domination. À ce titre, une analyse historique de la construction du Brésil depuis le 19^e siècle, a montré la persistance de fonctionnements esclavagistes et discriminatoires tout au long de l'histoire (Malhaire 2007). Il apparaît ainsi nécessaire de restituer les pratiques d'intervention sociale dans leur contexte, incluant notamment certains héritages culturels difficilement dépassables par les intervenants.

À travers les contextes de travail des travailleurs sociaux vietnamiens et brésiliens, on voit illustrée la complexité de l'intervention où plusieurs mondes se côtoient. L'intervention permet ainsi d'assembler *des conceptions opposées, voire*

contradictoires, telle la figure stylistique de *loxymoron* (Lemay 2011). L'intervention est ainsi le lieu où se rencontrent des exigences, des attentes et des conceptions différentes que l'intervenant doit permettre de faire dialoguer dans le but de coconstruire du sens avec les intervenus. En ce sens, l'intervenant est aussi un médiateur interculturel qui permet l'invention d'une langue commune et *dessinant ainsi les contours des possibles interdisciplinaires*, selon Couturier (2005). En effet, le dialogue interculturel qui s'y réalise concerne aussi les disciplines multiples des intervenants (psychologie, service social, droit, médecine, etc.) convoquées pour répondre à la diversité des besoins des bénéficiaires.

Les professionnels rencontrés ont compris l'intérêt de prendre en compte la diversité des besoins du terrain et revendiquent l'interdisciplinarité comme condition de possibilité de leur activité. Premièrement, les équipes interdisciplinaires construisent leur mode d'intervention en dépassant les modèles disciplinaires d'appartenance de chaque intervenant. À Rio, une psychologue et une assistante sociale composant une équipe, auront pu relier les projets et les outils issus de leur discipline respective afin de répondre au mieux aux besoins multiples des familles visitées. L'utilisation d'outils empruntés à l'approche systémique en thérapie familiale et adaptés aux besoins de l'intervention, tels que le *génogramme* ou la *carte des réseaux*, permet de nourrir autant les réflexions de la psychologue et de l'assistante sociale et permet surtout une lecture plurielle des problématiques rencontrées. L'intervention est ainsi vécue comme un espace interdisciplinaire où l'une et l'autre des praticiennes tentent de servir un objectif commun qui dépasse leurs *éthos* professionnels respectifs pour en construire un nouveau. L'interdisciplinarité s'impose donc pour les intervenants rencontrés au Brésil et au Vietnam, comme une condition nécessaire à leur capacité de tenir compte de la complexité des enjeux émergeant de la pratique de manière interdépendante et ne pouvant se comprendre ni se traiter de manière séparée.

CONCLUSION

Avec certains auteurs, j'ai tenté de circonscrire la notion d'intervention dans ce qu'elle révèle sur l'évolution des pratiques étudiées au Brésil et au Viêt Nam dans le champ de la protection de l'enfance. Nous avons vu que la critique du modèle de la science appliquée qui s'est enracinée dans une conception positiviste de la production des savoirs et de leur application a fait émergée ses limites quant à sa capacité à traiter la complexité d'un « réel » perpétuellement en mouvement et en proie à de multiples tensions. Dans le champ des métiers de l'humain et du social, l'intervention telle qu'elle s'est construite et généralisée à travers un mouvement historique des organisations de la société civile, a aussi révélé cette tendance à la rationalisation de ses méthodes, introduisant le risque de logiques normatives contradictoires avec la dimension émancipatrice des bénéficiaires que ses acteurs défendent par ailleurs.

Toutefois, les travailleurs sociaux mettent en place des stratégies afin de dépasser autant que possible, la relation asymétrique propre à l'intervention, à travers notamment le déplacement de l'autorité vers des *tiers* réels ou symboliques qui s'imposent à tous. Les intervenants montrent aussi leur capacité à prendre en compte la complexité des situations et revendiquent de *faire avec* les réalités de vie des personnes aidées et les ressources dont ils disposent. Cette approche pragmatique de l'intervention qui implique « ...de travailler avec, et non contre ou pour... » les bénéficiaires, introduit une forme de lien contractuel entre les parties. Cette forme *d'autorité contractuelle* se définit à travers la recherche commune d'une autonomie, passant par le partage des savoirs et responsabilisant de manière égale chacun des acteurs de l'intervention face à la nécessité du changement. Devenant des *médiateurs interculturels*, les intervenants révèlent ainsi cette capacité à établir des ponts entre des mondes et des systèmes de valeurs différents, voire opposés. Bien qu'échappant difficilement au contexte social et aux valeurs dominantes portées par l'intervention, les travailleurs de rue savent dans la pratique, faire preuve de réflexivité et mettre à distance leurs propres valeurs, y compris épistémologiques, afin de prendre en compte la pluralité des dimensions auxquelles ils doivent faire face à travers une nécessaire interdisciplinarité. Dès lors, les fins pratiques de l'intervention obligent les disciplines à entrecroiser leurs exigences dans la construction d'un *éthos* commun qui satisfasse aux besoins pluriels émanant des situations de terrain.

Une exploration des théories de l'intervention aura permis de mettre en lumière certains des enjeux du travail social mis en œuvre auprès de jeunes de rue à Rio de Janeiro et à Hô Chi Minh-ville. C'est la complexité des situations de terrain rencontrées qui aura émergé, ainsi que la capacité des intervenants à penser des modes d'interventions à partir des besoins émanant de leur pratique. Sachant mettre leurs disciplines respectives au service de celle-ci et produire des outils et des savoirs adéquates aux besoins des situations rencontrées, les intervenants montrent qu'ils peuvent être « *des chercheurs dans un contexte de pratique* » (Schön 1994), cherchant autant que possible à tenir « *sur une ligne de crête qui fait se rejoindre l'efficace et le juste* » (Lemay 2011).

RÉFÉRENCES

- Cerny P., (2007). Paradoxe of the Competition State : The Dynamics of Political Globalization. *Government and Opposition*, Volume 32, Issue 2, pages 251-274, April 1997.
- Couturier Y., (2005). La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. *Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan.
- Couturier Y., (2004). « Que sont les intervenus devenus ? La médiation encline des métiers cliniques ». *Revue électronique de sociologie et de sciences sociales Esprit critique*, 6(4), <http://www.espritcritique.org>.
- Couturier Y., (2002), Sens et usages de la notion d'intervention: l'éclairage du travail social et des sciences infirmières pour l'élaboration d'un concept d'intervention sociologique. *Esprit critique*, vol.04 no.04, avril 2002.
- Dauvin P., Simeant J. & C.A.H.I.E.R., (2002), *Le travail humanitaire, Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Enriquez E., (2001). L'éthique de l'intervenant, dans Kutty & Vranken, *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*. Bruxelles : Éditions de Boeck Université.
- Genelot D., (2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale. Kourislsky (Ed.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*. Paris : L'Harmattan.
- Graz J-C., (2010). *La gouvernance de la mondialisation*. Paris : La Découverte.
- Kutty O., & Vranken D., (2001). *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*. Bruxelles : Éditions de Boeck Université.
- Ion J., (2007). *Politiques de l'individu et psychologies d'intervention : transformation des cadres d'action dans le travail social*. Cantelli F. & Genard J.-L., *Action publique et subjectivité*. Paris : L.G.D.J.
- Lemay V., (2011). *L'autorité contractuelle, mouvance internationale et interdisciplinaire. Théorie et sociologie de l'exemple québécois d'une intervention publique de protection de la jeunesse par l'enchâssement législatif d'une théorie de travail social*, Sarrebruck, Éditions Universitaires Européennes.
- Lemay V., (2010). Présentation écrite et séminaire, SHA 7065/ Séminaire sur l'intervention, automne 2010, Programme de Doctorat en Sciences Humaines Appliquées. Université de Montréal, Québec.
- Lemoigne J-L., (2002). *Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques*. Kourislsky (Ed.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*. Paris : L'Harmattan.
- Lessard C. et Tardif M., (1999). *Le travail enseignant au quotidien*. Paris : De Boeck.
- Malhaire L., (2009). *Travail social et société civile dans le Vietnam contemporain. À propos du travail d'une organisation non gouvernementale*. Mémoire de Master 2, Dpt. des Sciences de l'Éducation, Université de Caen, 156p.
- Malhaire L., (2007). *Une réponse familiale pour des enfants et adolescents en situation de rue à Rio de Janeiro. Le travail d'une organisation non gouvernementale*, mémoire de Master 1, Dpt. des Sciences de l'Éducation, Université de Caen, 173p.
- Morin E., (2008). Entretien avec Edgar Morin (2). *Science et philosophie*, réalisé par Bougnoux D. et Engelbach B.. http://www.nonfiction.fr/article960entretien_avec_edgar_morin__2__science_et_philosophie.htm
- Nélisse C., (1993). *L'intervention, une surcharge de sens de l'action professionnelle*. *Revue internationale d'action communautaire*, n° 29/69.
- Nélisse C., (1997). *L'intervention : les savoirs en action*, Sherbrooke : Editions GGC.
- OCDE, (2012). *Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes. « Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent »*. <http://www.oecd.org/fr/els/politiquesetdonneessociales/50164080.pdf>
- PNUD, (2009). *Lever les barrières: mobilité et développement humain, Rapport mondial sur le développement humain 2009*, Programme des Nations Unies pour le développement.
- Ryfman P., (2004). *Les ONG*, Paris : La découverte.
- Sassen S., (2009). *La globalisation. Une sociologie*. Paris : Gallimard.
- Schön D., (1994). *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Ed. Logique.
- Supiot A., (2010). *L'esprit de Philadelphie : La justice sociale face au marché total*. Paris : Éditions du Seuil, coll. « Débats ».
- Tebib R., (2007). *La crise de l'Etat-nation et le développement des ONG et de la société civile. « Les ONG », Géostratégiques N° 16*.
- Tessier S., (2005). *L'enfant des rues*. Paris : L'Harmattan.
- UNICEF, (2005). *Rapport annuel de l'UNICEF, 2005. Le Fond des Nations Unies pour l'Enfance*.
- UNICEF, (2005). *La situation des enfants dans le monde, 2006, exclus et invisibles*. FNUE.



Albert Saraga

NOTE BIOGRAPHIQUE

Détenteur d'une maîtrise en travail social et d'une en administration sociale, membre de l'ordre des psychologues et de l'ordre des travailleurs sociaux, Albert Saraga travaille auprès de personnes vivant des problèmes de santé mentale et/ou de toxicomanie. Il s'intéresse aux déterminants et enjeux psychosociaux des addictions et à leur impact sur les processus d'intervention en lien avec pauvreté, vieillissement, précarité et toxicomanie.

ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

L'intervention interdisciplinaire comme facteur de protection contre l'épuisement professionnel dans le milieu communautaire

RÉSUMÉ

L'épuisement professionnel semble un réel problème dans le milieu communautaire. L'article explore sa définition et ses causes. La problématique est développée dans la perspective du travail en milieu communautaire. La notion d'interdisciplinarité est ensuite définie et présentée dans son fonctionnement, puis avec ses avantages et ses inconvénients. L'article tente ensuite d'examiner si l'interdisciplinarité peut influencer les causes de l'épuisement professionnel et si elle possède un lien avec les valeurs communautaires. L'exploration nous indique qu'il y a une perspective intéressante dans l'intervention interdisciplinaire comme facteur de prévention et de protection contre l'épuisement professionnel dans le milieu communautaire.

ABSTRACT

Burnout seems to be a real problem for the workers in community-based organisations. The paper explores the definition and causes. The problem is developed in the context of community work. Then, the concept of interdisciplinarity is defined and presented in its operation and with its advantages and disadvantages. The article then attempts to examine whether interdisciplinarity can influence the causes of burnout and if it has a link with community values. Exploration tells us that it is an interesting perspective in interdisciplinary intervention as a factor in prevention and protection against burnout in the community-based organisations.

INTRODUCTION

Bien qu'on ne dispose pas de statistiques précises¹ – et que le sujet a été encore peu étudié (Ethier, 2012, p. 53) –, l'épuisement professionnel semble être un problème récurrent et important dans le milieu communautaire (Ethier, 2012; Munroe, 2001; Vanier et Fortin, 1996). Il est plus spécifique que la souffrance au travail (qui est un mal-être dans l'environnement professionnel), mais il fait partie de la problématique plus large de la santé mentale au travail. Nous nous sommes donc demandé s'il était possible d'envisager une approche qui puisse prévenir à la source les facteurs de développement de l'épuisement professionnel.

La gestion de cas a été à la base de cette réflexion. Elle consiste principalement en une stratégie de coordination de services adaptée à une personne ou à une situation en particulier. Elle est une collaboration de différents intervenants, de différentes disciplines travaillant dans un objectif commun. C'est en fait une forme d'intervention interdisciplinaire. Les bénéficiaires de ce genre d'intervention en sortent généralement gagnants, mais la littérature ne parle pas des avantages et des inconvénients du point de vue du gestionnaire. Par son approche démocratique, l'interdisciplinarité a un effet sur l'organisation du travail, mais on ne sait pas si cela peut avoir une incidence sur la santé mentale du travailleur.

Ainsi, est-ce qu'une approche interdisciplinaire pourrait contribuer, d'une façon ou d'une autre, à rendre les travailleurs en milieu communautaire moins propice à l'épuisement professionnel? La question est de savoir si l'intervention interdisciplinaire peut être un facteur de protection, une solution envisageable pour diminuer l'épuisement professionnel en milieu communautaire.

Pour saisir cette problématique, nous tenterons d'abord une définition de l'épuisement professionnel pour ensuite en examiner les causes. Après, nous essayerons de comprendre le cadre de travail du milieu communautaire en mettant en relation son contexte, son fonctionnement, ses approches et ses enjeux avec ce qui aura été exposé sur l'épuisement professionnel. Puis il sera question de la notion d'interdisciplinarité du point de vue de sa définition, de son mode de fonctionnement et de ses avantages et ses inconvénients. Finalement, lorsque toutes les catégories auront été délimitées, il s'agira de mettre en parallèle l'approche disciplinaire, d'un côté avec les causes de l'épuisement professionnel, et d'un autre côté avec les valeurs du milieu communautaire. En conclusion, il s'agira de voir si les perspectives qui se présentent sont des pistes fertiles pour l'avenir.

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

DÉFINITION D'UNE PROBLÉMATIQUE

L'origine historique de l'épuisement professionnel est floue. Certains auteurs en voient l'apparition dès la révolution industrielle, tandis que d'autres le perçoivent plutôt comme un phénomène des années 1980 (Munroe et Brunette, 2001). Dans les écrits scientifiques en sciences humaines, le terme « burnout » a été utilisé à partir de 1974 par Freudenberger (Bernier, 2001) « pour décrire l'état d'épuisement et de vide interne observé chez le personnel d'institutions alternatives et résultant de demandes excessives d'énergie, de force ou de ressources » (Vanier, 1999, p. 12). Peu importe depuis combien de temps il existe, « tous semblent enclins à dire que le burnout a pris racine suite à des transformations sociales » (Munroe et Brunette, 2001, p. 166).

Tenter d'expliquer l'épuisement professionnel n'est pas plus facile que de connaître sa source historique. Selon Diane Bernier (2001), on peut définir l'épuisement professionnel selon

1. Notre propre démarche nous a confirmé la difficulté de trouver des statistiques fiables sur l'épuisement professionnel. Voir www.stressautravail.net/statistiques.html.

deux angles. D'autres auteurs « mettent l'accent sur la nature du travail ou de la tâche pour expliquer l'apparition du phénomène » (Bernier, 2001, p.18), tandis que d'autres mettent « l'accent, non pas sur l'usure, mais sur le conflit émotionnel qui mène à la désillusion, à la lassitude et au vide intérieur » (ibid., p. 19). Malgré ces deux approches théoriques, l'auteure nous spécifie qu'elles sont complémentaires.

Christina Maslach (1986) est tenante de la première approche. Elle décrit l'épuisement professionnel comme un syndrome d'épuisement émotionnel, de dépersonnalisation et de manque d'accomplissement personnel. « Le burnout est l'indice de la séparation entre ce que les gens sont et ce qu'ils doivent faire » (Maslach et Leiter, 2011, p. 42). Elle souligne que cette adéquation entre la personne et le poste se manifeste plus particulièrement par une érosion de l'engagement et des émotions. Ce genre de problématique se développe plus particulièrement chez les travailleurs qui sont en contact constant et direct avec une clientèle en difficulté (Vanier et Fortin, 1996, p. 201).

Herbert Freudenberger fait partie des tenants de la deuxième approche. Il écrit que la personne en burnout est « quelqu'un qui souffre de fatigue ou de frustration aiguë causée par sa dévotion à une cause, un mode de vie ou une relation qui n'a pas produit la récompense attendue » (1987, p. 30). Il ajoute qu'il y a un problème quand la personne a un niveau d'attente qui ne correspond pas à la réalité et qu'elle persiste dans sa volonté de concrétiser ces attentes utopiques. En continuant à vouloir atteindre des buts irréalisables – que ceux-ci soient fixés par nous-mêmes ou imposés par des valeurs de la société –, la personne entre dans un processus d'épuisement de ses ressources physiques et mentales.

En bref, l'épuisement professionnel serait une impossibilité d'atteindre soit les objectifs inhérents au travail, soit les idéaux qui y sont rattachés. Malgré ces deux angles d'approche différents et les multiples définitions possibles¹, certains éléments restent communs. « Toutes les définitions associent en effet l'épuisement professionnel au milieu de travail et à l'accumulation de stress. Toutes reconnaissent également que l'épuisement professionnel est une expérience psychologique interne négative [...] [qui] comporte un épuisement physiologique et psychologique et le développement d'attitudes et de comportements négatifs envers autrui et envers soi-même » (Vanier, 1999, p. 12-13). Dans un souci de faire ressortir ces points communs, Munroe et Brunette (2001) définissent l'épuisement professionnel « comme une affection se manifestant par des sentiments de malaises légers ou profonds, d'ordre physique, émotionnel ou psychologique, provoqués par des facteurs sociaux, environnementaux et personnels » (p. 166). Pour formuler plus simplement, l'épuisement professionnel pourrait être décrit comme un processus dans lequel le sujet s'éffondre physiquement et mentalement sous la pression de son travail.

1. Vanier (1999, p. 12) souligne que Perlman et Hartman en recensent une trentaine dans différentes publications entre 1974 et 1980.

CAUSES

Bien que les auteurs n'y fassent pas directement référence, l'épuisement professionnel est un problème de santé au travail² et ses causes ne se retrouvent pas au niveau de l'individu, mais plutôt du côté de l'environnement professionnel (Maslach et Leiter, 2011, p. 73). Dans cette perspective, « la nature, la qualité et la dynamique des relations à l'intérieur des collectifs de travail ont une responsabilité considérable, sinon décisive, vis-à-vis des effets du travail sur la santé » (Dejours, 1995, p. 2). De ce point de vue, le travail n'est pas neutre : il est soit positif, soit négatif pour la santé. Dans le cas de l'épuisement professionnel, le travail est évidemment pathogène et il devient une source de souffrances physiques et psychiques³.

Maslach et Leiter (2011) identifient six causes principales à l'épuisement professionnel.

1) *Le surmenage*. Si le travail devient plus intensif, qu'il faille produire plus, allonger les heures travaillées et que les tâches se complexifient, inévitablement l'efficacité, la santé et le bien-être s'en ressentent. Une plus grande charge mène à l'épuisement émotionnel, physique et créatif.

2) *Le manque de contrôle*. Il se manifeste lorsque les gens ressentent que leur autonomie de travail et leurs capacités de prise de décision et d'action sont limitées. « S'ils n'ont aucun contrôle sur les aspects importants de leur poste – que ce contrôle soit individuel ou partagé –, ils sont vulnérables à l'épuisement, au cynisme et à l'inefficacité inhérente au burnout » (p. 81).

3) *Le manque de récompense*. La rémunération est jugée inappropriée lorsque les compensations matérielles (salaire, prestige, sécurité) et les compensations intrinsèques (plaisir de travailler, acquisition de compétences, atmosphère de travail agréable) sont insuffisantes.

4) *L'éclatement de la communauté*. Les relations avec les collègues sont une dimension essentielle au travail. Pour différentes raisons (conflits et compétition entre individus ou avec la direction, manque de respect et de soutien, buts axés sur le profit, sécurité d'emploi), le climat de la communauté de travail peut se dégrader. Un climat malsain est évidemment une source de stress.

2. Pour Dejours (1995), la santé n'est pas une question strictement biologique : le concept requiert la contribution des sciences humaines et sociales. Pour lui, la santé est une « construction intentionnelle » qui relève « de processus relationnels » (p. 10). « C'est par la coopération avec autrui que l'on construit la santé » (p. 14). Celle-ci fait référence au concept de *normalité*, « un état réel (et non un idéal) où les maladies sont stabilisées et les souffrances sont compensées » (p. 3). Dans ce sens, la santé au travail est « intersubjective et sociale » (p. 14).

3. La souffrance psychique peut se situer dans un cadre de santé mentale au travail qui concerne les relations qu'une personne entretient avec son entourage professionnel. www.msss.gouv.qc.ca/sujet/prob_santé/santé_mentale/index.php?sante_mentale_au_travail

5) *L'absence d'équité*. « Quand une entreprise agit avec équité, elle estime chaque personne qui participe à sa réussite et elle montre clairement que chaque individu est important » (p. 93). La confiance, la franchise et le respect sont des éléments importants dans la motivation au travail et leur absence peut contribuer directement à l'épuisement professionnel.

6) *Les valeurs conflictuelles*. Il y a conflit lorsque, pour différentes raisons (souvent pour des considérations économiques), les entreprises font des choix « qui sont en contradiction avec leurs valeurs fondamentales et celles de leur personnel » (p. 99). Les employés peuvent ressentir cela comme une trahison et cette perception influence l'ensemble de leur relation au travail.

Au-delà de ces causes spécifiques, les personnes qui travaillent « veulent développer leurs compétences en relevant des défis qui font appel à l'ensemble de leurs capacités et qui demandent une mobilisation totale de leur énergie physique, émotionnelle et créative » (p. 103). Ainsi, outre l'aspect « objectif » de production du travail, il y a aussi un aspect « subjectif » d'accomplissement de soi (Dejours, 1995, p. 11). Une des principales causes de l'épuisement professionnel est en conséquence liée à cet aspect subjectif du travail, soit « la perte de l'idéal professionnel, que ce soit tant au niveau du processus que de la symptomatique » (Ethier, 2012, p. 28). Comme l'auteur le souligne d'ailleurs, « le nœud du syndrome de l'épuisement professionnel n'est pas tant que la personne a de grands idéaux professionnels, mais de son incapacité à les concrétiser » (ibid., p. 45).

L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL EN RELATION AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

LE CONTEXTE COMMUNAUTAIRE

Légalement (loi 120, article 334), un organisme communautaire est une personne morale, constituée à des fins non lucratives, qui exerce ses activités dans le domaine de la santé et des services sociaux. Mais d'un point de vue sociétal, la définition va beaucoup plus loin. De par sa tradition et ses modalités d'action, le milieu communautaire intervient principalement « sur des situations de défavorisation » (Ethier, 2012, p. 4).

Le travail communautaire peut être défini comme une pratique sociale qui « consiste à intervenir dans des collectivités dans le but de susciter leur mobilisation et leur insertion dans des processus de réalisation de changements sociaux » (Doré, 1985, p. 211). Cette intervention sociale est sous-tendue par une mission qui fait « office de repère ou d'étalon dans le processus mouvant de construction identitaire » (Duval *et al.*, 2005, p. 150). En fait, la mission permet d'une part d'établir les valeurs qui la guideront et les enjeux auxquels elle fera face, et d'autre part, de cibler l'action et de l'actualiser dans des situations concrètes.

Ainsi, dans sa définition même, le travail en milieu communautaire est basé sur une forte idéologie. On suppose que si

une personne œuvre dans ce domaine, elle croit en certaines valeurs qu'elle juge fondamentales. Elle aura une tendance à l'idéalisation de son travail et « au niveau personnel, l'idéalisme est une prédisposition à l'épuisement professionnel » (Ethier, 2012, p. 35). Celui-ci est d'ailleurs un « problème majeur pour les professions à vocation sociale » (ibid., p. 29). Cela fait partie des risques du métier. L'épuisement se produit quand une personne se bat pour préserver un idéal ou une contribution à la société qu'elle juge essentiel (Freudenberger, 1987, p. 140). Chargé de ces grands idéaux, au lieu que « le travail joue en faveur de l'accomplissement de soi, de la construction de l'identité et de la conquête de la santé [...] il devient essentiellement pathogène » (Dejours, 1995, p. 10).

FONCTIONNEMENT ET APPROCHES DU MILIEU COMMUNAUTAIRE

« La notion de fonctionnement interne d'un organisme communautaire couvre tant ses structures de fonctionnement et ses modes de gestion que le rapport aux membres » (Duval *et al.*, 2005, p. 62). Au point de vue légal, la plupart des groupes communautaires sont des organismes à but non lucratif régis par la Loi sur les compagnies (ibid., p. 66). Ils possèdent des instances formelles comme l'assemblée générale – qui doit se tenir au moins une fois par année – le conseil d'administration et différents comités (ibid., p. 67).

D'un point de vue plus pratique, l'organisation des groupes communautaires est éminemment démocratique et le pouvoir tend à s'exercer horizontalement. Les pratiques organisationnelles propres au milieu communautaire sont « façonnées par des valeurs d'équité, de justice et d'égalitarisme » (ibid., p. 62). Ces valeurs permettent la répartition égalitaire du pouvoir entre tous les intervenants du milieu. Pour ceux-ci, l'organisme est un « milieu de vie » qui possède un caractère très humain dans lequel les rapports interpersonnels peuvent être plus familiaux. Le travail s'organise principalement autour d'une équipe. Que l'on soit salarié, bénévole ou participant, ces relations personnalisées sont plus propices à la participation, voire à l'engagement dans l'organisme. En ce qui concerne les fondements de l'intervention communautaire, ils se basent sur trois principales approches : l'approche globale¹, l'approche féministe² et l'approche par l'*empowerment*³.

1. Cette approche consiste à « comprendre la personne dans les multiples dimensions de sa vie, ses identités (sexe, âge, orientation sexuelle, etc.), son histoire personnelle, ses conditions de vie, ses besoins, ses relations interpersonnelles et ses liens sociaux, ses capacités, ses forces, ses ressources, etc. » (Duval *et al.*, 2005, p. 35).

2. Dans cette approche, « l'action vise surtout à permettre aux femmes d'exprimer leurs besoins, de partager leurs difficultés au sein d'un groupe pour collectiviser leur situation et de mettre en commun leurs ressources » (Duval *et al.*, 2005, p. 36).

3. Cette approche « favorise l'accès à un plus grand pouvoir en permettant de mieux maîtriser sa vie et en renforçant des capacités d'agir sur un plan structurel afin de produire un changement social. Une intervention fondée (...) [sur cette approche] met essentiellement l'accent sur les forces et les compétences de la personne » (Du-

Ce sont des modèles principalement fondés sur des valeurs de justice sociale, d'équité et d'égalité. Ainsi, le fonctionnement du milieu communautaire est étroitement lié aux approches et aux valeurs qui le sous-tendent.

Cette démocratisation fonctionnelle et ces valeurs n'ont cependant pas que des avantages. Un système semblable peut être générateur de stress chez les intervenants sociaux et de déception lorsque cet idéal organisationnel ne se réalise pas à la hauteur de leurs attentes. Vanier et Fortin (1996) relèvent d'ailleurs plusieurs facteurs susceptibles de provoquer ce stress : la surcharge de travail; le manque de ressources; le manque de personnel¹; les besoins immenses des clients; les contacts fréquents, intenses et chargés d'émotion avec des personnes en difficulté (tension émotionnelle)²; clients quelquefois agressifs et peu motivés; l'absence de progrès marqué et les résultats souvent intangibles; lourdeur des démarches; sentiment d'impuissance; méconnaissance de l'organisme et du travail effectué; manque de reconnaissance; les horaires de travail parfois difficiles; les salaires souvent bas. Comme stress supplémentaire, il faut ajouter tout ce qui découle de la difficulté du financement des organismes communautaires (Duval *et al.*, 2005).

Tous ces facteurs combinés « créent un contexte de travail particulièrement lourd et exigeant » (Vanier et Fortin, 1996, p. 201). On retrouve dans un tel contexte de travail plusieurs des causes principales à l'épuisement professionnel identifiées par Maslach et Leiter (2011). Une surcharge de travail mène souvent au surmenage. Que ce soit par un mauvais financement, les difficultés à travailler avec le facteur humain ou le sentiment d'impuissance, il y a une perte de contrôle sur les prises de décision et les actions. Une faible rémunération et une reconnaissance inadéquate procurent une récompense insuffisante. Un manque de ressources et de personnel peut jouer sur le climat de travail et créer un éclatement de la communauté. Et bien sûr, il peut devenir difficile de ne jamais entrer en conflit avec les valeurs fondamentales qui sont à la source du travail communautaire. Le milieu communautaire semble donc à haut risque pour l'épuisement professionnel.

val *et al.*, 2005, p. 38).

1. Les intervenants communautaires doivent être polyvalents : ce travail est « un agrégat entre une psychologue, une moraliste, une juriste, une animatrice culturelle, une agitatrice politique, une sociologue, une éducatrice et une technicienne en relation d'aide, sans pour autant s'approprier l'entière d'une de ces disciplines » (Ethier, 2012, p. 10). Mais en « réalité, il serait plus juste de parler d'« éparpillement » que de « polyvalence » » (Duval *et al.*, 2005, p. 83).

2. « Les gens qui exercent ce genre de métier sont presque uniquement exposés aux côtés négatifs des individus avec qui ils traitent. Les patients ne viennent jamais parler des aspects positifs de leur vie, ils viennent discuter de leurs problèmes. » (Freudenberger, 1987, p. 140).

ENJEUX COMMUNAUTAIRES

L'enjeu fondamental des organismes communautaires est de rester fidèle aux valeurs d'équité et de justice sur lesquelles reposent leurs actions (Duval *et al.*, 2005, p. 86). Cela s'avère difficile pour plusieurs raisons. Premier constat : « les demandes s'inscrivent de plus en plus dans un rapport de consommation, de satisfaction de besoins individuels » (*ibid.*, p. 86) et on doit rechercher l'efficacité des interventions. Deuxième constat : pour assurer certains services qu'il délaisse, l'État sert de plus en plus des organismes communautaires (Ethier, 2012, p. 18). Troisième constat : la clientèle qui fréquente le milieu communautaire est en croissante augmentation (Duval *et al.*, 2005, p. 57).

Un autre enjeu tout aussi important est celui du financement. La plupart du temps, trouver des fonds signifie, pour les travailleurs en milieu communautaire, une surcharge de travail (*ibid.*, p. 124). Et si l'argent vient de l'État³, il « accentue la logique complémentariste des organismes » (*ibid.*, p. 125). Le financement peut ainsi beaucoup influencer le fonctionnement du milieu communautaire.

De par sa nature, de par son fonctionnement ou ses enjeux, le travail en milieu communautaire est porteur en lui-même de plusieurs facteurs qui peuvent mener à un épuisement professionnel que ce soit l'idéalisme de ses travailleurs, la démocratisation du travail, les valeurs qui le fondent ou le manque de moyens financiers. La charge de travail est souvent beaucoup trop grande et d'ailleurs « l'épuisement professionnel serait imputable dans une large mesure à la surcharge de travail que connaissent la plupart des organismes » (Duval *et al.*, 2005, p. 80). Dans son étude sur l'épuisement professionnel en milieu communautaire, Élie Ethier (2012) constate que « bien que la littérature sur l'épuisement professionnel propose une définition axée sur l'idéalisme professionnel (...) la réalité mentionnée par les répondantes s'analysait davantage comme une crise identitaire se manifestant par une perte de sens au niveau de leur travail. » (p. 101-102). Sa conclusion est d'ailleurs intéressante pour notre propos (p. 107).

L'idéal professionnel semblait être un enjeu de moindre taille que ce que nous avons anticipé; il fut supplanté par celui de l'identité professionnelle. Toutefois, ce qui est à retenir de l'idéal professionnel est qu'il se maintient, même pendant et après le développement d'un problème de santé mentale, malgré la souffrance générée. De plus, l'idéalisation des organismes communautaires, ou du travail qui est effectué restent intacts au sein du discours des répondantes. En fait, la désillusion se situe davantage sur des éléments qui affectent la pratique professionnelle et ses résultats.

3. Particulièrement du financement par programmes, ou par projets, qui est une somme accordée ponctuellement pour la réalisation d'une activité liée à des objectifs précis.

L'INTERDISCIPLINARITÉ

DÉFINITION

Les territoires de l'épuisement professionnel et du milieu communautaire étant esquissés, il reste à explorer celui de l'interdisciplinarité. Mais vouloir comprendre cette notion peut s'avérer complexe. Edgar Morin (1994) parle d'un terme polysémique et flou. Dans les publications sur le sujet depuis 1960, la constante qui apparaît est une « mésentente persistante en ce qui concerne la définition du terme même d'interdisciplinarité et des expressions qui lui sont connexes » (Mathurin, 2002, p. 8). Au-delà des disputes intellectuelles, les définitions se sont construites selon une certaine polarité.

Les théories sur l'interdisciplinarité se départagent selon un pôle praxéologique ou social, et un pôle épistémologique (Mathurin, 2002; Couturier, 2004). Les penseurs du point de vue praxéologique « pose [nt] l'interdisciplinarité comme la nécessaire rencontre pratique d'activités professionnelles en vue de résoudre les problèmes tels qu'ils se présentent aux praticiens » (Couturier, 2004, p. 162). Ceux qui adoptent le point de vue *épistémologique* « considère [nt] que l'interdisciplinarité est scientifiquement nécessaire en cette épistémé de la complexité pour produire une connaissance globale, à l'encontre de l'analytique infinie de la partie » (ibid., p. 163).

Du point de vue de son approche, l'interdisciplinarité requiert une cohabitation, une interaction de deux ou plusieurs disciplines¹ pour résoudre une problématique commune et complexe, qui ne pourrait être comprise et traitée de manière satisfaisante par une seule discipline (Delevay, 2009). Lemay (2011) résume bien la position épistémologique de l'interdisciplinarité : elle « force à conjoindre ce que la disciplinarité enseigne à disjoindre : elle est pensée conjonctive » (p. 32).

Le milieu communautaire étant un espace d'action sociale, la position praxéologique de l'approche interdisciplinaire semble plus appropriée pour une définition. D'ailleurs, celle proposée par le Réseau des services en déficience intellectuelle (2000, p. 5) est, dans ce sens, tout à fait éclairante et intéressante.

L'interdisciplinarité met « en relation d'échange et de travail des personnes dont la formation professionnelle est différente en vue d'offrir une complémentarité suffisante pour bien desservir une clientèle à problèmes multiples ».

Cette définition se rapproche d'ailleurs de celle de collaboration professionnelle². L'interdisciplinarité n'est donc pas qu'un simple partage ou une juxtaposition des compétences. Elle

nécessite une coopération entre des champs différents dans un but commun. Ainsi, « tant pour des raisons épistémologiques que pragmatiques, il importe de travailler ensemble, pour un mieux tout aussi indéniable que nécessaire » (Couturier, 2004, p. 163).

Si l'on veut esquisser une synthèse, la définition d'interdisciplinarité tourne autour de deux notions clés (Morin, 1994) : la coopération (ou l'articulation) et l'objet (ou le projet) commun. Ainsi, dans une approche interdisciplinaire, différents champs d'expertise sont sollicités pour *travailler ensemble*, pour articuler leurs pensées et leurs actions dans un objectif commun. On pourrait définir l'interdisciplinarité, de façon très générale comme *l'investissement mutuel de deux ou plusieurs disciplines pour penser (pôle épistémologique) ou agir (pôle praxéologique) sur une problématique complexe et commune*.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Le dialogue et l'échange autant au niveau méthodologique qu'au niveau des connaissances est le principal mode de fonctionnement de l'approche interdisciplinaire. Formulée autrement, « l'interdisciplinarité vise à surmonter les frontières disciplinaires pour chercher les synergies entre les savoirs à partir de situations problèmes ou de projets » (Delevay, 2009, p. 56). S'engager dans l'interdisciplinarité implique donc d'accepter la différence et de s'en servir comme source de motivation. Ainsi, dans un travail interdisciplinaire, les concepts circulent et migrent, ils se métamorphosent : de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques se forment indépendamment des disciplines impliquées dans le processus (Morin, 1994). Il y a construction d'une « nouvelle identité savante » (Lemay, 2011, p. 44). La participation à une approche interdisciplinaire implique donc une dimension de co-transformation des parties prenantes.

Cette modalité globale est cependant insuffisante pour être efficace. Que l'on parle de « conditions importantes » (O'Reilly, Taillefer et Hudson, 2006) ou bien de « critères et prérequis » (Réseau des services en déficience intellectuelle, 2000), il faut certaines dispositions pour pratiquer l'approche interdisciplinaire. Selon l'objet³ ou le projet, il faut d'abord établir la pertinence d'utiliser cette approche et ensuite constituer un groupe, une équipe pour y travailler et prendre la responsabilité commune. Le nombre d'intervenants au projet doit être limité et les rôles et les compétences de chacun doivent être compris, reconnus et respectés dans une dynamique de flexibilité. Des mécanismes de communication – que ce soit pour permettre l'établissement des liens interpersonnels entre ses membres ou l'ouverture à aborder les difficultés relationnelles, le vocabulaire commun pour le partage des connaissances ou la planification du temps – et de prise de décision doivent être

1. Selon la définition de l'OCDE. www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8407461

2. « Le lieu de structuration d'une action collective qui réunit des membres d'au moins deux groupes professionnels autour d'un but commun, à travers un processus de communication, de décision, d'intervention et d'apprentissage, ce processus étant dynamique, évolutif et complexe. » (École de chantier, 2007, p. 22).

3. L'objet peut bien sûr être une personne, que ce soit un client ou un patient.

mis en place. Tous ces aspects doivent être fréquemment réévalués en cours de processus.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2010, p. 13) résume bien le mode de fonctionnement du modèle interdisciplinaire : il est centré sur le client, l'apprentissage et l'autonomisation; il donne une définition collective des problèmes et valorise la contribution de chaque discipline; son mode de communication est « horizontal ». Le milieu communautaire centre également son intervention sur la personne et sur une communication démocratique. Mais une collaboration interdisciplinaire n'est pas toujours possible à cause de son manque de ressources (humaine et financière). Et ce manque de ressources alourdit la tâche des travailleurs communautaires. L'interdisciplinarité pourrait-elle être une approche complémentaire à ce qui se fait déjà dans le milieu communautaire?

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Il y a certes plusieurs avantages à cette approche interdisciplinaire. D'abord, elle permet l'élaboration, la compréhension et l'acceptation d'un but commun. On accepte l'hypothèse implicite que l'effort combiné sur un même objet (ou sujet) est plus efficace que le cloisonnement disciplinaire : l'autonomie de chacun est subordonnée aux besoins du client ou de l'objectif et chaque discipline est intégrée selon sa contribution potentielle. Le style de gestion et le processus de prise de décision sont plus démocratiques. Tout ce travail facilite finalement la mise en place d'une action intégrée.

Il y a toutefois quelques inconvénients (*ibid.*, p 8). Il peut y avoir une compétition entre les membres et les disciplines qui peut freiner l'efficacité du processus. Il existe également des difficultés inhérentes au milieu de travail, que ce soit les conventions collectives ou les règles et procédures d'un établissement. Il peut s'avérer impossible de réunir tous les intervenants requis. Le manque de ressources est aussi possible. Pour Michel Delevay (2009, p. 56), les trois sources de difficultés de l'interdisciplinarité sont d'ordre institutionnel (problèmes pour travailler en équipe), d'ordre identitaire (menace à l'identité professionnelle) et d'ordre épistémologique (une trop grande différence dans la vision du monde). On peut finalement souligner certaines limites (Réseau des services en déficience intellectuelle, 2000) comme le champ d'application (tout ne peut pas se faire en équipe), la dilution possible de la responsabilité professionnelle et le respect du client.

INTERDISCIPLINARITÉ ET CAUSES DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Dans quelle mesure l'approche interdisciplinaire peut-elle avoir une influence sur les causes de l'épuisement professionnel? A-t-elle la possibilité de les diminuer ou de les effacer? À partir de Maslach et Leiter (2011), examinons une à une

les causes de l'épuisement professionnel précédemment énoncées.

1) *Le surmenage*. De notre point de vue, une approche interdisciplinaire peut permettre d'éviter le surmenage. Rappelons-nous d'ailleurs qu'on impute à celui-ci une large part de l'épuisement professionnel (Duval *et al.*, 2005, p. 80). Dans le traitement des situations complexes comme celles auxquelles fait face le milieu communautaire, la coopération interdisciplinaire peut être une solution. Principalement pour une question d'organisation du travail. Elle divise la tâche : ainsi, chaque discipline n'a pas à porter ni l'entièreté de la problématique ni la globalité de sa résolution. Le travail de chacun s'en trouve moins lourd dans son accomplissement, mais plus ciblé dans sa réalisation. Cela rend l'intervention générale plus efficace. Cette approche pourrait s'avérer une solution à l'excessive « polyvalence » des intervenants communautaires. Ceux-ci n'auraient pas à porter tous les chapeaux et l'érosion physique et psychique s'en trouverait diminué.

2) *Le manque de contrôle*. Il y a un grand manque de contrôle sur les prises de décision et les actions dans le milieu communautaire, que ce soit à cause du manque de ressources humaines ou financières, des difficultés inhérentes au travail avec les sujets humains ou des situations auxquelles les intervenants sont confrontés. Ceux qui y œuvrent sont souvent habités par un fort sentiment d'impuissance, une incapacité d'agir causée par ces circonstances incontrôlables. Bien que l'approche interdisciplinaire puisse permettre un partage des décisions et des responsabilités, ainsi qu'une efficacité des actions, elle ne peut cependant pas améliorer l'état financier d'un organisme (à moins d'intégrer dans l'équipe un spécialiste d'une discipline économique) ni prévoir les réactions des gens ou anticiper les événements. La nature même du travail communautaire implique ce côté incontrôlable auquel l'interdisciplinarité est peu utile.

3) *Le manque de récompense*. Au niveau salarial, le milieu communautaire opère souvent selon un faible taux de rémunération pour un travail énorme. Au point de vue de la reconnaissance, la situation est la même. L'approche interdisciplinaire ne peut rien sur les salaires. Par contre, elle peut jouer sur les compensations intrinsèques comme le plaisir de travailler, la collectivisation de la charge de travail, la responsabilité à l'égard de la mission de l'organisation et l'acquisition de compétences et de connaissances. En partageant la responsabilité d'un projet, toute valorisation qui en résulte retombe sur chacun en particulier : la récompense du groupe est celle de tous. Il y a dans l'interdisciplinarité une dimension de co-transformation qui bénéficie à chacun.

4) *L'éclatement de la communauté*. Un travail interdisciplinaire mal géré peut augmenter les risques de conflits de travail, le surmenage et déclencher un processus d'épuisement. Mais bien géré, il peut contribuer à pallier le manque de ressources et de personnel qui est une constante dans le milieu communautaire. En proposant un but commun pour tous, l'approche interdisciplinaire peut créer des liens importants

pour un travail d'équipe qui est, à plusieurs points de vue, un avantage pour éviter le surmenage. Cette création d'un collectif de travail peut même s'avérer un facteur de protection contre l'épuisement professionnel. Cependant, dans les situations réelles, les équipes idéales sont rares.

5) *L'absence d'équité*. Pour l'équité au travail, il faut permettre « l'existence de trois éléments clés : la confiance, la franchise et le respect » (Maslach et Leiter, 2011, p. 93). Rappelons-nous que les pratiques dans milieu communautaire se basent sur des valeurs d'équité, de justice et d'égalitarisme. Ce point est fondamental dans l'approche du milieu communautaire. Il l'est également dans l'approche interdisciplinaire. En ce sens on ne vient que renforcer quelque chose de déjà présent.

6) *Les valeurs conflictuelles*. Est-il possible de ne jamais entrer en conflit avec les valeurs fondamentales qui sont à la source du travail communautaire? Que ce soit par recherche d'efficacité due à la hausse de clientèle, par substitution des institutions de l'État ou à cause de la logique de consommation et de l'individualisme, les travailleurs communautaires doivent souvent remettre leurs valeurs et leurs motivations en question. L'approche interdisciplinaire est-elle une solution possible à ce conflit de valeurs? Pourrait-on ainsi contribuer à diminuer les désillusions dans l'atteinte d'un idéal? L'approche interdisciplinaire est hautement démocratique et elle complète assez bien les valeurs du milieu communautaire. L'acceptation d'un but commun facilite la gestion équitable et juste d'une action intégrée. Le couplage des deux permet un renforcement de cette approche démocratique. Le manque de ressource et les inévitables conflits interpersonnels peuvent cependant miner n'importe quelle approche de collaboration telle que l'interdisciplinarité. Et les désillusions peuvent être nombreuses face à l'incapacité de rendre ces idéaux professionnels concrets, ce qui peut mener à l'épuisement professionnel.

INTERDISCIPLINARITÉ COMME FACTEUR DE PROTECTION

Les intervenantes qui ont été interrogées par Élie Ethier (2012) proposent plusieurs solutions pour prévenir les problèmes de santé mentale. « En ce qui concerne les solutions intra organisationnelles, elles se résument essentiellement à favoriser une forme de cohésion professionnelle ou du soutien social de l'équipe » (p. 78). En ce sens, l'approche interdisciplinaire pourrait vraisemblablement améliorer l'organisation des équipes en milieu communautaire. Dans une récente étude (Estryn-Behar *et al.*, 2012) effectuée dans le domaine de la santé, on arrive à la conclusion que le travail en équipe interdisciplinaire possède une incidence positive sur la diminution du risque d'épuisement professionnel et que ce même travail d'équipe limite les erreurs dans les soins.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2010, p.12) constate sensiblement la même chose :

L'interdisciplinarité améliore les soins et les résultats obtenus tant au plan clinique que financier. Elle a une incidence favorable sur la sélection et la rétention du personnel ainsi que sur la satisfaction des usagers. On constate également une amélioration de l'accessibilité, de la qualité des services (accessibilité aux médecins spécialistes et autres disciplines, coordination des soins, autonomisation des patients), de la sécurité des patients (moins de risque d'erreurs médicales en groupe qu'en individuel), de l'efficacité des actions et de la gestion des ressources humaines et financières.

Que ce soit par souci d'organisation ou d'efficacité au travail, une des conséquences directes de l'interdisciplinaire serait la diminution de la surcharge de travail laquelle est souvent pointée comme la principale source de l'épuisement professionnel en milieu communautaire (Duval *et al.*, 2005). On pourrait dans ce sens intervenir sur « la nature du travail ou de la tâche » (Bernier, 2001, p.18) qui est un des deux angles pour définir l'épuisement professionnel. Le renforcement de l'aspect collectif du communautaire par l'interdisciplinarité semble un facteur important dans la protection contre le stress au travail. En bref, l'interdisciplinarité permet d'intervenir en partie sur les causes possibles de l'épuisement professionnel.

Mais qu'en est-il de l'aspect subjectif du travail, de l'accomplissement de soi et de l'idéal professionnel? Comment intervenir « sur le conflit émotionnel qui mène à la désillusion » (ibid., p. 19)? Il est difficile de percevoir les incidences que peut avoir l'approche interdisciplinaire sur un idéal, sur des valeurs. On peut supposer qu'en diminuant les causes possibles d'épuisement, on augmenterait les capacités de concrétiser ces idéaux : du moins, on pourrait les percevoir comme plus accessibles, plus réalisables.

CONCLUSION

L'épuisement professionnel est un problème important dans le milieu communautaire. Cet affaiblissement de soi dû au travail possède plusieurs causes dont la principale semble être la conviction du travailleur communautaire que son travail ne lui permettra pas de réaliser son idéal professionnel. L'interdisciplinarité, approche qui peut être vue comme une manière de faire coopérer les spécialistes de différentes disciplines dans un travail ayant un objectif commun, a été explorée comme piste de solution à l'épuisement professionnel. La question de départ était de savoir si cette approche interdisciplinaire pouvait être un facteur de protection, une intervention pertinente dans un problème d'épuisement professionnel dans un milieu communautaire. Après examen de la question, il semble que la piste soit bonne.

L'approche interdisciplinaire semble être une manière d'intervenir à la source du problème de l'épuisement professionnel.

Au niveau de la tâche, elle pourrait permettre une organisation qui diminuerait la surcharge de travail qui est un problème majeur dans le milieu communautaire. Au niveau des idéaux, il semble y avoir une certaine influence, mais comme nous l'avons souligné, il est difficile de le circonscrire et de mesurer cette question. Mais cette approche n'est pas absolue. Elle ne peut améliorer le financement déficient du milieu communautaire ni les inévitables conflits interpersonnels qui se produisent dans n'importe quel milieu de travail.

L'objectif de cet article se situait au niveau de la réflexion. Pour valider cette exploration conceptuelle et les approfondir, il faudrait que des recherches de terrain soient effectuées auprès des travailleurs du milieu communautaire. Même si l'approche interdisciplinaire semble une piste de solution prometteuse pour la prévention de l'épuisement professionnel en milieu communautaire, beaucoup de questions surgissent. Comment implanter une approche interdisciplinaire adaptée au milieu communautaire? Et comment construire cette approche pour qu'elle soit une intervention en amont au problème de l'épuisement professionnel? Cette intervention à la source peut-elle être également envisageable pour d'autres milieux de travail? Les champs de recherche paraissent nombreux et stimulants et les avenues pratiques que semblent offrir ces perspectives semblent des plus fertiles.

RÉFÉRENCES

- AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL. (2010). Sommaire des concepts et des modalités d'application de l'interdisciplinarité en première ligne. *Montréal : ASSSM*
- BERNIER, Diane. (2001). La crise du burnout : s'en remettre, c'est refaire sa vie. *Coll. « Partage »*. Montréal : Les éditions internationales Alain Stanké.
- COUTURIER, Yves. (2004). « Le déploiement de l'intervention. Lecture d'un transversal interdisciplinaire à la lumière de l'herméneutique du sujet selon Foucault ». *Esprit critique*.
- DÉJOURS, Christophe. (1995). « Comment formuler une problématique de la santé en ergonomie et en médecine du travail ». *Le travail humain*.
- DEVELAY, Michel. (2009). « La science et le problème ». *Revue internationale de psychologie et de gestion des comportements organisationnels*.
- DORÉ, Gérald. (1985). « L'organisation communautaire : définition et paradigme ». *Service social*.
- DUVAL, Michelle, Annie Fontaine, Danielle Fournier, Suzanne Garon et Jean-François René. (2005). Les organismes communautaires au Québec. Pratiques et enjeux. *Montréal : Gaétan Morin éditeur*.
- ÉCOLE DE CHANTIER. (2007). Cadre de référence. Collaboration professionnelle. *Document de travail, Université de Sherbrooke*.
- ESTRYN-BEHAR, Madeleine, Jean-Michel Lassaunière, Clémentine Fry et Alix de Bonnières. (2012). « L'interdisciplinarité diminue-t-elle la souffrance au travail? Comparaison entre soignants de toutes spécialités (médecins et infirmier) avec ceux exerçant en soins palliatifs, en onco-hématologie et en gériatrie ». *Médecine Palliative*.
- ETHIER, Elie. (2012). « L'effritement de l'idéal professionnel et les enjeux identitaires pouvant mener à un problème de santé mentale chez les intervenantes et les intervenants œuvrant au sein d'organismes communautaires et ayant une formation en travail social ». *Mémoire de recherche, Sherbrooke, Université de Sherbrooke*.
- FREUDENBERGER, Herbert J. (1987). L'épuisement professionnel : la brûlure interne. *Chicoutimi : Gaétan Morin éditeur*.
- LEMAY, Violaine. (2011). « La propension à se soucier de l'autre : Promouvoir l'interdisciplinarité comme identité savante nouvelle, complémentaire et utile », dans *un miroir des disciplines, sous la dir. De Frédéric Darbellay & Theres Paulsen*, Peter Lang, éditions scientifiques internationales.
- MASLACH, Christina et S. E. Jackson. (1986). *Maslach Burnout Inventory Manual*. Second Edition, Consulting Psychologists Press, Palo Alto.
- MASLACH, Christina et Michael P. Leiter. (2011). *Burnout. Le syndrome d'épuisement professionnel*. Paris : Éditions des Arènes.
- MATHURIN, Creutzer. (2002). « Aspects de l'interdisciplinarité : essai de reconstitution d'un débat » dans Lucie Géliéneau (éditrice) *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée. Réflexions sur des expériences en cours*. (www.fas.umontreal.ca/sha/documents/interdisciplinaire.pdf)
- MORIN, Edgar. (1994). « Sur l'interdisciplinarité ». *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaire*. (ciret-transdisciplinarity.org/bulletin/b2c2.php)
- MUNROE, Viviane et Nicole Brunette. (2001). « L'épuisement professionnel (burn-out) : un problème réel ». *Reflét : revue d'intervention sociale et communautaire*.
- O'REILLY, Louise, Marie-Christine Taillefer et Patricia Hudson. (2006). « La recherche interdisciplinaire en santé. Retour sur l'expérience de l'Institut d'été en recherche interdisciplinaire en santé 2003 ». *Canadian Journal of Public Health*.
- RÉSEAU DE SERVICES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE. (2000). L'interdisciplinarité. *Guide de référence*. Outaouais.
- VANIER, Carole. (1999). « Étude de l'épuisement professionnel et des facteurs associés chez les intervenants et intervenantes de ressources communautaires en santé mentale ». *Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal*.
- VANIER, Carole et Daniel Fortin. (1996). « Une étude exploratoire des sources de stress et de soutien social chez les intervenantes communautaires en santé mentale ». *Santé mentale au Québec*.



Wael Saleh

NOTE BIOGRAPHIQUE

Doctorant en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal et en science politique à l'Université de Lyon 2 (cotutelle). Wael Saleh est cofondateur et coordonnateur de l'Observatoire Interdisciplinaire des Mouvements Islamistes à la Chaire de recherche du Canada Islam, pluralisme et globalisation). Il est chercheur associé, Observatoire sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, UQAM.

SCIENCE APPLIQUÉE

En quoi une thèse en sciences humaines appliquées peut-elle constituer une intervention?

Cas d'une thèse interdisciplinaire sur un mouvement islamiste

RÉSUMÉ

Le présent article introduit et analyse la signification de la notion de thèse-intervention comme mode spécifique de développement de connaissances qui peuvent se transformer en actions réelles. Par définition, cette notion donne lieu à une intervention par le biais d'une thèse académique visant un changement social. L'article s'intéressera par la même occasion aux caractéristiques et apports de cette notion, de même qu'aux défis qui peuvent l'entraver. Il tentera en l'occurrence de répondre à une question déterminante, soit en quoi et comment une thèse en sciences humaines appliquées, enrichie d'une réflexion sur le débat sociopolitique entre l'islamisme et la modernité dans le monde musulman contemporain, peut-elle constituer une intervention. Ce débat étant devenu une impasse, l'article souhaite faire entrevoir la lumière après la traversée d'un très long tunnel.

ABSTRACT

The purpose of this article is to introduce and analyze the significance of the concept of thesis-intervention as a specific mode of development of knowledge that can turn into real actions. By definition, this concept paves the way to an intervention by an academic thesis to achieve a social change. The article will look, at the same time, to the features and benefits of this concept, as well as challenges that can hinder it. The article will also try to answer a crucial question: where and how a PhD thesis, in political sciences, enriched with a reflection on the socio-political debate between Islam and modernity in the contemporary Muslim World, can be an intervention? This debate has reached a deadlock; the article tries to find a new way to go through these issues.

INTRODUCTION

Par thèse-intervention, j'entends une pratique spécifique de la recherche académique conduisant le chercheur à s'immerger, suite à une sollicitation ou une autosollicitation, dans une situation de débats dont la portée en contenu et/ou en processus pourrait l'amener à participer à sa transformation. Dans cet esprit, le chercheur en sciences humaines se range parmi les acteurs en espérant que le fruit de ses recherches constituera pour eux une « plus-value cognitive mobilisable » en vue d'une action visant à servir l'Homme.

En outre, je soutiens qu'une thèse-intervention est une double herméneutique en elle-même, c'est-à-dire qu'elle constitue un exercice d'interprétation qui récupère son autonomie en agissant sur la société. Elle ne fait donc pas qu'observer le phénomène à étudier. De fait, comme pour l'islamisme dans mon cas, elle façonne le phénomène en le formant et le déformant, elle intervient sur lui, elle participe à sa constitution, à sa destruction et à sa reconstitution pour mieux le comprendre et trouver des solutions aux problèmes en découlant. Tout compte fait, il n'y a pas de recherche en sciences humaines qui ne se considère pas comme intervention.

Cet article se veut aussi l'occasion d'analyser les caractéristiques, les apports et les défis de ce que j'appelle une thèse-intervention. Sans conclure à l'abolition du type classique de thèse académique, ce texte pose plutôt les jalons d'une réflexion en vue d'outrepasser une lecture positiviste des sciences humaines et d'ajouter un quatrième réseau aux trois réseaux conceptuels de l'intervention élaborés par Claude Néllisse¹ qui sont : l'intervention sociale de l'État (juridico-politique), l'intervention et l'« *human engineering* » (scientifique) et l'intervention et processus (action professionnelle).

1. C. NÉLISSE. « L'intervention : une surcharge de sens de l'action professionnelle », *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 29(69), 1993, pp. 167-181.

Et le quatrième réseau conceptuel que je tente d'ajouter est la thèse-intervention, c'est-à-dire la recherche académique comme intervention, qui serait liée directement aux débats sociopolitiques contemporains et cruciaux pour l'avenir d'une société ou d'un peuple. Cela permettrait au chercheur en sciences humaines de se positionner parmi les acteurs de ces débats avec l'intention que l'aboutissement de ses recherches engendre une « plus-value cognitive mobilisable », de même que des connaissances qui pourront se transformer en actions concrètes pour les décideurs qui visent à servir l'Homme.

La thèse-intervention que je propose croit de plus que la connaissance elle-même, peu importe la situation, peut être considérée comme une action : « Par la connaissance, vous êtes capable de faire avancer les gens qui vont découvrir [...] des choses qu'ils ne voyaient pas, ne voulaient pas voir, ou ne pouvaient plus voir. » (Kuty 2001, p. 150). Aussi, dans ma thèse-action sur l'islamisme et la modernité, il existe trois différents types d'acteurs dont les connaissances sur l'islamisme pourraient aboutir en des actions, soit les décideurs dans les pays musulmans, les chercheurs en mouvements islamistes et les citoyens ordinaires.

Enfin, la prémisse de ce texte est que le chercheur en sciences humaines appliquées est partenaire dans l'action commune, selon ce qui est invoqué par Néllisse : « Tout acteur social concerné par un problème se doit donc d'intervenir, de bien faire les bonnes choses, car citoyenneté réaliste et responsable oblige. » (Néllisse 1994, p. 183). C'est dans cette optique que ma thèse est considérée comme une intervention en elle-même. Sans prétendre proposer une recette miracle pour sortir de l'obscurantisme des musulmans contemporains, ma recherche qui porte sur l'islamisme² en général et les mouve-

2. L'islamisme réfère plus généralement à l'Islam politique, né de la confrontation entre la modernité occidentale et la religion musulmane, et prône un système islamique politico-religieux tentant d'imposer la Shari'a comme loi fondamentale d'un État ou d'un groupe

ments islamistes en particulier, représentés par leur mouvement principal des Frères musulmans, vise à montrer que ce n'est ni leur religion ni leur héritage socioculturel élargi qui sont à l'origine de cette situation. Ma recherche fait aussi état que la vision très marginale de quelques islamistes, malheureusement la plus médiatisée, ne devrait pas empêcher les autres d'être de nouveau le sujet de leur propre histoire, de vivre en paix avec leurs frères et de se projeter avec optimisme dans l'avenir.

D'un point de vue pratique, l'article ci-dessous se divisera en cinq sections. La première expliquera comment une thèse en SHA exige un recul épistémologique préalable. La deuxième, pour sa part, mettra en évidence les apports du recul épistémologique qui permettent l'émergence de solutions à des problèmes concrets, une action finalisée et projetable, un devoir-être, une mobilisation de soi, un travail de réflexivité et une intervention autocontractuelle. Pour ce qui est de la troisième section, elle confirmera qu'une thèse en SHA, pour qu'elle soit une intervention, doit être encadrée par une responsabilité sociopolitique exigeant une action citoyenne, une action moderniste et une responsabilité envers le futur. En plus, l'interdisciplinarité de type « trans », constituant le cœur d'une thèse en SHA et devant être contextualisée et praxéologique, fera l'objet de la quatrième section. Enfin, la dernière section confirmera qu'une prise de conscience des enjeux d'une thèse-intervention exige une réflexion conjonctive pour faire face à ses défis, tels que comment assumer l'inattendu et l'incertitude et comment conjuguer avec le psychoaffectif et l'irrationnel dans une thèse-intervention.

UNE THÈSE-INTERVENTION EXIGE UN RECU EPISTÉMOLOGIQUE PRÉALABLE

La première contrainte face à une *thèse-intervention* est le sentiment d'évidence de la définition de la science, en général, et des sciences appliquées, en particulier. Or, pour dissiper ce sentiment d'évidence, un recul épistémologique nécessite de dévoiler la faille et de se débarrasser du réflexe de l'épistémologie positiviste dominante ayant des impacts néfastes sur notre façon de concevoir et de définir la science, les sciences appliquées et l'intervention.

Puisque le concept de thèse-intervention se compose de deux termes, il exige à tout le moins un double recul épistémologique.

Le premier de ces reculs a trait au concept de la « *thèse* elle-même. En fait, celle-ci représente une forme spécifique de recherche en sciences humaines et sociales et vise à mettre en lumière des connaissances qui pourront mener en bout de piste à des actions spécifiques, à la fois utiles aux acteurs

de *terrain-débat*, aux décideurs, aux spécialistes des mouvements islamistes, ainsi qu'aux musulmans ordinaires. Il faut dire que la recherche repose sur un va-et-vient ou, autrement dit, sur un dialogue permanent à un double niveau. Les problèmes issus du terrain-débat autour de l'islamisme et de la modernité sociopolitique sont l'un de ces niveaux, alors que les théories générales en vigueur dans les sciences humaines et sociales en sont un autre.

Une thèse-intervention se distinguera donc à la fois par une démarche positiviste, focalisée principalement sur l'approche hypothético-déductive fondée sur un modèle explicatif des faits observés à partir d'une série d'hypothèses formulées *a priori*, et par une démarche interprétative basée sur la conception mentale de la réalité à partir de l'observation. Dans une perspective de terrain-débat, ce type de recherche met en relief aussi bien l'acquisition de connaissances de type opératoire (outils, méthodes) que de type théorique (élaboration de grilles de lecture et de modèles interactifs) qui tendent à valoriser une vision renouvelée des sciences humaines relevant d'une ingénierie spécifique, comme dans la lignée des travaux de J.L. Lemoigne¹.

Dans ce genre de thèse, le chercheur considérera que la réalité n'est pas donnée, mais il la construira lui-même à partir d'une situation ou d'un contexte donné. Ainsi, le processus d'acquisition de connaissances s'inscrit dans une logique intentionnelle et dans un projet de changement d'une situation donnée².

En somme, une thèse cherche par la recherche académique à résoudre de façon innovatrice des problèmes complexes de la société n'ayant pas de solution évidente ou connue. Pour ce faire, elle pose comme hypothèse que les découvertes, l'innovation et les nouvelles pistes de réflexion se cachent souvent dans des zones de failles entre les disciplines. Ensuite, elle mise sur l'objet ou le sujet de l'étude plutôt au niveau transdisciplinaire que du point de vue de l'approfondissement des connaissances dans une seule discipline.

Quant au deuxième recul épistémologique, il se rapporte au second terme du concept « thèse-intervention », soit celui de l'*intervention*. Sans entrer dans le débat épistémologique, on constate néanmoins que toutes les définitions du mot intervention ont pour objet le changement et que le rôle principal de l'intervenant est en vérité celui d'un agent de changement. À ce titre, citons Couturier (2005, p.19) : « Intervenir, venir entre, s'interposer, se mêler à, agir pour influencer le cours des choses. » et Nélisse (1997, p.34) : « Qu'il y a une intervention lorsqu'il y a une situation qui pose problème, et qu'un agent externe à celle-ci agit ponctuellement pour en modifier le cours. »

1. J.-L. LEMOIGNE. « L'incongruité épistémologique des sciences de gestion », *Revue française de gestion*, no 96, septembre-octobre 1993, p. 123-135.

2. J.-L. LEMOIGNE. « Épistémologies constructivistes et sciences de l'organisation » dans Alain Charles Martinet (dir.), *Épistémologie et sciences de gestion*, Paris, Économica, 1990, pp. 81-140.

d'États. (La Shari'a codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman, ainsi que les interactions sociétales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme l'émanation de la volonté de Dieu.)

Selon des penseurs comme Shön, Morin, St-Arnaud, Né-lisse et Couturier, si un recul est nécessaire pour que le praticien soit considéré comme un véritable chercheur dans un contexte pratique, ce recul est également nécessaire pour que le chercheur soit considéré comme un intervenant dans un contexte de thèse-intervention en sciences humaines appliquées. Faut-il le rappeler, ce type de thèse fait place à la complexité pratique et vise une action finalisée pour faire émerger des solutions.

La thèse-intervention pourrait donc se résumer à « la recherche, en ce quelle est une intervention du chercheur parmi les acteurs de la situation érigée en objet d'étude, [qui] provoque un déplacement de ladite situation, un déplacement des pratiques (même infime) qui peut-être à la fois compris comme résultat de recherche, comme nouvel objet de recherche, mais aussi comme invitation à l'inflexion des formes de l'action de recherche ». (Herrerros 2001, pp. 294295) .

Enfin, pour St-Arnaud, « [d]e consommateur du savoir qu'il était dans l'approche traditionnelle, le praticien devient praticien chercheur; le spécialiste du contenu fait place au spécialiste du processus. L'approche traditionnelle se résume dans l'énoncé suivant : le savoir précède et guide l'action; l'approche de praxéologie se résume dans un énoncé qui renverse la relation entre les deux termes; l'action précède le savoir. » (St-Arnaud 1997, pp. 173174). À ceci pourrait s'ajouter une autre formulation, à savoir que le chercheur académique devient intervenant-chercheur ou chercheur-intervenant dans une thèse-intervention. Traduisons ceci plus précisément par cet énoncé : Dans la thèse-intervention, c'est seulement la volonté d'action qui précède le savoir, mais dès que la recherche est considérée comme intervention, les deux (action et savoir) émergent en parallèle, s'accompagnent, se complètent et s'intègrent dans le seul but d'intervenir pour résoudre des problèmes et mettre en place des changements pour servir l'Homme. Bref, si selon St-Arnaud toute intervention devient une recherche, on peut ajouter que la thèse-intervention fait de la recherche une intervention.

Mais comment donc ce recul peut-il influencer la thèse-intervention? On tentera d'y répondre dans les prochaines lignes.

LES APPORTS DU RECU L ÉPISTÉMOLOGIQUE DANS UNE THÈSE-INTERVENTION

Le recul épistémologique permet l'émergence de solutions à des problèmes concrets dans une thèse-intervention. Élaborer une thèse-intervention en sciences humaines appliquées est selon nous l'endroit par excellence « où [l'on] tend à se rejoindre dans l'espoir de voir se constituer enfin une praxéologie, une méthodologie générale et universelle de l'action efficace. Unifiant l'homme d'action et l'homme de science, l'intervention consiste à implanter le bon processus rationnel de la seconde dans la démarche dite problématique du premier. » (Né-lisse 1993, p. 176).

Notons que le doctorant en SHA qui agit comme chercheur-intervenant dans un débat sociopolitique apprend à structurer une relation où « la consommation du savoir fait place à la production d'un savoir sur mesure ». (St-Arnaud 1997, pp. 172173). Mais il ne suffit pas de vouloir susciter des changements dans une situation, encore faut-il connaître suffisamment bien la réalité pour être en mesure de proposer des solutions. En ce sens, la thèse-intervention constitue une étude visant à préparer l'action sur la réalité.

Ainsi perçue, l'orientation de la thèse-intervention vers la résolution de problèmes ne se résume pas à cette intention et ne relève pas d'un abandon de l'explication. Elle est une posture d'aide et de connaissance exigeant de revisiter les enseignements de l'épistémologie classique et de repositionner le chercheur dans son rapport avec la science et la conception de celle-ci.

L'auteur de ces lignes a l'intention de présenter une thèse-intervention sur l'islamisme qui débutera par le constat que dans le monde musulman actuel, avant et après ce qu'on appelle « le printemps arabe », le débat intellectuel est entièrement absorbé par la question politico-religieuse. Ainsi, cette polarisation reflétera-t-elle l'aggravation du conflit souvent dramatique entre deux projets d'États, l'un islamiste, l'autre moderniste. Il cherchera ensuite à démontrer que dans les pays musulmans, l'avenir de la modernité sociopolitique souhaité dépend d'une transformation incontournable, soit la conversion moderniste aux niveaux sociopolitiques des mouvements islamistes. Je suis entièrement d'accord avec Ghalion (1997) quand il énonce que « [l']islamisme, pour se convertir en mouvement démocratique moderniste, devra surmonter de multiples handicaps intellectuels, politiques, psychologiques et, en premier lieu, accepter de considérer ses idées et son programme politique comme une interprétation particulière, susceptible d'être critiquée, et de renoncer à l'anathème¹ ». Et j'ajouterais que les islamistes devraient cesser d'utiliser l'islam comme idéologie politique alors que beaucoup de penseurs, malheureusement peu médiatisés et même occultés, considèrent l'islam comme une religion laïque par nature.

Le recul épistémologique cherche à faire de la thèse-intervention un outil d'action finalisée et projetable. S'il est vrai que « savoir mettre le doigt sur le problème est au moins aussi important que savoir le résoudre, il est aussi vrai que poser un problème est une activité professionnelle reconnue [...]. Il se trouve des chercheurs opérationnels qui font preuve d'un talent fou pour transformer des situations chaotiques en opérations contrôlables [...], «trouver le bon problème» est par principe l'action à entreprendre consciemment. » (Shön 1994, p. 39).

Dans cette perspective, ma thèse-intervention sur l'islamisme et la modernité montrera que la question à poser ne doit pas être, à mon avis, si l'islam est compatible avec la modernité, comme on retrouve souvent dans la littérature, mais plutôt si

1. Burhan GHALION. Islam et politique : la modernité trahie, Paris, La Découverte, 1997, p. 249-250.

l'islamisme¹ est compatible avec la modernité sociopolitique. N'ayez crainte, la thèse ne cherchera pas à se cantonner dans la priorité positiviste à savoir si les Frères musulmans ont raison ou tort car, en effet, les conclusions sur leur influence s'affrontent et se contredisent. Il est donc utile de se souvenir de leur projet et des valeurs qu'ils privilégient pour comprendre leur situation théorisée par rapport à la modernité sociopolitique et pour la critiquer afin de trouver une issue à ce qu'on pourrait appeler un handicap face à une nécessité de modernité sociopolitique. Et comme, à notre sens, la thèse-intervention doit être « une recherche qui porte essentiellement sur la situation unique à changer » (St-Arnaud 1997, p. 173), il importe qu'elle porte essentiellement sur l'islamisme et sur la façon d'améliorer ce handicap non génétique mais curable, pourvu que les bonnes questions soient posées pour aboutir, d'après moi, à des pistes de guérison.

Ainsi donc, la logique de la thèse-intervention est une logique d'action, mais dans un débat public, cette action est charitable et légitimée avant tout par l'intérêt public, telle qu'humainement souhaitée (droits de l'homme, démocratie, etc.). En ce sens, cette thèse sera un **devoir-être** (servir l'Homme) qui doit être l'objectif de toutes sciences humaines, sauf qu'on l'oublie. En tant que chercheur en sciences humaines appliquées, elle portera sur « une interrogation sur l'homme dans la cité et [...] tente[ra] de favoriser, autant que faire ce peut, une «vie bonne» pour tous et de faire émerger [...] ce que l'homme a de meilleur en lui : son aptitude à vivre avec les autres dans un effort commun pour construire une véritable démocratie, autrement dit une société où les hommes peuvent résoudre leurs conflits par la parole et non par la violence ». (Enriquez 2001, p. 310).

Tout ceci pour dire que l'intervention n'est pas une finalité en elle-même, « bien qu'elle soit toujours finalisée. Cette finalisation trouve son point d'ancrage dans les mandats sociaux, qui eux-mêmes s'appuient sur des consensus ou des impératifs moraux qu'expriment les objectifs. » (Couturier 2005, p. 38). Je peux dire que le mandat de ma thèse-intervention est basé sur le fait que le chercheur en sciences humaines appliquées est partenaire dans l'action commune, et ce, dans le sens provoqué par Nélisse : « Tout acteur social concerné par un problème se doit donc d'intervenir, de bien faire les bonnes choses, car citoyenneté réaliste et responsable oblige. » (Nélisse 1994, p. 183).

Le recul épistémologique cherche par la thèse-intervention une mobilisation de soi et une réflexivité. Je suis convaincu que ma thèse-intervention sera comme pour toute écriture

« une mise de soi hors de soi² » et que le « fait social » sera un « fait total ». C'est ce qu'enseignait Marcel Mauss (1973) dès les débuts de la recherche en anthropologie. Le premier pari que « ce fait total continue de poser au travail de pensée, auquel s'adonnent les chercheurs en sciences humaines appliquées, c'est l'impossibilité pour eux de s'en prétendre les observateurs externes. Qu'ils se livrent à une analyse quantitative ou qualitative des données recueillies dans leur travail d'observation de l'humain, l'évidence incontournable demeure : ils sont eux-mêmes partie prenante du fait total qu'ils observent³. » Dans ces conditions, je suis conscient que tout au long de ma thèse-intervention sur l'islamisme, le premier pas sera un travail sur le « soi » pour comprendre pourquoi j'ai fait le choix d'une thèse sur les mouvements islamistes. Pourquoi ce sujet me préoccupe-t-il à un point tel que j'y consacrerai quatre ans de ma vie en l'étudiant?

Comme il a été expliqué plus haut que la citoyenneté réaliste et responsable oblige une intervention dans ce débat entre l'islamisme et la modernité, le travail réflexif pourra aider à comprendre mon désir d'intervenir. Je suis sur la même longueur d'onde que Couturier qui soutient que la nécessité et le désir d'intervenir sont les deux sources du changement sociales : « la nécessité est socialement produite et exige, dans un monde réflexif, son intériorisation dans le sujet intervenant [...] la nécessité est, alors, aussi désire intervenir [...] Ainsi, nécessités et désirs se coproduisent réflexivement et ouvrent nombre d'espaces de résistance, d'autres possibles. Ces résistances sont à explorer, parce qu'elles sont matrices du changement social. » (Couturier 2005, p. 274).

Le recul épistémologique cherche par la thèse-intervention une intervention autocontractuelle. Les chercheurs académiques ainsi que les intervenants sont nécessairement confrontés à des choix découlant de leur autorité, de là l'importance de questionner sérieusement la dimension du pouvoir sociopolitique du chercheur académique.

Je suis conscientisé à cette autorité ayant comme but de faire ressortir certaines connaissances en en négligeant d'autres, d'adopter un quelconque point de vue en en critiquant d'autres et d'influencer les acteurs du débat entre l'islamisme et la modernité. Une thèse-intervention est autocontractuelle dans le sens où elle ne cache pas ses choix de valeurs, n'occulte pas son projet et ses objectifs et, enfin, ne prétend pas monopoliser la vérité. Je suis également lucide au fait qu'une réflexivité est exigée en permanence pour éviter des dérapages inconscients contraires aux fins de servir l'Homme sans nuire.

Suite à cette justification de la position épistémologique qu'adopte la thèse-intervention, il convient d'identifier ci-des-

1. L'islamisme réfère plus généralement à l'Islam politique, né de la confrontation entre la modernité occidentale et la religion musulmane, et prône un système islamique politico-religieux tentant d'imposer la Shari'a comme loi fondamentale d'un État ou d'un groupe d'États. (La Shari'a codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman, ainsi que les interactions sociétales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme l'émanation de la volonté de Dieu.)

2 Sophie CARATINI. « Les non-dits de l'anthropologie », Paris, Éditions Presses universitaires de France, 2004, p. 110.

3 Diane LAFLAMME. « Comment je me suis appliquée à nourrir et orienter, dans la transdisciplinarité, une recherche sur la compétence éthique », *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée - Réflexions sur des expériences en cours*, Québec, édité par Lucie Géliveau, 2002.

sous le caractère qui marque le plus une thèse-intervention, c'est-à-dire l'engagement social.

UNE THÈSE-INTERVENTION EST UNE NÉCESSITÉ D'AGIR, UNE RESPONSABILITÉ SOCIOPOLITIQUE

Une thèse-intervention est une action citoyenne et moderniste. Quant à moi, la crise du monde islamique a été provoquée principalement par les mouvements islamistes qui ont occupé l'islam et imposé une interprétation réductionniste et fautive de cette religion pour leurs propres intérêts socio-politico-économiques. Comme toute crise, cela nous « questionne sur nos modèles sur notre pensée, sur notre savoir et sur notre ignorance ». (Roux-Dufort 2004, p. 253). Le fait de contourner les quatre marches vers la crise¹ contamine souvent les chercheurs spécialistes des mouvements islamistes et force à agir sans voir, voir sans agir, réagir pour ne pas voir et réagir pour réagir. L'objectif d'une thèse-intervention est de voir, agir, revoir et réagir pour atteindre le maximum possible d'améliorations sur la condition de l'homme.

Du point de vue de l'« intervention », citons une fois de plus Nélisse pour le sens qu'il donne à ce mot : « Tous et chacun peuvent – donc doivent bien faire les bonnes choses. L'intervention est moins un pouvoir qu'une obligation qui vaut également [...] individuellement, collectivement ou comparativement. L'obligation est diffuse et évidente : l'existence concrète et indiscutable d'un besoin ou d'un problème suffit à fonder une intervention... ou une auto-intervention. Citoyenneté réaliste et responsable oblige! » (Nélisse 1993, p. 177).

Essentiellement, pour qu'un chercheur en sciences humaines réalise une thèse-intervention, il faut avant tout qu'il se considère comme engagé dans une action qu'Hannah Arendt² qualifie d'« engagement et révélation de l'agent dans la parole et dans l'action, c'est-à-dire dans le débat et dans la réalisation d'un projet proprement politique ». (Bourgeault 2004, p. 124). Aussi, une telle thèse permettra au chercheur, doté de moyens intellectuels pour construire sa réflexivité, de « devenir et de redevenir constamment un acteur social autonome, agent de transformation de la réalité et des représentations de cette réalité, capable de s'extirper des rôles sociaux attendus, de produire des conduites et des références culturelles différentes de celles qui prédominent »³.

1. C. ROUX-DUFOUR. « La performance, antichambre de la crise », dans B. Helbrunn (dir.), *La performance, une nouvelle idéologie?*, Paris, La Découverte, 2004, p. 144-162.

2. Hannah ARENDT. *Human Condition*, 1958, Traduction française : *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961 et 1983.

3. Frédéric LESEMANN. « La recherche universitaire en transition, l'espoir de l'interdisciplinarité et de l'application dans un contexte universitaire traditionnellement structuré par les disciplines et la recherche fondamentale », *L'interdisciplinarité et la recherche sociale*

La solution que ma thèse-intervention cherche vraisemblablement à offrir est une réforme de la pensée sur l'islamisme dans sa relation avec la modernité sociopolitique réclamée par la plupart des musulmans. Elle n'aura de « solution » à offrir que si elle donne lieu à cette réforme que Morin qualifie de paradigmatique parce qu'elle concerne notre aptitude à organiser la connaissance et même notre compétence de citoyen ordinaire, non expert, mais capable de participer au processus démocratique et à la vie de ses institutions. « La réforme de pensée permettra de freiner la régression démocratique que suscite, dans tous les champs de la politique, l'expansion de l'autorité des experts, spécialistes de tous ordres, ce qui rétrécit progressivement la compétence des citoyens, condamnés à l'acceptation ignorante des décisions de ceux qui sont censés savoir, mais en fait pratiquent une intelligence aveugle, parce que parcellaire et abstraite, brisant la globalité et la contextualité des problèmes. » (Morin 1997).

Une thèse-intervention est une responsabilité envers le futur, contrairement à une thèse académique traditionnelle.

« Ackoff soutient que la recherche [...] s'est laissée identifier à des techniques, à des modèles [...] plutôt que l'habileté de formuler des problèmes [...], de les résoudre, d'en réaliser et d'en maintenir les solutions dans un environnement turbulent. Les problèmes sont reliés entre eux, les environnements sont turbulents et l'avenir est indéterminé au moment même où l'action [...] doit imprimer une direction à cet avenir. Dans ces circonstances, ce dont on a besoin, ce sont non seulement de techniques analytiques traditionnelles en recherche [...], mais aussi de l'habileté active et synthétique qui permettrait de planifier un avenir désirable et de trouver des moyens pour qu'il se réalise. » (Shön 1994, p. 36).

Maintenant, pour qu'une thèse académique puisse se réaliser comme une thèse-intervention, il faut une méthode et une approche à la fois efficace et appropriée à l'état d'esprit épistémologique d'une thèse-intervention, en l'occurrence l'interdisciplinarité.

UNE THÈSE-INTERVENTION APPELLE L'INTERDISCIPLINARITÉ

Le cœur d'une thèse-intervention est l'interdisciplinarité et c'est par ce moyen que le chercheur-intervenant en sciences humaines peut contrer les travers connus du positivisme. « C'est dans [un]... objectif d'amélioration seulement que l'interdisciplinarité entre en ligne de compte. »⁴ En effet, elle permet au chercheur-intervenant de voir ce qui, autrement, lui échapperait.

appliquée - *Réflexions sur des expériences en cours*, 2002.

4. V. LEMAY, S. AMOR, B. PRUD'HOMME, et autre. « L'interdisciplinarité comme instrument d'efficacité accrue en matière de protection des minorités par le droit : jeunesse chômeuse et femme musulmane face aux périls du sens commun », dans Eugénie Brouillet (dir.), *La mobilisation du droit et le pluralisme communautaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, à paraître, pp. 1-9.

Pour contrer ces travers du positivisme, un recul épistémologique est ici nécessaire. Lemoigne et Genelot nous indiquent que le modèle d'interdisciplinarité de type « pluri » est un produit dérivé du positivisme en ce sens que la science est un domaine découpé en zones d'expertises pointues qui se considèrent étrangères les unes aux autres (*disegno*). « Ce modèle nous entrave parce que, pour résoudre des problèmes pratiques de l'action, nous avons besoin *de faire des liens* et de développer des connaissances qui sont moins centrées sur la logique et la prévisibilité que sur leur capacité à atteindre des buts (= *ingenio*). »¹.

Du côté des apports de l'interdisciplinarité dans une thèse-intervention, ils peuvent se résumer comme suit : « Cette aptitude à faire attention à la complexité du monde dans lequel nous vivons, à ne pas d'abord chercher à découper en morceaux, à la ramener [...], mais à tenter de l'appréhender pour donner sens à la capacité d'étonnement qui est en elle [...]. Ce qui nous incitera à des stratégies de connaissance et d'action beaucoup plus que des programmes tout faits [...], notre capacité à représenter les problèmes que nous percevons et à élaborer des stratégies d'exploration de ces savoirs. » (Lemoigne 2002, p. 30).

Mais, en vérité, quels sont les apports potentiels de l'interdisciplinarité dans le domaine de l'islamisme? Tout d'abord, disons-le, un paradoxe persiste dans la plupart des études consacrées aux mouvements islamistes dans le monde musulman contemporain. Elles tendent à analyser un phénomène spécifique à une idéologie basée sur une interprétation de la religion islamique. Qui plus est, les auteurs propagent un islamisme qui englobe et dicte tous les aspects de la vie privée et publique, sans considération pour l'interdisciplinarité au centre de leur approche. Tous les mouvements qualifiés d'islamistes se distingueraient en outre par la fusion du religieux et du politique qui, pour eux, organise la cité juridiquement, culturellement, socialement, économiquement, etc. Le phénomène de l'islam politique a certes des effets sur tous ces domaines appartenant à presque toutes les disciplines sociales et humaines. En revanche, comme c'est l'échelle d'observation du phénomène à analyser qui détermine l'approche, j'estime pour ma part que l'interdisciplinarité est indispensable à la foi, non seulement pour mieux comprendre ce phénomène de l'islam politique, mais également pour poser les bonnes questions et rechercher des solutions concrètes aux problèmes qui empêchent la modernité sociopolitique des pays musulmans. De fait, la « connaissance fragmentée selon les disciplines rend souvent incapable d'opérer le lien entre les parties et les totalités et doit faire place à un mode de connaissance capable de saisir ses objets dans leurs contextes, leurs complexes, leurs ensembles ». (Morin, p. 12).

Il faut dire que l'islamisme, comme tout autre phénomène socioreligieux, est en réalité complexe et marqué par l'inter-

dépendance des éléments qui le construit. Lorsqu'il est l'objet d'une étude, il nécessite, comme l'islamologie, l'élimination des raccourcis de sorte à rendre l'analyse plus lucide, efficace et précise et à engendrer un contact qui ne relève plus d'une visée de connaissance, mais d'une action sous forme d'une recherche appliquée. En conséquence, pour trouver une façon de contrer ses travers, « c'est dans [un] objectif d'amélioration seulement que l'interdisciplinarité entre en ligne de compte »² et permet à l'étude de l'islamisme de voir ce qui, autrement, lui échapperait.

À ce jour, la réduction et/ou la classification disciplinaire du savoir sur l'islamisme (souvent situé entre l'islamologie et la science politique) semblent avoir eu sur ce monde une incidence trop fragmentée et réductionniste. Cela cache le phénomène et ses problèmes dans un milieu de systèmes complexes et, de ce fait, on se tourne vers l'interdisciplinarité comme stratégie capable de contournement des obstacles en faisant « [...] attention à la complexité du monde dans lequel nous vivons, à ne pas d'abord chercher à la découper en morceaux, à la ramener au modèle précédent, mais à tenter de l'appréhender pour donner sens à la capacité d'étonnement qui est en elle... ». (Lemoigne 2002, p. 30). C'est pourquoi l'interdisciplinarité doit s'accomplir à travers une réflexion épistémologique métadisciplinaire visant une étude de l'islamisme à la fois et inséparablement empirique, théorique et épistémologique.

Or, l'interdisciplinarité devient *ipso facto* une nécessité et le dialogue entre les disciplines scientifiques indispensables. Les problèmes liés à l'islamisme, comme la violence, l'inégalité des sexes ou l'incompatibilité avec la modernité sociopolitique, appellent ce dialogue et impliquent, afin de les refréner, des communications où chaque discipline doit offrir son apport.

En somme, je crois que l'islamisme cadre difficilement avec les traditionnels sillons de la disciplinarité de science politique ou de l'islamologie. Je suis également d'opinion que le temps est venu de ne plus polariser les recherches sur la description du phénomène de l'islamisme et de mettre l'accent sur « la recherche de réponses utiles, quelle que soit l'appartenance disciplinaire du savoir produit, ou celui de s'approprier tout savoir utile, quelles que soient les frontières disciplinaires qui l'entourent »³.

D'ailleurs, une thèse-intervention appelant l'interdisciplinarité doit être contextualisée. Lemoigne explique que « [c]est en déplaçant le critère de légitimation des connais-

1. V. LEMAY. « Notes de cours », SHA 706 – Intervention : interdisciplinarité pratique, Programme de doctorat en Sciences humaines appliquées, Québec, Université de Montréal, 2011.

2. V. LEMAY, S. AMOR, B. PRUD'HOMME, et autre. « L'interdisciplinarité comme instrument d'efficacité accrue en matière de protection des minorités par le droit : jeunesse chômeuse et femme musulmane face aux périls du sens commun », dans Eugénie Brouillet (dir.), *La mobilisation du droit et le pluralisme communautaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, à paraître, pp. 1-9.

3. UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. Faculté des arts et des sciences - Études supérieures, Doctorat en sciences humaines appliquées, [En ligne], 11 mai 2011, <http://www.fas.umontreal.ca/sha/doctorat/representation/> (Page consultée le 20 novembre 2011).

sances, en disant donc que ce n'est pas la méthode utilisée qui va légitimer les savoirs, mais l'adéquation des connaissances avec le contexte dans lequel on intervient, qui va leur donner sens, en étant très lucide sur le fait qu'ainsi on sera bien obligé de s'interroger autant sur la légitimité morale que sur la légitimité factuelle de son propos ». (Lemoigne 2002, p. 32).

Finalement, cette conception de la recherche heurte la conception dite « traditionnelle » de la recherche, fondée sur des projets intellectuels individuels, sur la recherche « libre » (par opposition à la recherche orientée) centrée sur le volet des connaissances disciplinaires plutôt que sur l'acquisition de connaissances « contextualisées », de même que sur le refus explicite ou implicite de l'application souvent perçue comme un sous-produit ou un sous-état de la recherche « positiviste ». La coexistence de ces deux conceptions de recherche demeure en pratique hautement problématique tant pour les chercheurs formés dans un cadre strictement disciplinaire que lors de la mise en place d'une structure pour la réalisation de la recherche.

Également, une thèse-intervention appelant l'interdisciplinarité doit être praxéologique. La thèse-intervention, comme mobilisation du soi académo-pratique, peut se déployer autour de l'axe praxique au sens de Couturier : « L'intervention se réfère alors au monde subjectif, à la praxis comme mobilisation de soi dans des activités complexes et finalisées, parfois comme projet transformationnel [...]. Il s'agit donc d'un monde des intentions et des projets et, surtout, du sens que prend toute action. » (Couturier 2005, p. 58).

Sur le plan du débat autour de l'interdisciplinarité, Couturier (2005) souligne qu'il se réalise autour de deux pôles. On réfère d'une part au pôle épistémologique dans lequel l'interdisciplinarité est considérée comme une nécessité pour l'appréhension de la complexité caractérisant les pensées, les relations et les actions humaines. Notons que cette complexité tend à être découpée rationnellement par les spécialités disciplinaires, une telle analyse négligeant son caractère total et unifié. D'autre part, le pôle praxéologique « pose l'interdisciplinarité comme un métissage pratique de secteurs professionnels et disciplinaires en vue de résoudre des problèmes concrets » (Klein 1990, cité par Couturier 2005, p. 14).

Finalement, on peut inclure dans cette thèse-intervention un autre aspect de l'interdisciplinarité qui relie les deux pôles, épistémologique et praxéologique, soit celui de l'interdisciplinarité ayant à la fois pour but de recomposer l'unité de l'homme fracturée en moult spécialités et disciplines et de résoudre des problèmes concrets. Bref, l'interdisciplinarité est épistémo-praxéologique ou praxéo-épistémologique dans une thèse-intervention. Je crois que c'est une telle conception de l'interdisciplinarité qui a été privilégiée lors de la mise en place d'un programme de doctorat en sciences humaines à l'Université de Montréal. Il repose en effet sur une approche tant interdisciplinaire, dans le sens d'une intégration des apports de plus d'une discipline, qu'appliquée du point de vue

de sa contribution à résoudre des problèmes sociaux et individuels lors de l'application des connaissances.

Après avoir expliqué l'indispensabilité de l'interdisciplinarité au sein d'une thèse-intervention, il importe maintenant, avant de conclure, de faire une réflexion sur les défis que peut représenter ce type de thèse.

UNE THÈSE-INTERVENTION AMÈNE À UNE RÉFLEXION CONJONCTIVE POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS

« Les sciences sociales et humaines aujourd'hui sont devenues des sciences de la contingence : la rationalité est limitée, la plurinormativité est la règle et l'articulation des différents champs sociaux, dont les orientations culturelles sont spécifiques et contradictoires, est le résultat d'un choix des acteurs. » (Kuty 2001, p. 150). À partir du constat de Kuty, il convient de se poser des questions telles que : Quels sont les problèmes rencontrés lorsqu'on veut se servir de son savoir universitaire comme outil d'intervention dans une forme de thèse-intervention? Comment relever les défis que ces problèmes sous-tendent? Voici donc, parmi mille et un problèmes identifiés, les deux plus importants qui seront utilisés dans ma thèse-intervention.

En premier lieu, une thèse-intervention est une aventure dans l'inattendu et l'incertitude. Comme le confirme Morin, la connaissance est bien « une aventure incertaine qui comporte en elle-même, et en permanence, le risque d'illusion et d'erreur ». (Morin 2000, p. 94). Une thèse-intervention doit du reste assumer l'incertitude et être réaliste au sens complexe, comme « comprendre l'incertitude du réel, savoir qu'il y a du possible encore invisible dans le réel ». (Morin 2000, p. 94). Aussi, tiendra-t-elle compte de la complexité de l'islamisme qui agit de façon plurivoque et multicolore sur ce phénomène en adoptant ce que Morin appelle « l'écologie de l'action ». Cette dernière tient compte de l'imprévu en ce qu'« elle nécessite la conscience des dérives et des transformations » et « nous invite toutefois non pas à l'inaction, mais au pari qui reconnaît ses risques et à la stratégie qui permet de modifier voire d'annuler l'action entreprise ». (Morin 2000, p. 9699).

Pour assumer l'incertitude et l'intégrer dans notre recherche, Morin nous invite en outre à prendre une posture réflexive où la prise de conscience de l'incertitude de la connaissance devient une grille d'analyse valable pour, comme il l'exprime, « apprendre à naviguer à travers des archipels de certitudes » (Morin 2000, p. 94) où « [t]oute action échappe à la volonté de son auteur en entrant dans le jeu des inter-rétro-actions du milieu où elle intervient ». (Morin 2000, p. 98).

En résumé, l'interdisciplinarité est la seule stratégie efficace dans de telles circonstances car « c'est l'espace de l'incertitude qui crée ce possible crucial de l'interdisciplinarité ». (Couturier 2005, p. 278). « Il faut agir selon les règles de l'art, savoir

structurer des problèmes pour comprendre le sens qu'à l'incertitude. » (Shön 1994, p. 40).

Dans un deuxième temps, une thèse-intervention requiert une conjugaison avec le psychoaffectif et l'irrationnel. Morin donne un sens aux émotions que j'ai si souvent vécues tout au long de mon parcours intellectuel dans l'analyse du phénomène de l'islamisme, que ce soit de l'agitation à la sérénité, du pessimisme à l'optimisme, etc. Morin rappelle ainsi « qu'il n'y a pas de raison sans passion » et qu'il « ne devrait pas y avoir de passion sans raison ». (Morin 2008, p. 54).

C'est pourquoi « la « transversalité » exigée pour traiter le phénomène de l'islamisme ne doit pas seulement être horizontale, reliant des champs de préoccupations du même ordre, elle doit aussi « être une transversalité verticale ». (Genelot 2002, p. 113116). Cette notion de verticalité de la transversalité guide les chercheurs en sciences humaines vers un monde de valeurs et d'attitudes, soit vers une série de variantes expressément subjectives. Dans une thèse-intervention, le chercheur n'aura donc pas besoin de plus d'outils scientifiques pour mieux le comprendre, mais de plus de matière culturelle!

En ce sens, une thèse-intervention reflète et ne cache pas l'état d'esprit du chercheur envers son thème de recherche. Genelot considère que la transversalité naît dans l'esprit, et « c'est évidemment avec ce que l'on a dans l'esprit qu'on mène l'action ». (Genelot 2002, p. 118). Il explique, par un schéma de J.-L. Lemoigne, comment nos représentations de la réalité sont explicitées par « trois filtres combinés interprétant la réalité ». Le premier est celui de nos présupposés culturels et éducatifs, le deuxième celui du situationnel et du contextuel, et le dernier celui du filtre du désir.

Puisque ma thèse-intervention traite des aspects religieux et que mon objectif est de servir l'homme, le spirituel sera également pris en considération puisque toute « action est spirituelle; l'intervention ne peut être que spirituelle, car elle est au cœur même de la vie. La spiritualité se réfère de multiples façons, mais généralement ce sont des valeurs d'être plutôt que des valeurs d'avoir qui la caractérisent. » (St-Amand 2006, p. 295).

Par ailleurs, en se référant notamment aux travaux de Morin, d'Habermas et de Schön, nous pouvons affirmer qu'il existe divers modes valides d'appréhension du réel. Tenant compte de ce fait, il serait non seulement justifié mais aussi essentiel de concevoir des activités de recherche qui permettraient de conjuguer avec ces divers modes et qui uniraient divers milieux du savoir, qu'ils soient mythiques, esthétiques, normatifs, subjectifs, pratiques, scientifiques ou autres. Le but est de donner un sens au phénomène de l'islamisme, de l'expliquer, de l'appréhender dans toute sa globalité, dans toute sa complexité et dans toutes ses modalités d'expression.

Finalement, je m'allie aux nombreux penseurs (St-Arnaud, Nélisse, Genelot et Shön) pour dire que la conjonction entre l'édification des connaissances et l'action peut s'avérer réci-

proquement féconde. Une thèse-intervention est donc un appel à la conjonction. Nélisse perçoit l'intervention comme ponctuelle et circonstancielle à considérer comme un art de conjoncture, et non une technique productive d'effets reproductibles. Je retiendrai principalement dans son approche cette vision qui fait de la thèse-intervention un « art de la conjoncture ».

CONCLUSION

Ma première conclusion portera sur la conception d'une thèse-intervention alors que la deuxième tournera autour des apports de l'application de l'interdisciplinarité dans l'étude de l'islamisme.

À propos de la conception d'une thèse-intervention, comment ne pas considérer les travaux de Shön, Morin, St-Arnaud, Nélisse et Couturier comme des interventions justes simplement parce qu'ils n'ont pas été réalisés par des praticiens au sens professionnel? À titre d'exemple, les travaux de Shön sont des thèses-interventions par excellence, car ils ont abouti à des changements majeurs pour des praticiens qui étaient considérés, faute du réflexe positiviste et du modèle des sciences appliquées traditionnel, comme des « serviles exécutants et simples applicateurs techniques » de « hauts savoirs ». Grâce à ces travaux, les praticiens sont considérés de plus en plus comme de véritables chercheurs du point de vue pratique et comme des producteurs de « savoirs en action », aussi nobles que les savoirs universitaires. D'après la conception de thèse-intervention discutée dans cet article, les travaux de Shön représentent plus que des interventions. Ils ont engendré en fait le début d'une révolution mettant ainsi fin à la « conception féodaliste de la création des savoirs ».

Enfin, quelques mots sur la question des apports d'une interdisciplinarité dans l'étude de l'islamisme. Mentionnons d'abord que l'islamisme avec ses transformations et son devenir est d'une importance majeure au plan mondial. Ensuite, l'analyse de cette réalité avec ses actuels changements constitue un enjeu de connaissances de premier plan. Avoir recours à l'interdisciplinarité pour répondre à ce besoin devient alors une question novatrice, tant au niveau du terrain de la recherche que des catégories interprétatives à mettre en œuvre. De ma thèse-intervention jailliront de nouvelles connaissances pouvant être transposées en actions, issues d'une application de l'interdisciplinarité sur le phénomène de l'islamisme pour ne plus examiner les problèmes provenant de l'islamisme par le même modèle du savoir qui l'a causé. Le problème de ce modèle du savoir imposé par les islamistes est qu'il est taillé comme le lit de Procuste : on coupe ce qui dépasse!

RÉFÉRENCES

- ARENDR, Hannah. (1958). *Human Condition*, Traduction française : *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- BOURGEAULT, G. (2004). *Éthiques. Dit et non-dit, contredit, interdit*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- CARATINI, Sophie. (2004). *Les non-dits de l'anthropologie*, Paris, Éditions Presses universitaires de France, p. 110.
- COUTURIER, Y. *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- ENRIQUEZ, E. (2001). *L'éthique de l'intervenant. La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, dans Vrankend D. et Kutty O. (Éds) Bruxelles, Éditions de Boeck Université, pp. 299-310.
- GENELOT, D.(2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale, *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*, Paris, L'Harmattan.
- GHALION, Burhan. (1997). *Islam et politique : la modernité trahie*, Paris, La Découverte, p. 249-250.
- HERREROS, G. (2001). « Sociologie d'intervention : pour une radicalisation de quelques principes », *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, Éditions de Boeck Université.
- KUTY, O. (2001). L'intervention : système stratégique et communauté de projet sur l'espace public , dans Vrankend D. et Kutty O. (Éds), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*, Bruxelles, Éditions de Boeck Université, pp. 131-165.
- LAFLAMME, Diane. (2002). Comment je me suis appliquée à nourrir et orienter, dans la transdisciplinarité, une recherche sur la compétence éthique », *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée - Réflexions sur des expériences en cours*, Québec, Édité par Lucie Gélinau.
- LEMAY, V. « Notes de cours », *SHA 706 - Intervention: interdisciplinarité pratique*, Programme de doctorat en Sciences humaines appliquées, Québec, Université de Montréal, 2011.
- LEMAY, V., S. AMOR, B. PRUD'HOMME, et autre. « L'interdisciplinarité comme instrument d'efficacité accrue en matière de protection des minorités par le droit : jeunesse chômeuse et femme musulmane face aux périls du sens commun », dans Eugénie Brouillet (dir.), *La mobilisation du droit et le pluralisme communautaire*, Québec, Presses de l'Université Laval, à paraître, pp. 1-9.
- LEMOIGNE, J.-L. « Légitimer les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques », dans KOURISLSKY (Éd.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- LEMOIGNE, J.-L. « L'incongruité épistémologique des sciences de gestion », *Revue française de Gestion*, n° 96, septembre-octobre 1993, p. 123-135.
- LEMOIGNE, J.-L. (1990). Épistémologies constructivistes et sciences de l'organisation dans Alain Charles Martinet (dir.), Paris, Économica, pp. 81-140.
- LESEMANN, Frédéric.(2002). La recherche universitaire en transition, l'espoir de l'interdisciplinarité et de l'application dans un contexte universitaire traditionnellement structuré par les disciplines et la recherche fondamentale , *L'interdisciplinarité et la recherche sociale appliquée - Réflexions sur des expériences en cours*,
- MORIN, E. (2000). « Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur », Chap. 5 Affronter les incertitudes, Paris, Éditions du Seuil, pp. 87-102.
- NÉLISSE, (1993), C. L'intervention : une surcharge de sens de l'action professionnelle , *Revue internationale d'action communautaire*, vol. 29(69), pp. 167-181.
- NÉLISSE, C. (1997) L'intervention : catégorie floue et construction de l'objet , *L'intervention : les savoirs en action*, éd. C. Néliste, Sherbrooke, Éditions GGC, pp. 17-43.
- ROUX-DUFOUR, C. (2004). La performance, antichambre de la crise, dans HELBRUNN, B. (Éd.), *La performance, une nouvelle idéologie?*, Paris, La Découverte, pp. 144-162.
- ST-AMAND, N. (2006). « La spiritualité : au cœur ou en marge de l'intervention sociale ? », *Reflets*, vol. 12, pp. 20-47.
- ST-ARNAUD, Y. (1997). Le savoir, un objet perturbateur non identifié (OPNI) dans l'intervention , dans C. Néliste (Éd.), *L'intervention : les savoirs en action*, Sherbrooke, Éditions GGC, pp. 165-181.
- SHÖN, D.-A. (1994). *Le praticien réflexif*, Montréal, Éditions Logiques,
- UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. (2011). *Faculté des arts et des sciences - Études supérieures, Doctorat en sciences humaines appliquées*, [En ligne], 11 mai 2011, <http://www.fas.umontreal.ca/sha/doctorat/presentation/> (Page consultée le 20 novembre 2011).



Daniel Campeau

NOTE BIOGRAPHIQUE

Daniel Campeau est impliqué dans le champ du développement international en éducation et en santé publique depuis plus de 25 ans. Il a travaillé pour différentes organisations nationales et internationales pour lesquelles il a planifié, exécuté, évaluer différents programmes d'envergures multiples. Basé actuellement à l'Université Laval (Québec), il dirige un grand projet de renforcement du système de formation agricole au Mali.

DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le phénomène des interventions de développement des capacités en coopération internationale

Légitimation externe des institutions et processus heuristique vers une efficacité ayant du sens

RÉSUMÉ

Les interventions de type « développement des capacités » dans le domaine du développement international attirent une attention grandissante, particulièrement dans la foulée de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005. Elles s'inscrivent dans un environnement où les institutions et les organisations publiques aidées ont répliqué les modèles importés des pays dits développés, ce que les néo-institutionnalistes décrivent comme l'isomorphisme. Avec l'emphase grandissante mise sur l'efficacité et l'efficience de l'aide, il est présenté les pressions agissant sur ces interventions afin qu'elles se limitent à contribuer au déploiement de pratiques cérémoniales légitimées par les acteurs « aidant ». L'article présente également les tensions inhérentes à toute pratique aux prises avec ce que Schön nomme la crise de confiance du savoir professionnel. La construction d'approches d'intervention interdisciplinaires rigoureuses, circonstanciées et appropriées par les acteurs peut contribuer à donner un sens à une pratique qui se veut heuristique.

ABSTRACT

The place of capacity building approaches in the sector of International Development is raising, particularly since the Paris Declaration on Aid Efficacy in 2005. These approaches are implemented in an environment where institutions and organisations are mirroring those from more developed countries. This phenomena called isomorphism by the neo-institutionalism approach, is described and explicated. In the context of Aid efficiency, pressures are also high on capacity building approaches to promote ceremonial practices validated and legitimated by the donors and other actors. In the mean time, practitioners are confronted with a phenomenon at a different level, called professional knowledge conflicts. These conflicts as described using Schön's contribution. The construction of rigorous and appropriate approaches to a singular situation by all actors, can contribute to produce a worthy intervention with higher heuristic potential.

INTRODUCTION

Le « développement des capacités » (ou *capacity building*) est un des plus récents avatars des interventions dans le domaine de la coopération internationale¹, tant dans le secteur de la santé publique que dans de multiples autres domaines. On retrouve ce concept appliqué pêle-mêle aux individus, aux organisations, aux institutions, aux sociétés (Fukura-Parr, 2002). Il couvre aussi bien le support matériel et financier que l'acquisition de connaissances, d'habiletés, de valeurs que de structures (Beaumont, 2008). Comme le souligne ce dernier « (...) c'est un concept évasif » (p.23).

L'utilisation exponentielle de ce concept dans la littérature sur l'aide au développement s'applique généralement selon deux types d'objet ou perspectives (Potter et Brough (2004)). Tout d'abord, le développement des capacités peut être considéré comme une composante ou une stratégie d'action d'un projet, soit la démarche d'intervention d'un projet. Dans ce cas, on retrouve un ensemble de pratiques instrumentales regroupant activités de formations variées, dotation en ressources humaines et d'équipements, construction d'infrastructures, appui budgétaire. L'accent est mis sur la notion de processus, en vue d'agir sur ou dans un système et ses composantes afin d'en améliorer l'efficacité voire l'efficience. La revue de littérature menée par Beaumont (2008) ainsi que celle de Baser et Morgan (2008) indiquent que ce premier sens le plus utilisé et le plus commun, particulièrement dans le domaine du développement international. Une large littérature scientifique et grise s'est ainsi déployée au cours des dernières vingt années

afin de décrire de multiples interventions menées dans différents contextes et sur de multiples objets en santé publique.

Une deuxième perspective vise à appréhender le développement des capacités selon l'angle de l'objectif ou du résultat ultime de ce même projet. Dans ce cas, les « capacités développées » constituent un indicateur de la performance des actions d'aide au développement. Cette notion s'appuie sur le postulat que l'aide au développement serait par définition, temporaire, et qu'à terme, les pays ou les institutions « aidées » ayant atteint un certain niveau seraient en mesure d'utiliser leurs capacités en fonction de leurs propres objectifs. On y retrouve des notions de quantité et de volume de capacités développées, des notions de fonctionnalité de ces capacités telles que l'innovation, la résolution de problème, l'atteinte d'objectifs (Schacter, 2000) ou une caractérisation de ces compétences sur la base de leur degré d'appropriation – respect des besoins des individus ou des organisations, autonomisation, partenariat, environnement favorable à l'apprentissage (Horton et al, 2003). En mettant l'accent sur des aspects de mesure des capacités ou de leur niveau de mise en oeuvre, cette perspective s'inscrit dans les travaux inspirés par l'approche de gestion axée sur les résultats – il est intéressant de souligner que les finalités même du développement des capacités semblent « neutres » et orientées vers l'atteinte d'un état de modernité semblable à celui promu par l'Occident (Aoun, 2007).

À titre de professionnel impliqué dans le secteur du développement international, l'auteur a vécu plusieurs expériences de type « développement des capacités » au cours des années. Dans tous les cas, de nombreuses difficultés ont été rencontrées lors de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation des pratiques-projets-programmes de coopération internationale en santé publique. Au-delà des difficultés inhérentes à toute intervention de changement au niveau des organisations et des populations, plusieurs de ces difficultés sont reliées à une certaine confusion des genres. Nous chercherons tout d'abord à situer l'apparition du développement

1. ou aide au développement. Dans le présent texte, les deux expressions seront utilisées indistinctement, même si plusieurs auteurs ont cherché à nuancer les différents fondements, approches et visées de l'un et de l'autre. Dans notre cas, la nature de la relation, aide ou coopération, se base sur une relation asymétrique de ressources, de pouvoir (symbolique et formel) et de définition de l'objet.

des capacités comme stratégie pertinente d'intervention à travers l'évolution des institutions dans les pays « aidés » en utilisant des travaux inspirés par l'approche néo-institutionnaliste (Di Maggio et Powell, 1991; Meyer et Rowan, 1991). Dans un deuxième temps, nous décrirons l'évolution progressive du « développement des capacités » vers des formes professionnelles d'intervention (Nélisse, 1992, 1996, 1997, Couturier, 2005) et de certaines conséquences sur leurs « bénéficiaires ». Puis nous relèverons certaines embuches pragmatiques issues de la crise de confiance du savoir professionnel tels que suggérés par Schön (1983) afin de nous permettre d'ouvrir différentes pistes de réflexion programmatique dans notre domaine particulier.

LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS DANS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

CADRE CONCEPTUEL

La fréquentation de différents pays d'Afrique et d'Asie dans des contextes de projet, nous amène rapidement à un constat relevant de la lapalissade : la très grande majorité des institutions et des organisations publiques, voire privées, active dans le domaine de la santé sont structurées selon un mode semblable d'un pays ou d'un continent à l'autre. Et ce, indépendamment des modes d'organisation historiques, culturels, économiques de ces pays. On y retrouve invariablement, i) un ministère de la santé occupant les mêmes rôles et fonctions à travers le monde (orientation, financement, régulation, contrôle-coordination — réalisation de l'offre de soins et services aux populations), ii) un organigramme comptant de multiples paliers, branches, rameaux, iii) une organisation des services basés sur les mêmes types d'acteurs avec des dynamiques d'action et de conflits professionnels semblables.

Ce constat fait écho au type de questionnement porté par les approches néo-institutionnalistes, dites socio-constructiviste (Di Maggio, 1998). Ainsi, la question suivante posée par Di Maggio et Powell (1991), « Pourquoi retrouvons-nous une si remarquable homogénéité de formes et de pratiques organisationnelles? C'est ce que nous cherchons à expliquer, et non pas leur variation¹ » s'applique très bien à notre constat ci-haut.

Pour cette approche générale, au fur et à mesure qu'un champ organisationnel (*Organizational field*)² devient bien établi, on assiste à une inexorable poussée vers l'homogénéisation, ce que Di Maggio et Powell nomment, l'isomorphisme. Plus particulièrement, ces derniers retiendront un type

*institutionnel*³ d'isomorphisme qui met l'accent sur l'analyse des relations menant des organisations à s'accommoder du monde extérieur, ce qui dans notre cas, est beaucoup plus près des réalités vécues par les pays en développement au moment de leur indépendance.

Ce concept d'isomorphisme est associé à des caractéristiques des organisations institutionnalisées telles que suggérées par Meyer et Rowan (1977). Pour ces derniers, les politiques, les programmes, les produits et services sont de puissants mythes, adoptés et mis en pratique de manière cérémonieuse par les organisations afin de se conformer aux règles institutionnelles externes. Faisant cela, elles augmentent leur légitimité et leur capacité d'accès à des ressources leur permettant de se maintenir et de se développer. Or, l'adoption et les efforts investis pour maintenir cette conformité aux règles institutionnelles entrent en conflit direct et récurrent avec les efforts et les pratiques « techniques » nécessaires à une production efficace, voire efficiente. Meyer et Rowan postulent ainsi que les structures formelles des organisations reflètent beaucoup plus les mythes de leur environnement institutionnel que l'activité nécessaire à répondre aux demandes des milieux où ils sont présents.

Inspiré de Di Maggio et Powell (1991), nous retenons que le développement de cet isomorphisme organisationnel ainsi que des mythes et cérémonies qui y sont associés peut s'effectuer selon trois types de mécanismes : i) un type coercitif, provenant d'influence politique et économique externe et d'un problème de légitimité des acteurs traditionnels ii) un type mimétique résultant d'une réponse du milieu à un contexte d'incertitude et iii) un type normatif associé à la professionnalisation des pratiques. Cette typologie à visée analytique n'exclut pas pour autant un chevauchement et une action conjuguée de ces types selon des contextes donnés ou une progression particulière d'un type vers un autre. La réalité empirique est beaucoup plus dynamique.

Néanmoins, ces types de mécanismes jettent un éclairage supplémentaire à l'analyse du développement institutionnel par période, tels que suggérés par Adrien et Jobin (2008). Cette mise en perspective historique nous permettra d'illustrer en quoi le développement des capacités est devenu un mythe supplémentaire, paradoxal et agissant comme critère de légitimation supplémentaire pour les organisations aidées et aidantes dans le secteur de l'aide au développement.

1. Traduction libre.

2. Un champ organisationnel se définit comme un agrégat d'acteurs constituant un domaine institutionnel : fournisseurs, ressources, consommateurs, agences de régulation, etc. Une fois que ces acteurs, disparates mais réunis dans un même secteur, sont structurés dans un champ formel, des forces très puissantes amènent ces champs à devenir semblables les uns les autres.

3. Par rapport à un isomorphisme de type compétitif plus approprié à l'analyse de secteurs « libres et ouverts ». Nous référons les lecteurs à l'article de Di Maggio et Powell pour la description de ces différences.

LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS ET L'ISOMORPHISME

Trois grandes périodes¹ peuvent grossièrement caractériser les actions d'aide au développement. Au tournant des indépendances dans les années 50 et 60, on constate l'absence d'un contrôle effectif des grands moyens de production ou d'exploitation des ressources nationales par des entrepreneurs nationaux, publics ou privés. Des efforts importants sont investis afin d'assurer la mise en place d'États « modernes », aptes à remplir les fonctions régaliennes attendues ainsi qu'à agir comme entrepreneur économique-clé, en complément des entreprises privées déjà présentes aux périodes coloniales. Dans ce dernier cas, l'État demeurerait le seul acteur national apte à mobiliser les capitaux nécessaires à la création d'une économie dépassant l'autarcie ou la survie des populations et à tenir tête aux opérateurs économiques déjà fortement enracinés. Ce type de conception « nationaliste » se retrouve simultanément en Occident, où plusieurs pays ou régions entreprennent un rattrapage selon les principes de l'économie libérale (le Québec de la Révolution tranquille par exemple) comme dans des pays émergents de luttes révolutionnaires inspirés plutôt par des principes du communisme et de l'économie planifiée centralement (la Chine et le Vietnam en sont des illustrations).

Cette période d'effervescence est animée par un sentiment de création d'un nouvel ordre succédant aux différentes colonisations, mais également d'incertitude devant les défis posés par les passages accélérés vers de nouvelles institutions. Ces passages créent des espaces où la compétition pour le pouvoir politique et économique est féroce, voire violente, et où la construction d'une légitimité sociale de ces nouvelles institutions échappe aux populations.

À plusieurs endroits, les nouveaux États et leurs institutions naissantes sont dépendants économiquement en matière de ressources techniques des autres États, anciens colonisateurs ou pays-frères. On assiste ainsi à la mise en place d'une coopération dite de « remplacement » (Sachs et Esteva, 1996; Favreau et al, 2008), c.-à-d. des agents de l'extérieur (coopérants, volontaires, missionnaires, etc.) viennent combler des manques flagrants de ressources diplômées en mesure de diriger et faire fonctionner l'appareil d'État, les institutions d'enseignement ou de santé et les entreprises héritées des pays colonisateurs. À titre d'exemple, au moment de l'Indépendance, on retrouvait en tout et partout moins de dix diplômés universitaires en Tanzanie, quelques dizaines en Côte d'Ivoire (Meredith, M. 2005), à peine plus dans les pays asiatiques. Durant près d'une vingtaine d'années, supportés et financés par des pays (coopération bilatérale), des organisations multilatérales (le système des Nations Unies) ou non gouvernementales ainsi que par les industries multinationales, ces cadres, professionnels et techniciens se sont efforcés de construire des institutions en mesure de

reproduire les mythes, les structures et les cérémoniaux attendus d'un État et d'une nation moderne. Toutefois, ce travail s'est effectué sur la base de critères de légitimité externe, souvent incapables de considérer ou d'intégrer les micro-règles des institutions traditionnelles de chacun des pays « aidés ». Au-delà des bonnes intentions et volontés indéniables de milliers d'individus concernés, au total, ce mécanisme a subtilement imposé un isomorphisme des nouvelles institutions des pays en développement avec celles des pays occidentaux ou des pays-frères. Néanmoins, ces changements ont surtout porté sur certains cérémoniaux propres à légitimer ces institutions, tant auprès des acteurs externes les supportant qu'auprès des populations trop heureuses de retrouver des symboles d'une époque « où les choses semblaient aller mieux », même si dans les faits, la performance des organisations demeurerait très faible et que les notions de démocratie ou de participation des publics demeuraient des notions vagues et creuses.

Une deuxième période s'est mise en place au début des années 70. Elle a vu la coopération internationale s'orientée graduellement vers des actions de type « réformiste » visant à redéfinir les institutions nationales à peine installées (Haddad et al, 2008). Celles-ci sont désormais jugées désuètes et inefficaces à enrayer le sous-développement jugé chronique, mais réversible. Sur fond d'enjeux géopolitiques variés² et de crises économiques majeures³, ces actions réformistes imposent avec vigueur cette fois, des révisions « macro-économiques » drastiques⁴. Ces cadres macro-économiques se fondent sur des orientations promues par les grands groupes financiers internationaux soutenant l'économie de marché (comme le Fonds Monétaire International, les banques de développement et les fonds d'investissement privés), ou de la planification économique centralisée d'inspiration soviétique ou chinoise⁵. Dans tous les cas, des structures, des organisations, des règles légales et des modus operandi

2. La Guerre froide bat alors son plein, les luttes révolutionnaires ou contre-révolutionnaires se succèdent : guerre entre groupes ethniques ou sociaux pour le contrôle du pays ou manipulation de ces groupes par des pays extérieurs aux fins de maintenir ou d'acquérir des zones d'influence politique et économique

3. Les années 70-80 ont connu les deux premiers grands chocs pétroliers, la montée en puissance du GATT comme instrument de régulation des échanges commerciaux internationaux, la position dominante voire hégémonique du « Consensus de Washington » prônant l'ouverture maximale des marchés et une diminution de la part de l'État comme acteur économique. Voir à ce propos Sachs et Esteva (1996).

4. On assiste à la mise en place des programmes d'ajustement structurels promus par la Banque Mondiale et le FMI visant à accélérer la transformation et la modernisation des économies des pays en développement en les ouvrant aux marchés mondiaux; en corollaire, c'est la mise en place des grands chantiers d'économie planifiée centralement comme au Vietnam, au Mali ou au Bénin.

5. Entre ces pôles opposés, diverses expériences de syncrétisme politique et institutionnel, comme le mouvement de socialisme à l'africaine « Ujamaa » en Tanzanie, ont tenté de se mettre en place mais avec peu de succès. La faible légitimation externe et interne de ces expériences et leur faible performance eu égard à l'efficacité contribuent à expliquer ces échecs.

1. Périodes se chevauchant dans le temps, les secteurs et selon les pays « aidés ».

homogènes et presque interchangeables d'un secteur ou d'un pays à un autre se sont mises en place et toutes ont trouvé leur légitimité sur la base de critères externes plutôt que sur leur efficacité termes de réponse aux besoins des populations ou des organisations (Collier et Gunning, 1999; Dollar et Svensson, 2000).

Au fur et à mesure de l'implantation de ces réformes (ou malgré elles), plusieurs pays ont vu leur situation économique s'améliorer de façon importante grâce à la production/exportation de ressources agricoles (comme le café, le cacao, le riz), minières et pétrolières. Cet afflux de richesse arrivant après des périodes d'incertitude économique et politique et la mise en place d'une nouvelle (mais très restreinte) classe de cadres nationaux ont permis le développement de comportements de type mimétique dans la mise en place des nouvelles institutions. On assiste à la mise en place de structures, de programmes, des services directement inspirés de modèles provenant des anciennes puissances coloniales ou de sociétés jugées des parangons de la modernité et du développement. Il est intéressant de noter que ces structures et ces organisations sont considérées surtout comme des symboles de réussite des classes dirigeantes de ces pays et non pas des éléments de réponse à des besoins organisationnels ou populationnels. Elles constituent également des sinécures permettant aux dirigeants politiques de maintenir sous influence des individus et des groupes utiles à leur maintien au pouvoir politique et économique. Dans tous les cas, on assiste à une importante augmentation des cérémoniaux propres à chaque structure calquée sur l'extérieur et à une très faible considération de l'efficacité des produits et services attendus.

Au tournant des années 90, une troisième période a vu l'accroissement de la disponibilité d'un nombre de plus en plus important de cadres et de professionnels issus des pays en développement qui ont été formés et « socialisés » aux approches modernes de gestion. Cette convergence de facteurs crée les conditions propices à la mise en place de pressions normatives externes et internes de plus en plus efficaces dans l'isomorphisme des changements organisationnels. On peut parler ici de pressions normatives externes, car pour plusieurs pays en développement, l'influence de l'imposition coercitive ou du mimétisme inquiet ou béat s'est passablement atténuée. D'autre part, les pays disposent à ce moment, de masses critiques de cadres et de professionnels éduqués selon les règles de l'éducation supérieure (inspirées des modèles externes) et socialisées aux structures, cérémoniaux et autres normes institutionnelles ou organisationnelles promues ou constatées chez les institutions externes. Avec cette professionnalisation graduelle des ressources nationales, les structures et les organisations locales ont tendance à vouloir suivre les normes externes et à augmenter l'isomorphisme des institutions nationales¹. Toutefois, cette professionnalisation a souventes

fois porté sur les pratiques de cérémonial institutionnel plutôt que sur l'efficacité technique des actions. Ce phénomène peut s'expliquer par la recherche de légitimation et de maintien des acquis des nouvelles classes, mais aussi par le fait que de nombreux pays en développement n'ont pas accès ou n'ont pas de contrôle suffisant des ressources leur permettant de mettre en œuvre leurs propres réponses politiques et techniques aux problèmes de leurs populations.

PROBLÈMES DES ORGANISATIONS ISOMORPHES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Nous inspirant de Meyer et Rowan (1991) nous tenterons maintenant d'identifier certains des problèmes rencontrés par les jeunes organisations isomorphes dans les pays en développement.

Cet isomorphisme avec les institutions environnantes a facilité la légitimation externe des structures et modes opératoires mis en place; ce faisant, cela a également facilité l'accès aux ressources par les acteurs provenant des pays « aidant », ceux-ci ayant besoin de la légitimation externe offerte par les besoins des pays « aidés » pour justifier leurs actions auprès de leurs populations que des autres acteurs dans ce domaine. Toutefois, les environnements sont pluralistes et sont basés sur des mythes inconsistants. Ainsi, à vouloir incorporer des éléments structurels difficilement compatibles (par exemple, le respect des droits de la personne et une dictature, l'égalité des genres et les lois interdisant la propriété foncière aux femmes) cela finit par créer des conflits avec l'environnement. Pour les pays les plus faibles ou dépendants, ils doivent investir des efforts importants à gérer, tant avec les acteurs externes qu'à l'interne, les conflits récurrents aux tentatives de conciliation des mythes, des cérémoniaux et de règles inconsistants ou incompatibles.

Cet isomorphisme utilise des critères externes ou cérémoniaux pour définir la valeur des éléments structurels et des interventions, mais ceux-ci entrent en conflit avec des critères d'efficacité technique ou de performance de ces mêmes éléments structurels. La résolution de ces conflits peut se traiter selon différents modes principaux : le « découplage » (decoupling) (Meyer et Rowan, op.cit), la logique de confiance et de bonne foi ainsi que la minimalisation des fonctions inspection et évaluation. Pour le premier mode, il s'agit d'éviter

sation entre les organisations cherchant à offrir des services et des conditions comparables entre elles. Dans le cas des pays en développement, cette compétition est longtemps demeurée très limitée, faute de joueurs. Or, avec les années 90, le phénomène d'exode des cerveaux (les cadres nationaux quittent le pays après leurs études à l'étranger), sont embauchés ou débauchés par des entreprises privées ou par des organisations externes basées au pays et intervenant dans le même champ. Dans le domaine de la santé, on constate que les meilleurs professionnels quittent leur emploi dans le secteur public pour travailler dans des cliniques de soins privées ou comme conseiller ou agent professionnel pour des organisations comme l'UNICEF ou des ONG internationales.

1. Toujours selon Di Maggio et Powell (op.cit.), une large professionnalisation des champs organisationnels ferait en sorte que les composantes de ce champ seront poussées par une compétition pour de meilleurs statuts. Ce processus encouragerait l'homogéné-

la mise en relation entre le fonctionnement de la structure formelle et la production où apparaissent les anomalies et inconsistances chez les activités techniques. En évitant de relier ces deux phénomènes, cela permet à une organisation de maintenir sa structure formelle légitimée en fonction de critères externes alors que ses activités de production varieront en fonction des considérations pratiques circonstanciées. Un deuxième mode met l'accent sur la confiance en la bonne foi des participants à l'intérieur de l'organisation et de ses constituantes externes. En insistant sur de multiples démonstrations de satisfaction envers son personnel, son professionnalisme, son implication et son dévouement, l'organisation encourage les personnes à coordonner de manière informelle et « humaine » les activités techniques afin qu'elles puissent se dérouler sans heurt, évitant ainsi des embarras publics. Un dernier mode est le souci de minimaliser les fonctions d'inspection et d'évaluation de la performance et en corollaire, de « cérémonialiser » les activités de ce type avec le personnel, les gestionnaires et les constituantes externes. En mettant trop d'emphase sur ces fonctions, on introduit des sous-entendus par rapport à la bonne foi et à l'engagement des gens à l'interne (venant atténuer le deuxième mode) tout en questionnant les mythes et leur consolidation organisationnelle, ou même, les acteurs externes définissant les critères externes de légitimation. En cérémonialisant les pratiques d'inspection et d'évaluation qui légitiment les interventions, tous acceptent de jouer le jeu tout en évitant de devoir se retrouver dans une situation de perdre la face. L'important demeure de maintenir des rapports symboliques stables (Di Maggio et Powell, op. cit; Meyer et Rowan, op cit).

Une des grandes visées de la coopération internationale depuis la période des indépendances a été de socialiser et d'intégrer les nouveaux pays à des institutions modernes, communes et qui faciliteraient les échanges¹, tant économiques et culturels que politiques, puis de s'assurer de leur stabilité, signe de la « force d'influence et d'attraction » de chaque bloc de pays (occidentaux ou soviétiques/communistes) (Collier et Gunning, op.cit). Force est de reconnaître que malgré des contextes variés, la majorité des pays partagent un isomorphisme institutionnel relativement commun. Celui-ci est basé sur des critères de légitimation externe, a intégré des mythes et des cérémonies aptes à favoriser l'intégration de tous les pays dans la modernité (tout en tolérant certaines manifestations vernaculaires ne remettant pas foncièrement en question les institutions en place). En d'autres mots, le contexte dans lequel les pratiques de coopération internationale se sont développées se définit plus comme un environnement de type institutionnel très fort qui, comme le suggère Scott et Meyer (1991), se caractérise par l'élaboration de règles et de prérequis auxquelles des organisations individuellement et collectivement doivent se conformer afin de recevoir du support et de la légitimité. En corollaire, l'environnement de type

technique a longtemps été faiblement assujéti aux pressions d'efficacité et d'efficience.

LE RETOUR DES ENJEUX D'EFFICACITÉ ET D'EFFICIENCE

Plusieurs facteurs ont convergé pour remettre les enjeux d'efficacité et d'efficience dans le champ organisationnel de l'aide au développement. La fin de la guerre froide entre les pays occidentaux et l'ex-mouvance soviétique accompagnée d'un virage graduel vers une économie de type marché par l'ensemble des pays communistes ou ex-communistes ont diminué la pertinence des efforts en vue de socialiser les nouveaux pays en développement selon les éléments institutionnels propres à un bloc au détriment de l'autre. Il devenait ainsi moins pertinent et légitime de soutenir des pouvoirs politiques dictatoriaux ou corrompus qui avaient intégré l'isomorphisme institutionnel et qui constituaient des remparts contre l'adversaire soviétique ou communiste, malgré de très faibles performances quant aux rôles attendus des institutions soutenues. Durant cette même période, on a constaté une diminution nette des ressources dévolues à l'aide internationale par les pays de l'OCDE, particulièrement pour les pays traditionnellement aidés (Comité sénatorial, 2007). Une grande partie de ces sommes ont été dévolues aux pays d'Europe de l'Est et à la Russie qui souhaitaient joindre l'espace économique, politique et culturel occidental. Pour les sommes restantes et beaucoup moins importantes, les questions sur l'efficacité de l'aide prenaient une importante acuité : comment améliorer le rendement technique, puis financier et politique de ces interventions?

Durant la même période en Occident, on assiste à une recrudescence des discours et des analyses sur le rendement des organisations publiques et gouvernementales. Ceux-ci sont portés par des mouvements comme le « Reinventing Government » ou la « New Public Administration » visant à redéfinir les rôles et fonctions des institutions publiques voire leurs fins en soi afin d'améliorer leur efficacité. Dans un contexte où les discours dominants sous-tendaient que le secteur privé pouvait faire plus et mieux que les structures publiques dans presque tous les secteurs (Frederickson, 1996).

Au début des années 90, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaires International, suivi par les autres grandes banques de développement, ont subordonné plusieurs de leurs prêts et autres interventions financières aux pays en développement à l'adoption de politiques inspirées du « Consensus de Washington »². Cet état d'esprit concourt à l'introduction de me-

1 Ceux-ci étant généralement déséquilibrés : les pays en développement exportant leurs ressources (humaines, naturelles ou agricoles) à vil prix et rachetant les produits transformés à fort prix

2. Inspiré d'un article de J. Williamson (1990), l'application de ces dix principes est venue fortement ébranlée les structures et les organisations mises en place progressivement depuis les années 70. Ces dix principes sont : Discipline budgétaire, Réorientation de la dépense publique, Réforme fiscale, Libéralisation financière, Adoption d'un taux de change unique et compétitif, Libéralisation des échanges, Élimination des barrières à l'investissement direct étranger, Privati-

sures d'analyse et d'évaluation de l'efficacité économiques et politiques encore plus systématiques.

Dès 1993, le rapport de la Banque Mondiale « Rapport sur le développement dans le monde : investir dans la santé » cristallisait cette orientation sur la recherche d'efficacité et d'efficience des interventions techniques (BM, 1993). D'importants efforts ont été mis afin de documenter et d'analyser des interventions afin d'en améliorer l'efficacité en soi mais surtout, dans un souci de rendement coût/bénéfice. Quelques années plus tard en 2005, l'*Operations Evaluation Department* de la Banque Mondiale soulignait dans un rapport clé sur l'évaluation de la stratégie et de la performance des programmes de réduction de la pauvreté dans les années 90 : « Dans l'ensemble, quand elle a mis la stratégie en œuvre, la Banque ne s'est pas suffisamment attardée à mesurer et à contrôler les résultats obtenus grâce à son aide » (p. xiv). Le ton est donné et la considération de l'efficacité et de l'efficience des actions se traduit par des pratiques plus systématiques de planification, de suivi et d'évaluation inspirées de l'économisme par les grandes institutions légitimant les pratiques d'aide au développement.

Côtoyant les institutions intéressées par une efficacité et une efficience de type économique, d'autres types d'acteurs mettent également de l'avant cette notion d'efficacité, mais d'un autre ordre. « Une aide motivée par des intérêts géopolitiques, trop souvent gaspillée pour régler les frais d'onéreux consultants, ou une aide générant des structures gouvernementales parallèles redevables envers les bailleurs de fonds (et non les citoyens) ne permet certainement pas de lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités » (Burnley, 2010). Cette citation illustre un courant mis de l'avant par de multiples organisations s'inscrivant dans une théorie de type « égalitariste », où l'intérêt de chaque membre d'une collectivité pèse d'un poids égal à celui de tous les autres. Comme le signale Kymlicka (1999), « (...) les théories égalitaristes exigent que l'État (et nous rajoutons, les institutions) traite tous les citoyens avec une égale considération ; chaque citoyen a droit au même respect et à la même attention ». (p. 11), cela entraînant « (...) des obligations morales envers nos semblables, et certaines de ces obligations relèvent d'une responsabilité publique, mise en œuvre à travers des institutions publiques... » (p.13). Ce type de position, morale et politique, sous-tend des actions faisant la promotion des droits de la personne et le combat contre toutes les formes d'inégalités. L'efficacité peut alors s'appréhender en matière de gains au niveau de droits acquis, du recul de l'inégalité (dont la pauvreté est la forme la plus « populaire » dans le secteur de l'aide au développement) et de l'avancement de la démocratie.

Malgré des perspectives différentes et le constat que le monde ne va toujours pas bien, la notion d'efficacité revient sur le devant de la scène.

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005 a cristallisé ces discours selon deux idées maîtresses : la refonte des pratiques d'aide au développement selon cinq grands principes¹ et la détermination de douze cibles afin de juger de la performance des pays signataires à traduire concrètement ces grands principes. Préalablement à la Déclaration de Paris et encore plus par la suite, le développement des capacités comme approche s'est construit une légitimité à titre d'adjuvant apte à contribuer à la mise en œuvre des cinq principes. Il se définit ainsi comme une approche cherchant à créer, à renforcer, à déployer les moyens endogènes nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux.

DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS : NATURE DE L'INTERVENTION

Le Développement des capacités justifie sa pertinence sur la base de quelques postulats qui apparaissent à la lecture de la documentation produite sous le couvert du « Development Co-operation Directorate (DCD-DAC) » de l'Organisation pour la Coopération Economique et le Développement (OCDE) (2006):

- » L'inefficacité des capacités mobilisées à atteindre un état ou une performance de « développement » se justifie par l'absence d'orientations politiques claires des gouvernements ainsi que des institutions et par la faiblesse de certaines habiletés et certains prérequis techniques ou matériels chez les institutions concernées qui ne sont pas en mesure de régler leurs problèmes de sous-développement
- » Il est possible de combler ces manques par l'utilisation de stratégies et de techniques de type éducative-développement organisationnel, systématisées et s'appuyant sur une implication claire des autorités;
- » Cette systématisation est basée sur l'expérience acquise par des années de recherche et d'expérience dans les pays développés; il s'agit dès lors d'appliquer les résultats de la science ou des approches modernes de gestion;
- » Ces approches modernes sont neutres et ne visent qu'améliorer l'efficacité ou de produire des résultats fixés par les responsables concernés dans le cadre de processus délibératoires propres aux pays démocratiques. (Herfkens et al, 2008; Wood, B et al, 2008).

Ce dernier postulat est important à plus d'un titre. En gommant toute allusion aux objets concrets d'application des capacités développées, on sous-tend que chaque pays ou institution est libre de choisir ses priorités sur la base de consensus locaux, en liens ou non avec de grandes ententes internationales. On cherche à atténuer l'isomorphisme si ce n'est des

sation des entreprises publiques, Dérégulation des marchés, Prise en compte des droits de propriété

1. Il s'agit de : l'appropriation, l'alignement des objectifs des partenaires avec ceux du pays aidé, l'harmonisation des actions des partenaires, la gestion axée sur les résultats, la responsabilité partagée

formes, du moins des formules utilisées par les institutions pour faire face à leurs défis. On déplace les pressions d'un environnement de type institutionnel en renforçant les éléments propres aux environnements de type technique. De fait, l'accent est mis sur les processus rationnels de développement des acteurs, seuls en mesure de transformer des situations inadéquates sur les plans humain, économique et politique. Apparaît alors une parenté avec la définition de l'intervention de Néllisse (1996) « ... l'intervention est un processus (...) conjoncturel, construit méthodiquement, exogène à la situation qui vient appuyer, corriger, orienter, réformer des processus endogènes de solution de problèmes faibles ou défaillants » (p. 174). En d'autres mots, il s'agit d'établir des processus de rationalisation et de systématisation des conduites d'un autrui et de guider ce dernier dans sa propre résolution de problème.

Bref, on évacue le « Pourquoi », laissé à la responsabilité des acteurs nationaux, en mettant l'accent sur le « Comment ». Et ce « comment » prend la forme d'une intervention professionnelle et vise une action efficace (Néllisse, op. cit). La boucle est ainsi bouclée : les aidés ont besoin de meilleures interventions centrées sur le développement/renforcement de leurs capacités, ces interventions gagnent en efficacité en se basant sur des processus rationnels et *scientifiques*, cela demeure le lot des professionnels externes au fait de ces processus, qui en intervenant de plus en plus, génèrent de nouvelles expériences améliorant la performance des aidés qui se voient par la suite légitimés par les institutions externes. S'installe ainsi une boucle autoréférencée où l'intervention se justifie elle-même sur la base d'une efficacité et d'une légitimation continue.

Dans ce processus autoréférencé, on note que les institutions ou les individus dont on cherche à développer les capacités, les « intervenus » comme dirait Couturier (2005), se retrouvent dans des positions passives. Malgré une évolution des discours (installer le pays dans le siège du chauffeur, appropriation par les acteurs nationaux, etc.), les pratiques demeurent généralement asymétriques, sous la responsabilité des acteurs extérieurs, fournisseurs d'expertise et de ressources financières. Le rôle des « intervenus » se limite à la mise en œuvre, à la simple application des plans d'intervention généralement élaborés ou lourdement influencés par des consultants externes s'adjoignant une participation plus ou moins symbolique des acteurs locaux. Or, ce type de rapports asymétriques est de plus en plus remis en question, tant de la part d'intervenants qui cherchent par leurs pratiques à éviter (ou atténuer) la transformation des sujets en objets (Enriquez, 1997; Eyben, 2008) que par des « intervenus » eux-mêmes qui remettent en question ces approches qui veulent leur bien (Sachs et Esteva, 1996; Klein, 2008).

Pour paraphraser Néllisse, parler de développement des capacités aujourd'hui, c'est tenir un discours et soutenir des pratiques axées sur l'efficacité technoscientifique et moderne. Et c'est aussi, comme le rappellent Meyer et Rowan, contribuer à un processus de légitimation externe des institutions en leur permettant de développer des cérémonials appropriés.

LES DIFFICULTÉS PRAGMATIQUES

Pour le praticien confronté à la planification ou à l'évaluation des pratiques instrumentales, un large éventail d'approches disciplinaires (éducatives, psychosociologiques, managériales, économique, ingénierie, etc.) sont utilisées en fonction des niveaux ou des objets considérés (individus, organisations, politiques publiques/stratégies institutionnelles). Basés sur le découpage du « réel » propre à chaque discipline et sur l'application des outils conceptuels et opérationnels issus de la recherche scientifique issue de ces mêmes disciplines, les enjeux des actions se comprennent comme des cas-problèmes à résoudre et pour lesquels sont appariées des stratégies de mesure et d'évaluation afin d'apprécier l'efficacité des stratégies et soutenir l'imputabilité ainsi que la légitimation. En corollaire avec la montée en puissance¹ de cette approche technomanagériale, on assiste à une crise de confiance du savoir professionnel. Schön (1983) identifie quatre propriétés des situations d'action professionnelles qui créent un certain nombre de tensions pour le praticien : la complexité, l'incomplétude, le particularisme et le retour des valeurs.

Les situations se caractérisent tout d'abord par leur complexité grandissante. Cette notion de complexité est définie et conceptualisée de multiples façons (Eoyang and Berkas, 1998; Kurtz and Snowden, 2003; Stacey and Stacey, 1996, cités par Rogers, 2008). Nous reprendrons la proposition de Eoyang et Berkas (op.cit) quant à la différence entre les projets simples, compliqués et complexes. Les projets « simples » s'attellent à des problèmes bien circonscrits, les actions de résolution du problème s'emboîtent selon une logique linéaire et s'appuient sur des « recettes » testées puis standardisées produisant des résultats bien définis et prévisibles. Les projets « compliqués » se confrontent à des problèmes dont les causes sont hétéroclites et variées, nécessitent des actions bien définies, mais à différents niveaux et qui doivent se déployer en boucle de façon dynamique. Il est dès lors nécessaire de mobiliser plusieurs expertises complémentaires afin de produire des actions multiples et régulées dont les résultats sont raisonnablement prévisibles. Les projets « complexes » sont mis en face de problèmes dynamiques, c.-à-d. dont la forme et la définition évoluent constamment et doivent souvent intégrer des données émergentes générées soit par la nature changeante des phénomènes en cause, soit par l'action elle-même. L'expérience et l'expertise accumulée contribuent à l'analyse et à la planification des actions selon une perspective globale, mais doivent intégrer rapidement des boucles de rétroaction multiples..

En gagnant en complexité, les pratiques professionnelles en développement des capacités voient augmenter leur niveau d'incomplétude en matière de planification et d'incertitude quant aux résultats attendus et effectivement atteints. L'incomplétude liée aux limites disciplinaires de définition des problèmes à résoudre et d'intégration des apports pose le défi

1. au moins dans les discours, les pratiques ayant tendance à suivre plus lentement

de produire un plan d'action cohérent. Par la suite, l'instabilité engendrée par la mise en œuvre met continuellement au défi les planifications les plus poussées en remettant en cause la linéarité des actions. Les boucles de rétroaction incessantes créent des opportunités d'apprentissage continu et obligent à des ajustements continus. C'est ce que Schön et Argyris nomment le « single loop learning » (Argyris et Schön, 1996). Or, si les stratégies de « single loop learning » disciplinaires demeurent performantes de façon générale, elles deviennent un frein à l'innovation pratique dans les cas où le niveau de complication ou de complexité devient trop important. Les actions du même type se répètent et ne donnent toujours pas de meilleurs résultats. On assiste au phénomène de « faire toujours plus de la même chose » (Watzlawick et al., 1975).

Si les processus se vivent dans l'incomplétude et l'incertitude, la définition et la mesure des résultats attendus de ces actions demeurent des enjeux majeurs. En effet, la « Gestion axée sur les résultats » se base sur la notion de chaîne de résultats définie comme une « Suite de relations de cause à effet qui mènent d'une action de développement à l'atteinte des objectifs. La chaîne des résultats commence par la mise à disposition des ressources, se poursuit par les activités et leurs extrants. Elle conduit aux réalisations et aux impacts, et aboutit à une rétroaction » (DAC-OCDE, 2006: p. 33). En réintroduisant l'incomplétude et l'incertitude, l'opérationnalisation d'une chaîne de résultats de même que l'identification d'indicateurs de performance oblige à développer ce que Le Moigne ((1999) nomme l'interdisciplinarité de type « pluri », soit « la capacité à emprunter aux autres des méthodes qui marchent » ET l'interdisciplinarité de type « trans », soit « l'effectivité descriptive », la capacité nous permettant de représenter et de modéliser les contextes de l'intervention. On passe ainsi d'une approche dite de « mesure » à des approches plus « appréciatives » qui doivent allier sens, signifiante et imputabilité par rapport à l'efficacité attendue des interventions.

Aux particularismes liés à la nature même des problèmes ou enjeux justifiant l'intervention se rajoutent les particularismes découlant des cultures des acteurs et des institutions où se déroulent les actions. La portée universaliste des approches de gestion ou d'action sur et dans des systèmes humains est régulièrement mise à mal dans les pratiques : des méthodes de gestion ou d'intervention perdent leur efficacité ou deviennent carrément contreproductives parce qu'elles ont mis de côté les aspects culturels propres à chaque pays, chaque institution ou chaque profession. Trompenaars (2008) définit la culture comme « ... la manière dont un groupe de personnes résout ses problèmes et "réconcilie" ses dilemmes »¹. Pour Scott, la culture est importante non seulement parce qu'elle influence les structures sociales, mais également leur signification pour les individus et les organisations. Et comme nous l'avons vu

précédemment, des mythes, cérémoniaux et rituels inconsistants peuvent être intégrés dans les systèmes de croyances institutionnalisés, ce qui oblige les organisations, dans une certaine mesure, à faire des choix circonstanciés ou récurrents à travers ces éventails d'artefacts. Il nous faut dès lors considérer la manière dont les individus et les organisations se définissent et interagissent avec leur environnement pour être en mesure de comprendre pourquoi ils agissent comme ils le font puis éventuellement, interagir avec eux en vue d'un changement. Comme le souligne Zucker (1991), sans stratégie d'appréhension des microéléments et des relations d'une organisation, il est impossible de savoir si l'adoption de certains modes de comportements ou d'attitudes est le reflet des pratiques institutionnalisées plutôt qu'une réponse stratégique appropriée aux contraintes externes du moment.

Cela fait écho au particularisme de chaque situation ou problème rencontré qui se caractérise par « l'incertitude, le désordre et l'indétermination » (Schön, op cit.: p.35) et leur unicité malgré les apparences de similarité. Il ne s'agit plus de dériver des conclusions satisfaisantes sur le plan méthodologique à partir d'un corpus de solutions positives et disciplinaires, mais bien de contextualiser une situation afin de s'assurer de l'adéquation et de la légitimité des connaissances avec le contexte dans lequel on intervient (LeMoigne, op.cit: p.32). Comme nous le soulignons ce dernier, la conséquence de ce travail de légitimation factuelle des connaissances est de faire surgir le questionnement sur la légitimité morale et le sens des actions menées. On permet ainsi l'expression de potentiels conflits entre les valeurs soutenant les actions mises de l'avant. C'est ainsi que des interventions de développement des capacités pourront se positionner par rapport à l'environnement institutionnel et au processus de légitimation externe - augmentation de la conformité et de l'isomorphisme/transformation des individus ou des communautés (Enriquez, op.cit.) - et par rapport à l'environnement technique - amélioration de la pertinence et de l'efficacité des actions des organisations. L'introduction de nouvelles technologies ou de nouvelles capacités provenant d'autres univers entraîne nécessairement avec elles des potentiels de friction avec les normes et le sens des fondements dans une société ou une institution. Aoun (2007) nous rappelle que « ... la modernité européenne n'était pas seulement scientifique et technologique, mais également philosophique, éthique et politique » (p. 20). Bref, la question des valeurs resurgit constamment obligeant à les affronter à visière levée.

Or, ce travail peut difficilement se concevoir sans la construction d'approches interdisciplinaires rigoureuses, circonstanciées et appropriées à un « projet » ayant du sens pour les intervenants et les « intervenus » basé sur un ou « des accords de véracité » partagés (Kuty, 2001). La notion de processus heuristique est de fait aussi importante à considérer que les seuls résultats mesurés en matière d'efficacité.

1. Scott (1991) reprend l'image de la culture vue comme « une boîte à outils » de symboles, d'histoires, de rituels et visions du monde que les gens peuvent utiliser dans des situations variées (varied configurations) pour solutionner différents types de problèmes » (traduction libre). Les complémentarités sont évidentes.

CONCLUSION

Le développement des capacités, comme stratégie, est apparu suite à un long processus d'institutionnalisation isomorphe des pays en développement. Ce long processus d'accommodation et de socialisation a permis à ces pays de disposer des mythes, cérémoniaux, rituels ainsi que des éléments structurels attendus pour se voir intégrer dans le monde moderne. Au cours des deux premières périodes suivant les indépendances, les conflits traditionnels entre les divers critères externes de légitimation (selon les acteurs et les contextes) se sont peu à peu enrichis avec l'introduction des critères d'efficacité technique et de performance. La conjonction d'une montée en puissance d'une conception du développement de type économisme avec une conception plus morale et politique a réintroduit les aspects d'efficacité et d'efficience. Cette conjonction s'est cristallisée dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide en 2005.

Le développement des capacités s'est construit une légitimité à titre d'adjuvant apte à contribuer à la mise en œuvre des cinq principes de la Déclaration de Paris. On y privilégie une approche de type éducative-développement organisationnel, basée sur des technologies et des approches modernes de gestion. Malgré des remises en question, la tendance générale est de vouloir privilégier un mode d'intervention techniquement neutre et basé sur critères externes de légitimation.

Néanmoins, des difficultés pragmatiques viennent ébranler les discours et des pratiques. Schön (op.cit.) identifie quatre propriétés des situations d'action professionnelles qui créent un certain nombre de tensions pour le praticien et l'oblige à considérer les notions de spécificités culturelles et contextuelles des individus, des organisations et des problèmes à résoudre. Pour nous, ce travail de légitimation factuelle des connaissances partagées permet au questionnement sur la légitimité morale et le sens des actions menées de revenir au-devant de la scène. Nous estimons que les valeurs rattachées aux notions d'efficacité et d'efficience sont appréhendées à travers le projet de développement des capacités ayant du sens pour les intervenants et les « intervenus » basé sur un ou « des accords de véracité » partagés. Ce constant travail de liaison de visées, d'approches et de niveaux différents oblige à déployer des approches interdisciplinaires rigoureuses, explicites et circonstanciées. L'exploration d'approches s'inspirant du « double-loop learning » (Argyris and Schön, 1996), où les acteurs sont encouragés à questionner le système stratégique ainsi que les cadres de raisonnement sous-tendant les buts, les pré-supposés et, encore une fois, le sens donné à un projet de développement des capacités demeurent à explorer.

Diverses pistes de réflexion émergent de ce tour d'horizon. Considérant ces actions de développement des capacités comme cérémonial ou rituel de légitimation par rapport à celles contribuant à une amélioration appropriée de l'efficacité et de la performance des organisations, on peut ainsi se demander comment caractériser et discriminer, s'il y a lieu, les unes des autres? Comment dépasser cette dichotomisation

et réunir des facettes différentes d'une même intervention? Dans quel contexte?

Aussi, au regard du rôle de « l'auto-référenciation » professionnelle des actions de développement des capacités, on peut se demander comment ces actions en arrivent-elles à perdre de vue l'objet et à se développer pour soi?

RÉFÉRENCES

- Adrien, M.-H. D. J. (2008). *Country -Led Evaluation . Lessons Learned from Regions. Bridging the gap The role of monitoring and evaluation in Evidence-based policy making*. M. Segone. Genève, UNICEF: 219.
- Aoun, S. (2007). «L'Islam, entre tradition et modernité.» *Collection Entretien*: 105.
- Argyris, C. D. S. (1996). *Organizational Learning II: A Theory, Method and Practice*. Reading, Ma, Addison Wesley.
- Banque_Mondiale (1993). *Rapport sur le développement dans le monde 1993 : investir dans la sante*. Washington, DC.
- BASER, H., Peter MORGAN (2008). *Capacity, Change and Performance Study Report*. E. C. f. D. P. Management, European Centre for Development Policy Management: 166.
- Beaumont, M. (2008). *L'agrément : Un agent moteur de développement des capacités d'apprentissage collectif et de socialisation. Une étude de cas en profondeur dans un hôpital privé saoudien*. Doctorat en santé publique, Option gestion, Université de Montréal.
- Burnley, J. (2010). *21st Century Aid: Recognising success and tackling failure*. Oxfam Briefing Papers. London: 58.
- Collier, P., J.W. Gunning Ed. (1999). *Trade Shocks in Developing Countries: Theory and Evidence*. Clarendon, Oxford University Press.
- Collier, P. and D. Dollar (2004). "Development effectiveness: what have we learnt?*" *The Economic Journal* 114(496): F244-F271.
- Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (2007). *SURMONTER 40 ANS D'ÉCHEC : NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE*. Ottawa, Le Sénat, Canada: 206.
- Couturier, Y. (2005). «La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières : éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire.» *Collection «Le Travail du social»*: 287.
- Development, W. B. O. o. E. (2005). *An OED Evaluation of World Bank Support*. Washington, D.C., The World Bank.
- DiMaggio, P. (1998). "The New Institutionalisms : Avenues of Collaboration." *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE) / Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft* 154(4): 696-705.
- DiMaggio, P. W. W. P. (1991). *The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organization Fields. The New Institutionalism in Organizational Analysis*. P. D. Walter W. Powell. Chicago, University of Chicago Press: 478.
- Dollar, D., J. Svensson (2000). "What explains the Success or Failure of Structural Adjustment Programs." *Economic Journal* October.
- Enriquez, E. (1997). *Les jeux du pouvoir et du désir dans l'entreprise*, Desclée de Brouwer Paris.
- Eoyang, G., Berkas, T. (1998). *Evaluating Performance in a Complex Adaptive System. Evaluating Performance in a Complex Adaptive System, In Managing Complexity in Organizations*. M. G. Lissack, H. Westport, Connecticut, Quorum Books: 1-21.
- Eyben, R. (2008). *Power, Mutual Accountability and Responsibility in the Practice of International Aid: A Relational Approach*. IDS WORKING PAPER. I. o. D. Studies. Brighton BN1 9RE, UK: 53.
- Favreau, L., L. Fréchette and R. Lachapelle (2008). «Coopération Nord-Sud et développement : le défi de la réciprocité.» x, 185.
- Frederickson, H. G. (1996). "Comparing the reinventing government movement with the new public administration." *Public administration review*: 263-270.
- Fukuda-Parr, S., Carlos Lopes, Khalid Malik (2002). *Executive Summary. Capacity for Development. New Solutions to Old Problems*. S. Fukuda-Parr, Carlos Lopes, Khalid Malik. Londonq, Earthscan Publications Ltd: 28.
- Haddad, S. E. B., Dalampady Narayana (2008). *Safeguarding the Health Sector in Times of Macroeconomic Instability: Policy Lessons for Low and Middle-income Countries*. Ottawa.
- Herfkens, E., Mandeep Bains (2008). *Efficacité de l'aide : un impératif pour atteindre nos objectifs de développement*. O.-. DAC. Paris: 36.
- Horton, D., et al (2003). *Evaluating capacity development: experiences from research and development organizations around the world*. La Haye, The Netherlands: International Service for National Agricultural Research (ISNAR); Canada: International Development Research Centre (IDRC), the Netherlands: ACP-EU Technical Centre for Agricultural and Rural Cooperation (CTA).
- Klein, J. (2008). "Evaluation of Interdisciplinary and Transdisciplinary Research." *American journal of preventive medicine* 35(2): 116.
- Kurtz, C. F. and D. J. Snowden (2003). *The new dynamics of strategy: Sense-making in a complex and complicated world*. IBM systems journal. 42: 462-483.
- Kuty, O. (2001). «L'intervention: système stratégique et communauté de projet sur l'espace public.» *La sociologie et l'intervention*, Bruxelles Éditions de Boeck.
- Kymlicka, W. (1999). *Les théories de la justice: libéraux, utilitaristes, libertariens, marxistes, communautariens, féministes*. Montréal, Les éditions du Boréal.

- Le Moigne, J. L. (1999). «La modélisation des systèmes complexes.» 178.
- Maurer, P. (2009). «Efficacité de l'aide et querelles de méthodes: l'émergence de la Déclaration de Paris et ses conséquences.» *Politorbis* 46(1): 7.
- Meredith, M. (2006). *The fate of Africa: A history of fifty years of independence*. New York, PublicAffairs.
- Meyer, J. W. and B. Rowan (1977). "Institutionalized Organizations: Formal Structure as Myth and Ceremony." *American journal of sociology* 83(2): 340-363.
- Nélisse, C. (1992). «'Aider et intervenir: essai de clarification de quelques difficultés'.» *Revue internationale d'action communautaire* 28(68): 73-85.
- Nélisse, C. (1996). «'La trousse médico-légale; technologie sociale et protocolarisation de l'intervention'.» *Sociologie et sociétés* 28(2): 157-171.
- Nélisse, C. and R. Zúñiga (1997). «L'intervention : les savoirs en action.» *Analyse des pratiques professionnelles*: 249.
- OECD, D.-. (2006). *The Challenge of Capacity Development. WORKING TOWARDS GOOD PRACTICE. DAC Guidelines and Reference Series*, OECD. A DAC Reference Document.
- Potter, C. R. B. (2004). "Capacity building: a hierarchy of needs." *Health Policy and Planning* 19(5): 336-345.
- Rogers, P. J., A. Petrosino, T. A. Huebner and T. A. Hacsí (2000). "Program theory evaluation: Practice, promise, and problems." *New directions for evaluation* 2000(87): 5-13.
- Sachs, W. G. E. (1996). *Des ruines du développement Montréal*, Éditions Écosociété.
- Schacter, M. (2000). *Capacity Building". A new Way of Doing Business for Development Assistance Organisations. Policy Brief No. 6*. Ottawa, Canada, Institute On Governance.
- Schön, D. A. (1983). *The Reflective Practitioner. How professionals Think in Action*, Basic Books.
- Scott, W. R. and J. W. Meyer (1994). *Institutional environments and organizations: Structural complexity and individualism*, SAGE Publications, Incorporated.
- Stacey, R. D. and D. Stacey Ralph (1996). *Complexity and creativity in organizations*, Berrett-Koehler Publishers San Francisco.
- Trompenaars, F. and F. Hampden-Turner (2008). *L'entreprise multiculturelle, Les années 2010*.
- WATZLAWICK, P. F., R. ; and J. WEAKLAND (1975). *Changements, paradoxes et psychothérapie*. Paris, Éditions du Seuil.
- Williamson, J. (1990). "What Washington means by policy reform." *Latin American adjustment: how much has happened* 7: 7-20.
- Wood, B., D. Kabell, N. Muwanga and F. Sagasti (2008). "Evaluation of the Implementation of the Paris Declaration: Phase One: Synthesis Report."
- Zucker, M. (1991). *Institutionalized organization: formal structure as myth and ceremony. The New Institutionalism in organizational analysis*. W. W. P. D. Powell. Chicago, The University of Chicago Press: 125-153.



Intervention

et science de l'action

Soutenir l'intervention

professionnelle



Mélissa Sokoloff

NOTE BIOGRAPHIQUE

Mélissa Sokoloff poursuit son doctorat en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal. Elle détient une maîtrise en art-thérapie de l'Université Concordia et travaille comme art-thérapeute aux Impatients, un organisme qui vient en aide à des personnes atteintes de problèmes de santé mentale par le biais de l'expression artistique. Son diplôme de premier cycle est le baccalauréat en sciences de la santé.

melissa.sokoloff@umontreal.ca

ART | THÉRAPIE | RÉFLEXIVITÉ

L'intervention réflexive en art-thérapie

Le cas de l'exposition artistique

RÉSUMÉ

L'auteure s'interroge sur l'exposition artistique comme intervention en art-thérapie, une pratique courante chez ses homologues, pourtant peu documentée dans la littérature scientifique. Sa réflexion a pour objet d'éclairer les « points aveugles » de l'art-thérapie aux frontières de l'art contemporain, la muséologie, la psychothérapie et d'autres sciences humaines. L'article est divisé en trois temps. D'abord, l'art-thérapie est définie et le développement historique de la discipline est retracé afin de déceler les valeurs sous-tendant les axes « thérapeutique » et « artistique » de la discipline. Ensuite, une réflexion a lieu sur le caractère scientifique de l'art-thérapie, d'une part dans son désir de gagner en scientificité, et d'autre part dans les dérives possibles liées à l'exposition. Enfin, la pensée conjonctive se révèle comme outil essentiel afin d'arrimer les savoirs académiques et l'intervention, notamment par l'exposition comme outil d'action sociale en art-thérapie. En conclusion, autant le savoir instrumentalisé de l'axe thérapeutique que le savoir intuitif en cours d'action s'avèrent importants dans cette démarche. Contrairement aux perceptions courantes, l'art clinique n'est donc pas si loin de l'art plastique, cependant il importe de réfléchir sur le comment de cette rencontre dans un contexte particulier, au bénéfice des gens pour lesquels la discipline est au service.

ABSTRACT

The author investigates artistic exhibition as an intervention tool in art therapy, a common practice amongst her peers, but minimally documented in scientific literature. Her reflection aims to enlighten art therapy's "blind spots" within the frontiers of contemporary art, museology, psychotherapy and other fields of human sciences. The article is divided in three sections. First, art therapy is defined and the historic development of the discipline is retraced in order to reveal the values under the "therapeutic" and the "artistic" axes of the discipline. Second, the author addresses art therapy's scientific angle, in part to gain scientificity, and in part in the possible drifts of the exhibition. Third, conjunctive thought appears as an essential tool to anchor academic knowledge with the intervention, including exhibition as a social action tool. In conclusion, the therapeutic axis of instrumentalized knowledge as much as intuitive knowing (knowledge) seems important in this enterprise. Thus, contrary to common perception, clinical art is not as far from studio art. However, reflecting on how this encounter happens in a particular context, is important for the benefit of people for which the discipline is of service.

INTRODUCTION

Cet article part d'un constat : beaucoup d'art-thérapeutes utilisent l'exposition artistique dans leur intervention, en y voyant des bénéfices de valorisation pour le client, pourtant la littérature scientifique dans le domaine n'en traite quasiment pas. Pourquoi si peu d'études sur l'exposition en art-thérapie? Pourquoi tant d'emphase sur la psychothérapie dans les programmes de formation universitaire? Dans mon expérience professionnelle, j'ai pu remarquer une zone floue par rapport à l'exposition, comme un malaise, tant chez moi que chez des collègues, tout en reconnaissant les bienfaits potentiels pour les clients. À quoi renvoient ces impressions mixtes? Serait-ce lié au pouvoir de l'art-thérapeute « commissaire » de l'exposition qui n'a pas tout à fait le contrôle sur les effets de ce projet sur les clients? Je tenterai de répondre à ces questions en utilisant l'exemple de l'exposition artistique en art-thérapie pour réfléchir sur les « points aveugles » aux frontières de cette profession avec le domaine des arts visuels, un peu comme un anthropologue étudierait ce qui est à la périphérie d'une culture, par exemple chez les marginaux ou sur des sujets tabous, pour mieux comprendre sa face cachée (Bibeau et Corin, 1994). Cet exercice se veut un début de réflexion afin de prendre un recul sur les valeurs épistémologiques des sciences dures et leur impact en art-thérapie, mais aussi pour éclairer le sens commun dans l'intervention. Nous présenterons dans un premier temps la discipline de l'art-thérapie et le contexte historique dans lequel celle-ci s'est développée au Québec. Nous discuterons ensuite du caractère scientifique de l'art-thérapie, ainsi que des dérives possibles de ne prendre qu'un point de vue relatif ou objectif dans le domaine. Enfin, nous porterons notre attention sur les frontières de l'exposition artistique en art-thérapie avec le domaine des arts visuels, afin de déceler les valeurs de la « bonne intervention » en art-thérapie. Quel semble avoir été le projet savant de cette discipline dans ses débuts, lequel sous-tiendrait un jugement de la « bonne » intervention en art-thérapie?

« Après tout, l'art pour l'art en matière de connaissance est peut-être un rêve sympathique, mais nos sociétés ne sont probablement pas prêtes à consacrer plus de quelques millièmes ou quelques millionièmes de leurs ressources à de l'art pour l'art, alors qu'elles sont vraiment prêtes à en consacrer quelques pour cent à de la connaissance destinée à agir avec un peu plus d'intelligence dans les contextes où nous vivons. »

Jean-Louis Le Moigne¹

L'ART-THÉRAPIE : DÉFINITION ET DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE

DÉFINITION DE L'ART-THÉRAPIE

Selon l'Association des art-thérapeutes du Québec (AATQ, 2011), l'art-thérapie est une « discipline des sciences humaines qui étend le champ de la psychothérapie en y englobant l'expression et la réflexion tant picturale que verbale », ne nécessitant de la part des gens qui consultent « aucun talent artistique ni habileté particulière ». Dans ce qui nous intéresse ici, soit l'exposition artistique comme intervention, notons que la pratique de l'art-thérapie selon cette définition « s'étend bien au-delà des services de santé et englobe le domaine des services sociaux, (...) de l'interculturel et du communautaire ». Au Québec, le terme « art-thérapie » est circonscrit aux arts visuels, tandis qu'en France, il recoupe les autres thérapies par les arts, comme la musicothérapie, la thérapie par l'art dramatique, et la thérapie par la danse et le mouvement. Lors d'une séance d'art-thérapie, la personne qui consulte utilise le matériel artistique, tel que du pastel gras, du fusain, de la peinture, du collage, etc., afin d'exprimer ce qu'elle vit et de cheminer selon sa problématique. Le rôle de l'art-thérapeute, selon l'AATQ, en est un de « témoin, de guide ou de catalyseur qui va s'offrir pour assister la personne à exprimer sa créativité et à « traduire » son langage créatif en pistes d'exploration significatives et en prise de conscience personnelle ». Comme en psychologie, plusieurs orientations théoriques existent et sont issues des approches psychodynamiques (freudienne et jungienne), humanistes, psycho-éducatives, systémiques ou intégratives (Rubin, 2001).

1. Le Moigne, J.-L. (2002). Légitimiser les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans Kourislsky (Éd.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique*. Paris : L'Harmattan, p. 34.

DÉVELOPPEMENT HISTORIQUE DE L'ART-THÉRAPIE

Les origines de la discipline remontent à la fin du XIXe siècle, dans les champs de la psychiatrie, de l'éducation de l'art et de la pratique artistique. Des psychiatres commençaient à analyser les œuvres de leurs patients, tandis que parallèlement, des artistes oeuvrant dans les milieux hospitalier, communautaire et scolaire, observaient le potentiel de l'acte artistique comme expression non-verbale d'éléments vécus, ainsi que sa portée thérapeutique. La philosophie, l'histoire de l'art et les pratiques artistiques ont alimenté les fondements de l'art-thérapie, mais la discipline s'est surtout développée sur les théories de la psychologie des profondeurs, freudienne et jungienne, en Europe et en Amérique du Nord (Hamel et Labrèche, 2010). Deux courants majeurs ont émergés aux États-Unis, l'un appelé la *psychothérapie par l'art*, et l'autre, *l'art comme thérapie*. Le premier a été développé dans les années quarante par Margaret Naumburg, et se base sur l'interprétation psychanalytique des créations artistiques. L'autre courant, développé dans les années cinquante par Edith Kramer, se base davantage sur l'acte de la création artistique comme étant bénéfique en soi. Ces deux courants peuvent être vus comme un spectre allant du pôle psychothérapeutique au pôle artistique. Ces deux courants, que l'on retrouve en France et au Québec, influencent encore la pratique de l'art-thérapie (Hamel et Labrèche, 2010), et ils se trouvent aujourd'hui au centre de discussions entourant la loi 21 au Québec, afin de réguler le droit de pratiquer la psychothérapie.

À l'occasion du 30^e anniversaire de l'AATQ, un numéro spécial du journal de l'Association (AATQ, 2011) a porté sur l'histoire des programmes universitaires d'art-thérapie au Québec. Le développement des programmes d'art-thérapie à l'Université Concordia a débuté avec un cours sur l'enseignement de l'art, donné par le psychologue Pierre A. Grégoire. L'identité hybride de l'art-thérapie se posait déjà à cette période et a donné lieu à la création de l'AATQ (Grégoire, 2011). Le premier programme de maîtrise en art-thérapie au Canada a été mis sur pied en 1982 à l'Université Concordia et pendant plus de vingt ans les programmes en art-thérapie faisaient partie du Département de l'enseignement des arts (Leclerc, 2011). Ce n'est qu'en 2004 que le Département des thérapies par les arts a été créé de façon distincte dans cette université. La première maîtrise francophone a vu le jour au printemps 2011 à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et a été précédée du microprogramme en art-thérapie et du Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées, qui fêtait ses dix ans en 2011 (Labrèche, 2011). La profession est donc relativement jeune et s'est développée à la fois dans le domaine de l'enseignement de l'art et de la psychologie. L'association cherche actuellement à faire reconnaître ses membres comme psychothérapeutes selon la loi 21 et s'organise afin de créer l'ordre professionnel des thérapeutes par les arts.

Les diverses conférences organisées par l'AATQ ces dernières années, durant lesquelles je me suis impliquée au sein du conseil d'administration (2008-2012), témoignent d'une part,

de la préoccupation à former les art-thérapeutes selon l'influence positiviste, à travers une formation continue sur les données probantes et l'intervention empiriquement valide¹, et sur l'utilisation d'un outil d'évaluation, le *Diagnostic Drawing Series*². Rappelons que la discipline se trouvait déjà dans un contexte d'incertitude quant à l'attribution ou non du permis de psychothérapeute. De plus, une forte pression économique est toujours constante pour les art-thérapeutes sur le marché du travail: la profession n'est pas encore suffisamment reconnue par les employeurs, il n'y a pas encore d'ordre professionnel afin de protéger le public et les compagnies d'assurance tendent à rembourser les traitements basés sur des données empiriques. D'autre part, l'association organise et participe à des colloques alliant les autres thérapies par les arts^{3,4,5} pour affirmer davantage son identité qui marie les pratiques artistique et psychothérapeutique.

Dans ce contexte, il apparaît bénéfique pour la discipline de l'art-thérapie de mettre au clair son identité hybride en décelant les valeurs de son projet savant tant dans son penchant artistique que dans son penchant psychothérapeutique, bien que la discipline utilise les deux à divers degrés. En effet, Enriquez (2001) recommande aux disciplines des sciences humaines de reconnaître les valeurs qui leurs sont propres afin de gagner en crédibilité scientifique. Il donne l'exemple de deux disciplines connexes entre elles, la psychologie sociale et la psychosociologie. Si la psychosociologie s'était séparée de la psychologie sociale, une discipline enseignée, celle-ci (la psychosociologie) aurait connu un « vide institutionnel et aurait dû revendiquer ses valeurs » (p. 301), ce qui aurait entraîné la perception d'une « idéologie en action » à son égard, plutôt que d'une discipline scientifique. Ainsi, il semble que ce soit pour des raisons institutionnelles que celles-ci ont peu traité de l'éthique, en se concentrant davantage sur leur démonstration scientifique. Enriquez suggère donc que les valeurs différentes de ces disciplines, bien qu'occultées, les ont orientées vers des buts différents, ce qui a contribué à diminuer leur scientificité.

En effet, d'un côté, il mentionne que la psychologie sociale a « toujours insisté sur son caractère neutre, alors qu'elle a

1. Conférence de Marc-Simon Drouin, Ph.D., psychologue, chercheur et professeur au département de psychologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) : « Les données probantes : la place de l'art-thérapie à l'ère de l'intervention psychologique validée empiriquement », le 26 septembre 2009 à l'UQAM.

2. Formation sur le « Diagnostic Drawing Series » les 25 et 26 Avril 2009, à l'UQAM.

3. Colloque international « Art et témoignage : art, art-thérapie et élaboration traumatique », organisé conjointement par l'AATQ, la Canadian Art Therapy Association et l'Université Concordia, du 18 au 20 Septembre 2008.

4. Colloque organisé par l'AATQ « Cerner les arts de/dans la thérapie », les 24 et 25 Septembre 2010, à l'Hôtel Maritime Plaza de Montréal.

5. Colloque organisé par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue « Quêtes d'identités : la toile de fond des art-thérapies », du 2 au 4 juin 2011 à Rouyn-Noranda.

toujours essayé de faire passer une idéologie, disons, à tout le moins, adaptative pour la science » (p.301). En d'autres termes, la psychologie sociale serait en faveur de l'adaptation aux structures, donc plus dans le respect de la hiérarchie, en employant des méthodes expérimentales où les sujets sont abordés comme des objets. De l'autre, il présente la psychosociologie comme pouvant s'être mue par une volonté de favoriser la responsabilité et la liberté des hommes, donc en allant vers une idéologie opposée, se référant à des valeurs démocratiques. Selon lui, la psychosociologie et la psychologie sociale ont ainsi tenté de « masquer leur rapport aux valeurs, parce qu'elles ont voulu se constituer en disciplines scientifiques (...). Bien plus, en ne levant pas l'ambiguïté, ces disciplines n'ont jamais pu être suffisamment admises par les autres sciences humaines et en mesure de recevoir le « label » de scientificité qu'elles réclamaient » (p. 302). Enfin, il affirme que « [toutes] les sciences humaines, se réfèrent, qu'elles le veulent ou non, à une idéologie » et que le fait de s'appuyer sur une idéologie « n'empêche pas une science humaine d'être une science, c'en est au contraire la condition même » (p.302). Ainsi, chaque discipline des sciences humaines serait née d'un projet savant se développant dans un contexte particulier modelant les valeurs de la discipline. Par valeur, Enriquez semble faire allusion à l'éthique, dont le terme désigne « les principes d'orientation de la conduite humaine » (p. 302). Il conçoit la réflexion sur l'éthique par ce qui « vise à définir ce qui est **bien** (plus que ce qui est **juste**) [emphase originale], ce qu'il est souhaitable de faire, ou d'entreprendre, en tant qu'homme appartenant à une communauté ou à une société, ainsi que les dispositions psychologiques à mettre en œuvre pour lui permettre d'être opérante » (p. 302-303). Cela écarte donc de prescrire ou de donner des impératifs.

Quels sont alors les rapports que l'art-thérapie entretient avec les sciences? En quoi la discipline de l'art-thérapie a-t-elle besoin de la science et en quoi s'en éloigne-t-elle? Serait-ce pour le projet de pouvoir se rapprocher de la dominance positiviste en psychologie, afin d'être mieux reconnue? Ou serait-ce pour contre-balancer la dominance positiviste en psychologie que l'art comme thérapie a pris son élan, à l'heure de la prolifération des thérapies dites alternatives? Il apparaît donc nécessaire de réfléchir sur le désir de scientificité de cette discipline.

L'ART-THÉRAPIE COMME SCIENCE RELATIVEMENT OBJECTIVE?

RÉFLEXION SUR LA SCIENCE

Alan F. Chalmers (1988) a dédié un livre entier sur la question « Qu'est-ce que la science? », en s'appuyant sur les philosophes des sciences Popper, Kuhn, Lakatos et Feyerabend. Selon lui, *l'inductivisme* est le processus par lequel des faits observés induisent des lois et des théories, qui en retour, par *déduction*, entraînent des prédictions et des explications (1988, schéma p. 24). Il qualifie de « naïf » l'inductivisme par lequel l'observateur scientifique « doit être dénué de tout préjugé » (p.20),

et pour qui « la vérité ne vient pas de la logique, mais de l'expérience » (p.27). Bien que Chalmers « considère la vision inductiviste naïve comme tout à fait fautive et dangereusement trompeuse » (p. 31), il reconnaît la légitimité de l'inductivisme et promeut une relative objectivité en sciences sociales, autant que dans l'épistémologie des sciences dures:

De la même manière qu'un physicien qui tente de contribuer au développement de la physique est confronté à une situation objective, qui délimite ses possibilités de choix et d'action et qui influence l'issue de ses actes, un individu qui souhaite contribuer au changement social est confronté à une situation objective, qui limite ses possibilités de choix et d'action et qui influence leur issue. Une analyse de la situation objective est aussi essentielle pour comprendre le changement social qu'elle l'est pour le changement scientifique. (p. 161)

Chalmers définit l'objectivisme en opposition à l'individualisme :

le point de vue qui met l'accent sur le fait que certaines composantes du savoir, depuis les propositions simples jusqu'aux théories complexes, ont des propriétés et des caractéristiques qui dépassent les croyances et les degrés de connaissance des individus qui les conçoivent et les prennent en compte. (...) L'objectivisme s'oppose à ce que j'appellerai l'individualisme, le fait de considérer la connaissance en termes de croyances individuelles. (p. 150)

Selon cette définition, en quoi l'exposition artistique peut-elle alimenter un objectivisme pour le client d'un point de vue collectif? Cette perspective est-elle en accord avec le projet savant de l'art-thérapie, avec ses valeurs d'aide psychothérapeutique, ou plutôt avec celles du penchant artistique de la discipline? Ceci nous amène d'abord à nous questionner sur les rapports de l'art-thérapie avec les sciences.

BRÈVE REVUE CRITIQUE SUR L'ART-THÉRAPIE COMME SCIENCE

L'art-thérapeute et professeure Linda M. Gantt (1998) fait état de la nécessité de faire de la recherche pour l'existence même de la discipline et affirme clairement que l'art-thérapie est un mélange d'art *et* de science. Selon elle, la dichotomie entre l'artiste et le thérapeute est dépassée, l'art-thérapeute utilisant les deux à la fois à de des degrés variables. Elle mentionne que certains art-thérapeutes voient le processus scientifique en art-thérapie comme « réductionniste » et reprochent à la science d'avoir trop peu de validité clinique. Selon elle, quatre facteurs freinent le développement du caractère scientifique de l'art-thérapie: le postmodernisme, la pseudoscience, l'antiscience et le genre.

Au sujet du postmodernisme, Gantt relate que celui-ci a fait en sorte que la subjectivité du chercheur a pris de l'importance et que l'utilisation unique des faits est devenue insuffisante. Le choix est devenu si diversifié dans les stratégies interpré-

tatives, telles que proposées dans les approches freudienne, jungienne, marxiste, féministe, structuraliste et déconstructiviste, qu'il apparaît plus difficile de déterminer clairement la meilleure façon d'interpréter¹. Selon le postmodernisme, la « réalité » est perçue de plusieurs points de vue et chaque société, ou individu, a une « vérité » valide et séparée. Du côté des pseudosciences, elles portent ombrage au caractère scientifique de l'art-thérapie car le symbolisme lié à l'astrologie, aux phénomènes paranormaux ou encore à la guérison par le crystal peut être attirant et se rapprocher du symbolisme en art. Cependant, Gantt suggère que ces approches sont souvent issues de témoignages élogieux exprimés par des experts auto-proclamés, ce qui diminue la validité de leur efficacité. Au niveau du courant antiscientifique, il se base par exemple sur la destruction liée aux avancées scientifiques, sur le colonialisme européen, sur la domination masculine et sur l'utilisation immorale de la science. Elle rétorque que ce n'est pas le processus scientifique le problème, puisque la science se corrige elle-même², et que les influences extra-scientifiques comme les avantages sociaux, la place des traditions et les enjeux politiques, ont été pris pour le problème alors que les règles du processus scientifique sont demeurées claires³. Enfin, le dernier point allant à l'encontre de l'art-thérapie comme science provient du féminisme, lequel n'a pas été suffisamment traité dans la discipline selon elle. Le féminisme a étudié l'impact du biais relié au genre dans les sciences, à travers les termes utilisés, les suppositions, les hypothèses, les choix de sujet, les méthodes, les théories et les conclusions⁴. Selon elle, les problématiques liées au genre peuvent être ramenées à celles appelées « extra-scientifiques ». Elle se montre convaincue que ces éléments extra-scientifiques ont un énorme impact sur la pratique de l'art-thérapie et qu'il faut continuer à les identifier, tout en les traitant séparément du processus scientifique. Elle se montre aussi confiante en ce que l'augmentation du nombre de femmes dans les sciences va contribuer à corriger certains biais du passé relatifs au genre.

Dans sa discussion sur l'art-thérapie comme science, elle souligne que l'usage des études de cas en art-thérapie et dans d'autres domaines des sciences humaines, comme en anthropologie, en psychoanalyse et dans d'autres méthodes de traitements alternatifs, tend à diminuer la validité des conclusions car l'évaluateur est le même que le chercheur. Ce qui lui apparaît comme spécifique à l'art-thérapie est le jugement du thérapeute par rapport à l'art produit par le client, qu'il soit conscient ou non, en comparant avec des références mentales sur l'art d'individus similaires, celui du thérapeute même, ou

d'artistes. De plus, selon elle, une certaine tendance chez les art-thérapeutes consiste à attribuer une importance primordiale à la perception du client sur son propre art, mais il y a une évidence que d'autres informations sur la réalité sont à prendre en considération en comparant par exemple les diverses productions artistiques en art-thérapie, qui se rejoignent de façon plus ou moins objective. Elle avance que la « démocratie de la science » est un frein contre le biais : tant que les règles du processus scientifiques ne sont pas suivies selon les principes de fiabilité, de validité et de jugements indépendants, d'autres scientifiques pourront toujours remettre en question les conclusions des études en art-thérapie. Enfin, elle mentionne que l'aspect concret et physique de l'art produit facilite le processus de recherche dans le domaine, de la même manière que les anthropologues physiques comptent des os et des dents.

Son article va dans la même lignée de pensée que d'autres auteurs au sujet du besoin éthique de faire de la recherche et sur l'importance de recommander des thérapies prouvées par des études : Huber (2000) sur les psychothérapies, Johnson (1988) sur l'évaluation dans les thérapies par les arts créatifs, et Carolan (2001) sur la recherche en art-thérapie. Ces quatre auteurs mentionnent également le problème d'adéquation entre la recherche et la pratique. Gantt propose plus de science dans la formation des art-thérapeutes et plus de collaboration entre les domaines connexes. Le besoin de coopération entre professionnels est aussi soutenu par Carolan. Le livre de Huber constitue un guide pratique pour aider les clients et les psychothérapeutes dans le choix d'une thérapie par rapport au problème de santé, aux thérapies éprouvées et à l'interaction entre le client et le thérapeute. Johnson attire l'attention sur l'importance fondamentale de l'évaluation dans la fiabilité des traitements en art-thérapie, en proposant des outils valides pour augmenter les connaissances scientifiques au moyen de l'évaluation. Les quatre auteurs sont en faveur d'un mélange des approches subjective et objective en psychothérapie et/ou en art-thérapie. Gantt et Carolan s'accorde sur la position affirmant que d'utiliser seulement la subjectivité en art-thérapie est non éthique.

Comment alors contribuer à préciser ou à enrichir l'épistémologie de l'art-thérapie en considérant les valeurs qui la sous-tendent? En abordant la question autrement, quelles seraient les dérives possibles tant du penchant objectif que subjectif en art-thérapie, au sujet de l'exposition comme intervention?

DÉRIVES POSSIBLES TANT DU PENCHANT OBJECTIF QUE SUBJECTIF EN ART-THÉRAPIE

Nous savons en art-thérapie l'importance de la projection d'aspects personnels sur l'art, par celui qui la regarde. Nous savons aussi l'importance en psychothérapie de faire une interprétation au « bon » moment, lorsque la personne est prête à l'entendre. Comment s'assurer qu'une personne soit suffisamment solide et remise de son parcours pour entendre les interprétations potentiellement négatives d'un public qui

1. Basé sur Eco, U. (1990). *The limits of interpretation*. Bloomington & Indianapolis, IN: Indiana University Press.

2. Basé sur Sagan, C. (1995). *The demon-haunted world : Science as a candle in the dark*. New York : Random House.

3. Basé sur Hammel, E. A. (1995). Science and humanism in anthropology : A view from the Balkan pit. *Anthropology Newsletter*, 36, 52 & 49.

4. Basé sur Belenky, M., Clinchy, B., Goldberger, N., & Tarule, J. (1986). *Women's way of knowing*. New York : Basic Books.

pourrait être naïvement maladroit, voire destructeur? Est-ce que l'exposition serait bien conforme au projet de l'art-thérapie? Les penchants psychothérapeutique et artistique semblent ici se confronter : du côté artistique, l'exposition semble honorer le processus créatif au niveau social, tandis que du côté psychothérapeutique, l'aspect protecteur du cadre thérapeutique est mis à l'épreuve. Il faut aussi considérer la portée d'action sociale de l'exposition. Comment montrer les œuvres pour créer un effet voulu chez le public? Nous rencontrons ici le domaine de la muséologie. Est-ce possible que la muséologie puisse donner des outils valables en art-thérapie sur le montage d'une exposition? Quel est le but thérapeutique recherché dans l'intervention de l'exposition artistique en art-thérapie? Doit-on s'en remettre seulement à l'intuition de l'art-thérapeute commissaire et reconnaître le pouvoir qu'il aurait sur la direction artistique de l'exposition et ses effets pour sa clientèle? Quelles seraient les dérives possibles par rapport aux effets de l'exposition artistique pour les clients en art-thérapie? Je pense entre autre ici, au risque pour le client de se confondre à un artiste professionnel en réalisant son potentiel artistique, qu'il soit réel ou idéalisé. Par exemple, l'exposition pourrait avoir l'effet de débalancer son égo en lui faisant croire qu'il est soudainement une « star », dans un penchant narcissique, ou favoriser des comportements compensateurs autodestructeurs face à l'inhabitude d'avoir tant d'attention sociale d'un seul coup. Du point de vue objectif, une dérive possible pourrait être liée à la société de consommation, qui voue un culte à l'objet : des conséquences pourraient être, chez l'art-thérapeute comme chez les participants de l'exposition, de vouloir performer, d'accorder une importance particulière à l'apparence, de devenir compétitif, de rechercher une santé parfaite et de tendre finalement à une perte de sens, ce qui irait à l'encontre des bienfaits visés de cette entreprise. Ceci ne représente que quelques pistes de réflexion, mais démontre le besoin de définir le cadre de l'intervention de l'exposition en art-thérapie, pour la période avant, pendant et après celle-ci, afin d'arrimer les effets souhaités au but recherché de ce projet. En effet, l'art-thérapeute pourrait s'éloigner du but initial de l'exposition comme intervention en l'absence de réflexion sur les valeurs du projet savant en art-thérapie, tant du côté artistique que psychothérapeutique.

Cela nous amène à observer les problématiques liées à l'« intervention » même et à se demander comment éclairer l'utilisation de l'exposition comme intervention dans le projet savant de l'art-thérapie. Le mot « intervenir » peut référer à des éléments vagues et divers de l'action professionnelle, que Couturier (2005) a même associé au langage « schtroumpf ». Selon lui, l'intervention recoupe invariablement la dimension relationnelle (la praxis), une coaction interdisciplinaire entre intervenants, et une asymétrie positionnelle où le « bon client est celui qui accepte d'être intervenu » (p.272). Cela dit, l'intervention est difficile à définir et les manuels qui en traitent tendent à être prescriptifs, en disant quoi faire, mais sans clairement indiquer ce en quoi l'intervention consiste (Nélisse, 1997). Une part du savoir semble cachée dans l'action professionnelle. Mais comment l'éclairer?

UNE PENSÉE CONJONCTIVE : RÉFLEXIVITÉ DANS L'INTERVENTION D'EXPOSITION EN ART-THÉRAPIE

DE L'INTERDISCIPLINARITÉ AU SAVOIR DANS L'ACTION PROFESSIONNELLE

Lorsque nous avons fait mention de la muséologie pour aider à conceptualiser l'exposition artistique en art-thérapie, cet exercice se rapproche de l'interdisciplinarité de type « pluri », selon Le Moigne (2002), laquelle renvoie à « notre capacité à emprunter aux autres des méthodes qui marchent » (p. 29), qu'il identifie comme un processus « disegno ». Cependant, il mentionne aussi l'interdisciplinarité de type « trans », qu'il caractérise par son « effectivité descriptive, sa capacité à nous permettre de représenter, de modéliser les contextes dans lesquels nous intervenons » (p. 29), qu'il relie au type de savoir issu d'un processus « ingenio », à travers lequel le savoir scientifique se forme « dans, pour et par l'action » (p. 30). Selon cette perspective, « ce n'est pas la méthode utilisée qui va légitimer les savoirs, mais l'adéquation des connaissances avec le contexte dans lequel on intervient, qui va leur donner sens, en étant très lucide sur le fait qu'ainsi on sera bien obligé de s'interroger autant sur la légitimité morale que sur la légitimité factuelle de son propos » (p.32). Par conséquent, s'il est valable d'utiliser une méthode de la muséologie pour aider à penser l'exposition artistique en art-thérapie, il est tout aussi important d'arrimer le but de l'exposition artistique aux effets recherchés par cette action professionnelle dans un contexte particulier. Par exemple, le lieu de l'exposition, l'espace, les participants¹ et les visiteurs potentiels de l'exposition font partie de la création du savoir selon les objectifs poursuivis par cette action professionnelle. Cela nous ramène à ce que nous disait Chalmers (1988), par rapport à la notion selon laquelle des résultats peuvent être meilleurs d'un point de vue épistémologique, donc ici avec une méthodologie de recherche bien définie, tout en ajoutant le fait que ce « meilleur » devient relatif au projet et aux objectifs poursuivis par le chercheur dans un contexte particulier.

Maintenant, comment créer un savoir issu de cette action professionnelle dans, pour et par l'action, tout en respectant avec rigueur les principes de la discipline? Et s'il y avait contradiction entre les deux, que ferait-on? Schön (1994) met en garde le lecteur sur les perceptions du savoir en cours d'action : « parce que le professionnalisme est encore aujourd'hui relié à l'idée de compétence technique, la réflexion *en cours* d'action, et *sur* l'action n'est généralement pas acceptée, même par ceux qui l'exercent, comme une forme légitime de savoir professionnel » (p. 97-98). Le passage suivant évoque une différence entre praticiens plus « techniques » qui développent des automatismes, et d'autres plus intuitifs, qui réfléchissent sur leurs actions :

1. Le terme « participant » fait référence à une personne qui participe à un groupe d'art-thérapie.

Beaucoup de praticiens, se voyant comme des experts techniciens et restant prisonniers de cette image, ne trouvent aucune occasion de réfléchir sur leur agir professionnel. Ils sont devenus trop habiles dans leurs techniques d'inattention sélective, de catégories-rejets et de contrôle de situations, toute technique qu'ils utilisent pour conserver constant leur savoir professionnel en cours d'action. Pour eux, l'incertitude est une menace; y céder est un signe de faiblesse. D'autres, plus enclins à la réflexion en cours d'action et sur l'action et adeptes de cette attitude, se sentent profondément mal à l'aise parce qu'ils ne peuvent pas dire ce qu'ils savent sur la façon de procéder et ne peuvent non plus en justifier la rigueur ou la qualité. (p. 98)

Ceci nous renvoie, d'une part, à la dérive possible de devenir trop « technique », par exemple en se basant seulement sur des études scientifiques en art-thérapie ou en pratiquant l'art-thérapie de façon trop systématique. D'autre part, ce passage fait échos au sentiment de malaise que j'évoquais en introduction face à l'exposition en art-thérapie. Beaucoup la pratiquent, mais il n'y a pas de « technique » claire associée à cette intervention. Si nous revenons à la discussion entre la subjectivité et la science, soulevée par Gantt en art-thérapie, et au problème d'adéquation de la recherche et de la pratique clinique, il est intéressant de contourner la question à travers une réflexion en cours d'action, comme le propose Schön (1994):

Le dilemme de la rigueur ou de la pertinence peut se résoudre si nous réussissons à développer une épistémologie du savoir caché dans l'agir professionnel, qui place la solution de problèmes techniques au sein d'un contexte élargi de recherche réflexive, qui montre aussi comment la réflexion en cours d'action et sur l'action peut être, de bon droit, rigoureuse et qui relie l'art de la pratique dans les cas d'incertitude et de singularité, à l'art déployé en recherche, par le scientifique. On pourra, de cette façon, augmenter la légitimité de la réflexion en cours d'action et sur l'action et en encourager un usage plus répandu, plus profond et plus rigoureux. (p. 98)

RÉFLEXIVITÉ ET QUESTIONS ÉTHIQUES SUR L'EXPOSITION EN ART-THÉRAPIE

Nous avons posé la question, plus haut, de l'incertitude quant à la réaction des visiteurs d'une exposition et l'effet que cela pourrait avoir sur le (ou la) participant(e), ainsi que les réactions de celui-ci (ou celle-ci) face à son exposition. Le code de déontologie des art-thérapeutes du Québec stipule au point 2.3 que « L'art-thérapeute doit tenir compte de l'ensemble des conséquences possibles que peuvent avoir ses travaux sur un individu, un groupe ou sur la société ». Il est effectivement compréhensible que ceux qui organisent des expositions en art-thérapie soient quelque peu mal à l'aise, car comment prévoir l'ensemble des conséquences possibles de l'exposition sur l'individu, le groupe et la société? La réflexion en cours d'ac-

tion semble être une alternative, l'action étant dans le contexte avant, pendant et après l'exposition. Le dévoilement public à travers l'art a été décrit par l'art-thérapeute Mireille Weiland (2010), au sujet de la frontière entre art contemporain et art-thérapie, en distinguant l'exposition de l'artiste et le regard de l'autre dans le cadre conventionnel de l'art-thérapie (non dans l'exposition en art-thérapie) :

L'art contemporain et l'art-thérapie se rejoignent et s'éloignent à la fois aux frontières de cet intime s'offrant au regard de l'autre, public ou art-thérapeute. L'art-thérapeute, garant du cadre, protège le sujet de tout regard intrusif et destructeur, ce à quoi est exposé l'artiste (...). Souvent, l'artiste, comme le patient, a besoin d'un soutien. Sinon, le doute, l'angoisse de la confrontation à l'autre s'installent, sapant les bases de l'édifice psychique. (...) Comme celui de l'artiste, le regard porté par l'art-thérapeute et par son patient sur le monde n'est pas le regard commun; la transposition offerte au regard de l'autre est nourrie de ces allers et retours entre soi et soi, entre soi et l'œuvre, puis entre soi et le monde. (pp. 244-245).

Cela nous amène au cadre thérapeutique, au cœur de l'exercice de l'art-thérapie. Mais comment préserver le cadre thérapeutique lorsqu'il s'agit de montrer à la société les œuvres produites en art-thérapie? L'une des particularités de l'art-thérapie est qu'il y a des objets concrets, les œuvres, qui restent après la thérapie : que faire avec? Durant le cours d'un processus d'art-thérapie, les œuvres restent dans le cadre thérapeutique, c'est-à-dire où les séances ont lieu, le temps de la thérapie. Mais lorsque celui-ci prend fin, l'art-thérapeute a le choix de garder les œuvres dans l'espace thérapeutique, ou de les remettre au client¹, avec son accord. Une entente est aussi possible, pour des fins d'anonymat, de détruire les œuvres après un certain temps. Pour les clients qui repartent avec leurs œuvres, ils risquent de les confronter aux regards des autres. Comment traiter ce risque, ouvertement, à travers une exposition? Une clause concernant particulièrement l'exposition dans le code de déontologie, au point 3.49, stipule que « [toute] autorisation écrite du client pour la publication ou l'exposition de ses travaux doit être explicite. Dans le cas d'une exposition, la date, le lieu et le but de l'exposition doivent être clairement indiqués ».

Par exemple, si le but de l'exposition est la réinsertion sociale pour des adultes souffrant de problèmes de santé mentale, nous pouvons être confrontés au principe de confidentialité et d'anonymat, à la base du cadre thérapeutique en art-thérapie. Cette situation a été soulevée par Françoise Pelletier dans le Communiqué de l'AATQ (2009), alors qu'elle était étudiante en art-thérapie. En effet, le début du point 3.50 du code de déontologie stipule qu'en « aucune circonstance ne sera divulgué le nom, l'adresse, la date d'hospitalisation ou du traitement, ou toute autre information susceptible de dévoiler l'identité du client au public. » Or, Pelletier (2009) s'est

1. Le terme « client » utilisé ici réfère à la pratique privée en art-thérapie.

questionnée sur ce principe, en lien avec d'autres principes éthiques:

Je considère qu'il ne peut y avoir discussion concernant l'application à la lettre de ces principes à l'intérieur d'une psychothérapie par l'art où un client ou un groupe de clients consultent un art-thérapeute pour recevoir des services professionnels en art-thérapie. Cependant, et c'est cela qui me questionne, lorsqu'il s'agit de l'utilisation de l'art comme thérapie dans un organisme oeuvrant en réinsertion sociale en santé mentale, je crois que nos clients¹ peuvent perdre une occasion d'être socialement mis au monde par l'expression de leur identité la plus intime : leurs noms. (p.30)

Dans sa réflexion, elle mentionne le pouvoir de l'art-thérapeute sur le client en lui ôtant celui de dévoiler son identité lors d'une exposition, ainsi que celui de « nuire [d'une certaine façon] au développement de l'autonomie de la clientèle et à la réappropriation du pouvoir sur sa vie » (p. 31). Son article, qui lui a valu le prix Hester Katz de l'AATQ pour le meilleur article d'un(e) étudiant(e), fait état de sa réflexion entourant son expérience à titre de stagiaire en art-thérapie dans un projet d'exposition artistique lié à un groupe d'art-thérapie pour des adultes ayant des problèmes de santé mentale, et dans lequel les noms des personnes n'ont pas été divulgués par principe de confidentialité.

Nous nous trouvons donc ici dans la frontière entre l'art contemporain, où l'artiste décide de son nom d'artiste, et l'exposition en art-thérapie : comment assurer une action professionnelle rigoureuse tout en respectant les besoins du client dans le but du projet de l'exposition artistique? Serait-ce possible, pour l'approche de l'« art comme thérapie », donc dans le pôle artistique de l'art-thérapie, de prendre le risque de dévoiler l'identité du client, avec son consentement sur la manière de le faire, mais en toute réflexivité sur le contexte et l'objectif de cette action? En d'autres termes, l'aspect thérapeutique serait toujours présent, avec le principe de ne pas nuire au patient au nom de l'art. Ce pourrait-il que les valeurs sociales du projet savant de l'art comme thérapie s'opposeraient aux valeurs plutôt conservatrices de la psychothérapie par l'art, au sujet de la protection du client? Que nous disent les auteurs en matière d'art-thérapie comme action sociale?

L'ART-THÉRAPIE COMME ACTION SOCIALE : VOIR AU-DELÀ DE LA DISCIPLINE

Dans un livre portant sur l'art-thérapie et l'action sociale, édité par Frances F. Kaplan (2007), Dan Hocoy propose un modèle conceptuel de l'art-thérapie comme outil de changement social. Il pose la question : « à qui sert l'art-thérapie? ». Selon lui, bien que l'art-thérapie puisse être relativement moins culturellement rattachée² que d'autres démarches sociales, un

certain biais de la culture dominante demeure liée à la discipline, ainsi que des biais socio-économiques. Il suggère que sans un questionnement sur les structures de la culture dominante, l'art-thérapie peut contribuer à renforcer des structures de domination et d'injustice. Il propose une approche de recherche-action en art-thérapie, ce qui va dans le même sens du savoir « dans, pour et par l'action » promulguée par l'approche « ingenio » de Le Moigne (2002). Hocoy recommande que pour développer une approche basée sur la communauté, l'art-thérapeute doit intégrer le savoir d'autres disciplines :

Implicit in art therapy as social action research is an understanding of selfhood in which multiple levels of experience are interdependent- that is, in which the psychological-political, ecological-economic, cultural-social, corporeal, and spiritual are entwined and interpenetrating. (...) [Art] therapists would benefit from a multidisciplinary approach in which the knowledge and techniques of other disciplines are sought and the work of art therapy is executed with an awareness of the wider complexity of which its practice is only part. (p.34).

L'art-thérapie comme action sociale nécessite donc d'élargir le concept du cadre thérapeutique traditionnel lié à une salle de consultation, afin de s'étendre à l'extérieur, dans une communauté avec ses propres normes. Cette perspective va dans le même sens que celle de Deborah Golub (2005), qui a pratiqué l'art-thérapie comme action sociale notamment au Brésil, en Chine et au Danemark. En effet, elle a dû adapter son approche occidentale de l'art-thérapie dans des contextes communautaires et socio-politiques très différents. Par exemple, en Chine, le renforcement de la répression d'émotions et de pensées en art-thérapie était dans certains cas plus sécuritaire pour des raisons politiques que de prendre le risque de s'exprimer librement, suite à la Révolution culturelle des années 1966-1976. Son article fait le lien entre les générations, avec ce qui est transmis dans les familles dans des contextes socioculturels et politiques particuliers. Non seulement un recul sur la culture dominante ressort de cette approche, mais aussi l'importance d'arrimer l'action professionnelle au contexte global dans lequel elle a lieu.

Cela dit, il est difficile de répondre clairement à la question si les valeurs sociales de l'« art comme thérapie » s'opposeraient aux valeurs plus « conservatrices » de la « psychothérapie par l'art ». En effet, le modèle conceptuel de Hocoy (2007) se base sur la théorie jungienne, en prenant compte de l'inconscient collectif, et il est difficile de catégoriser son approche « d'art comme thérapie » ou de « psychothérapie par l'art ». Cependant, ce qui est sûr, c'est que dans une approche d'art-thérapie comme action sociale, le cadre thérapeutique conventionnel doit être adapté au contexte, ce qui nécessite un travail à l'intersection de différentes disciplines. La réflexivité inhérente à l'approche de la recherche-action permet d'intervenir plus adéquatement en mariant le savoir universitaire et l'intervention sur le terrain. Cela nécessite une pensée qui *conjoint* la méthodologie de type « disegno », ancêtre dans la juxtaposi-

1. Le terme « client » réfère à la clientèle d'un organisme en santé mentale.

2. Basé sur Kalish-Weiss, B. (1989). *Creative Art Therapies in an In-*

ner City School. New York: Pergamon.

tion des disciplines, dans une pensée plutôt linéaire, *ainsi que* le projet de type « ingenio », en cours d'action, où l'intuition est davantage mobilisée afin d'arrimer le projet de création du savoir et de l'action professionnelle, aux effets voulus.

CONCLUSION

Tout compte fait, les « points aveugles » de l'art-thérapie apparaissent étroitement liés au projet hybride de la discipline. D'un côté, l'art-thérapie se veut scientifique, comme les autres sciences humaines, ce qui est légitime en soi. D'un autre côté, la discipline exprime son identité qui se distingue des autres sciences humaines par la créativité. Les valeurs démocratiques de la science ont été soulevées du côté de la recherche en art-thérapie, où les connaissances émergent et se corrigent entre elles lorsque la méthodologie est rigoureuse (Gantt, 1998). Des valeurs sociales ont été associées à l'exposition comme intervention, dans l'extrémité artistique de la pratique de l'art-thérapie. Or, le cadre psychothérapeutique traditionnel doit être adapté dans la pratique de l'art-thérapie comme action sociale, en s'ouvrant aux normes de la communauté dans laquelle elle est exercée, ce qui semble aller à l'encontre de valeurs plus conservatrices qui pourraient être associées à la « psychothérapie par l'art ». Cette démarche ne dénature pas la discipline en tant que tel, mais demande un recul sur les valeurs sous-tendant les deux courants sur lesquels celle-ci s'est fondée : l'« art comme thérapie » et la « psychothérapie par l'art ». De plus, la pratique de l'art-thérapie comme action sociale porte à prendre un recul épistémologique en examinant les valeurs dominantes de la culture occidentale dans laquelle elle s'est développée. Dans ce type de pratique de l'art-thérapie comme outil d'action sociale, l'ouverture à d'autres disciplines, telles que la muséologie, la politique, l'économie, l'histoire et l'anthropologie, s'avère utile pour développer une compréhension plus globale et arrimer le savoir universitaire au contexte d'intervention dans une communauté en particulier. Enfin, le fait d'explicitier les valeurs utilisées dans son projet savant pourrait permettre à l'art-thérapie non seulement de s'édifier dans sa singularité mais aussi de gagner en crédibilité scientifique. En effet, et si l'art-thérapie se basait sur deux forces qui se repoussent? D'une part, il y a le savoir instrumentalisé de la thérapie, qui a le projet d'aider un « intervenu ». D'autre part, il y a le savoir en cours d'action, en ce qui concerne les interventions de l'exposition et de la clinique, lequel est davantage intuitif et en cohérence avec le contexte dans lequel l'intervention a lieu. En d'autres termes, l'art de la clinique ne se serait donc pas loin de l'art plastique dans la pratique de cette discipline. Ainsi, l'exposition serait éthique lorsque celle-ci ne nuirait pas à la personne en art-thérapie. La pensée conjonctive et la réflexivité apparaissent donc comme essentielles afin de mieux intervenir dans un contexte particulier impliquant plusieurs types de savoirs. Cette démarche se rapproche du concept du *flow* créatif (Csikszentmihalyi, 1990), qui nécessite à la fois du lâcher-prise *et* du contrôle. Peut-être que ce processus permettrait aux art-thérapeutes, ainsi qu'aux personnes et aux communautés à qui ils ou elles

s'adressent, de mieux tirer profit de leur expérience dans le cadre de l'exposition selon les objectifs poursuivis par un tel projet?

RÉFÉRENCES

- Association des art-thérapeutes du Québec (2011). *Communiqué. Édition spéciale : 30e anniversaire de l'AATQ*. 29(2).
- Association des art-thérapeutes du Québec. (2011). *Foire aux questions*. Récupéré le 10 novembre 2011, de www.aatq.org
- Association des art-thérapeutes du Québec. (2005). *Code de déontologie des art-thérapeutes du Québec*. Section VI : secret professionnel (p. 4) et section VII : production plastique (pp. 4-5). Récupéré le 10 Novembre 2011, de www.aatq.org
- Bibeau, G. and Corin, E. (1994). Part I. Ascetic readings of the text : Proximity and fidelity. In Gilles Bibeau and Ellen Corin (Eds), *Beyond textuality : ascetism and violence in anthropological interpretation*. Berlin : Walter de Gruyter & Co.
- Carolan, R. (2001). *Models and paradigms of art therapy research*. *Art Therapy*, 18, 190-206.
- Chalmers, A. (1988). *Qu'est-ce que la science?* Paris : La Découverte.
- Csikszentmihalyi, M. (1990). *Enjoyment an the quality of life. Flow : The Psychology of Optimal Experience* (pp. 53-76). New York : Harper & Row.
- Couturier, Y. (2005). *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan.
- Enriquez, E. (2001). L'éthique de l'intervenant, dans D. Vrancken et O. Kutty (Éds). *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives* (pp. 299-310). Bruxelles : Éditions de Boeck Université.
- Gantt, L.M. (1998). A discussion of art therapy as a science. *Art Therapy : Journal of the American Art Therapy Association*, 15 (1), 3-12.
- Golub, D. (2005). Social Action Art Therapy. *Art Therapy : Journal of the American Art Therapy Association*, 22 (1), 17-23.
- Grégoire, P.A. (2011). Le développement de l'art-thérapie à l'Université Concordia. Association des art-thérapeutes du Québec. *Communiqué. Édition spéciale : 30e anniversaire de l'AATQ*. 29(2), p. 11.
- Hamel, J. et Labrèche, J. (2010). *Découvrir l'art-thérapie. Des mots sur les maux*. Ed. Johanne Hamel et Jocelyne Labrèche. Paris : Larousse.
- Hocoy, D. (2007). Art therapy as a tool for social change: A conceptual model. In F. Kaplan (Ed.), *Art therapy and social action*. London, UK: Jessica Kingsley Publishers.
- Huber, W. (2000). *Les psychothérapies. Quelle thérapie pour quel patient?* Nathan. Paris.
- Johnson, D.R. (1988). *Introduction to the special issue on assessment in the creative arts therapies*. *The Arts in Psychotherapy*, 15, 1-3.
- Labrèche, J. (2011). Historique du développement des programmes en thérapies par les arts. L'UQAT : un long cheminement vers la Maîtrise en art-thérapie. Association des art-thérapeutes du Québec. *Communiqué. Édition spéciale : 30e anniversaire de l'AATQ*. 29(2), p. 34.
- Leclerc, J. (2011). Historique du développement des programmes en thérapies par les arts. L'université Concordia. Association des art-thérapeutes du Québec. *Communiqué. Édition spéciale : 30e anniversaire de l'AATQ*. 29(2), p. 32.
- Le Moigne, J.-L. (2002). Légitimiser les connaissances interdisciplinaires dans nos cultures, nos enseignements et nos pratiques. Dans Kourislsky (Éd.), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (pp. 28-36). Paris : L'Harmattan.
- Pelletier, F. (2009). *Réinsertion sociale, santé mentale et art-thérapie : passer de l'ombre à la lumière*. Partie III. Association des art-thérapeutes du Québec. *Communiqué*. 27(1), 30-32.
- Nélisse, C. (1997). L'intervention : catégorie floue et construction de l'objet, dans Claude Nélisse (Éd.). *L'intervention : les savoirs en action* (pp. 17-43). Sherbrooke : Éditions GGL.
- Rubin, J. A. (2001). *Approaches to Art Therapy. Theory & Technique*. Ed. Judith Aron Rubin. NY : Brunner-Routledge.
- Schön, D.A. (1994). *Le praticien réflexif*. Montréal : Éditions Logiques.
- Weinland, M. (2010). Art-thérapie et art contemporain : quelques points de rencontre. Dans Johanne Hamel et Jocelyne Labrèche (Éds.), *Découvrir l'art-thérapie. Des mots sur les maux. Des couleurs sur des douleurs* (pp. 236-245). Paris : Larousse.



Estelle Bernier

NOTE BIOGRAPHIQUE

Estelle Bernier est détentrice d'une maîtrise en service social de l'Université de Sherbrooke et elle poursuit des études doctorales en sciences humaines appliquées à l'Université de Montréal. Elle s'intéresse à l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées et aux dynamiques familiales en contexte d'immigration.

IMMIGRATION

Les facteurs qui influencent la dynamique de couple chez les immigrants et réfugiés au Canada

Un état des lieux

RÉSUMÉ

S'installer dans un nouveau pays représente des changements importants d'ordre individuel, mais aussi conjugal et familial. Lors du parcours migratoire, des difficultés économiques, professionnelles, psychosociales ou autres peuvent détériorer la dynamique de couple et mener à des conflits conjugaux, voire un divorce. Cette recension des écrits a permis de faire état des facteurs qui influencent la dynamique conjugale des couples immigrants et réfugiés au Canada. En conclusion, des pistes de recherche sont proposées.

ABSTRACT

Installation in a new country represents important individual challenges but also conjugal and family one. During migration process, immigrants encounter economic, professional and social difficulties that affect their marital relationship and can lead to marital conflict or divorce. This review addresses the factors that influence the dynamic of immigrants and refugees couples in Canada. To conclude, avenues for future researches are proposed.

INTRODUCTION

De nombreuses études ont porté sur l'intégration, notamment économique et sociale, des personnes immigrantes et réfugiées lors de leur processus post-migratoire dans une perspective individuelle. Peu ont abordé l'influence de leur parcours sur leur dynamique conjugale. Il s'avère pertinent de s'intéresser à ce sujet puisque la famille (le nous plutôt que le je) est souvent mise de l'avant dans le projet migratoire et lors du processus migratoire (Vatz Laaroussi, 2001). Également, mieux comprendre les facteurs post-migratoires qui ont un effet sur la dynamique conjugale et familiale permettrait de mieux cibler les besoins des familles immigrantes et réfugiées aux prises avec des problèmes familiaux et d'adaptation, et ce, dans une perspective de prévention et d'intervention. Nous avons donc pour objectif de faire état de cette question dans un contexte canadien à partir d'une recension des écrits. Dans ce texte, nous discuterons des difficultés d'intégration rencontrées au pays d'accueil qui affectent la dynamique conjugale, nous présenterons notre méthodologie et notre analyse et terminerons avec quelques constats et pistes pour de prochaines études.

LE PARCOURS MIGRATOIRE ET LA DYNAMIQUE CONJUGALE

L'immigration représente une transition de vie importante dans un contexte particulier qui amène des transformations au sein de la cellule familiale et qui met à l'épreuve le lien conjugal. Bien que les histoires familiales et les parcours migratoires soient singuliers, certaines difficultés rencontrées dans la société d'accueil touchent plusieurs familles immigrantes et réfugiées et peuvent en détériorer leur dynamique.

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada (ÉLIC) de Statistique Canada (2005) met en évidence que

trouver un emploi était la difficulté rencontrée, au pays d'accueil, la plus répandue chez les nouveaux arrivants et les immigrants récents. La non-reconnaissance des acquis et des compétences par les ordres professionnels et les employeurs sont des obstacles à l'insertion socioprofessionnelle (Arcand *et al.*, 2009; Gilmore, 2009; Galarneau et Morissette, 2008; Esses *et al.*, 2007; Grant et Shevaun, 2007; Reitz, 2007). Une plus grande proportion d'immigrants est employée, de façon involontaire à temps partiel par rapport aux personnes nées au Canada (Gilmore, 2009). Les difficultés liées à l'emploi provoquent du stress chez l'individu et ont un impact sur sa dynamique familiale. C'est ce que montre une étude canadienne menée auprès d'immigrants vivant une situation de précarité d'emploi (Zuberi et Ptashnick, 2011). Dans cette recherche, certains participants devaient effectivement occuper plus d'un emploi et travailler de nombreuses heures pour subvenir aux besoins de leur famille. Ils avaient donc moins de temps à accorder aux membres de leur famille (*Ibid.*).

La dynamique de couple est aussi influencée par le processus d'acculturation (Jibeen et Hynie, 2012). Ce processus est le résultat du contact entre deux cultures sur une longue période de temps (Berry, 2001). Avec le temps, la personne immigrante intègre des valeurs et des normes sociales et culturelles de la société d'accueil (Khawaja et Milner, 2012). L'acculturation provoque du stress chez les individus dont les valeurs s'opposent ou sont en désaccord avec celles prônées par la société d'accueil (Bush *et al.*, 2010). Qui plus est, les changements liés à l'acculturation ne s'opèrent pas de manière uniforme selon les groupes culturels et selon les membres de la famille (Khawaja et Milner, 2012). Un niveau d'acculturation différent chez le mari et la femme peut amener des changements dans la dynamique et la structure familiale qui peuvent amener des tensions, voire des conflits (Bush *et al.*, 2010 ; Milner et Khawaja, 2010). Les familles qui ont un modèle patriarcal sont plus à risque aux conflits familiaux liés à

l'asymétrie dans le processus d'acculturation du mari et de la femme (Milner et Khawaja, 2010).

Certaines familles vivent aussi une séparation prolongée entre les membres de la famille. Par exemple, le mari a immigré et la femme est restée au pays d'origine et est en attente des procédures administratives pour le rejoindre ou inversement. Après une plus ou moins longue période de séparation, la réunification de la famille peut s'avérer être une période difficile pour le couple et nécessite des réajustements (Bush *et al.*, 2010).

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Pour notre analyse, nous tenions compte des documents qui abordent comme sujet central la dynamique conjugale chez les immigrants au Canada, donc des études canadiennes. Ils devaient être rédigés en français ou en anglais. Nous considérons seulement les documents portant sur les couples hétérosexuels. Nous ne tenions pas compte des études dont les participants étaient en union mixte parce que les problématiques rencontrées par ces couples pourraient être différentes. Les études devaient avoir été publiées depuis 10 ans et moins.

La majorité des articles recensés ont été trouvés dans les bases de données. Nous avons consulté les bases suivantes : Academic Search Complete, Proquest, Sociological Abstracts, Social Services Abstracts, Érudit, JSTOR, Taylor and Francis, PsycINFO et Family Studies Abstracts. Nous avons aussi fait des recherches sur Google scholar afin d'élargir nos possibilités de trouver des documents pertinents en lien avec notre sujet. Lors de notre recherche de documents, nous avons utilisé les mots-clés suivants : marié (marital), couple, relation (relationship), conjugal, immigrant, immigration, famille (family), changements post-immigration (post-immigration changes) et Canada.

Après une lecture fine de chaque document, nous avons identifié les principaux thèmes abordés. Pour la présentation des thèmes dans la section suivante, nous avons tenu compte de leur récurrence d'un document à un autre.

PRÉSENTATION DES DOCUMENTS RECENSÉS

Nous avons retenu huit documents au total (voir le Tableau 1). Ils sont pour l'ensemble des articles scientifiques qui portent sur des études empiriques, dont six études qualitatives, une quantitative et une avec un devis mixte. Ces études ont été publiées entre 2004 et 2012. Cinq ont comme échantillon des hommes et des femmes et trois seulement des femmes. Cinq ont été réalisées en Ontario, deux au Québec et une au Manitoba. La majorité de ces études n'avaient pas dans leur échantillon une population immigrante en provenance de pays occidentaux (cinq études sur huit). Elles portaient sur les immigrants de premières générations. Elles avaient aussi, pour la plupart, des critères de sélection de leur échantillon précis

sur l'origine ethnique des participants (voir le Tableau 1). Ces derniers étaient en couples, séparés ou divorcés. Ils avaient été admis au Canada selon différentes catégories d'immigration (économique, réfugiés, réunification familiale ou autres). Quant au sujet central de ces études, plusieurs abordaient la question des changements dans la dynamique conjugale reliés à l'immigration principalement sous deux angles, soit les rôles de genre et la stabilité/instabilité conjugale. Différents aspects étaient considérés, entre autres l'autonomie de la femme (Jibeen et Hynie, 2012), la réorganisation des rôles de genre et les défis que cela pose au couple (Donkor, 2012; Shirpak *et al.*, 2011; Hyman *et al.*, 2008; Hyman *et al.*, 2004; Rousseau *et al.*, 2004) et les sources de conflits conjugaux et leur gestion (Cheung, 2008; Hyman *et al.*, 2008) et sur la résilience des couples (Cheung, 2008).

Dans la section suivante, nous présentons les résultats de notre analyse documentaire.

LES FACTEURS IMPLIQUÉS

Dans cette section, nous allons faire état des principaux facteurs (de risque, de protection et de vulnérabilité) soulevés dans les études recensées et qui influencent la dynamique de couple. Les résultats sont présentés par grands thèmes.

LES RÔLES DE GENRE ET LA DYNAMIQUE FAMILIALE

La majorité des études consultées se sont penchées sur la relation de couple en situation post-migratoire chez les immigrants en provenance de sociétés traditionnelles, où les rôles des femmes et des hommes sont plus clairement définis que dans les sociétés modernes (Shirpak *et al.*, 2011; Hyman *et al.*, 2004). En général, dans les sociétés traditionnelles, le rôle de la femme est surtout concentré aux tâches et aux responsabilités à l'intérieur du foyer (voir aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants par exemple), alors que pour les hommes, leur rôle est exercé surtout à l'extérieur du foyer (rôle de pourvoyeur) (Donkor, 2012; Jibeen et Hynie, 2012). Même si les femmes occupent un emploi, le rôle de pourvoyeur est assumé par l'homme. En raison de cette différenciation des rôles, les femmes se trouvent souvent en situation de dépendance financière vis-à-vis de leur mari (ou conjoint) (Hyman *et al.*, 2008). Au pays d'accueil, les femmes deviennent plus indépendantes parce qu'elles intègrent souvent le marché du travail parfois avant leur mari et elles acquièrent des droits qu'elles n'avaient pas avant d'immigrer au Canada (Shirpak *et al.*, 2011). Certains hommes ont la perception que les femmes ont plus de droits qu'eux au Canada (Hyman *et al.*, 2008). Cette nouvelle situation peut être sujette de discorde au sein du couple. Des changements par rapport à la répartition et à la réorganisation des tâches ménagères peuvent provoquer des tensions conjugales (Donkor, 2012; Gherghel et Saint-Jacques, 2011; Shirpak *et al.*, 2011). De fait, des études (Hy-

Titre	Auteurs et année	Échantillon
1. "I'm Divorcing Because I Drank Lake Ontario": Marital Breakdown in Ghanaian Immigrant Families in Toronto	Martha Donkor (2012)	Pays d'origine : Guinée Sexe : femme Catégorie d'immigration : réunification familiale Statut matrimonial : différents statuts Autre précision : Toutes les participantes étaient divorcées de l'homme qui les avait parrainées.
2. Perception of autonomy and life satisfaction in Pakistani married immigrant women in Toronto, Canada	Tahira Jibeen et Michaela Hynie (2012)	Pays d'origine : Pakistan Sexe : femme Catégorie d'immigration : non spécifié Autre précision : au moment de l'entrevue, les participantes avaient obtenu leur résidence permanente ou leur citoyenneté canadienne. Statut matrimonial : marié
3. Post migration changes in Iranian immigrants' couple relationship in Canada	Khosro Refaie Shirpak Eleanor Maticka-Tyndale et Maryam Chinichian (2011)	Pays d'origine : Iran Sexe : femme et homme Catégorie d'immigration : plusieurs Statut matrimonial : marié ou conjoint de fait
4. La dynamique des rôles familiaux et parentaux chez les mères monoparentales immigrées au Québec	Ana Gherghel et Marie-Christine Saint-Jacques (2011)	Régions de provenance : Europe, Amérique latine et Afrique. Sexe : femmes Catégorie d'immigration : plusieurs Statut matrimonial : divorcé ou séparé Autre précision : les participantes sont des mères monoparentales
5. The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto	Ilene Hyman, Sepali Guruge et Robin Mason (2008)	Pays d'origine : Éthiopie Sexe : homme et femme Catégorie d'immigration : non spécifié Statut matrimonial : marié, conjoint de fait, séparé ou divorcé
6. Resilience of older immigrant couple	Maria Cheung (2008)	Pays d'origine : Ukraine, Italie, Chine, Vietnam, Corée et Pologne Sexe : homme et femme Catégorie d'immigration : non spécifié Statut matrimonial : marié
7. Post-migration changes in gender relations among Ethiopian couples living in Canada	Ilene Hyman, Sepali Guruge, Robin Mason, Judy Gould, Noreen Stuckless, Taryn Tang, Hiwot Teffera et Girma Mekonnen (2004)	Pays d'origine : Éthiopie Sexe : homme et femme Catégorie d'immigration : non spécifié Statut matrimonial : marié ou conjoint de fait
8. Remaking family life: strategies for re-establishing continuity among Congolese refugees during the family reunification process	Cécile Rousseau, Marie-Claire Rufagari, Déogratias Bagilishya, Toby Meashama (2004)	Pays d'origine : Congo Sexe : homme et femme Catégorie d'immigration : réfugié Autre précision : certains avaient obtenu leur résidence permanente ou leur citoyenneté canadienne au moment de l'entrevue. Statut matrimonial : non spécifié

TABLEAU 1 Documents recensés

man *et al.*, 2004 ; Cheung, 2008) montrent que les femmes qui participent activement au marché du travail souhaitent une répartition des tâches ménagères et des responsabilités plus équitables entre elles et leur mari. Dans la majorité des cas, ce sont surtout les hommes qui éprouvent des difficultés à s'ajuster à leur nouveau rôle au sein du couple (Shirpak *et al.*, 2011 ; Hyman *et al.*, 2004). Dans le cas des séparations prolongées, l'étude de Rousseau *et al.* (2004) sur les réfugiés congolais, montre que si l'homme et les enfants arrivent au Canada avant la femme, cette situation oblige l'homme à exercer un rôle parental, c'est-à-dire voir aux soins et à l'éducation des enfants, qu'il n'avait pas au pays d'origine. Ce contexte particulier peut être une source de stress pour les hommes. Lorsque c'est la femme qui arrivait avant l'homme à la réunification de la famille, cette dernière pouvait être réticente à reprendre un rôle plus traditionnel au sein du foyer, alors que l'homme s'attendait que les rôles restent intacts, comme au pays d'origine (*Ibid.*). Il y a donc une asymétrie dans le processus d'acculturation de l'homme et de la femme qui a été exacerbée par une période de temps passé au Canada qui diffère.

Les résultats de l'étude d'Hyman *et al.* (2008) et celle de Rousseau *et al.* (2004) mettent en évidence que l'embauche de personnel pour voir aux tâches ménagères en Éthiopie et au Congo était une habitude courante, et qu'au Canada, pour des raisons économiques, il était impossible de recourir à ce type d'aide qui s'avérait être fort utile au bien-être familial. L'étude de Gherghel et Saint-Jacques (2011) allait dans le même sens pour les femmes d'origine africaine de leur échantillon.

LES QUESTIONS D'EMPLOI ET DE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

Dans les études recensées, les difficultés liées à l'emploi étaient souvent énoncées comme un facteur amenant du stress et pouvant créer des tensions et des conflits dans le couple.

Chez les hommes immigrants, la perte de statut socioéconomique est d'autant plus difficile à vivre due à son rôle de pourvoyeur de la famille (Shirpak *et al.*, 2011). Selon Hernandez (2007, p. 37) « [...] cette situation peut affecter profondément son identité, son estime de soi, sa qualité de père, sa relation de couple au point de provoquer conflits et rupture, voire son équilibre mental. » Concernant les problèmes d'identité, les hommes peuvent décider d'adopter le modèle masculin prôné par la société d'accueil, garder celui valorisé dans son pays d'origine ou ils se forgent son identité masculine à partir de plusieurs modèles (Brodeur et Barré, 2010).

Par ailleurs, dans un contexte occidental, les femmes doivent souvent occuper un emploi pour subvenir aux besoins de la famille (Hyman *et al.*, 2008). Elles sont donc plus indépendantes financièrement et peuvent être plus enclines à vouloir se séparer ou divorcer si leur relation n'est pas satisfaisante (*Ibid.*).

Les horaires de travail chargés et différents ont aussi été identifiés comme des facteurs pouvant nuire à la relation conjugale des immigrants et pouvant même mener à une rupture conjugale (Shirpak *et al.*, 2011 ; Hyman *et al.*, 2004). Un tel contexte de travail amène inévitablement une diminution du temps consacré au couple et à la famille.

LES RÉSEAUX FAMILIAUX ET SOCIAUX

Le soutien amené par les réseaux sociaux et principalement par la famille élargie a une influence notable sur le bien-être et l'adaptation d'un individu et peut diminuer le stress occasionné par des changements importants (Keown, 2009 ; Cheung, 2008) et favoriser la résolution de conflits conjugaux (Shirpak *et al.*, 2011). En effet, dans certaines cultures, la famille élargie joue un rôle de médiateur ou de conciliateur lors de conflits conjugaux (Hyman *et al.*, 2008). Ainsi, l'éloignement de la famille élargie peut avoir des répercussions négatives sur la dynamique familiale au pays d'accueil (Hyman *et al.*, 2008). En son absence au Canada conjugué à un réseau social local restreint, l'homme et la femme peuvent se sentir isolés (Gherghel et Saint-Jacques, 2011). Cependant, le fait d'être éloigné de la famille élargie peut être d'une certaine manière bénéfique pour le couple en ce sens que le climat devient propice aux rapprochements et à la communication. En l'absence du réseau familial, le mari et la femme doivent compter davantage un sur l'autre (Donkor, 2012; Shirpak *et al.*, 2011 ; Hyman *et al.*, 2008; Rousseau *et al.*, 2004). La femme peut aussi se sentir plus autonome (Jibeen et Hynie, 2012). Dans l'étude de Shirpak *et al.* (2011) c'était surtout les femmes d'origine iranienne qui trouvaient des points positifs et l'éloignement de leur famille élargie alors que pour les hommes de la même origine c'était plutôt négatif.

CERTAINES CARACTÉRISTIQUES DU COUPLE COMME FACTEURS DE PROTECTION

Les couples mariés depuis plusieurs années et dont la relation est satisfaisante sont moins à risque d'avoir des problèmes conjugaux lors de leur processus migratoire et d'intégration (Cheung, 2008). Ces couples sont plus résilients devant l'adversité. Les femmes âgées ont aussi tendance à maintenir un rôle traditionnel au sein du couple et elles revendiquent moins des changements (Hyman *et al.*, 2004).

L'intimité dans le couple, le fait de pouvoir compter l'un sur l'autre et la communication sont de surcroît des facteurs de protection qui ont été soulevés (Cheung, 2008). Le degré d'intimité de certains couples augmente après l'immigration parce qu'ils se retrouvent plus souvent ensemble (Hyman *et al.*, 2008). Les résultats de l'étude de Cheung (2008) montrent que la capacité à résoudre les conflits est un facteur de protection à la longévité d'une union.

CONCLUSION: QUELQUES CONSTATS ET PISTES DE RECHERCHE

Nous constatons que plusieurs facteurs qui ont une influence sur la dynamique de couple ne sont pas spécifiques aux personnes immigrantes, mais ils touchent l'ensemble des couples. La communication, l'intimité et la situation économique en sont des exemples.

Par ailleurs, bien que nous ayons présenté les thèmes séparément, ceux-ci s'imbriquent les uns dans les autres. En effet, il est évident que le contexte socioprofessionnel interagit avec les changements de rôles à l'intérieur de la cellule familiale.

Nous notons que les études ont principalement focalisé sur la réorganisation post-migratoire des rôles de genre. La nouvelle configuration quant aux rôles conjugaux semblait être vectrice, dans la plupart des cas, de conflits. Par rapport à cette configuration, une tendance se dessine. En effet, le désir de changement provient plus de la femme qui acquiert de nouveaux droits au Canada et un nouveau statut socioéconomique. De manière générale, le processus d'acculturation se produit donc plus rapidement chez la femme que chez l'homme. De plus, un consensus existe quant à la répartition et la réorganisation des tâches ménagères comme étant un facteur incontournable expliquant les tensions et les conflits chez les couples immigrants. Bien que ce soient aussi des facteurs qui influencent les conflits conjugaux chez les couples qui n'ont pas immigré (Lamarre et Lussier, 2007), ils sont accentués chez les immigrants dus aux nombreux changements sociaux, culturels, économiques, professionnels et aux processus d'acculturation et d'intégration. Devant ces changements, les hommes sont plus touchés de manière négative que les femmes, d'autant plus qu'ils consultent peu les services psychosociaux mis en place (Hernandez, 2007). Dans le domaine communautaire, par exemple à Montréal, contrairement aux femmes immigrantes, il n'y a pas d'organismes qui s'adressent aux hommes immigrants (*Ibid.*).

L'immigration est un facteur parmi d'autres qui mènent à la détérioration de la dynamique conjugale. En effet, des tensions pouvaient déjà être palpables avant l'immigration. Toutefois, l'arrivée dans un nouveau pays peut les exacerber. Le processus migratoire représente effectivement une transition de vie majeure pour le couple. L'homme et la femme doivent s'adapter à un nouveau mode de vie et se créer de nouveaux repères. Ils vivent donc une période d'insécurité qui met à rude épreuve leur dynamique de couple. Par contre, comme il a été identifié dans certaines études, l'immigration peut aussi renforcer la relation de couple en augmentant la communication au sein de la famille en raison de l'éloignement de la famille élargie.

Les changements post-migratoires qui influencent la dynamique de couple des immigrants ne sont pas que négatifs. Par exemple, certaines études relevaient une augmentation post-migratoire de l'intimité et de la communication qui s'avérait être bénéfique pour la cohésion familiale.

Les études recensées mettent en évidence que les réseaux familiaux sont une source de soutien importante sous plusieurs formes (instrumentale, affectives, informationnelle) pour les couples immigrants. Il serait pertinent de voir les conséquences de l'éloignement de la famille élargie sur la dynamique de couple. Nous avons effectivement pu voir, à travers les études recensées que le réseau familial et la communauté exerçaient un rôle important de médiateur lors de conflits conjugaux ou de mésententes dans le couple. Ainsi, vers qui se tournent les couples immigrants lors de conflits conjugaux au Canada en l'absence de leur réseau familial? Est-ce que la famille élargie continue d'assurer ce rôle auprès du couple malgré son éloignement? Est-ce que les services mis en place répondent bien aux besoins des couples immigrants qui vivent des tensions et des conflits?

Il serait intéressant, pour des études à venir, d'analyser la dynamique conjugale dans la trajectoire migratoire en fonction des types de mariage. Dans certaines cultures, les mariages d'amour ou romantique ne sont pas la norme (Rude-Antoine, 2006). Ce sont plutôt des mariages de complaisances ou arrangés. La liberté de choix individuel fait place à la perpétuation de la tradition ou d'autres critères socioculturels (Khandelwal, 2009). En rapport à notre sujet, certaines questions se posent : comment l'homme et la femme s'adaptent-ils à ce type d'union dans un contexte occidental où les besoins individuels sont mis de l'avant pour former un couple? Est-ce que les mariages arrangés par les familles assurent une stabilité conjugale en situation post-migratoire ou au contraire une instabilité menant à un divorce?

Finalement, d'autres études pourraient porter sur les ruptures conjugales chez les couples immigrants. Ces études permettraient de voir comment les familles, dans lesquelles il y a eu une rupture conjugale, se réorganisent et quelles sont les conséquences pour les membres de la famille. C'est un sujet qui a fait l'objet de peu d'études autant au Canada que dans d'autres pays.

RÉFÉRENCES

- Arcand, S., Lenoir-Achdjian, A., et Helly, D. (2009). Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux : le cas des Maghrébins à Montréal et Sherbrooke, *Cahiers canadiens de sociologie*, 34(2), 373-402.
- Berry, J. W. (2001). A Psychology of Immigration. *Journal of Social Issues*, 57(3), 615.
- Brodeur, N. et Barré, M.-A. (2010). Hommes immigrants : entre difficultés d'acculturation et possibilités de changement, *Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir*, dans J.-M. Deslauriers, G. Tremblay, S. Genest Dufaut, D. Blanchette et J.-Y. Desgagnés, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 11, 263-279
- Bush, K. R., Bohon, S. A. et Kim, H. K. (2010). Adaptation among immigrant families. Ressource and barriers, *Families and change. Coping with stressful events and transitions* (4^e éd.), dans S. J. Price, Christine A. Price et Patrick C. McKenry, 13, 285-310.
- Cheung, M. (2008). Resilience of Older Immigrant Couples: Long-Term Marital Satisfaction as a Protective Factor. *Journal of Couple & Relationship Therapy*, 7(1), 19-38.
- Donkor, M. (2012). "I'm Divorcing Because I Drank Lake Ontario: Marital Breakdown in Ghanaian Immigrant Families in Toronto". *Southern Journal of Canadian Studies*, 5(1-2), 241-254.
- Esses, V. M., Dietz, J., Bennett- Abuayyash, C. et Joshi, C. (2007). Prejudice in the work place. The role of bias against visible minorities in the devaluation of immigrants foreign-acquired qualifications and credentials, *Canadian issue/Thèmes canadiens*, Printemps, 114-118.
- Galarneau, D. et Morissette, R. (2008). « Scolarité des immigrants et compétences professionnelles requises », *Perspective*, no 75-001-X au catalogue de Statistique Canada, 5-19.
- Gilmore, J. (2009). *Les immigrants sur le marché du travail canadien en 2008 : analyse de la qualité de l'emploi*, Statistique Canada, Ottawa, no 71-606-X au catalogue, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-606-x/71-606-x2009001-fra.pdf>. (Page consultée le 9 mars 2010).
- Grant, P. R. et Shevaun, N. (2007). The credentialing problems of foreign trained personnel from Asia and Africa intending to make their home in Canada: a social psychological perspective, *International migration and integration*, 8, 141-162.
- Hernandez, S. (2007). Les hommes immigrants et leur vécu familial : impact de l'immigration et intervention, Série de publication Centre de recherche et de formation, no 15, Montréal, Centre de santé et de services sociaux de la Montagne, 122 p.
- Hyman, I., Guruge, S., et Mason, R. (2008). The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto. *Journal of Comparative Family Studies*, 39(2), 149-XII.
- Hyman, I., Guruge, S., Mason, R., Gould, J., Stuckless, N., Tang, T., Teffera, H. et Mekonnen, G. (2004). Post-migration Changes in Gender Relations Among Ethiopian Couples Living in Canada. *CJNR (Canadian Journal of Nursing Research)*, 36(4), 74-89.
- Jibeen, T., et Hynie, M. (2012). Perceptions of Autonomy and Life Satisfaction in Pakistani Married Immigrant Women in Toronto, Canada. *Sex Roles*, 67(1-2), 1-16.
- Khandelwal, M. (2009). Arranging Love: Interrogating the Vantage Point in Cross-Border Feminism. *Signs: Journal of Women in Culture & Society*, 34(3), 583-609.
- Khawaja, N. G., et Milner, K. (2012). Acculturation stress in South Sudanese refugees: Impact on marital relationships. *International Journal of Intercultural Relations*, 36(5), 624-636.
- Keown, L.-A. (2009). « Les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face aux changements », *Tendance sociale*, no 11-008 au catalogue, Statistique Canada, 26 p.
- Lamarre, M. et Lussier, Y. (2007). Conflits et ruptures conjugales : les psychologues se prononcent, *Psychologie Québec*, Janvier, 28-30.
- Milner, K., et Khawaja, N. G. (2010). Sudanese Refugees in Australia: The Impact of Acculturation Stress. *Journal of Pacific Rim Psychology*, 4(1), 19-29.
- Reitz, J. G. (2007). Immigrant Employment Success in Canada, Part I: Individual and Contextual Causes, *International Migration and Integration*, 8(11), 11-36.
- Rousseau, C., Rufagari, M.-C., Bagilishya, D., et Measham, T. (2004). Remaking family life: strategies for re-establishing continuity among Congolese refugees during the family reunification process. *Social Science & Medicine*, 59(5), 1095-1108.
- Rude-Antoine, E. (2006). La pluralité du lien de conjugalité. *Hommes & migrations, juillet-août*(1262), 22-30.
- Shirpak, K. R., Maticka-Tyndale, E. et Chinichian, M. (2011). Post Migration Changes in Iranian Immigrants' Couple Relationships in Canada. *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 751-770.
- Statistique Canada (2005). *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences*, Ottawa, Catalogue no 89-614-XIF, 117 p.
- Vatz Laaroussi, M. (2001). *Le familial au cœur de l'immigration. Les stratégies de citoyenneté des familles immigrantes au Québec et en France*, Paris, l'Harmattan, 279 p.

Zuberi, D. et Ptashnick, M. (2012). In Search of a Better Life: The Experiences of Working Poor Immigrants in Vancouver, Canada. *International Migration*, 50, e60-e93.



Raymonde Gagnon

NOTE BIOGRAPHIQUE

Sage-femme, professeure au programme de baccalauréat en pratique sage-femme de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'auteure, détentrice d'une maîtrise en santé communautaire, est doctorante en sciences humaines appliquées de l'Université de Montréal. Fondatrice et responsable de l'une des premières maisons de naissance au Québec, elle fut également présidente de l'Ordre des sages-femmes du Québec.

raymonde.gagnon@uqtr.ca

PRATIQUE SAGE-FEMME

Le choix éclairé en pratique sage-femme

Défis et enjeux pour l'intervention

RÉSUMÉ

Le choix éclairé est un élément important de la pratique des sages-femmes au Québec. Les sages-femmes en exercice en parlent volontiers comme d'une spécificité de leur pratique professionnelle. Quels en sont donc la définition, les fondements, les composantes? En quoi la démarche pour un choix éclairé peut-elle être examinée sous l'angle de l'intervention dans la pratique sage-femme? Et, comment cette intervention se situe-t-elle à la jonction de l'encadrement législatif et de la relation d'accompagnement établie avec la femme? Cet article propose d'examiner ces différents aspects et d'en situer les enjeux à travers trois applications soit le choix d'accoucher à domicile, le dépistage prénatal, et la vaccination.

ABSTRACT

Informed choice is central to midwifery practice in Quebec. Indeed midwives identify informed choice as intrinsic to their professional practice. In this context what are its definition, foundations and elements? How can the process involved in making an informed choice be examined as an intervention in midwifery? What is it about this intervention that situates it at the junction of a legislative framework and an established relationship of accompaniment? This article proposes to explore these different facets and to gain insights on implications and challenges of informed choice to intervention by applying three examples: the choice of birthing at home, prenatal screening and vaccination.

INTRODUCTION

Lors de mon entrevue d'embauche comme professeure au programme de baccalauréat en pratique sage-femme à l'Université du Québec à Trois-Rivières, on m'a demandé de donner un cours dont le thème serait « Choix éclairé : mythes et préjugés ». Sage-femme praticienne depuis de nombreuses années, le choix éclairé faisait partie de ma pratique professionnelle au quotidien. Au fil des suivis effectués avec les femmes ou les couples, j'avais été amenée à réfléchir aux différents enjeux qui y sont liés. Mais, pourquoi ce thème devenait-il un passage obligé vers un nouveau type d'intervention, celui de professeure?

Ce défi m'amena à prendre du recul sur les valeurs de ma profession ainsi que sur ma pratique en tant que sage-femme clinicienne, à entrevoir les débats possibles autour de cette question, en plus de porter ma réflexion sur la transmission de ces savoirs auprès de jeunes femmes en formation. D'entrée de jeu, dans ma présentation, j'ai choisi de rendre compte des mythes et préjugés avec lesquels j'avais pu être mise en contact dans ma pratique pour explorer ensuite les dimensions éthiques, légales, sociologiques, philosophiques et psychologiques inhérentes au choix éclairé. Je me suis également intéressée au processus décisionnel et particulièrement à la décision partagée favorisée par la relation de confiance qui s'établit entre la femme et la sage-femme pour finalement aborder les dilemmes et les conflits idéologiques que la sage-femme peut rencontrer. J'ai découvert par la suite que le choix de ce thème pour tester mes habiletés de professeure provenait d'une discussion au sujet de la sémantique du terme lui-même et du souci des risques de dérives dans son application. De plus, des préjugés tels que « la sage-femme permet toujours un choix éclairé » ou « remettre un document d'information donne la possibilité aux parents d'en faire un », semblaient entretenus par certaines étudiantes et quelques sages-femmes. Évidemment, c'était faire fi de l'influence pouvant être exercée par leurs propres valeurs dans les échanges entretenus avec les pa-

rents ou minimiser les conditions nécessaires pour favoriser un choix éclairé malgré la pertinence des écrits remis.

Depuis lors professeure, j'ai poursuivi cette réflexion et dans cet article, je propose de revisiter ce thème en y ajoutant une nouvelle perspective, soit de le traiter sous l'angle de sa représentation comme intervention au cœur même de la pratique professionnelle des sages-femmes du Québec.

Tout d'abord, je présenterai la pratique sage-femme québécoise en montrant la place importante qu'occupe le choix éclairé. Puis, je ferai les liens avec la notion d'intervention pour ensuite faire état des aspects disciplinaires entourant le choix éclairé. J'explorerai ensuite la dimension normative de l'intervention en l'illustrant dans le cadre de l'accouchement à domicile. Finalement, j'aborderai les enjeux et défis liés au choix éclairé du dépistage prénatal et de la vaccination.

PRATIQUE SAGE-FEMME ET CHOIX ÉCLAIRÉ

LA PRATIQUE SAGE-FEMME QUÉBÉCOISE

La pratique sage-femme a ressurgi au Québec, à la fin des années soixante-dix, dans un contexte de revendication pour l'humanisation des naissances et pour la réappropriation de la maternité par les femmes (Bergeron, 2003; Desjardins, 1993; Saillant et O'Neill, 1987). Les femmes ou les couples souhaitent une pratique moins médicalisée tenant compte de leurs besoins dans une perspective de santé globale et un suivi continu tout au long de la grossesse, de l'accouchement et de la période postnatale. Ils souhaitent également être reconnus dans leurs compétences et participer aux décisions tout au long de cette expérience. Selon Desjardins (1993), la pratique sage-femme québécoise se situe dans l'émergence d'un nouveau paradigme de la naissance en lien avec une nouvelle conception de la santé, centré sur une vision holistique de

la réalité où « chaque élément du réel est en relation avec la totalité, qu'il exprime de façon particulière » (Spangler, dans Desjardins, 1993, p.18).

La sage-femme a ainsi repris sa place dans la société québécoise et fait maintenant partie d'une profession officiellement reconnue depuis 1999. La formation de niveau universitaire dure quatre ans. Bien qu'utilisant le savoir biomédical, la sage-femme possède un savoir qui lui est propre et qui est indissociable du savoir des femmes elles-mêmes. Ce savoir est multidisciplinaire, car il fait appel à la fois à des connaissances issues des sciences fondamentales et des disciplines de la psychologie, de la sociologie, de l'anthropologie et de l'éthique, notamment. Il se développe au fil de l'expérience dans la mesure où il est aussi le fruit d'une action réflexive (Lemay, 2007; Gagnon, 2009). Ceci s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans la pensée de Schön (1994), qui, dans ses travaux sur les stratégies d'apprentissage réflexives par la pratique nous dit que la science de l'agir professionnel prend sa source dans la réflexion en cours d'action et sur l'action.

Tel quelle s'est développée dans le contexte québécois et canadien, la pratique sage-femme peut être considérée comme une pratique professionnelle de type « alter », c'est-à-dire dotée d'une pensée conjonctive, comme l'a décrite Lemay (2011a, p.32-33). En effet, le recours aux connaissances scientifiques biomédicales, toujours importantes lors du suivi des mères et des bébés liées aux approches humanistes et holistiques qui permettent de prendre aussi en compte les aspects psychologiques, sociaux, spirituels entourant la naissance dans une perspective où la femme est le centre du suivi l'illustre bien. Le suivi personnalisé et adapté aux différentes réalités des femmes et des familles découle de la collaboration solidaire de tous les types de savoir au bénéfice de l'objectif d'action dans une continuité relationnelle.

L'APPROCHE : LA CRÉATION D'UN ESPACE DE CHOIX

La pratique sage-femme actuelle est donc née d'un mouvement social qui réagissait au modèle technocratique de la naissance dominant en Amérique du Nord. Beaucoup de femmes avaient vécu une prise en charge de leur grossesse et de leur accouchement qui les avait dépossédées de leur expérience et où elles n'avaient rien à dire. De plus, sous l'influence du foisonnement des approches féministes de l'éthique des soins de santé est apparue la notion de choix pour tous les événements touchant la vie reproductive des femmes. Avec l'éventail des nouvelles technologies, l'espace de choix s'est accru, en autant que la possibilité puisse en être véritablement offerte aux femmes et aux parents. La reconnaissance par les sages-femmes, du processus naturel de la naissance et de l'expérience singulière de la femme dans toute sa complexité, incluant l'importance de sa participation dans les décisions est venue apporter une forme différente de relation et de pratique obstétricale (Thachuk, 2007).

Le désir des femmes de s'approprier la maîtrise de l'acte de s'accoucher et d'être partie prenante des décisions a incité à réfléchir l'intervention d'une manière toute différente. Inspiré par les courants de pensée critique envers la médicalisation et par une approche holistique, le choix éclairé est donc devenu inhérent à la pratique sage-femme québécoise.

MAIS QU'ENTENDONS-NOUS PAR « CHOIX ÉCLAIRÉ »? DÉFINITIONS

Le choix éclairé fait appel aux notions de consentement et de choix. Nous retrouvons dans la littérature trois termes connexes, soit le consentement éclairé, le choix informé et le choix éclairé.

Le consentement éclairé consiste pour l'utilisateur à accepter ou à refuser un traitement ou une intervention proposé par l'intervenant. Autrement dit, le professionnel a déjà choisi l'intervention qui lui semble la plus appropriée pour le patient. Cependant, il a évidemment l'obligation de donner toutes les informations pertinentes sur les indications, avantages et inconvénients de sa recommandation. En ce sens, on peut donc dire que le consentement est informé, mais uniquement en ce qui a trait à la recommandation formulée. Le patient peut alors exercer son droit fondamental d'accepter ou de refuser ce qui lui est proposé (Venin, 2007). La notion de consentement a ainsi une double connotation : celle de connaissance et d'assentiment. Toutefois, le consentement ne vise pas à présenter d'autres options; il place l'utilisateur dans la position de dire oui ou non à ce qui lui est offert. Il permet de gommer une certaine part d'incertitude pour l'intervenu puisque le praticien présente une réponse choisie en raison de son expertise dans la situation rencontrée.

Le terme « choix informé » est parfois présent dans la littérature. Dans certains cas, il peut tout simplement s'agir d'une traduction littérale de l'expression anglophone « informed choice ». On retrouve alors les mêmes éléments que dans le choix éclairé. Certains auteurs utilisent aussi l'expression « choix informé » lorsqu'il réfère au choix rationnel que la personne peut faire si elle dispose de toute l'information disponible. Elle n'a plus alors à consentir uniquement à ce qui lui est proposé, car elle est en mesure de choisir parmi différentes possibilités, dont celles qu'elle peut elle-même envisager (Venin, 2007).

Le concept de choix éclairé fait référence aux décisions prises par la personne elle-même sur la base d'informations complètes, pertinentes et objectives enrichies d'une série d'options disponibles sur le sujet. Le choix éclairé s'inscrit dans une relation coopérative entre le professionnel et l'utilisateur et implique la participation active de ce dernier (Harding, 2004). La possibilité de faire des choix éclairés ouvre la voie à un partenariat basé sur la confiance entre clients et professionnels. Elle encourage aussi la personne à prendre plus de responsabilités pour sa propre santé. En pratique sage-femme, l'autonomie, la responsabilité et la responsabilisation sont trois

éléments essentiels dans un choix éclairé (Valerio 2001, dans Thachuk, 2007). L'autonomie réfère au droit à l'autodétermination. La responsabilité exige un engagement réciproque qui prend forme dans la relation de confiance établie alors que la responsabilisation se traduit par le fait d'encourager les parents à développer leur autonomie et leur capacité à s'impliquer activement dans leur suivi.

LE CHOIX ÉCLAIRÉ SOUS L'ANGLE DE L'INTERVENTION EN PRATIQUE SAGE-FEMME

CHOIX ÉCLAIRÉ ET INTERVENTION

En quoi le choix éclairé est-il une caractéristique de l'intervention en pratique sage-femme?

Avant de répondre à cette question, une mise en contexte s'avère nécessaire. En effet, le terme « intervention » est en général banni du vocabulaire des sages-femmes puisqu'il induit l'idée de s'interposer dans un processus naturel appartenant d'abord et avant tout à la femme. La sage-femme se voit davantage dans « l'être avec » la femme plutôt dans un rôle d'intervenante. Alors pourquoi s'intéresser à la pratique des sages-femmes sous l'angle de l'intervention?

Le terme intervention est de plus en plus répandu lorsqu'il s'agit de désigner l'activité de nombreux professionnels dans les services sociaux, en santé et en éducation, notamment. La sage-femme étant considérée comme une professionnelle de première ligne en santé, il apparaît donc pertinent d'examiner sa pratique sous cet angle. Néliste (1997) mentionne toutefois que la notion d'intervention est éminemment polysémique.

Bien qu'il soit difficile de parvenir à une définition consensuelle de l'intervention, les travaux de Néliste, 1997; Kutyl, 2001 et Couturier, 2005 permettent de constater trois invariants dans les différentes disciplines étudiées, soit : 1) la dimension psycho-affective ou relationnelle entre l'intervenant et l'intervenu; 2) l'interdisciplinarité qui s'établit en regard notamment des problématiques complexes où le professionnel de la discipline doit discuter avec les professionnels d'autres disciplines parce que leur expertise est nécessaire à l'intervention; 3) l'asymétrie, c'est-à-dire la dimension verticale qui se traduit par le rapport d'autorité et où apparaît la notion de légitimité de l'action reposant sur des valeurs. De plus, dans nos sociétés occidentales, la notion d'attitude proactive est présente c'est-à-dire que le professionnel agit dans le but de produire un changement chez son client. Mais qu'en est-il dans la pratique des sages-femmes?

L'intervention de la sage-femme repose sur sa compétence, sur son savoir, sur son savoir-faire et son expérience à travers un savoir-être empreint d'humanité et d'humanisme. Comme il s'agit d'une pratique professionnelle, elle est marquée par ces quatre invariants comme toute autre pratique professionnelle. En effet, la dimension relationnelle est bien présente tout au long du suivi prénatal, de l'accouchement et du suivi postnatal. Les sages-femmes font aussi appel à des savoirs is-

sus de différentes disciplines afin de mieux comprendre la réalité et les besoins des femmes et des familles. Elles sont également amenées à interagir avec des professionnels d'autres disciplines. La relation établie avec les femmes, les familles, se veut d'abord égalitaire, c'est-à-dire non hiérarchique¹, dans un souci du respect des compétences de chacun et du partage des décisions. Cette relation implique tout de même un rapport d'autorité puisque la sage-femme détient un savoir disciplinaire. Enfin, l'attitude proactive peut se traduire par l'encouragement fait aux femmes ou aux parents à exercer leur autonomie à travers des choix éclairés aux différentes étapes du suivi². Toutefois, le mot « intervention » est peu utilisé dans le milieu des sages-femmes puisqu'il a un sens péjoratif, car la pratique vise à accompagner la femme dans son expérience de transformation plutôt qu'à produire un changement.

Le « choix éclairé » dans la pratique des sages-femmes est considéré comme un élément important dans l'exercice de l'autonomie des femmes ou des parents. La sage-femme s'assure de faciliter ou d'instaurer une démarche à cet effet pour toutes les décisions à prendre incluant les tests ou interventions possibles et le choix du lieu d'accouchement. La démarche de choix éclairé est inhérente à l'intervention dans le sens où elle agit comme un moyen pour actualiser le projet intrinsèque à la pratique professionnelle des sages-femmes du Québec.

INTERVENTION ET DEVOIR ÊTRE : UN INCONTOURNABLE

Un constat qui se dégage des études sur l'intervention est l'avalanche de guides de pratique que chacune des disciplines professionnelles a établis. Ces guides proposent des balises pour dire à l'intervenant comment faire une bonne intervention. On voit donc apparaître ici un prescriptif du « bien intervenir ». On tend ainsi à établir une théorie normative, parce que les intervenants ont réalisé dans leur pratique qu'ils avaient un pouvoir décisionnel presque incontournable. Ils veulent ainsi se prémunir contre la possibilité d'abus de pouvoir qu'ils pourraient être tentés d'exercer. Et cela, contre toute apparence, puisque selon la pensée positiviste très présente dans nos sociétés, ce phénomène n'est pas censé exister. Selon Schön :

On comprend aussi de plus en plus combien certains phénomènes ont un rôle à jouer dans la pratique pro-

1. « La pratique des sages-femmes s'exerce dans le cadre d'une relation personnelle et égalitaire, ouverte aux besoins sociaux, culturels et émotifs autant que physiques des femmes. Extrait du texte *Philosophie* de l'Ordre des sages-femmes du Québec, 2002.

2. « Les sages-femmes encouragent les femmes à faire des choix quant aux soins et services qu'elles reçoivent et à la manière dont ceux-ci sont prodigués. Elles conçoivent les décisions comme résultant d'un processus où les responsabilités sont partagées entre la femme, sa famille (telle que définie par la femme) et les professionnelles de la santé. Elles reconnaissent que la décision finale appartient à la femme. » (ibid).

prement dite, des phénomènes comme la complexité, l'incertitude, l'instabilité, la singularité et le conflit de valeurs, et qui ne correspondent pas au modèle de la science appliquée. Maintenant, on peut voir à la lumière des origines positivistes de la science appliquée pourquoi ces phénomènes sont si embarrassants. Du point de vue de la science appliquée, la pratique professionnelle est un processus de résolution de problèmes. [...] on met de côté la façon de le poser, c'est-à-dire le processus par lequel on définit la décision à prendre, les buts à atteindre et les moyens à utiliser. (1994, p.65)

C'est donc en fonction de cette énorme responsabilité portée par les intervenants qu'apparaissent les valeurs éthiques. Des principes éthiques mis de l'avant seront : le principe de ne pas nuire, l'engagement, le savoir donner (Enriquez, 2001). L'éthique tend à rapprocher des idéaux promus par chaque profession. Or, il arrive que certains impératifs viennent interférer dans la pratique quotidienne. Pour contrebalancer le pouvoir entre intervenant et intervenu, on observe une évolution vers une intervention de type accompagnement ou une co-construction de l'aide (Ion et al., 2007), ce qui se retrouve aussi en pratique sage-femme.

Le devoir être que l'on vient de décrire est inscrit dans l'un des documents fondateurs de la profession, intitulé, *Philosophie*. On le retrouve aussi dans les normes de pratique professionnelles qui servent de balises pour encadrer les membres sur la manière dont elles doivent donner leurs services (Gagnon, 2011).

Ainsi, la philosophie des sages-femmes du Québec¹ repose sur l'idée que la grossesse et l'accouchement sont des processus normaux, porteurs d'une signification profonde dans la vie des femmes et que ces moments, tout comme la naissance, appartiennent avant tout aux femmes et à leur famille. La responsabilité de la sage-femme consiste à fournir le respect et le soutien dont les femmes ont besoin pour accoucher avec leur pouvoir, en sécurité et dans la dignité. La pratique des sages-femmes s'exerce dans le cadre d'une relation personnelle et égalitaire, ouverte sur une vision globale des besoins, laquelle relation se bâtit dans la continuité tout au long de l'expérience d'accompagnement. Parce que la compétence des femmes et des familles est reconnue, celles-ci sont encouragées à participer activement aux décisions qui les concernent et à faire des choix relatifs aux soins et aux services qu'elles reçoivent. Ces décisions résultent d'un processus où les responsabilités sont partagées et les sages-femmes reconnaissent que la décision finale appartient à la femme.

Vu sous cet angle, le choix éclairé devient la pierre angulaire d'une entente liant la femme et la sage-femme.

UNE APPROCHE DE TYPE CONTRACTUEL

Comme nous venons de le mentionner, dans le monde des professionnels, l'exercice de l'autorité peut conduire à des abus et provoquer d'importantes conséquences. Les règles d'éthique et les contrats d'intervention s'inscrivent dans le sens de la modernité juridique et deviennent alors des moyens pour les différents professionnels de s'autolimiter. Ils permettent de partager l'autorité entre l'intervenant et l'intervenu. En effet, le professionnel reconnaît de manière explicite par une forme de contrat, qu'il n'a pas toutes les réponses ou toutes les clés de la « solution » et qu'il lui apparaît nécessaire de partager l'intervention.

Nous pouvons retrouver la notion de « intervention contractuelle » telle que formalisée par Lemay (2011b) dans des ententes entre intervenants et intervenus de différentes disciplines. Trois indicateurs faisant habituellement partie inhérente d'un contrat sont présents, soit: le partage de l'autonomie, le partage de l'information et le partage de la responsabilité.

Le partage de l'autonomie est le fait de décider ensemble. Pour ce faire, l'intervenant s'efforce d'expliquer ce qui est attendu ou devrait se manifester à l'intérieur du suivi afin de favoriser l'adhésion de l'individu. L'intervenant reconnaît que l'intervenu est capable de savoir ce qui est le mieux pour lui, leurs compétences étant en fait complémentaires, l'un ayant la connaissance de soi et l'autre l'expertise professionnelle.

On remarque la même tendance chez les sages-femmes québécoises. Lors de la première rencontre avec la femme et son partenaire, on vise à établir les bases de la relation, à prendre connaissance des attentes mutuelles et à convenir ensemble du suivi. Par la suite, le partage de l'autonomie, de l'information et de la responsabilité s'inscrit à chacune des étapes du suivi et s'illustre davantage au moment de chaque situation faisant appel à un choix éclairé.

Par ailleurs, Lemay (2011b) nous dit que la forme fondamentale du contrat force la conjonction entre les différents éléments présents dans les phénomènes humains pour permettre une action plus juste et efficace. Ceci nous amène maintenant à considérer les principaux éléments en jeu autour du choix éclairé.

CHOIX ÉCLAIRÉ ET CONJONCTION DES DISCIPLINES

Le choix éclairé comprend plusieurs aspects touchant différentes disciplines dont il faut tenir compte pour bien en comprendre tous les enjeux. Genelot (2002) nous invite d'ailleurs à développer une pensée transversale des différentes disciplines qui sont en lien avec les phénomènes humains et sociaux auxquels nous sommes confrontés et cette transversalité doit aussi

s'établir dans nos propres têtes pour relier et faire s'interroger des niveaux de logique différents : ce n'est pas parce qu'une activité est techniquement au point qu'elle

1. RSFQ, 1997; OSFQ, 2002.

est légale, ce n'est pas parce qu'une action est légale qu'elle est morale, ce n'est pas parce qu'elle est morale qu'elle est soutenable sur le plan éthique. Ce questionnement des niveaux de logique par des logiques d'ordre supérieur est d'une importance primordiale (p. 113-114).

Le savoir sage-femme et les sciences biomédicales. L'accompagnement de la grossesse et l'accouchement touchent les sciences biomédicales, des sciences dont les théories doivent être mises en pratique dans l'ouverture à d'autres disciplines. Les connaissances issues de la biologie, de l'anatomie, de la physiologie ainsi que les savoirs propres au domaine de la pratique sage-femme sont à la base des connaissances mobilisées pour transmettre les informations permettant un choix éclairé et la prise de décision.

L'éthique. Dans notre société occidentale, l'autonomie de la personne est un principe éthique reconnu. Le principe d'autonomie implique par exemple que le professionnel ne place pas ses propres valeurs au-dessus de celles de l'utilisateur (Cadorette, 2006). Il est clairement établi que l'individu autonome a la capacité de faire ses propres choix et de conduire ses actions sans contrainte. Ce principe sous-tend le droit à la vérité, le respect de la personne et la reconnaissance du pouvoir décisionnel de l'individu (ici la femme ou les parents).

Le droit. La jurisprudence reconnaît les principes d'autodétermination, d'autonomie et d'inviolabilité des personnes (Cadorette, 2006). Les chartes québécoise et canadienne reconnaissent à toute personne les droits et libertés fondamentales qu'il convient de respecter et parmi ceux-ci, le consentement libre et éclairé¹. La *Loi sur les services de santé et les services sociaux* va même plus loin en nommant explicitement le droit à l'information². Dans le code de déontologie des sages-femmes³, une disposition réglementaire fait également référence à ce droit.

La psychologie. Le suivi en continuité favorise l'établissement d'une relation de confiance. Pour Thachuk (2007) cette alliance est fondamentale pour la démarche du choix éclairé. Un climat d'ouverture, de respect est essentiel pour le partage des informations et leur compréhension (Moutel, 2003). Les sujets alors abordés, les mots utilisés suscitent des émotions et ont certainement une influence sur le processus décisionnel et la perception du risque. C'est dans ce processus qu'apparaissent l'histoire et l'expérience de vie de la personne. Ainsi l'appréhension du réel influence le niveau de confiance en soi et, par le fait même, la capacité de prendre des décisions. C'est pourquoi, en cours du processus de décision, certaines personnes auront besoin de plus de soutien dans leur quête d'autonomie (Mander et Melender, 2009).

L'anthropologie. Les valeurs culturelles influencent considérablement la manière d'appréhender les événements et de faire

des choix. Et, selon Grassin dans Séguret (2004), la démarche de choix éclairé joue un rôle dans la construction de l'identité.

La philosophie. En obstétrique la notion de risque est omniprésente. Les influences positivistes, basées sur la logique scientifique valorisent que le choix soit basé sur des données probantes en ignorant les valeurs personnelles. Or, les valeurs sont inhérentes dans le concept même d'un choix. D'autres éléments peuvent interférer dans l'accompagnement vers un choix éclairé. Ainsi, l'expérience du professionnel, son aisance avec le sujet discuté, ses valeurs, ses expériences récentes peuvent orienter le processus de choix et même y faire obstacle (Davis, 1996). La place laissée à l'intuition et aux croyances, autant pour la sage-femme que la femme, peuvent également influencer sur la prise de décision.

La sociologie. La société actuelle est caractérisée par deux phénomènes majeurs interdépendants qui constituent l'émergence du concept de consentement éclairé : 1) l'irrésistible montée en puissance de l'individualisme, qui fait du patient un acteur libre et autonome, responsable de ses choix et comportements et 2) l'importance croissante de l'information sans laquelle liberté et autonomie seraient des valeurs sans contenu. Deux conditions plus spécifiques sont aussi en lien avec cette émergence, soit la conviction que la décision ne représente pas seulement l'application d'un savoir, mais qu'elle se situe dans une relation intersubjective, et la reconnaissance de la place de l'incertitude au-delà de la notion de risque (Cadorette, 2006). Les valeurs sociales dominantes et le réseau social exercent un très grand conditionnement sur les choix individuels.

La politique et l'économie. Certains programmes gouvernementaux basés sur des approches populationnelles tels le dépistage génétique ou la vaccination sont source de discussion et peuvent interférer dans le processus de choix éclairé.⁴ De même les politiques et les procédures au sein des établissements de santé, des Centres de santé et de services sociaux (CSSS) en particulier et, conséquemment des maisons de naissance ou des services sages-femmes⁵ peuvent aussi avoir un impact en dictant certaines lignes de conduite. De plus, l'accessibilité des ressources, les coûts engendrés par certains examens ou tests se présentent comme des enjeux politiques et économiques. En ce sens, certains examens pourraient facilement être écartés des possibilités de choix. D'une façon plus large, le choix éclairé est considéré comme une notion de nature politique compte tenu de la place centrale qu'il occupe dans le mouvement pour la santé des femmes (Thachuk, 2007).

Tous ces aspects n'interagissent évidemment pas de façon linéaire. Certains se retrouvent parfois en tension, d'autres

1. Code civil du Québec, articles 10 et 11.

2. L.R.Q., c. S-4.2, article 8 et 9.

3. Code de déontologie des sages-femmes, c. S-0.1, r. 5.

4. Ces aspects seront décrits ultérieurement.

5. Les sages-femmes sont toutes à contrat de service dans les CSSS. Les services de sage-femme font donc partie des services du réseau de la santé et des services sociaux et se retrouvent dans des maisons de naissance qui sont des points de service des CSSS ou dans d'autres locaux faisant partie du CSSS.

agissent en synergie et c'est l'ensemble qui donne lieu au particulier. Autour du choix éclairé, il arrive que certaines théories des disciplines qui se chevauchent soient en conflit. Dès lors, une hiérarchisation des disciplines et de leurs théories est rendue nécessaire, et ce en fonction de la situation vécue et des valeurs de la femme.

UNE NÉCESSAIRE DISTANCE CRITIQUE

En considérant l'ensemble de ces facettes, nous ne pouvons que constater l'importance pour l'intervenant, en l'occurrence la sage-femme, d'établir une distance critique afin de mieux cerner ses valeurs et ses référents et pour être consciente de leur niveau de présence dans les échanges avec les parents.

La connaissance et les représentations du monde se construisent toujours en réponse à l'action. Nos représentations de la réalité se forment à travers trois filtres combinés : celui des présupposés culturels et éducatifs, celui provenant des contextes dans lesquels nous sommes et celui du désir qui nous fait voir les choses selon les désirs que l'on a (Genelot, 2002). Une mise à distance de ses présupposés est nécessaire pour concevoir l'intervention correctement. La pratique réflexive est aussi une clé puissante de prise de conscience. De même, la sage-femme peut aider les parents à prendre ce même recul pour eux-mêmes afin de prendre davantage conscience des valeurs qui sont à la source de leurs décisions. Le but visé n'est pas d'arriver à un consensus au niveau des choix individuels. À cet égard, il n'y a pas de bon ou de mauvais choix; ce sont surtout les conséquences de ces choix qui ont un impact réel sur la vie des gens. En ce sens, la prise de conscience de ses valeurs et de ses référents favorise des prises de décisions plus éclairées et cohérentes avec les buts recherchés ainsi que l'acceptation de sa part de responsabilité dans les événements découlant du contrat ainsi défini.

Il faut toutefois être conscient des limites inhérentes à l'exercice d'un choix éclairé. En effet, les espaces de choix sont différents selon les individus et peuvent varier ou être conditionnés en fonction des inégalités sociales, économiques ou géographiques par exemple. Il faut éviter d'en faire une rhétorique absolue et prendre le temps de considérer avec la femme sa situation tout en lui procurant le soutien nécessaire dans la démarche qu'elle est elle-même prête à entreprendre (Jomeen, 2009).

MODERNITÉ ET AUTORITÉ : AU CARREFOUR ENTRE LE LÉGISLATIF ET LA PERSONNE

Un État de droit pose des limites aux pouvoirs publics en établissant une constitution, de façon à protéger les citoyens contre l'arbitraire du pouvoir public. Sous l'angle du droit, les professionnels exercent une autorité experte de droit privé. Devant ce qui n'est pas encadré par le droit public, les pro-

fessionnels eux-mêmes, s'autolimitent, par souci des droits à l'autonomie de l'intervenu. On retrouve ainsi une pratique alternative qui promeut une normativité nouvelle. (Lemay, 2011a). Les guides ou manuels d'intervention servent donc à construire des freins contre l'arbitraire du pouvoir privé. Chaque discipline professionnelle construit ainsi une sorte de constitution tout comme le fait l'État pour garantir les droits des plus démunis. L'autorité des professionnels est en quelque sorte de type hybride. Il est regardé comme privé, mais a des caractéristiques de type public. En ce sens, l'intervention devient alors une forme émergente d'action publique pour légitimer l'action en cause pour Nélisse (1993).

Les sages-femmes ont élaboré différents outils pour les aider au quotidien. En plus de ceux dont nous avons déjà parlé, on peut retrouver différents documents produits par les sages-femmes elles-mêmes, de type « documents d'information » présentant les éléments utiles à un choix éclairé pour les soutenir dans leurs activités cliniques et qu'elles partagent volontiers avec la clientèle.

L'ACCOUCHEMENT À DOMICILE OU L'EXEMPLE D'UN PARADOXE DANS UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Dans la *Loi sur les sages-femmes*¹, le législateur avait prévu l'adoption d'un règlement pour encadrer la pratique de l'accouchement à domicile². Ce règlement prévoit des normes de pratique indiquant que la sage-femme « fournit à la femme les renseignements mentionnés sur le formulaire de consentement prévu à l'annexe I afin de lui permettre de faire un choix éclairé du lieu de naissance. »³. Si le choix d'accoucher est fait pendant ou après la 36^e semaine de grossesse, la sage-femme doit remplir ses obligations de visiter le domicile et d'évaluer les éléments pouvant influencer le choix du lieu de naissance ou le déroulement de l'accouchement pour en discuter avec la femme (ibid). La loi exige qu'un formulaire spécifique de consentement soit signé par la femme. Le règlement détermine également des conditions d'exercice lors d'accouchement à domicile, soit justement la visite du domicile afin de s'assurer que les services seront fournis dans un environnement sécuritaire (accessibilité, organisation physique, distance raisonnable en cas de transfert et accessibilité) et les éléments pouvant influencer le choix du lieu de naissance tel

1. L.R.Q., c.P-16.1

2. L'accouchement à domicile est un sujet qui soulève bien des débats. Bien que le but de cet article ne soit pas d'en démontrer le bien-fondé, il est important de mentionner que des études ont permis de colliger des données probantes permettant d'affirmer que l'accouchement à domicile est tout à fait sécuritaire lorsque planifié, pour des femmes en bonne santé dont la grossesse s'est déroulée normalement. Pour le lecteur qui voudrait en savoir davantage, l'article de Janssen, P.A., Saxell, L., Page, L.A., Klein, M. C., Liston, R.M., Lee, K. (2009). Outcomes of planned home birth with registered midwife versus planned hospital birth with midwife or physician. *Canadian Medical Association Journal (CMAJ)* 181(6-7), p.377-383.pourrait être un bon point de départ.

3. c.S-0.1, r.14

que mentionnés précédemment. De plus, lors de l'accouchement, la sage-femme doit avoir en main le dossier du suivi de la grossesse, l'équipement, le matériel et les médicaments nécessaires. En cas de transfert, elle accompagnera la femme et restera responsable des soins jusqu'à la prise en charge par le médecin. Une annexe stipule la liste d'équipement, de matériel et de médicaments que la sage-femme devra avoir en sa possession au domicile des parents, lors de l'accouchement.

Pour les groupes de femmes qui réclamaient depuis longtemps la possibilité de donner naissance à domicile dans le nouveau cadre législatif entourant la pratique des sages-femmes, il semblait paradoxal que le législateur considère le choix éclairé seulement pour l'accouchement à domicile alors que, si l'on veut parler réellement d'un choix éclairé, c'est du choix du lieu de naissance dont il doit être question. Ce point nécessite d'être informé dans tous ses aspects, autant pour le domicile, la maison de naissance ou le centre hospitalier. Certaines femmes trouvaient même abusif de devoir signer un formulaire de consentement strictement pour le domicile. D'autres s'inquiétaient de l'éventualité que des sages-femmes puissent mettre des restrictions sur ce qu'elles considéreraient un environnement propice pour donner naissance.

La plupart des sages-femmes partageaient ces points de vue tout en remettant en question le fait qu'il était inhabituel d'encadrer dans une loi et par un règlement ce qui normalement constitue l'exercice de l'art. Il faut comprendre néanmoins que devant un sujet suscitant autant d'opposition de la part du corps médical, le législateur avait voulu protéger le droit des citoyens à choisir le domicile comme lieu de naissance avec des sages-femmes compétentes. Cependant, il tenait à s'assurer d'être irréprochable sur le plan légal par une réglementation et un consentement confirmant qu'il s'agissait véritablement d'un choix éclairé.

Les sages-femmes en tant que membres d'une communauté humaine, sont des acteurs sociaux. À ce titre, elles sont appelées à exercer leur profession en tenant compte des valeurs et des lois qui les relient aux autres membres de la communauté. Au-delà de leur Loi¹ et ses règlements, les sages-femmes du Québec ont voulu se doter d'outils reflétant davantage leur approche tout en mettant des balises pour éviter les possibles dérives sur « le contrôle de l'environnement ». L'Ordre des sages-femmes du Québec a ainsi rédigé pour ses membres un guide d'accompagnement² les encourageant à répondre aux demandes des femmes tout en les outillant afin de les soutenir dans leur pratique des accouchements à domicile. De même un document d'information³ destiné à la clientèle a été produit de façon à harmoniser les informations à transmettre. Il peut aussi arriver des situations critiques où non seulement les valeurs des uns et des autres peuvent entrer en conflits, mais également les priorités des normes en présence. Dès lors,

une hiérarchisation des normes et des valeurs est rendue nécessaire.

ENJEUX ET DÉFIS CONTEMPORAINS : DES THÈMES SUSCITANT LA CONTROVERSE

Certains programmes gouvernementaux placent la sage-femme dans une position où elle se retrouve au point d'articulation entre ses obligations de professionnelle de la santé et les valeurs portées par sa profession qui l'orientent vers une alliance avec la femme ou les parents selon leurs valeurs et attentes.

LE DÉPISTAGE PRÉNATAL

Un des défis contemporains rencontrés par les sages-femmes est sans contredit l'accompagnement des parents dans leur démarche de choix éclairé en ce qui concerne le dépistage prénatal. Avec le nouveau programme québécois de dépistage prénatal pour la trisomie 21⁴ offert à toutes les femmes enceintes, l'échographie permettant de déterminer l'âge de la grossesse fait partie du test combiné avec les premiers prélèvements sanguins entre la 10^e et la 13^e semaine de grossesse. Quant à l'examen plus spécialisé de la clarté nucale pratiqué sous échographie entre 11^e et 14^e semaines de grossesse, il devrait aussi être réalisé à ce moment pour respecter les critères de validité du test. Les parents souhaitant le moins d'interventions possible ou ceux qui n'auraient pas recours à une interruption de grossesse selon leurs valeurs se retrouvent donc devant le dilemme de devoir décider rapidement d'avoir recours à ces tests.

Compte tenu des délais à respecter pour le moment optimal de subir l'examen et de l'achalandage rendant la prise de rendez-vous difficile pour les tests, toute cette information doit donc être transmise le plus tôt possible en grossesse. Il va sans dire que cela complexifie les conditions à mettre en place pour s'assurer d'un réel choix éclairé et que les parents disposent de peu de temps pour réfléchir et prendre leurs décisions. Si le test est positif, puisqu'il indique seulement une probabilité, les parents auront aussi d'autres choix à faire. Tout cela influencera grandement les préoccupations des parents dans les débuts de la grossesse et axera les discussions avec la sage-femme dans une perspective fortement biomédicale.

LA VACCINATION

La vaccination représente également un sujet délicat dans la pratique des sages-femmes. Or, au fondement même des programmes québécois de vaccination, il existe un paradoxe. En effet dans le cadre de son approche populationnelle des

1. L.R.Q., c.S-0.1.

2. Document d'encadrement pour les accouchements à domicile à l'intention des sages-femmes (OSFQ, 2005).

3. Accouchement à domicile un libre choix éclairé (OSFQ, 2005).

4. Ministère de la Santé et des Services Sociaux. (2011). *Programme québécois de dépistage prénatal*. Site internet destiné au public. <http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/depistage-prenatal/index.php?trisomie-21>

problèmes et des services en santé, le gouvernement du Québec dispense un programme universel de vaccination à partir de l'âge de 2 mois pour les nourrissons. Ce programme n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé. Or, pour qu'un programme de vaccination soit efficace dans une population, un certain taux de couverture vaccinale doit être atteint.¹

Ce programme s'accompagne donc de diverses mesures de promotion pour influencer le choix des parents ou de coercition tel le retrait de la garderie ou de l'école pour les enfants non vaccinés en cas d'épidémie.² D'autre part, tous les professionnels de la santé doivent en faire la promotion. Bien que les sages-femmes effectuent le suivi des nouveau-nés seulement jusqu'à six semaines de vie, elles se doivent de donner les informations de base en ce qui concerne la vaccination des bébés. Elles le feront donc sur la base du principe du choix éclairé en encourageant les parents à bien s'informer avant de prendre leur décision. Cette façon de faire responsabilise davantage les parents quant aux choix à faire pour la santé de leurs enfants. Elle permet en outre à ceux qui choisissent de se documenter davantage au-delà du « le MSSS recommande la vaccination et voici le calendrier vaccinal à respecter » de mieux connaître les maladies que l'on veut prévenir par la vaccination. Comme, l'efficacité d'un vaccin n'est jamais de 100%, il est bon d'en savoir davantage sur les symptômes de la maladie que l'on veut éviter pour les reconnaître éventuellement. Par ailleurs, l'importance du taux de couverture vaccinale pour l'efficacité du programme de vaccination fait partie des informations à transmettre aux parents et cette responsabilité sociale est pour certains une motivation dans le choix d'adhérer au programme.

DEUX LÉGITIMITÉS MUTUELLEMENT EXCLUSIVES

Voilà donc des sujets où peuvent surgir des conflits entre les justifications de l'action professionnelle comme aide ou service et les obligations créées par les décisions publiques qui socialisent et recomposent les actions propres à chaque professionnel. Ainsi, Nélisse (1997) en parlant du travail professionnel dira :

qu'il a aussi pour fonction d'assurer un certain contrôle social. Et c'est justement lorsque les frontières entre « aider » (au service du client) et « contrôler » (au service d'une autorité) se superposent ou se brouillent que la notion d'intervention s'impose. Elle réunit et subsume deux légitimités considérées d'un certain point de vue comme mutuellement exclusives : la réponse libre à une demande libre du client (logique de contrat) et

l'exécution d'un mandat par autorité déléguée (logique de la Loi). (p.30)

On comprendra que dans le cas particulier de la sage-femme, il s'agit là d'un dilemme important puisque les fondements même de la profession au Québec la place dans une position de partenariat et d'alliance avec la femme. Elle doit donc faire preuve de distance critique et de réflexivité accrue en composant avec ses propres valeurs en regard des choix étatiques tout en agissant de manière à respecter véritablement le droit à une information complète pour les parents et les choix qu'ils feront en fonction de valeurs qui peuvent différer des siennes. D'autre part, elle devra axer son intervention sur son devoir d'information et de respect d'une démarche de choix éclairé avec chaque femme, en évitant d'être le moins prescriptive possible dans un contexte où tout l'y encourage, même si ces programmes se veulent par définition être sur une base volontaire. Évidemment, toute sage-femme s'expose ainsi à des jugements sur sa pratique et sur son obligation dit-on de faire respecter les directives gouvernementales, en omettant toutefois de souligner que ces directives ne comportent aucune obligation pour la clientèle d'y adhérer et qu'elles doivent justement permettre l'exercice d'un choix libre et éclairé.

CONCLUSION

La pratique sage-femme québécoise s'est développée en réponse à la demande des femmes qui souhaitent vivre pleinement leur expérience et être reconnues dans leur autonomie. La démarche de choix éclairé occupe donc une place importante dans un suivi avec une sage-femme. La relation établie entre la sage-femme et la femme, l'apport des différentes disciplines à une compréhension globale des besoins, le rapport d'autorité rejoignent la notion d'intervention. En ce qui a trait à ce dernier point, les sages-femmes ont voulu établir un rapport non hiérarchique en privilégiant une relation de type égalitaire et en partageant la prise de décision avec la femme. Nous retrouvons également des guides servant à établir des balises pour accompagner dans le souci de l'autre. Le document *Philosophie*, pierre angulaire de la profession, est particulièrement éloquent à cet effet. Une forme d'intervention contractuelle s'établit donc entre la femme et la sage-femme en vue du partage de l'information, de l'exercice de l'autonomie et de la responsabilité.

Le choix éclairé avec toutes ses facettes touchant diverses disciplines implique une réflexion continue. Ainsi, nous avons vu que certains thèmes contribuent à mettre en tension l'alliance à la femme et les obligations professionnelles liées à certains choix étatiques. La manière dont les sages-femmes parlent abondamment du choix éclairé reflète d'ailleurs qu'il fait partie intégrante de l'exercice au quotidien dans le but de soutenir le projet d'accompagnement des femmes/couples dans toute l'expérience de la grossesse, de l'accouchement et de la maternité/paternité.

1. Le programme national de santé publique (2003-2012) précise que 95% des enfants de 2 ans devraient avoir reçu l'ensemble des vaccins recommandés au programme québécois d'immunisation (MSSS, 2008).

2. Épidémie : nombre de cas supérieur au nombre de cas habituel (Jammal et coll.1988 dans notes de cours Introduction à l'épidémiologie, 2006.)

Avec l'essor grandissant des biotechnologies, la notion de choix éclairé demeura certainement un sujet crucial dans la pratique des sages-femmes. Le droit pour les femmes de choisir se pose de plus en plus dans leur vie génésique, d'où la nécessité de demeurer à l'affût de l'impact de ces changements et de promouvoir une pratique réflexive.

RÉFÉRENCES

- Bergeron, A. (2003). Les représentations de la sage-femme dans la presse francophone québécoise (1982-2002). *Recherches féministes : Également mère l'obligation de compétence*, 16 (2), 139-165.
- Cadorette, M. (2006). *Le consentement libre et éclairé de la parturiente en droit québécois. L'accouchement comme contexte d'évitement du respect de l'autonomie* (thèse de doctorat, Université Laval, Québec, Canada). Récupéré du site de la bibliothèque de l'Université : http://www.theses.ulaval.ca/2006/23768/23768_1.pdf
- Couturier, Y. (2005). *La collaboration entre travailleuses sociales et infirmières. Éléments d'une théorie de l'intervention interdisciplinaire*. Paris : L'Harmattan.
- Davis, B.A. (1996). *Informed Choice and Decision Making: Are We Forgetting Something?* Proceedings, p. 229-233. International Confederation of Midwives 24 th Triennial Congress, Oslo.
- Desjardins, S. (1993). *Médecins et sages-femmes*. Montréal : Éditions Québec/Amérique
- Enriquez, E. (2001). L'éthique de l'intervenant. Dans D. Vranken & O. Kutty (), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives* (pp. 299-310). Bruxelles : Éditions de Boeck Université.
- Gagnon, R. (2009). *L'intégration des sages-femmes d'origine étrangère à la pratique sage-femme québécoise* (mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, Canada). Récupéré du site de la bibliothèque de l'Université : <http://www.theses.ulaval.ca/2009/26596/26596.pdf>
- Gagnon, R. (2011). Midwifery in a new context. Expanding our reference points and embracing new representations of pregnancy and birth. *Midwifery*, 27 (3), 360-367.
- Genelot, D. (2002). De l'absolue nécessité de la pensée transversale. Dans F. Kourislsky (Éd), *Ingénierie de l'interdisciplinarité. Un nouvel esprit scientifique* (pp. 113-119). Paris : L'Harmattan.
- Grassin, M. (2004). Le consentement : la question de l'Occident. Dans S. Séguret, *Le consentement éclairé en périnatalité et en pédiatrie*. Paris: Éditions Eres.
- Harding, D. (2004). La liberté de choix des femmes en matière d'accouchement. Dans L.A. Page. (Éd), *Le nouvel art de la sage-femme. Science et écoute mise en pratique*. (pp.69-83). Paris : Elsevier Masson.
- Ion, J. Laval, C. Ravon, B. (2007). Politiques de l'individu et psychologies d'intervention : transformation des cadres d'action dans le travail social. Dans F. Cantelli & J.L. Genard (), *Action publique et subjectivité* (pp.157-168). Paris : L.G.D.J.
- Jomeen, J. (2009). Choices for Childbirth Answer or Problem? *Midwifery Matters*, 120, 15-18.
- Kutty, O. (2001). L'intervention : système stratégique et communauté de projet sur l'espace public. Dans D. Vranken & O. Kutty (), *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives* (pp.131-165). Bruxelles : Éditions de Boeck Université.
- Lemay, C. (2007). « Être là » : étude du phénomène de la pratique sage-femme au Québec dans les années 1970-1980 (thèse de doctorat, Université de Montréal, Québec, Canada). Récupéré du site de <http://www.academia.edu/2579295>
- Lemay, V. (2011a). La propension à se soucier de l'Autre : promouvoir l'interdisciplinarité comme identité savante nouvelle, complémentaire et utile. Dans : F. Darbellay & T. Paulsen (Éds), *Au miroir de disciplines. Réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter-transdisciplinaires* (pp.25-47). Berne : Peter Lang.
- Lemay, V. (2011b). *L'autorité contractuelle, mouvance internationale et interdisciplinaire*. Sarrebruck : Éditions universitaires européennes.
- Loi sur les sages-femmes. L.R.Q., c.S-0.1. Récupéré du site de <http://www.canlii.org/fr/qc/legis/lois/lrq-c-s-0.1/derniere/lrq-c-s-0.1.html>
- Mander, R., & Melender, H.L. (2009). Choice in maternityrhetoric, reality and resistance. *Midwifery*, 25 (6), 637-648.
- Moutel, G. (2004). *Le consentement dans les pratiques de soins et de recherche en médecine. Entre idéalismes et réalités cliniques*. Paris : L'Harmattan.
- Nélisse, C. (1993). L'intervention : une surcharge de sens de l'action professionnelle. *Revue internationale d'action communautaire*, 29 (69), 167-181.
- Nélisse, C. (1997). L'intervention : catégorie floue et construction de l'objet. Dans C. Nélisse, *L'intervention : les savoirs en action* (pp.17-43). Sherbrooke : Éditions GGC.
- Ordre des sages-femmes du Québec. (2002). *Philosophie*. Montréal. Récupéré du site de l'Ordre : <http://www.osfq.org/philosophie.php>.
- Saillant, F. & O'Neill, M. (1987). L'accouchement au Québec : repères historiques, sociaux et culturels. Dans F. Saillant & M. O'Neill, (dir.), *Accoucher autrement. Repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec* (pp. 17-25). Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin.
- Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif : à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel* (pp.45-102). Montréal: Editions Logique.
- Thachuk, A. (2007). Midwifery, Informed Choice, and Reproductive Autonomy: A Relational Approach. *Feminism & Psychology*, 17(1) :39-56.
- Venin, P. (2007). Consentement éclairé ou choix informé? Un dilemme éthique en pratique quotidienne. *Bull Cancer*, 94(5) : 453-459.

À propos du programme de doctorat en sciences humaines appliquées

et de l'initiative pédagogique de cette revue

Le projet de création d'un doctorat interdisciplinaire en sciences humaines appliquées, à l'Université de Montréal, a d'abord été une initiative des départements et écoles de criminologie, de psychoéducation, de psychologie, de service social et de sociologie. Ce projet ayant été favorablement accueilli par la Faculté des études supérieures et par la Faculté des arts et des sciences, le doyen de cette dernière nommait, au printemps 1983, un comité à cette fin. Les départements d'anthropologie et de science politique se sont ensuite joints au projet et, en septembre 1988, le programme démarrait, unissant promoteurs, professeurs et départements autour d'un seul et même projet, celui de contribuer à une analyse renouvelée des problèmes et des enjeux de l'heure, que ce soit dans le domaine du social, des politiques publiques, de l'environnement, de la culture ou de l'économie.

Aujourd'hui affilié à plusieurs centres et unités de recherche, mais aussi enrichi d'une nouvelle option en bioéthique, le programme rassemble des professeurs et des chercheurs en provenance de plusieurs départements et horizons disciplinaires. L'association étudiante y est très active et a contribué, de plusieurs façons et d'une manière directe, à son développement. À ses chercheurs doctorants, qui possèdent déjà une solide formation académique, une bonne expérience de recherche et des formations initiales variées, ce programme offre l'occa-

sion de se familiariser avec d'autres approches disciplinaires et d'autres perspectives, les préparant ainsi à un monde contemporain marqué par le travail en équipe multidisciplinaire et par le besoin croissant d'approches intégrées. Depuis sa mise en place, le programme a contribué à la formation de dizaines de titulaires de doctorat qui oeuvrent aujourd'hui tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'intervention ou de la gestion. Ses diplômés sont actifs dans les universités, dans les secteurs publics et parapublics, mais aussi dans le domaine privé, aux plans national et international.

La revue *Chantiers de l'intervention en sciences humaines: interdisciplinarité pratique et action professionnelle* est à la base une initiative pédagogique. L'idée est d'aider le chercheur doctorant à se regarder lui-même comme auteur et producteur de science, mais aussi de l'entraîner à mettre la main à la pâte, à tâter l'expérience éditoriale. Compte tenu de l'inflation du diplôme et de la difficulté croissante, pour certaines cohortes générationnelles, d'accéder au statut social de « savant » — un statut se révélant souvent fonction de l'insertion dans un marché du travail universitaire saturé, et donc qui s'atteignait plus facilement hier—, l'entreprise revêt aussi une dimension politique de revalorisation légitime du jeune chercheur.

RETROUVEZ LA REVUE ET SES PRÉCÉDENTS NUMÉROS À

www.etudes-sup.fas.umontreal.ca/sha/recherche/publications/